Prévisions atmosphériques

Généralement ensoleillé, aujourd'hui et demain.

(Voir détails en page 7)

★★★

LE SOLEIL

83e ANNEE — No 45 QUEBEC, MERCREDI 19 FEVRIER 1964 PRIX CINQ CENTS

Dans Le Soleil aujourd'hui

Ann. classées	46 à 48	Mots croisés	19
A Québec auj.	17	P. féminines	37 à 39
Bandes illustrées	8	Patrons	20 et 24
Bridge	8	Propos médicaux	12
Décès	51	Spectacles	16 et 17
Finance	30 et 31	Sport	26 à 29
Horoscope	5	Télévision	22

Débat fracassant prévu sur le projet de caisse de retraite

Des barils de poudre

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a allumé des mèches à retardement sous plusieurs barils à poudre, dans son Discours du Trône, principalement le régime de caisse de retraite au Canada.

Pourtant, des députés sont d'avis que seul le régime de caisse de retraite peut exploser avec un certain fracas.

Ils prédisent des débats orageux autour de plusieurs propositions législatives mises devant le Parlement à l'inauguration d'hier. Ce sont la législation sur les transports, le nouveau ministère du Réaménagement rural, le traité du fleuve Columbia et un code fédéral du travail.

Mais la question dominante semble être le régime de caisse de retraite, propose pour la première fois l'an dernier par les libéraux, modifié à la suite de discussions avec les provinces et qui n'est pas encore sorti du bois.

Le gouvernement s'est engagé à confier le projet à une Commission parlementaire, permettant ainsi d'en discuter plus librement.

Le premier ministre Robarts, de l'Ontario, s'est déjà dit non satisfait de certains aspects de ce régime. Les sociétés privées d'assurances ont soulevé des doutes. Le Québec a fait savoir qu'il n'y participerait pas.

DE L'HUILE SUR LE FEU

Tout cela ne peut que jeter de l'huile sur le feu. Les con-

(Suite à la page 7, 5e col.)

—o—o—o—

Points saillants

Par la PRESSE CANADIENNE

Prêts sans intérêts consentis aux étudiants universitaires dans le besoin.

—o—o—o—

Mesure visant à fixer l'âge de retraite des sénateurs, présentement nommés à vie.

—o—o—o—

Etude en vue de déterminer la méthode possible d'imposer une limite aux dépenses faites au cours d'une campagne électorale.

—o—o—o—

Projet de loi concernant le remaniement de la carte électorale.

—o—o—o—

Mesure visant à établir des salaires minimums, des heures de travail maximums, des congés statutaires et d'autres normes de travail.

—o—o—o—

Propositions tendant à modifier la règlementation publique des chemins de fer et à faciliter l'adaptation du réseau ferroviaire aux besoins actuels et futurs.

—o—o—o—

Mesures destinées à renforcer

(Suite à la page 7 3e col.)

L'Opposition est déçue

Nouvelle en page 9

BALLOTTE — Le cargo anglais "Ambassador" est violemment secoué par les vagues dans l'Atlantique, à environ 660 milles au sud-est d'Halifax. Le navire portait un équipage de 35 marins. (Téléphoto PA)

Neuf marins sauvés

Navire en perdition

New York. (UPI - PC - PA) Le cargo norvégien "Fruen" a pris à son bord les premiers survivants du cargo anglais "Ambassador" en perdition dans l'Atlantique, secoué par une tempête.

Un peu avant 10 heures de la matinée, le cargo norvégien est parvenu à attacher un câble à l'"Ambassador" et a recueilli neuf marins encore à bord.

La plupart des 35 marins de l'équipage du cargo anglais, jaugeant 7,308 tonneaux, ont abandonné le navire à 1 heure 46, hier après-midi, après avoir lancé un message de détresse au milieu de la violente tempête qui faisait rage à 600 milles de Halifax. Lorsque les marins ont tenté de s'éloigner du navire dans les radeaux de caoutchouc, les vagues atteignaient une hauteur de 35 pieds et le vent balayait la mer à une vélocité de 50 noeuds à l'heure.

Un porte-parole de la garde côtière a déclaré, aujourd'hui, que deux radeaux portant chacun quatre marins ont été aperçus avant le crépuscule, hier soir. Un avion canadien a aperçu sept autres marins à bord d'un radeau de sauvetage.

(Suite à la page 7, 2e col.)

A Ottawa

avec Amédée Gaudreault

Perspective d'une session remplie

OTTAWA — Le Discours du Trône, même avec un programme abondant, n'a apporté aucune surprise véritable hier. Si les députés, qui ont surtout fait des élections depuis deux ans, veulent s'en donner la peine, rattraper le temps perdu, ils ont là de quoi s'occuper toute l'année, en s'accordant évidemment un congé cet été.

On abordera enfin, par exemple, la question de la redistribution électorale, basée sur le recensement de 1961 . . . Puis viendront les bills sur le rail, le Columbia. Tout ça traine depuis des années. Si on règle ces questions, ça sera déjà du . . . nouveau.

Les libéraux ont d'ailleurs à leur tour commencé à accumuler de la législation. Exemple: le programme des caisses de retraite. On nous assure que le gouvernement veut procéder rapidement, déterminé à soumettre son projet amendé à un comité parlementaire dès le début de cette session, en dépit des restrictions récemment formulées par M. Robarts.

Incidemment, les comités, qui sont censés siéger tôt, devraient fournir la partie la plus intéressante, la plus constructive et la plus explosive de la session, notamment ceux où l'on parlera des pensions, de la redistribution électorale, du Columbia, de la défense, de la radiodiffusion, etc.

Tant de questions sont à l'affiche depuis si long-

(Suite à la page 7, 3e col.)

—o—o—o—o—

Dief, Balcer: un petit conflit

Pourtant, le clou de la journée, ce fut le problème de la haute hiérarchie, tant chez les conservateurs que chez les libéraux.

Tout ceci tourne autour du rôle des Québécois dans la direction de nos grands partis.

Et je dirai que pour la première fois depuis des décennies sans doute, les conservateurs ont pris en Chambre les devants sur les libéraux. Mais cette avance des conservateurs, repose sur des éléments qui risquent de la faire tourner au drame ou à la comédie, comme on le verra plus loin.

D'abord les libéraux: M. Chevrier était le chef adjoint reconnu de M. Pearson et partageait son pupitre en Chambre, à la droite du premier ministre. Hier, tel qu'on l'avait généralement prévu, le poste "névralgique" est allé à M. Paul Martin, à titre de doyen du Conseil Privé. Mais pour la première fois depuis une quarantaine d'années, il n'y avait pas de député québécois dans un des deux principaux sièges libéraux. M. Favreau a fait un bond considérable en atteignant le fauteuil voisin de celui de M. Pearson, à gauche, tandis que M. Lamontagne a avancé lui aussi sur la première rangée, à droite, après MM. Martin, Gordon et Hellyer. Tout le monde voit là un geste prudent de M. Pearson qui veut donner à ses "candidats" québécois l'occasion de faire davantage leurs preuves, avant de choisir parmi eux ce qui pourrait être un dauphin, car

(Suite à la page 7, 1ère col.)

Tout se passa en 55 minutes

OTTAWA (PC) — Le ciel nuageux s'étalait, hier, au-dessus de la colline parlementaire et une bise glaciale faisait frissonner les quelque 200 citoyens qui s'étaient rendus au pied de la Tour de la Paix, pour assister à l'ouverture de la nouvelle session parlementaire.

Le spectacle n'a pas connu son déploiement habituel et s'est déroulé sans délai. Le gouverneur général Vanier est arrivé dans une limousine noire. Une cape jetée sur ses épaules le protégeait d'une froide température de 24 degrés. Le général Vanier a fait la revue de la garde d'honneur au garde-à-vous devant l'entrée du Parlement.

L'atmosphère n'était pas du tout la même que le 16 mai dernier, alors que 3,000 spectateurs environ s'étaient rendus sur les lieux. La température avait atteint 70 degrés ce jour-là.

Ce fut la plus courte cérémonie d'ouverture de la session.

(Suite à la page 7, 4e col.)

LE PRESIDENT de la Confédération des syndicats nationaux du Québec, M. Jean Marchand, discute avec le premier ministre Lester B. Pearson du mémoire que l'organisme a remis au gouvernement canadien aujourd'hui. M. Marchand a insisté pour que le gouvernement prenne immédiatement les mesures nécessaires pour redonner au pays son indépendance économique avant que les Etats-Unis n'étendent leur domination à travers le Canada. (Téléphoto PC)

(Voir détails du mémoire en page 52)

Le monde de la finance

Par Marcel Boutin, rédacteur financier

Les cours manifestaient une légère tendance à la hausse à la fin de la matinée à la Bourse de New York. L'avance, si minime soit-elle, a tout de même permis à la moyenne des industrielles de Dow Jones d'enregistrer un nouveau sommet. Ce midi, l'indice DJ marquait une hausse de 1.06 point à 796.46 pour dépasser le sommet précédent de 796.37 atteint à la fin de la séance de lundi.

Comme on est à même de le constater, l'indice a fait un pas de plus vers la barrière psychologique de 800. Toutefois, certains analystes se demandent s'il ne faudrait pas un stimulant d'une certaine importance pour permettre à la Bourse de franchir le niveau de 800. Une fois cet exploit accompli, il reste à savoir ce que fera le marché, car nombre de courtiers n'osent se prononcer catégoriquement à ce sujet. Dans certains milieux financiers, on exprime l'opinion que nombre d'investisseurs sont prêts à

(Suite à la page 7, 5e col.)

Jules Léger, ambassadeur en France

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé, hier, la nomination de M. Jules Léger, actuellement ambassadeur du Canada en Italie, au poste d'ambassadeur en France. M. Léger succède à M. Pierre Dupuy, nommé il y a quelque temps commissaire général de l'exposition mondiale du Canada, qui aura lieu en 1967. On fera connaître

(Suite à la page 7, 1ère col.)

Bill 54, objet de critiques

Ottawa — Voici une déclaration du bureau confédéral de la Confédération des syndicats nationaux sur le bill 54, dit "Code du travail", présentement devant la Législature provinciale:

"A moins que le bill 54 ne subisse certains amendements sur des points qui sont fondamentaux pour les travailleurs et le mouvement syndical, ce projet de loi ne pourra être considéré comme un progrès valable sur la présente législation.

"Le droit d'association est abusivement restreint et les dispositions du bill 54, à ce sujet, ne correspondent pas aux exigences de la Déclaration des droits de l'homme, de la doctrine sociale de l'Eglise et des conventions internationales sur la liberté syndicale et le droit de négociation.

"De plus, on soumet d'une façon formelle notre droit du travail au Code civil qui, comme on le sait, est individualiste et ignore tout de la convention collective et des syndicats.

"Le caractère représentatif de la Commission des relations du travail est détruit en partie.

"Enfin, la réglementation du droit de grève ouvre large la porte aux exploiteurs de mauvaise foi.

"Le bureau confédéral de la C.S.N. désire que ces points et quelques autres non mentionnés soient revisés par le comité plénier de l'Assemblée législative." Jean Marchand, président CSN,

La Ch. de commerce anglaise de Montréal demande, devant la Commission Bélanger que la province devienne la seule autorité en matière d'imposition scolaire...

(Par Martial Dassylva)

La Chambre de Commerce anglaise de Montréal a demandé, ce matin, devant la commission royale d'enquête sur la fiscalité dont M. Marcel Bélanger est le président, que le gouvernement du Québec devienne la seule et unique autorité en matière d'imposition scolaire et que les argents requis pour le financement de l'éducation, dans la Province proviennent du revenu général, plutôt que de taxes particulières comme cela existe actuellement.

La Chambre croit, d'ailleurs, que les Commissaires scolaires et les autres organismes d'éducation chargés de percevoir des taxes qui servent au financement de l'éducation devraient remettre aux corporations municipales les provinces qu'elles prélèvent et les revenus qu'elles tirent de ces sources.

Pour la Chambre de Commerce anglaise, il est indéniable que le gouvernement du Québec devra assumer ses responsabilités de plus en plus grandes dans le domaine de l'éducation si l'on veut donner les normes de l'éducation au Québec et les amener au même niveau que celle des autres provinces.

Jusqu'ici, a poursuivi la Chambre, la plus grande partie des argents consacrés à l'éducation, est prélevée de la taxe foncière imposée par les Commissaires scolaires. L'une des principales faiblesses de ce système consiste dans le fait que la valeur de la propriété augmente et les gens payent plus sur cette valeur sans tenir compte, directement proportionnées aux revenus du propriétaire dans le domaine de l'éducation. Dans les régions moins favorisées, par exemple, certaines personnes n'ont pas de propriété qui peut être évaluée avec justesse ou, inexistante et ont, aussi revenus de personne pour supporter une augmentation de taxes scolaires correspondant au maximum d'un bonne scolaire adéquat. Cela est d'autant plus grave que les normes d'éducation doivent être identiques dans toutes les régions du Québec.

Et ce qui concerne l'administration fiscale, la Chambre de Commerce a recommandé que la procédure et les définitions en usage dans les trois niveaux du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral soient uniformisées.

Il a recommandé également la création d'une commission provinciale permanente qui aurait pour fonction d'étudier les nouvelles méthodes administratives afin de tirer profit au maximum des emplois et du matériel à la disposition de l'administration provinciale.

... recommande l'uniformisation de la taxe de vente afin d'éliminer la confusion actuelle

Dans le mémoire qu'elle a soumis, ce matin, à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité présidée par M. Marcel Bélanger, la Chambre de Commerce anglaise de Montréal recommande l'uniformisation, à la grandeur de la Province, de la taxe de vente. L'organisme s'est prononcé aussi en faveur de la disparition de la taxe de vente et de la taxe d'éducation qui sont actuelle entre les mains des municipalités.

La Chambre de Commerce a soulevé que le régime actuel de taxation dans le domaine de la vente au détail engendrait beaucoup de confusion, surtout que les municipalités ajoutent en sus une nouvelle taxe de 1 ou 2 pour cent à la taxe de vente générale.

Par ailleurs, elle croit que la loi sur la taxe de vente devrait être amendée de façon à compredre les services, car, selon elle, dans le monde d'aujourd'hui d'tout différents très peu des biens. A son avis, il n'y a pas vraiment des sources de revenus additionnels, c'est de ce côté-là qu'on devrait regarder.

La Chambre de Commerce est d'avis que la machinerie et les matériaux de production devraient être exempts de la taxe de vente. Le Québec agirait dans l'exemple de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

TAXE SUR LA PROPRIETE

Au chapitre des taxes sur la propriété, la Chambre de commerce recommande que l'impôt foncier pour fins scolaires soit totalement aboli et qu'une législation provinciale relative à l'évaluation foncière soit instituée.

D'autre part, elle recommande que toutes les propriétés de la Couronne soient imposables au municipal. Les gouvernements fédéral ou provincial n'ils ne paient par directement cet impôt, pourraient le compenser par des subventions aux gouvernements locaux.

Selon la Chambre de Commerce anglaise de Montréal les difficultés actuelles des gouvernements municipaux proviennent d'une conception dépassée de l'entretien, du fonctionnement et des besoins réels des gouvernements municipaux. Les structures financières et administratives traditionnelles des gouvernements municipaux doivent être remaniées avec soin, tout particulièrement dans les secteurs métropolitains comme celui de Montréal.

DISCRIMINATION

La Chambre demande aussi que la Loi pour le progrès de l'éducation soit abolie et que les personnes à revenus modiques soient exemptées de taxe scolaire.

Pour elle, la loi pour le progrès de l'éducation est une formule rétrograde et discriminatoire de taxation. Elle est rétrograde, et ce sera qu'elle oblige plusieurs industries, par elle frappées, à s'établir dans d'autres provinces du Canada qui n'ont pas de taxes semblables. Elle est discriminatoire en ce qu'elle ne frappe qu'une certaine catégorie d'industries. La loi pour le progrès de l'éducation frappe les compagnies de téléphone, les raffineries de pétrole, les compagnies hydro-électriques et les compagnies de bois.

IMPOTS SUR LES CORPORATIONS

La Chambre de Commerce a demandé aussi de nombreux changements dans la Loi de l'impôt sur les corporations, notamment l'abolition des taxes sur le capital et sur les lieux d'affaires.

De même, a-t-elle proposé de nombreux amendements à la Loi des successions. Elle demande, en particulier, que pour toutes les successions l'exemption de taxe soit portée à $40,000.

Pour elle, la loi pour le progrès de l'éducation est une formule rétrograde et discriminatoire de taxation. Elle est rétrograde, et ce sera qu'elle oblige plusieurs industries, par elle frappées, à s'établir dans d'autres provinces du Canada qui n'ont pas de taxes semblables. Elle est discriminatoire en ce qu'elle ne frappe qu'une certaine catégorie d'industries. La loi pour le progrès de l'éducation frappe les compagnies de téléphone, les raffineries de pétrole, les compagnies hydro-électriques et les compagnies de bois.

IMPOTS SUR LES CORPORATIONS

La Chambre de Commerce a demandé aussi de nombreux changements dans la Loi de l'impôt sur les corporations, notamment l'abolition des taxes sur le capital et sur les lieux d'affaires.

De même, a-t-elle proposé de nombreux amendements à la Loi des successions. Elle demande, en particulier, que pour toutes les successions l'exemption de taxe soit portée à $40,000.

Les Editions MacLean Limitée" et le journaliste R. Fulford condamnés à des amendes de $1,000 et $500

Par Camille [illegible]

Le juge Frédéric Dorion a condamné hier, "Les Editions MacLean-Hunter Limitée" et le journaliste Honorable Robert Fulford à des amendes respectives de $1,000.00 et de $500.00 pour la part qu'ils ont prise dans la publication, au mois de novembre 1962, d'un article rendant en outre et les attendants judiciaires du condamné à subir l'emprisonnement.

Me Pierre Choquette a immédiatement déclaré, au nom des inculpés, qu'ils interjetteraient appel de cette décision.

Le juge-en-chef de la Cour supérieure a rendu sa décision après avoir entendu les explications fournies par M. Fulford, que celui-ci devait être condamné à un sévère châtiment.

C'est en vertu d'une ordonnance du juge Dorion, en date du 31 janvier dernier, que le mandat a été rédigé. Cette ordonnance, rendue à la demande du "Magazine MacLean", M. Lucia Martin, avait que M. Fulford, qui devait donner des explications au tribunal afin de justifier pourquoi il ne devait pas condamné pour outrage au tribunal à la suite de la parution d'un article sur Duplessis intitulé "Un drame de trop" devait être assujetti à un cautionnement de cent-cinq.

En accordant favorablement la requête de Me Guy Bertrand, l'avocat de Dion, le juge Dorion avait dit que "Le Magazine MacLean" avait rendu public des faits dont il n'était pas permis de faire la preuve au procès de Dion et que la publication des articles et des attendants judiciaires de ce dernier a une personne à supprimer de son procès était inadmissible.

LES EXPLICATIONS DES INTIMES

M. Fulford a affirmé avoir écrit son article dans le but d'éclairer l'attention de la population sur les conditions présentes du régime pénitentiaire canadien et particulièrement sur les traitements que reçoivent les condamnés souffrant de déficience mentale.

Il a ajouté que cela n'avait jamais été son intention d'entraver la marche de la justice ni d'empêcher que Dion ait un procès juste et équitable.

"D'ailleurs, a-t-il dit, je ne savais pas que la traduction de mon article paraîtrait dans l'édition française du "MacLean", sinon que je fasse au courant que cela pourrait arriver."

L'article incriminé avait été écrit à la fin de juillet et au début d'août 1963 et M. Fulford n'a pris connaissance de la version française que lorsque les épreuves en sont parvenues aux bureaux de Toronto des "Editions MacLean-Hunter", vers la fin du mois de septembre.

Les raisons de renseignements que M. Fulford a utilisés pour connaître les antécédents judiciaires de Dion — que l'enquête du coroner avait gardé sous silence — sont les déclarations publiques faites par l'assistant-procureur général du Québec, Me Charles-Edouard Cantin, et les déclarations faites à la Chambre des Communes par le docteur Guy Marcoux et rapportées dans le Journal officiel des Débats (Hansard), ainsi que diverses autres déclarations parues dans les quotidiens et des renseignements transmis par des correspondants à la demande même de M. Fulford.

M. Fulford, qui demeure et travaille à Toronto, a dit, en plus, qu'il ignorait la date d'ouverture du terme d'audience des Assises criminelles de Québec, sans qu'il fût au courant que la cause de Dion allait, tôt ou tard, être soumise aux tribunaux.

Pour sa part, M. Martin a justifié la façon d'agir des "Editions MacLean" en disant qu'elles auraient reçu la copie de M. Fulford au début d'août et que c'est à ce moment qu'elles auraient décidé d'en réserver la version française pour l'édition de novembre du "Magazine MacLean" puisque la date de remise pour cette dernière se situait au début de septembre.

Au début d'octobre, l'article était sous presse et il était alors trop tard pour le retirer, d'autant plus, de dire M. Martin, qu'à ce moment-là, tous ignoraient la date du procès de Dion.

M. Martin a aussi révélé qu'à l'époque de la parution de l'article, l'auteur au bureau de Montréal était entre les mains de M. Pierre de Bellefeuille, maintenant à l'emploi de l'Imprimerie universelle.

On sait que le juge Dorion avait décrété que M. De Bellefeuille n'avait pas à venir se justifier devant la Cour, malgré le fait que la requête de Me Bertrand le citait au nombre des intimés.

M. Martin a dit que tous les articles écrits dans l'édition anglaise étaient susceptibles d'être traduits pour l'édition française et vice versa, mais que s'il l'avait voulu, M. Fulford aurait pu s'objecter à une telle traduction.

Interrogé par Me Bertrand, il a admis que la raison pour laquelle il travaille n'avait pas cru bon de s'informer de la date d'ouverture des Assises criminelles d'automne à Québec.

"Nous avons utilisé, a-t-il poursuivi, ce que nous croyions avoir le droit d'utiliser, c'est-à-dire les témoignages de l'enquête du coroner. Ceci est permis par la loi."

Me Bertrand lui a fait remarquer qu'il n'avait pas été question des condamnations antérieures de Dion à l'enquête du coroner et qu'il était défendu d'en faire état dans un article de revue juste avant l'ouverture du procès.

"Tout dépend de l'état d'esprit dans lequel on le fait et du but qu'on se propose" a répondu M. Martin.

Thème du 3e colloque de la SSJB: "La forêt"

Une troisième session d'information nationale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec aura lieu, samedi, le 22 février, à 2 heures, au Motel des Laurentides. Ce colloque qui est sous les auspices du comité des Conférences Bailly, s'attachera à l'importance de la forêt au service de la communauté québécoise. On y étudiera plusieurs aspects de cette contribution de la forêt à la vie du Québec.

De même, on procédera à l'étude de plusieurs idées nouvelles qui méritent d'être discutées, comme la possibilité d'exploiter des forêts marginales sous le contrôle entier de l'Etat, afin de permettre la création de petites industries, l'établissement éventuel d'un plan d'exploitation rationnelle pour les réserves existantes qui deviendraient une contribution à la vie rurale, ainsi que l'intégration de la forêt à l'économie régionale, à l'économie des milieux ruraux.

Le Dr Henri Lafond, professeur à la faculté d'Arpentage et de Génie forestier, ouvrira cette session d'information nationale, par un exposé de base dans lequel il traitera de l'actif forestier et de ses problèmes et présentera quelques statistiques sur la forêt québécoise.

Sa communication sera suivie de cinq points de vue sur différents aspects de la forêt, par les experts suivants: MM. Théo Mercier, conseiller technique au ministère de la Colonisation et de l'Agriculture, Léopold Lévesque, directeur du service forestier de l'UCC, Paul-Emile Lachance, directeur exécutif du conseil des Producteurs de Pâtes et Papier du Québec, René Barry, gérant de l'Association des Manufacturiers de bois de sciage, ainsi que le Dr Joseph Rist, professeur à la faculté d'Arpentage et de Génie forestier.

Cette session d'information sera clôturée par un dîner-causerie, à 6 h. 30, à la Baronne. M. Robert Bellefeuille, directeur du département de Génie forestier de Laval, y parlera de l'aménagement polyvalent de la forêt québécoise, d'une politique de planification et reprendra le thème général, "La forêt au service de la communauté québécoise".

Une invitation est faite, non seulement aux membres de la SSJB, mais aussi à toutes les personnes qui s'intéressent à l'exploitation de la forêt.

Grande reconnaissance à saint Jude pour faveur obtenue

PRIÈRE À SAINT JUDE

O glorieux apôtre saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux. Je vous en supplie, du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois de nombreux élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, à saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours, je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme patron des causes désespérées. Ainsi soit-il.

Ajoutez trois Notre Père, trois Je vous salue, Marie, trois Gloire soit au Père.

Mme E.P.

ÉCONOMIE, QUALITÉ, SERVICE, COURTOISIE "A VOS 3 MARCHÉS ROY"

547 St-Patrice — 525-6118
595 St-Jean — 529-9751
436 Canardière — 529-2917

A. Roy & Fils

"Service par téléphone" "Livraison gratuite"

TOMATES "MÉDICATRICE" FRAÎCHES - No 1 FERMES
3 lbs 49¢

"ROSBIF ROUGE" FILET ou CLUB
LB 95¢

Eau Vichy "St-Yorre" 29¢
Jus de tomates "Clark" 6 pour 89¢
Oignons "Canada No 1" 5 lbs pour 29¢
Champignons "Frais" 29¢

PAMPLEMOUSSES Blanc, No 1 Floride
10 pour 59¢

Jambon maigre (épaule) LB 39¢
De choix 4 à 6 lbs sans jarret
Epargnez 79c sur jambon 5 lbs

Rôti de Boeuf "Rouge" LB 49¢
Haut côte (partiellement désossé)
Délicieux — Epargnez 59c sur rôti de 4 lbs

Boudin "Roy" au lait (Spé.) LB 29¢
Savoureux, frais de la compagne

Rôti Porc Frais (Filet) LB 49¢
Maigre, jeune, tendre, bien préparé
Epargnez 89c sur rôti 4 lbs

Aubaine exceptionnelle et exclusive !!!
Magnifique ensemble 2 serviettes 1ère qualité "Camlet" avec frange, rayures couleurs assorties, grandeur de bain 24" x 48", à main 16" x 22". Débarbouillettes 12" x 12", val. reg. $1.30 à 2 for ou de l'autre de vos marchés avec $5. d'achat pour l'ensemble et seulement 79¢
(Tant qu'il y en aura)

(Venez vous juger et la qualité de nos marchandises et vous deviendrez une cliente satisfaite).

VENTE
PORTES D'ALUMINIUM
Nouveau modèle supérieur 1964
Prix ordinaire $79.50
$49.50
MODÈLE 1.00 COMPLET

Grilles, ferme o lettres et installation facultative
GRATIS: avec chaque porte vous obtenez ce beau chambranle solide fait de magnésol d'aluminium en "Z". Valeur $12.95
Démonstration à domicile GRATUITE JOUR ET SOIR Tél. 522-5763
Wm MORRIS ET FILS LIMITÉE
419 ST-ANSELME — QUÉBEC

LORS DE VOS ACHATS, DEPOSEZ CETTE ANNONCE A NOTRE MAGASIN, ELLE VOUS DONNE DROIT A NOTRE GRAND TIRAGE CHAQUE SEMAINE.

GLENN MARKET
1996, 1ère AVENUE — LIMOILOU — TEL.: 522-2026
• Spéciaux en vigueur jusqu'au 22 février

BISCUITS SODA CHRISTIE Boîte 2 livres 63¢
JUS DE TOMATES HEINZ Boîte 20 oz 7 pr 99¢
BISCUITS SANDWICH DARE Sac 1 livre 3 pr 99¢
SOUPE TOMATES AYLMER Boîte 10 oz 8 pr 99¢
SUCRE GRANULE 10 livres pour $1.63
JAVEL CONCENTRE DAZEX 1 Gallon 59¢
CREME GLACEE 3 chopines FESTIVAL 59¢

VIANDE
STEAK T-BONE La livre 99¢
BOEUF DE HAUTE COTE La livre 39¢
BOEUF HACHE 2 livres pour 75¢
FOIE DE LARD La livre 29¢
COTELETTES DE LARD Bien trimées, la livre 69¢
LARD Soc ou épaule, la livre 39¢
BACON Pqt ½ livre 39¢

STEAK DE RONDE 83
CHOPS DE BOEUF PRESQUE DESOSSEES 83
STEAK HACHÉ 29
ROSBIF DE CÔTE PRESQUE DESOSSEE 77
STEAK DE SURLONGE 109
STEAK DE FILET 109
RÔTI DE BOEUF PRESQUE DESOSSE 49
RÔTI ÉPAULE DE PORC 49
RÔTI FILET DE PORC 53
PORC HACHÉ MAIGRE 67
BACON CHOISI PAQUET 1 LB 67
JAMBON ÉPAULE SANS HAUT-PATTE 53

W. E. Bégin

500 ST-JEAN 524-5271
520 DE LA SALLE 529-1331

Au Comité de la fonction publique

Les corps intermédiaires sont invités à exposer leurs vues

par Martial DASSYLVA

Mme Claire Kirkland-Casgrain, député du comté de Jacques-Cartier et ministre d'Etat dans le cabinet Lesage, a été choisie, hier, pour présider le comité spécial de la fonction publique qui a tenu sa première séance de travail. M. Roch Bolduc, professeur à Laval, agira comme secrétaire de ce comité formé de neuf membres de l'Assemblée législative du Québec dans le but d'étudier les dispositions qui doivent régir la négociation collective des conditions de travail ainsi que l'arbitrage des différends et griefs dans les services du gouvernement provincial et ceux des hôpitaux, commissions scolaires et municipalités.

Font partie de ce comité, en plus de Mme Kirkland-Casgrain, M. Carrier Fortin, ministre du Travail et MM. Aimé Brisson, Paul Dozois, Roy Fournier, Albert Gervais, Gérald Harvey, Guy LeChasseur et Maurice Majeau.

Quatre spécialistes ont été nommés pour seconder les membres de l'Assemblée législative dans leur travail. Il s'agit de MM. Bolduc; Jean-Réal Cardin, directeur du Département des relations industrielles de Laval; Marcel Caron, comptable agréé et Guy Gagnon, conseiller en administration.

Au cours de la séance d'hier, les membres du comité ont pris connaissance d'un document de travail élaboré par les spécialistes et qui leur fournit une série de documents et de statistiques relatifs aux problèmes qu'ils auront à étudier. Les pièces contenues dans ce dossier portent sur le mandat du comité, sur la fonction publique ainsi que sur les hôpitaux, les commissions scolaires et les corporations municipales.

SEANCE PUBLIQUE

Le comité a fixé au 12 mars prochain, à 10.30 heures du matin sa première séance publique. La présidente du comité a fait appel à tous les corps intermédiaires désireux de faire valoir leur point de vue sur les problèmes étudiés par le comité de la fonction publique à en avertir au plus tôt le secrétaire du comité, M. Roch Bolduc qui les informera de la marche à suivre.

Entretemps, le comité Kirkland-Casgrain se réunira mardi prochain. Les membres du comité en profiteront pour interroger les spécialistes sur les points qui leur paraîtraient plus ou moins clairs. Ils auront eu une semaine pour absorber le cahier de travail élaboré par les spécialistes.

EDIFIER DES STRUCTURES

En annonçant, le 25 septembre 1963, l'intention du gouvernement de créer ce comité de la fonction publique, le premier ministre du Québec, M. Lesage, avait précisé qu'il s'agissait moins pour celui-ci de découvrir des faits que d'édifier des structures, devant être partie intégrante de l'appareil gouvernemental et devant en conditionner le fonctionnement.

"Le gouvernement, avait déclaré M. Lesage, en est venu à la conclusion que les représentants élus du peuple devaient être appelés à participer directement à l'élaboration de cette politique et il a confiance qu'ils sauront le faire comme il convient en l'occurence, en dehors de toute considération partisane. Le recours plus fréquent à des comités parlementaires pour des travaux importants et difficiles nous paraît un moyen efficace de faire remplir pleinement aux députés leur tâche de législateurs"

Le premier ministre avait ajouté qu'à l'égard des dispositions du Code du Travail, le travail du comité de la fonction publique serait le prolongement du travail du comité des relations industrielles et qu'on attendrait le rapport du comité de la fonction publique pour rédiger certaines parties du Code du travail.

M. Lesage avait aussi déclaré que revenait au comité de la fonction publique le soin d'étudier la structure de l'organisme qu'il faudra constituer pour la négociation collective des conditions de travail des fonctionnaires.

"Il nous a paru, avait dit M. Lesage, qu'il ne serait pas convenable en une matière aussi importante, impliquant une modification substantielle des rouages administratifs, que l'Assemblée législative soit mise en présence du fait accompli d'une décision ministérielle établissant les modes de négociations".

Le comité Kirkland-Casgrain peut siéger en même temps que la Chambre ou un autre comité et a tous les pouvoirs d'une commission d'enquête.

COMITE DE LA FONCTION PUBLIQUE — Le comité parlementaire de la fonction publique a tenu, hier, sa première séance. La présidente du comité, Mme Claire Kirkland-Casgrain (à droite sur la photo), a assuré ses collègues qu'elle se sentait parfaitement reposée, laissant entendre par là qu'elle serait probablement beaucoup moins sévère à la direction du comité de la fonction publique qu'elle ne l'avait été, l'an dernier, lors d'une séance du comité plénier de la Chambre. Sur la photo, apparaissent aussi M. Carrier Fortin, ministre du Travail, et M. Roch Bolduc, secrétaire du comité de la fonction publique.

Beaupré espère que Québec n'aura plus le fardeau de l'inspection des aliments

Me Henri Beaupré, député de Québec-Centre à l'Assemblée législative, a exprimé l'espoir, hier après-midi, que la nouvelle législation gouvernementale concernant l'hygiène des aliments et la santé des animaux déchargera la ville de Québec du fardeau de l'inspection de la viande, du pain, du lait et de tous les autres aliments.

"A l'occasion de cette nouvelle législation, a-t-il fait remarquer, il est bon d'espérer pour la cité de Québec que ces inspections de troupeaux, ces inspections sanitaires effectuées ici et là dans l'est de la province par la cité de Québec pourront à l'avenir être effectuées par le ministère de l'Agriculture".

L'ex-échevin de Québec a précisé qu'il faudra néanmoins conserver le département municipal de la Santé parce que les standards seront peut-être plus élevés que ceux de la province. Mais il a dit espérer que dans ce cas le gouvernement saura donner une compensation équitable à ceux des citoyens de la province qui, depuis des dizaines d'années, font les frais de l'inspection des aliments au bénéfice de toute cette section de l'est du Québec.

M. Beaupré a dit que les inspecteurs et les agronomes attachés au service de Santé de la ville de Québec doivent se rendre aussi loin qu'à Gaspé et Saint-Hyacinthe pour y effectuer des inspections alors que d'autres inspecteurs du provincial et du fédéral s'y rendent pour des fins autres. Il a exprimé l'avis que les mêmes inspecteurs du provincial pourraient s'acquitter de cette tâche.

A Québec

avec Henri Dutil

Pour que nos députés soient plus efficaces

Un ancien journaliste eut un jour un mot cruel pour qualifier les activités d'un député durant la session. "Il est d'une activité débordante; il entre, il sort, il sort, il rentre" disait-il.

Notre ancien confrère chargeait peut-être un peu trop le tableau mais son observation était juste, sans qu'il y ait faute de la part des représentants du peuple habitués depuis des générations à rester assis sur leurs sièges à l'Assemblée législative et à voter selon les lignes du parti, chaque fois que les cloches les appellent à donner leur opinion sur une question donnée.

Il ne faut pas trop généraliser cependant et nous connaissons des députés qui travaillent beaucoup, plutôt comme représentants de leurs électeurs auprès des divers départements de l'administration provinciale que comme législateurs. On conviendra que l'étude et l'adoption des lois et des crédits doivent être la préoccupation primordiale des députés, tant à Ottawa, qu'à Québec.

Mais, dans bien des cas, les députés qui ne sont pas membres du Barreau sont complètement paralysés en présence des textes de loi complexes qui leur sont soumis de temps à autre et dont la compréhension nécessite une formation juridique poussée, comme ce fut le cas pour la loi électorale, pour les législations sur la coopération, et comme ce le sera pour le nouveau Code du travail dont la Chambre Basse a commencé l'étude hier. A cause de cette carence, un bon nombre de représentants du peuple ne trouvent que peu d'intérêt à suivre les délibérations de la Chambre Basse, laissant aux avocats, généralement, le soin de discuter les lois et d'y proposer des amendements, lorsque la chose s'avère nécessaire.

Le gouvernement du Québec, épaulé par un grand nombre d'associations qui ont à coeur la revalorisation de la fonction publique, a décidé de tenter, cette année, un effort important pour essayer d'intéresser les députés à la chose publique proprement dite, leur permettre d'occuper utilement leurs temps libres en faisant profiter la province de Québec, et leur fournir les connaissances qu'il faut avoir pour qu'ils puissent renseigner adéquatement leurs électeurs, lorsque ce sera nécessaire.

Le premier mouvement en ce sens a été lancé il y a quelque temps par le gouvernement lorsqu'il a invité les députés à rencontrer les fonctionnaires, pour un échange de vues et de renseignements utiles. Ce fut toute une révélation pour la plupart.

Hier, les officiers supérieurs du secrétariat provincial ont renseigné un groupe de députés sur les services que ce ministère dirige. Députés et journalistes ont appris, par exemple, que le ministre chargé de l'administration du secrétriat de la province a autorité sur l'administration de la loi des compagnies, sur l'imprimeur de la reine qui publie notamment la Gazette officielle, les statuts et le Journal des Débats, la régie des loyers, la commission des valeurs mobilières, l'office du film, les archives de la province, le régistraire, l'information et la publicité, les coopératives et les caisses populaires, la censure du cinéma, l'administration de la loi du centenaire de la Confédération, le service de la traduction, et le grand sceau de la province. Après un cours de deux heures sur ces sujets, les députés sauront maintenant que le secrétariat de la province a plus d'importance qu'on ne le croyait généralement. Ils pourront donc, plus facilement, renseigner leurs électeurs lorsque ces derniers leur demanderont où s'adresser dans tel ou tel cas.

Au sujet du grand sceau, rappelons que sa reproduction sur les documents officiels est nécessaire pour authentiquer les décisions du gouvernement et que la loi en confie la garde au secrétaire de la province qui le reçoit des mains du lieutenant-gouverneur, lors de son assermentation. L'original est conservé dans une petite boite de cuir noir mais une reproduction sert aux fins pour lesquelles le grand sceau a été créé.

Sa transmission a donné une fois l'occasion à un ancien premier ministre du Québec de taquiner cruellement un sous-secrétaire de la province qui assistait à l'assermentation d'un nouveau gouvernement de l'Union Nationale.

Le sous-ministre avait, selon la coutume, apporté le grand sceau pour que le représentant de la reine en confie la garde au nouveau secrétaire de la province.

Le sous-ministre voulut, à un moment donné, rappeler un souvenir historique et une coutume très ancienne qui voulait qu'en Angleterre le gardien du grand sceau soit obligé de le garder jour et nuit près de lui, même dans son lit.

Le premier ministre, M. Maurice Duplessis, répondit: "Il y a longtemps que votre épouse couche avec le grand sot de la province". Il y eut des sourires amusés et la cérémonie finit d'en par là.

Hygiène des aliments et santé des animaux

Une loi qui peut servir au chantage

Le député unioniste de Lotbinière à l'Assemblée législative, M. René Bernatchez, a soutenu, hier après-midi, que le bill 13 ou la loi sur l'hygiène des aliments et la santé des animaux pouvait devenir un instrument de chantage entre les mains de certaines municipalités.

Il a suggéré au gouvernement, à l'instar de son chef, Me Daniel Johnson et de son collègue de Frontenac, M. Eloi Guillemette, d'étendre la législation en ce domaine à toute la province sans distinction pour les villes de Montréal, Québec ou Sherbrooke, lesquelles possèdent leur propre Bureau d'hygiène.

Le débat sur cette question a été soulevé lors de l'étude en comité plénier de l'article 3 de la loi. Peu auparavant, la Chambre avait adopté le projet de loi en deuxième lecture par une mise aux voix de 68 contre aucune.

M. Bernatchez a exprimé la crainte que la loi, telle qu'elle se présente à l'heure actuelle, ne soit discriminatoire pour les cultivateurs.

Il a expliqué qu'en vertu de cette loi des normes seront établies à la grandeur de la province. Les fermiers vont nécessairement orienter leurs efforts et leurs constructions en ce sens particulièrement en ce qui concerne les laiteries.

Or, les grandes villes étant libres d'édicter leurs propres normes d'hygiène, il pourra arriver que celles-ci disent aux cultivateurs qui voudront y vendre leur lait : "Nous autres, on exige plus que ça".

Le député de Lotbinière a soutenu que les réglementations municipales devraient être approuvées par le ministre de l'Agriculture et qu'elles soient conformes aux réglements édictés par le ministère et publiés dans la "Gazette officielle".

Citant la ville de Québec en exemple, M. Bernatchez a fait remarquer qu'elle peut modifier réglementation municipale et pour éliminer les producteurs déja sur le marché de Québec et qu'à cet égard il y a la une concurrence déloyale.

Il a dit que si le gouvernement voulait réellement faire un pas en avant dans ce domaine, il devrait envisager la réglementation municipale et donner dans la loi des pouvoirs afin que les municipalités ne viennent pas en contradiction avec la loi provinciale et "surtout que les municipalités n'aient pas ce pouvoir de chantage dans le choix des producteurs".

Des "cochons rouges" et des "cochons bleus"

L'inquiétude du leader de l'Opposition relativement à l'inspection de la viande dans les petits abattoirs et aux honoraires qui devront dorénavant être payés pour ce service a soulevé la question des "cochons rouges" et des "cochons bleus" en Chambre, hier soir.

L'incident humoristique est survenu lorsque le député de Bagot a fait remarquer que le boucher de son comté qui tue des animaux pour la vente au public devra lui aussi avoir les services d'un vétérinaire ou d'un hygiéniste du ministère de l'Agriculture.

A ce sujet, le premier ministre lui dit que le boucher de Bagot ne possède pas d'abattoir mais qu'il achete les animaux des cultivateurs, les tue puis les revend. M. Johnson a alors protesté :

"Non, non. Il tue une couple de cochons rouges par semaine au moins, M. le Président".

M. Lesage: "Bien oui, bon ! Il est bien chanceux qu'ils ne soient pas bleus, ils ne seraient pas mangeables".

M. Courcy: "Quand ils sont bleus, ils sont condamnés. Quand ils sont bleus, ils sont pris de la rage".

Une voix: "D'habitude, quand ils sont bleus ils vont traverser de l'autre bord".

Rappelés à l'ordre par le président de la Chambre, les parlementaires ont alors poursuivi l'étude du bill 13 en comité plénier.

La troisième lecture de ce projet de loi aura lieu aujourd'hui.

Même si l'Opposition approuve le Code du Travail

Bellemare prétend qu'il ne sera pas adopté cette année

Par Normand GIRARD

Le député de Champlain à l'Assemblée législative, M. Maurice Bellemare, s'est dit d'avis, hier soir, que le bill 54 ou Code du Travail ne sera pas adopté par la Législature au cours de la présente session.

Le projet de loi important, dont l'étude et l'adoption ont été reportées à cette année au cours de la dernière session afin de permettre aux divers organismes intéressés de faire connaître leurs points de vue et leurs suggestions, a été soumis à la Chambre hier soir pour y subir sa deuxième lecture.

Par ailleurs, le parrain du projet de loi, Me Carrier Fortin, ministre du Travail, a soutenu que le bill 54 actuel codifie toutes les législations ouvrières existantes, propose de nouvelles mesures et vise à la paix industrielle et au progrès économique et social du Québec.

L'une des principales mesures du projet de loi reconnait à toute association accréditée le droit à la retenue de la cotisation syndicale sur autorisation écrite volontaire et révocable, ce qui rend cette retenue à la source obligatoire en quelque sorte.

Le député de Champlain, tout en assurant les ministériels que le groupe oppositionniste voterait en faveur du principe du bill en deuxième lecture, a prétendu que le projet de loi n'apportait rien d'autre que ce qui était contenu dans le document de travail soumis pour étude par le gouvernement le printemps dernier.

Selon lui, ce projet de loi ne saurait être adopté avant la session de 1965 parce qu'il faudra en faire une réimpression à la suite des articles de concordances qu'il faudra ajouter lorsque le comité parlementaire de la fonction publique aura terminé son travail.

M. Bellemare a dit que le nouveau texte ne contenait que des "fractions de virgule" de plus que ce que l'on trouvait dans le bill 54 soumis à l'attention de la Chambre en 1963. Il fut le seul membre de l'Union Nationale à prendre la parole avant la mise aux voix pour l'adoption en deuxième lecture.

Le resultat de cette mise aux voix a donné comme résultat : 54 voix contre aucune. Seulement 12 députés de l'Union Nationale se trouvaient en Chambre à ce moment-là.

Me Carrier Fortin avait consacré la majeure partie de son allocution à un rappel des législations ouvrières qui ont existé depuis 1924, année de la sanction de la Loi des Syndicats Professionnels.

Dès la présente session

Projet de modifications à la carte électorale

Le gouvernement a l'intention de présenter une loi dès la présente session pour modifier la carte électorale et ajouter de nouveaux comtés à la province.

Le premier ministre Jean Lesage l'a annoncé hier en présentant une motion pour créer un comité parlementaire sur ce sujet. Il a dit que le comité tiendra sa première réunion mardi de la semaine prochaine.

Le chef de l'Opposition a secondé la motion en déclarant que son parti est en faveur d'une meilleure représentation en Chambre pour la région de Montréal.

Quant à la région de Québec et à celle du Saguenay-Lac-St-Jean, M. Daniel Johnson a dit que des changements mineurs s'imposent mais l'Opposition s'objectera à toute modification des comtés ruraux.

Le comité devra d'abord se prononcer sur l'opportunité d'effectuer un remaniement de la division territoriale et les principes qui devront inspirer tout changement.

Le rapport du comité sera reçu et étudié par la Chambre et si elle décide d'y donner suite, le comité entreprendra la préparation des changements à faire aux districts électoraux déjà existants.

Le comité sera composé de 46 membres, députés ministériels et députés de l'Opposition. Il y a 95 comtés dans la province et son nombre sera porté à environ 100.

Appel de Fortin en faveur d'un "essai loyal" du Code du Travail

Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, a fait appel à toutes les parties intéressées, hier soir, pour qu'un "essai loyal" du Code du Travail soit fait.

'Nous espérons, a-t-il dit, que l'on verra dans ce projet de loi un effort sincère du gouvernement d'améliorer la législation du Travail et nous inviterons avec insistance toutes les parties intéressées à faire un essai loyal".

L'Opposition s'est par ailleurs réservé le droit de faire valoir ses objections et de présenter les amendements qu'elle juge à propos lors de l'étude du bill article par article qui devrait être entreprise en comité plénier dès aujourd'hui.

Radio-Canada va retracer sur film la vie complète de l'hon. René Lévesque

La Société Radio-Canada a poursuivi, hier, au Parlement de Québec le tournage d'un film qui va retracer la vie complète du ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque. Le film sera montré à la télévision anglaise dans quelques semaines. L'équipe de tournage s'est rendue à New-Carlisle, pour interroger des camarades de classe du ministre.

GOUVERNANTE DEMANDEE IMMEDIATEMENT

Prendre charge d'une maison 6 enfants de 9 à 19 ans, personne qualifiée 30 ans et plus, salaire et conditions de travail très avantageux. Tél.: 681-7323.

Restaurant à vendre

Restaurant et salle à diner, état neuf, capacité 110 personnes, Ste-Marie de Beauce. Conditions de vente exceptionnelles.
Ecrire dépt 4496, Le Soleil

AVIS AUX PROPRIETAIRES

C'est le temps plus que jamais pendant la saison morte de faire vos réparations, finir votre sous-sol ou toute autre construction.
MARCEL BEDARD menuisier
TEL.: 524-5829

ATTENTION

A VENDRE POUR TRANSPORT OU DEMOLITION

2 immeubles situés coin Chemin de la Canardière et Avenue Maufils. S'adresser à la CAISSE POPULAIRE ST-PASCAL DE MAIZERETS, 1736 AVE DE LA RONDE.
Tél.: 522-8620 — 522-8894

AVIS D'ASSEMBLEE

L'Assemblée générale annuelle des sociétaires de la
CAISSE POPULAIRE DE QUEBEC EST
pour la reddition des comptes de la dernière année sociale et l'élection des officiers, aura lieu JEUDI LE 20 FEVRIER A 8 HEURES P.M. à l'édifice de la caisse, 510 Est rue St-François.
Ernest Guimond, secrétaire.

COMMISSION D'ENQUÊTE
dans
L'AFFAIRE COFFIN

Avis public est par la présente donné que la Commission d'Enquête dans l'affaire **Coffin** tiendra sa première séance **lundi le 24 février 1964 à 10.30 a.m.** à la **chambre 113** au **Palais de Justice** dans la cité de Québec.
J. NICOL HENRY,
Secrétaire.

RUSCO
RECHERCHE CONCESSIONNAIRE
POUR REGION DU LAC ST-JEAN
Excellentes fenêtres pour nouvelles constructions
Contre-fenêtres et portes
Fenêtres de remplacement pour édifices commerciaux et habitations

1. Etes-vous actuellement dans le commerce de l'immeuble ?
2. Vendez-vous des produits d'amélioration résidentielle directement aux propriétaires?
3. Etes-vous au courant des possibilités de ventes et de profits dans le domaine des fenêtres de remplacement pour édifices commerciaux et maisons d'habitation ?

NOUS OFFRONS

Des produits éprouvés de marque connue
Privilèges de vente dans un territoire protégé
Assistants vendeurs et techniciens formés à l'usine
Programme de vente bien établi.

Ecrire au Dépt 4482, Le Soleil, Québec.

ÉDITORIAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL, QUEBEC, MERCREDI 19 FEVRIER 1964

Le Discours du Trône

La deuxième session du 26e Parlement canadien s'est ouverte par un Discours du Trône qui laisse supposer qu'il y aura beaucoup de pain sur la planche. Il y aurait beaucoup à reprendre dans ce texte qui n'indique que des tendances plutôt qu'il n'énonce un programme législatif précis. Retenons pour l'instant ce qui a trait à l'unité nationale, au bien-être social et à la politique internationale.

En politique intérieure, le gouvernement canadien ne se fait pas tirer l'oreille, semble-t-il, et il propose plusieurs mesures destinées à améliorer les affaires "dans un climat d'espoir raisonné". Dans ce but, le gouvernement se propose de renforcer l'unité nationale grâce au fédéralisme coopératif. La Suisse ne compte pas quatre nations, mais une; la Belgique ne compte pas deux ou trois nations, mais une. Le Canada est un pays bilingue, biethnique, et biculturel; comme d'autres Etats fédéraux, dans le monde, le Canada est une entité historique formée par un ensemble d'individus régis par une même Constitution depuis près de 100 ans. C'est dans ce sens qu'il faut entendre cette partie du Discours du Trône et il ne fait pas de doute que les élus du peuple canadien auront du travail, comme le propose le Discours lu par le représentant de la Reine.

Il ne faut pas s'étonner des "problèmes nombreux" qui existent au Canada, encore qu'il ne faille rien exagérer. Si l'on réfère à la Suisse, par exemple, il a fallu cinq siècles pour en faire le pays modèle qu'elle est; et encore, les Jurassiens français compris dans le grand canton de Berne voudraient voir étendre le fédéralisme au niveau cantonal, aussi bien qu'au niveau national. Le canton de Berne est à majorité allemande. Ce sont des exemples qui en valent d'autres.

Dans le domaine social, le Discours du Trône énonce principalement l'établissement d'un régime de pension à participation, en d'autres termes d'une caisse de retraite, dont la constitution sera d'abord étudiée par un comité parlementaire. Il s'agit sans doute du programme de caisse de retraite revisé, que le premier ministre Pearson a pris en main lui-même après les critiques soulevées contre le projet LaMarsh. Il faudra attendre d'en connaître tous les détails, mais au Québec, somme toute, cette mesure paraît moins impressionnante, puisque le gouvernement Lesage a décidé d'y aller avec son propre projet provincial. Encore qu'il sera utile de connaître le plan fédéral pour ne pas faire double emploi.

Quant aux accords fiscaux, le Discours du Trône parle de l'approbation des décisions prises à la conférence fédérale-provinciale de novembre et l'on peut faire allusion également à la conférence de Québec en mars. C'est sans doute l'une des questions les plus importantes à débattre au cours des prochains mois, comme l'affirmait encore récemment le premier ministre Jean Lesage. En outre, l'aménagement rural, la limite de douze milles pour la zone de pêche côtière, la refonte de la loi électorale, l'expansion des industries primaires et secondaires, il faut en passer, tout cela indique que le gouvernement entend se soucier des cultivateurs, des chômeurs, du niveau de vie, bref de tout ce qui doit tendre à augmenter le bien-être du peuple canadien.

A propos de politique internationale, le gouvernement aura aussi beaucoup à faire, surtout si la tension persiste dans certains pays. Le Commonwealth, les négociations de Genève, sur les tarifs et le commerce, la recherche de la conciliation dans les différends internationaux, le désarmement contrôlé, les relations entre le Canada et les Etats-Unis, la définition d'une nouvelle politique de défense nationale, voilà autant de questions qui viendront sur le tapis et qui promettent de fructueux débats. En raison de sa qualité de puissance grandissante, du haut niveau de sa productivité, de ses richesses et du bien-être de ses habitants, le Canada est toujours appelé à jouer un rôle international profitable, et à servir d'exemple aux pays sous-développés. Il va de soi que lorsque certains experts affirment que le Canada ou le Québec sont sous-développés, ils ne se sont jamais rendus dans les pays qu'on dit sous-développés. Il y a une marge.

Certes, il est permis de tout améliorer dans le concert multiforme que prend aujourd'hui l'allure de l'activité canadienne, et le Discours du Trône laisse entendre que le gouvernement ne se cache pas certaines difficultés. Il va de soi que la coopération et la collaboration des gouvernements à tous les niveaux, des institutions d'affaires et des organismes syndicaux, sont des objectifs à poursuivre sans cesse. La session fédérale qui débute paraît vouloir oeuvrer dans cette direction. La stabilité politique du pays est à ce prix. Reste à voir comment réagiront les forces de l'Opposition et comment le gouvernement minoritaire chargé d'assurer l'administration évitera les écueils et les artifices.

Pour la protection des écoliers

L'autobus scolaire, si on ne réussit pas à améliorer la situation, deviendra un véritable cauchemar pour les parents des jeunes enfants qui font quotidiennement la navette entre leur foyer et l'école.

Lundi après-midi, à Saint-Nicolas, une fillette de six ans fut tuée par l'autobus dont elle venait de descendre. C'était le troisième accident du genre dans notre district en l'espace de quelques semaines.

C'était aussi la huitième victime en moins de quelques mois dans la région de Québec : cinq autres enfants ayant trouvé la mort lorsqu'ils avaient été happés par des véhicules dépassant ou croisant l'autobus scolaire, arrêté au bord de la route.

Cette succession de drames dont sont victimes des enfants provoque une grande indignation et une non moins grande inquiétude dans bien des foyers, ou on se demande en quel état les enfants rentreront à la fin de la journée.

Il est évident que le mode de transport est encore nouveau dans plusieurs endroits de la province, mais cela ne peut pas excuser la mort de jeunes enfants que leurs parents confient à la surveillance et à la protection de ceux qui ont la responsabilité du transport des écoliers.

Il existe une loi qui ordonne à tout véhicule de s'immobiliser pour permettre aux enfants de monter à bord des autobus ou d'en descendre. Il semble qu'on ne s'en soucie guère, puisque cinq écoliers ont en quelques mois été tués par des véhicules qui ne s'étaient pas conformés à cette prescription de la loi des véhicules-automobiles.

Encore moins explicables sont les trois tragédies dont les victimes ont été tuées par l'autobus qui venait tout juste de les déposer au bord de la route. Loin de nous l'idée de les taxer d'imprudence ou même de négligence, mais il faut se demander s'ils ont réellement pris toutes les précautions qu'on pourrait attendre en semblable circonstance pour s'assurer que les enfants étaient en dehors du rayon de déplacement de leur véhicule. Ils ont la responsabilité de la vie des enfants tant qu'ils n'ont pas quitté la voie publique. Certes on ne peut leur demander de les prendre par la main pour leur faire traverser la route, mais il semble qu'ils ne devraient pas remettre leur véhicule en marche sans s'être assurés que les enfants sont à l'abri de tout danger, de tout risque d'accident, même si cela doit prolonger quelque peu leur période de travail.

Il y a de plus une campagne d'éducation à entreprendre auprès des écoliers, surtout des plus jeunes, pour leur apprendre à traverser la voie publique, pour leur montrer les dangers auxquels ils sont exposés. Les plus âgés aussi devraient être invités à venir en aide aux plus jeunes et à les protéger. Les commissions scolaires devraient apporter une attention encore plus grande au transport des enfants, car, à la longue, si la situation ne s'améliore pas rapidement, le nombre des victimes ira s'accroissant et elles s'exposent à des réclamations en dommages qui finiront par peser lourdement sur les épaules des contribuables.

Il est urgent de faire quelque chose rapidement, car on ne peut accepter, que les tragédies succèdent aux tragédies avec une telle fréquence. La vie des enfants est un bien trop précieux pour qu'on continue ainsi de l'exposer.

PROPOS D'ACTUALITÉ

Les deux Chines

Il faudrait remonter à 1930 pour découvrir en Chine un seul gouvernement et encore la Chine était morcelée, puisque la Mandchourie s'émancipait et formait sous l'influence japonaise l'Etat indépendant du Mandchoukouo. Le jeune empereur Pou-Yi, qui avait hérité du trône du Céleste Empire à l'âge de 3 ans, à la mort de ses parents (1908), avait été renversé par la république socialiste de Sun Yat-Sen en 1911. Il occupa le trône du Mandchoukouo. Incidemment les Etats-Unis n'ont jamais reconnu cet Etat mandchou.

En Chine, il y a toujours eu certain mystère politique. Il n'y aurait pas assez de tout un volume pour décrire les péripéties de la carrière d'un Tchang Kai-chek, celui qui incarne l'esprit de résistance au communisme asiatique. Héritier spirituel du républicain Sun Yat-Sen, qui dirigea deux républiques entre plusieurs années d'exil, Tchang Kai-chek représente toujours la "légitimité" contre "l'usurpation" de Mao.

Le parti communiste chinois date de 1921. Mao fonda sa première république dans le Sud, puis entreprit la longue marche par le Tibet vers le Nord, où il installa son régime à la frontière de l'Union soviétique, on devine pourquoi. En 1937, le Japon envahissait la Chine, contrôlait dix provinces et installait un gouvernement de son choix à Nankin. A l'époque, la résistance toujours incarnée par Tchang Kai-chek se regroupait plus à l'ouest et le gouvernement nationaliste s'installait à Tchoung-king, quartier général pendant la guerre mondiale.

Après la défaite du Japon, en 1945, le statut de la Chine ne deviendra pas plus clair pour autant. Les Japonais quittent, mais les communistes de Mao ont soumis la Mandchourie et ils prennent le Kuo-Ming-Tang en chasse. Tchang Kai-chek, retour à Nankin, doit repartir pour Formose, avec le parlement représentatif de toutes les provinces formé d'abord à Tchoung-king. La Chine continuait d'avoir deux gouvernements, situation qui persiste depuis 15 ans.

Quand la France a reconnu la Chine rouge, ce fut un branle-bas général . . . diplomatique. On a beaucoup exagéré l'affaire, puisque la France a échoué dans sa tentative de pouvoir reconnaître les deux Chines. La reconnaissance de Pékin par la France n'a rien changé; Pékin ne veut pas tolérer Formose, et vice-versa. Unilatéralement ni la France ni Pékin n'y peuvent rien. Ce qui faisait dire au très libéral New York Times, après la rupture entre Formose et Paris, que le général de Gaulle avait capitulé devant Mao. Cela semble être l'interprétation d'Ottawa également, puisque jeudi dernier un porte-parole du ministère des Affaires extérieures affirmait à Ottawa que cette rupture changerait probablement l'optique du gouvernement canadien vis-à-vis de Pékin. Car selon les experts d'Ottawa, le Canada ne se déciderait à reconnaître Pékin que si la thèse des deux Chines paraissait acceptable pour tout le monde. .

Comme pour répondre aux arguments français, un auteur suisse, J.B. Matthieu, répondait récemment que la Chine existe, mais en morceaux. Il faisait la distinction entre le fait que le gouvernement de Paris avait dit reconnaître la République "populaire" de Chine et non la République de Chine; ce qui signifiait que la France ne pouvait faire table rase de l'autre Chine, et qu'elle admettait l'existence des deux Chines. Sur le plan juridique, elle y était forcée. La Chine a toujours existé, mais s'il y a encore deux Chines aujourd'hui, c'est en raison du fait que l'existence de la Chine nationaliste est admise par les traités, par la reconnaissance des autres Etats, par sa présence à l'ONU, et ainsi de suite. Le correspondant suisse déclarait que, même si la France rompait ses relations diplomatiques avec Formose, cela ne détruisait en rien l'existence juridique de la Chine nationaliste. Mais comme c'est Formose qui a rompu avec Paris, le résultat est le même; il est même plus accentué du fait de l'initiative de Taipeh.

C'est ce qui fait l'imbroglio. La Suisse, l'un des rares pays, disons Etats, à ne pas faire partie de l'O.N.U. (avec le Vatican), en raison de son statut international très spécial et de son ancienne neutralité, a produit nombre d'auteurs compétents en droit international et en droit des gens. Et fait à noter, la Suisse a été l'un des premiers pays à reconnaître Pékin, avec les pays scandinaves, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, dans les années '50. Emer de Vattel, par exemple, l'un des précurseurs du droit des gens (18e siècle), était d'origine suisse, de Neuchâtel et c'est lui qui inventa la formule de la "reconnaissance de facto", toujours sujette à controverse.

Un autre auteur suisse réputé en sciences politiques, Bertrand de Jouvenel, écrivait dans un article qui fit son tour de presse à l'époque de la guerre de Corée, qu'on assistait à la revanche de 1905. Selon lui, les Russes jouaient la Corée en 1950 contre les Etats-Unis, comme les Anglais et les Américains avaient joué le Japon contre la Russie en 1905. "En Chine, disait-il, la Russie avait Mao et l'Occident avait Tchang. Les Etats-Unis abandonnèrent Tchang en portant contre lui de graves accusations."

La situation n'en est guère plus claire aujourd'hui. En réalité, las de la guerre mondiale, l'Occident oubliait volontiers que la Chine passait lentement au communisme de 1945 à 1948. Dès 1933, après le pacte antikomintern, Moscou ordonnait aux communistes chinois de collaborer avec Tchang pour neutraliser le Japon. Quinze ans plus tard, ils ne le cherchaient plus. Et Tchang se retrouvait sur son île.

En droit international, la question se complique encore davantage du fait que la doctrine de la reconnaissance ne puise pas aux mêmes sources aux Etats-Unis et en Europe. Les traditions sont différentes. Des parasols chinois dans les magasins de Paris . . . ou même de New York, s'il y en avait, ne disent rien là-dessus. La Chine, c'est inconnue; même si c'est reconnu !

A. Tremblay

L'OPINION DU LECTEUR

Cette fameuse unité nationale

Monsieur le rédacteur,

Je viens de terminer la lecture de l'article qui a paru dans votre journal de mardi, le 11 février et qui était signé par monsieur Marc-André Girard.

Je tiens à offrir à ce monsieur, mes plus sincères félicitations, pour avoir su exprimer avec tant de discernement la pensée de la véritable jeunesse avant-gardiste de notre belle province. J'aime à croire que les idées émises dans cet article sont partagés par tous ceux qui sont, tout comme moi, fiers de se dire Canadiens "tout court" ou pour le moins "d'abord."

Monsieur Girard est certainement de ceux qui, à l'instar du bibliothécaire du Parlement provincial, M. Jean-Charles Bonenfant, affirme que le nationalisme est dépassé et même retrograde.

Tous deux ont parfaitement raison et doivent, tout comme moi, partager l'opinion de M. Diefenbaker lorsque celui-ci déclare qu'il n'y a qu'une seule nation dans notre grand Dominion.

L'une des tâches que doit entreprendre l'élément éclairé du Dominion, élément dont M. Girard fait certainement parti, c'est de convertir notre grand pays, le Canada, en nation intégralement bilingue. Comme nous sommes plus fin que le reste du monde, il faut en arriver à cet idéal merveilleux et si réaliste.

M. Girard nous mentionne dans son article quelques-unes des prodigieuses victoires que le Québec a obtenu dans le Canada depuis cent ans; chèques bilingues, monnaie bilingue et même timbres bilingues. N'ajoutons à cela que la conscription de 1914 en n'omettant pas de mentionner également celle de 1942. Voilà qui complète merveilleusement bien cette longue liste de victoires décisives que le Québec a si facilement remportées.

Pour bien illustrer la facilité avec laquelle nos volontés sont réalisées dans notre beau pays, le Canada, rappelons seulement qu'il n'a fallu que 25 ans aux Canadiens français pour obtenir la traduction des chèques bilingues. N'est-ce pas merveilleux de vivre dans une telle situation de bonne entente, d'unité nationale "d'une mare à l'autre" comme le disait si bien le président du parti Rhinocéros ?

J'approuve donc entièrement M. Girard lorsqu'il dit que nous devons réprimer toute pensée révolutionnaire au Québec.

Au Québec, rien n'a changé, et surtout, rien ne doit changer.

Dépendantistement vôtre

Baptiste Lembourgeoisé

Toujours la taxe scolaire

On parle beaucoup présentement des taxes scolaires avec raison ? Le plus grand malheur, c'est que nous n'avons personne pour défendre notre cause. Nous sommes condamnés à acepter tous les verdicts comme des prisonniers. La cité de Québec reçoit beaucoup de plaintes sincères de la part des propriétaires de maisons à revenus, locataires, et propriétaires de maisons unifamiliales. Exemple : Beaucoup de propriétaires de maisons seules achetées il y a plusieurs années s'étaient fait un budget selon les taxes imposées et raisonnables, il y a quelques années.

Aujourd'hui le budget explose à un tel point que je connais des propriétaires dans Québec, qui ont vendu à perte à cause des taxes. Ces pauvres personnes sont même allées à l'hôpital de la perte de leur maison et ils ont perdu leur moral et le goût de travailler, peut-être des futurs chômeurs ? La faute de qui ? De ces messieurs qui, à la tête de ces taxes gagnent $25,000.00 piastres ou plus par année, car à part de leur salaire, ils sont souvent actionnaires dans des compagnies. Eux peuvent rencontrer ces taxes. Je ne suis pas jaloux de leur prospérité, mais qu'ils pensent un tout petit peu aux pauvres pour qui une petite maison est leur plus beau rêve.

En ce qui concerne les maisons à revenus, les propriétaires peuvent augmenter les loyers selon la hausse proposée et acceptée par la Commission scolaire, et je répète, acceptée bien sûr ? Mais lorsque vous avez un locataire avec 5 ou 7 enfants, qui gagne environ $60.00 à $70.00 piastres par semaine, il ne peut pas payer plus que $70.00 par mois, et ce montant est le salaire moyen de l'homme sans métier. En plus lorsqu'il reçoit son salaire, il y a des petites déductions sur son salaire, impôt fédéral et provincial, assurance chômage, parfois fonds de pension et quoi encore ? Je crois que vous comprendrez qu'un loyer moyen de $70.00 par mois est assez élevé. Aujourd'hui un loyer moyen n'est certainement pas en bas de $70.00 piastres pour une famille de 4 ou 5 enfants et le chauffage à part dans bien des cas. La faute de qui ? Les taxeurs.

Je ne suis pas contre les taxes, le progrès et l'éducation. Bien au contraire, je suis en faveur des taxes. Pour administrer toutes entreprises, il faut de l'argent. Je crois cependant que la part donnée par les propriétaires ou locataires, si vous voulez est faite. Que les taxes soient prises ailleurs maintenant. Exemple : Une automobile que bien des personnes achètent neuves et qu'ils paient de 3,000 à 4,000 dollars pourraient sûrement payer un $100.00 de taxe additionnelle, qui serait pour les fonds scolaires. Dans le cas des cigarettes, qui est aussi un luxe le paquet pourrait se vendre .10 ou 20 sous de plus. La personne n'ayant pas le moyen de fumer un ou deux paquets chaque jour n'aurait qu'à diminuer ou discontinuer. La boisson, à mon avis, pourrait être taxée sous les mêmes principes.

Nous avons entendu parler de loterie provinciale. Billets qui seraient achetés au Québec et qui n'iraient pas à l'étranger comme c'est le cas de ceux qui se vendent un peu partout. Et combien d'autres item de luxe qui seraient taxables et pourraient être achetés par toutes personnes étant ou pas dans la possibilité de payer librement cette dite taxe. Elle ne serait pas obligée comme c'est le cas présentement, de subir des taxes obligatoires. Donnez la chance à ceux qui ont faim et soif de l'obtenir et pour les personnes qui auront les moyens de fumer ou d'acheter un char neuf, de renflouer les déficits scolaires ou autres. Et tout le monde sera content, personne ne sera obligé de renflouer les déficits accumulés aux dépens de son nécessaire quotidien.

UN PAYEUR DE TAXES

Que faiscns-nous de notre littérature canadienne-française ?

Le Canada-français d'aujourd'hui possède une littérature qui a une très grande valeur, elle est la nôtre ! Elle est la nôtre, mais, quel rang lui donnons-nous dans nos lectures ? A quel point est-elle étudiée dans les collèges et les écoles secondaires ?

Le Canada-français est beaucoup tourné vers la mère-patrie aussitôt qu'il a un choix à faire dans n'importe quel domaine. Et justement en fait de littérature. Il est bien normal, que l'on étudie les auteurs du 16e au 19e siècle, pour connaître ce qui a été fait avant nous, mais il ne faut pas s'arrêter là !

Comme toute littérature, celle du Canada-français a ses bons et ses mauvais côtés. Plusieurs livres d'auteurs canadiens nous montrent des paysages tellement familiers. Personne ne lira un livre de Félix Leclerc sans voir ses rivières et ses forêts, car ce sont nos rivières et nos forêts ! La littérature canadienne-française, c'est ce que nous sommes d'une façon !

C'est alors que l'on se demande pourquoi la littérature canadienne-française n'est pas incluse au niveau de tous les cours secondaires. Ce qui se passe présentement, c'est que la littérature canadienne-française n'étant pas incluse dans la majorité des cours, très peu de jeunes connaissent notre littérature !

Il est donc temps que nous regardions ce que nous avons autour de nous, et que nous cueillions nos légumes dans notre jardin, car si nous allons dans celui du voisin, les nôtres vont pourrir !

PAULYNE WILSON,

127 Ste-Anne, Québec

Vive le Carnaval malgré le "Stationnement"

Joyeux carnaval et pauvre Québec, ville par la force des circonstances. Fêtons et remplissons des gousets affamés et déçus.

Amis de toujours des Québécois, nous nous sommes faits un devoir comme à chaque année de se mêler à la populace pour fêter le joyeux carnaval. Fêtant en famille ce soir du 5 février, qu'elle ne fut pas ma surprise qu'aux alentours de 2h. a. m. après minuit pour reconduire des amis, mon automobile avait été remorquée sans plus de tambours ni trompettes par les autorités municipales. N'est-ce pas là une exploitation honteuse des visiteurs du carnaval ? Ni neige ,ni vent n'avait souillé ce sol déneigé. $8.00 de remorquage et $2.00 de contravention. Quelle farce !

J'aurais approuvé à cent pour cent tels agissements si au moins l'on avait réellement enlevé la neige durcie ou la glace qui recouvraient le trottoir et la rue. Mais au contraire, à cette heure de la nuit où les joies carnavalesques battent leur plein, où les clubs de nuit ne sont même pas fermés, n'y aurait-il pas lieu de penser à un abus de pouvoir où même plus... si l'on considère, qu'après constations avec témoins, que le même remorquage par le même garage concerné, m'aurait coûté seulement $5.00 au lieu de $8.00, et ceci le lendemain soir aux mêmes heures du matin.

Où sont vos stationnements de nuit, où sont les affiches qui les indiquent ou qui les défendent ? A quoi rime toute cette publicité invitant les visiteurs étrangers à Québec ? Autant de questions sans réponses probablement ! Evoluez, nous sommes en 1964, et de grâce n'allez pas détruire surtout cette bonne réputation cordiale et amicale que vous vous êtes méritée dans le passé par des sottises semblables.

Croyez-moi, il fallait se rendre au stationnement d'automobiles remorquées, pour constater la masse de gens mécontents.

Espérant que je pourrai encore malgré tout être l'ambassadeur d'antan pour Québec auprès de mes concitoyens, je vous remercie de m'avoir lu et demeure,

Gilles Dorion,
7215 Nicolas Gaudais,
St-Léonard, Montréal.

Scandale aux Escoumins

Les Escoumins, le 9 février

Dernièrement aux Escoumins avait lieu une assemblée du conseil à laquelle a été décidée la fermeture des épiceries dans cette municipalité à six heures, décision qui avait été prise en "caucus" sous la direction du maire M. Maurice Léveillé.

Une requête signée par une grosse majorité des contribuables des Escoumins demandait un référendum concernant ce règlement, a été complètement ignorée. C'est donc dire que le conseil municipal y travaille pour envoyer les voyageurs qui passent dans cette paroisse 24 heures par jour, au lieu de s'organiser pour qu'ils demeurent aux Escoumins. Par le fait même, les voyageurs qui laissaient leur argent aux Escoumins devront aller le dépenser ailleurs.

Voilà un conseil qui ne pense pas plus long que son nez et qui a notre avis et de l'avis de toute la population, n'est pas assez compétent pour diriger la municipalité des Escoumins.

Dans un autre domaine, le 6 février dernier, à midi et demi, une maison, propriété de M. Maurice Bouchard de St-Marcellin des Escoumins a été la proie des flammes, et ne put faire autrement que d'être une perte totale pour M. Bouchard, puisque la municipalité des Escoumins qui a une population de 3,400 âmes n'est même pas organisée pour combattre les incendies. M. le maire se rend sur les lieux et regarde brûler plutôt que de s'occuper de mettre fin une fois pour toute à ce conflit qui est une arme tranchante pour la municipalité des Escoumins.

Donc, nous croyons que le conseil municipal, au lieu de s'occuper d'en vouloir aux épiceries, serait mieux de s'occuper de choses plus sérieuses, tel que nous venons de le mentionner.

Un groupe de mécontents.

Satisfaction

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu votre chronique "Opinion du Lecteur" se rapportant au Séparatisme et au Nationalisme Québécois. Tout d'abord, je dois féliciter l'auteur pour la clarté de son style.

L'auteur s'exprime avec une franchise étonnante tout en ayant soin de ne pas réchauffer les esprits extrémistes. En un mot ce qui caractérise son article c'est le bon sens et la diplomatie. Enfin, le français écrit de l'auteur ferait peut-être rougir les nôtres si on prenait la peine d'analyser ce que l'auteur écrivait dans votre chronique du 3 février.

Continuez, Monsieur L'Auteur à nous nourrir de vos opinions; nul doute que vous recevrez plus de félicitations que de critiques.

SABIN

L'OPINION DU LECTEUR

Sous cette rubrique, Le Soleil publie gratuitement les lettres où ses lecteurs expriment leur opinion sur des sujets d'actualité et d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de mettre de côté les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique, tout comme il rejette celles qui sont injurieuses et contiennent des attaques personnelles. Il se reserve aussi le droit de ne pas publier les lettres selon qu'il les juge peu ou pas interessantes, contraires à l'intérêt public. Il garde aussi le droit d'écourter les lettres trop longues. S'efforcer de s'en tenir à une limite d'environ 500 mots.

Si les auteurs peuvent signer d'un pseudonyme, chaque lettre doit cependant porter la signature, le nom et l'adresse véritable de celui qui l'a écrite, sinon elle sera jetée au panier.

LA DIRECTION

Le pourquoi du rire est inconnu

Toronto (PC) Presque toutes les personnes rient, mais les médecins n'ont jamais été en mesure d'en découvrir le pourquoi, déclare le Dr Francis L. Mcnaughton, professeur de neurologie à l'université McGill.

L'expert souligne que la base neurologique du rire est vraisemblablement située dans la partie du cerveau connue sous le nom de lobe limbique.

Dans une conférence prononcée mardi devant l'Académie de médecine de Toronto, le neurologue montréalais a dit que les livres étaient de peu d'utilité ajoutant qu'il est impossible d'étudier le rire en laboratoire parce que les animaux ne rient pas.

S'il est une espèce de rire qui n'est pas drôle du tout pour ses victimes, c'est le rire pathologique. Le conférencier a dit que la majorité des victimes ne peuvent contrôler ce genre de rire lorsqu'une crise survient.

Le Dr Mcnaughton a rappelé le cas d'une patiente qui riait et sanglotait de 10 minutes à une heure chaque fois une dizaine de reprises par jour. Elle était affligée d'une maladie mentale.

INDICES — Diane Gillies utilise un microscope pour examiner la poussière prise sur les vêtements d'un suspect à la suite d'un vol dans un coffre-fort. Le laboratoire du procureur général de l'Ontario, à Toronto, travaille pour établir des preuves de crimes et pour démontrer l'innocence de certains accusés. (Photo PC)

Horoscope

par Francesca Waldner

JEUDI 20 FEVRIER

BELIER (21 mars au 19 avril) Tout ce que vous entreprendrez, aujourd'hui, sera couronné de succès. Un problème délicat concernant votre travail sera réglé avantageusement. Vous connaîtrez beaucoup de satisfaction et de joie.

TAUREAU (20 avril au 20 mai) La chance favorisera votre travail. Ne faites pas trop de confidences aux personnes de votre entourage. Vous subirez un léger contretemps au cours de la soirée. Ménagez votre santé.

GEMEAUX (21 mai au 21 juin) Vous pouvez prendre certains risques sans inconvénients, car cette journée vous est favorable. Votre vie sentimentale vous apportera beaucoup de satisfaction.

CANCER (22 juin au 22 juillet) Soyez patient et essayez de vous adapter aux circonstances. Votre persévérance vous permettra d'éviter une situation des plus embarrassantes.

LION (23 juillet au 22 août) Vos relations avec vos compagnons de travail s'amélioreront considérablement au cours de cette journée. Une personne se montrera disposée à vous venir en aide.

VIERGE (23 août au 22 septembre) Vous vous sentirez quelque peu désorienté au cours de l'après-midi et vous ne saurez trop quelle attitude adopter. Ne perdez pas de vue un projet des plus importants.

BALANCE (23 septembre au 23 octobre) Cette journée vous permettra de trouver d'excellentes solutions, mais vos trop nombreuses occupations vous rendront quelque peu irritable. Vous aurez besoin de calme et de patience.

SCORPION (24 octobre au 22 novembre) Vous n'avez pas toujours l'habileté nécessaire pour faire accepter vos idées aux autres. Vous aurez la possibilité de régler un problème d'argent. Ne prenez pas part aux discussions.

SAGITTAIRE (23 novembre au 21 décembre) Votre énergie vous permettra de réaliser, aujourd'hui, un projet de voyage. La chance favorisera vos amours.

CAPRICORNE (22 décembre au 19 janvier) Prenez garde que votre trop grande impulsivité ne cause une situation des plus désagréables. Votre travail vous semblera facile. Montrez-vous conciliant envers une personne que vous aimez.

VERSEAU (20 janvier au 18 février) Cette journée sera propice aux négociations de toutes sortes. Un projet se réalisera sans aucune difficulté. Reposez-vous en vous adonnant à votre passe-temps favori.

POISSONS (19 février au 20 mars) N'abandonnez pas un important projet, même si vous deviez pour cela, négliger toutes vos occupations habituelles. Vous vous sentirez bientôt le plus heureux des mortels.

Pollack QUEBEC

PRINTEMPS NOUVEAU COULEUR NOUVELLE

PLACE VENDÔME

LE SUEDE FAIT LA MODE

Une silhouette élancée, souple, épurée. Place Vendôme dicte le ton, couleur de sable, douce et nuancée. Venez les voir et laissez-vous tenter.

A--ROBE 'SHIFT' OU FOURREAU

Lorsque ceinturée, garnie de deux piqûres horizontales au buste et aux hanches. Deux énormes poches 'cordonnier' et un grand pli au milieu de la jupe. Entièrement doublée de satin. Tailles 10-14. **69.98**

B--DEUX-PIECES GENRE TAILLEUR

Veste légèrement ajustée au dos. Piqûre partant de l'épaule et se terminant aux extrémités des deux poches invisibles. La jupe droite ainsi que la veste sont entièrement doublées de satin. Tailles 8-18. **99.00**

C--MANTEAU LONG, COUPE DROITE

Col tailleur fermé sur trois boutons en suède. Deux revers, surpiqués, indiquent les poches. Ceinture facultative. Entièrement doublé de satin. Tailles 10-18. **89.95**

D--RAVISSANT MANTEAU LONG DROIT

Conçu très simplement de face. Le dos révèle une large ceinture surpiquée qui tombe librement de la taille. Le manteau est entièrement doublé de satin. Tailles 8-18. **99.00**

Pollack — ETAGE DE LA MODE — Deuxième

AUTRE CONQUETE DU SUEDE: LES CHAPEAUX PRINTANIERS!

Sa texture riche et nuancée adoucit les traits, et rehausse l'éclat du teint. Pollack vous offre une vaste collection de styles printaniers, cloches, bretons et casquettes, dans des teintes variées, qui leur sont exclusives. **15.98**

Pollack — CHAPEAUX POUR DAMES — Deuxième étage

L'Office d'Information et de Publicité de la province envisage de coordonner toute l'information gouvernementale grâce à la création d'un service central

L'Office d'Information et de Publicité de la province de Québec, qui relève du Secrétariat de la province, envisage de coordonner toute l'information gouvernementale grâce à la création d'un service central, a révélé hier le sous-secrétaire adjoint, M. René Montpetit.

Selon la conception nouvelle, il s'agira pour chacun des services d'information des ministères de soumettre à ce service central les communiqués qui seront préparés pour distribution et publication.

Le gouvernement veut ainsi uniformiser l'information et reviser les termes dans leurs structures techniques et grammaticales.

M. Montpetit a aussi révélé qu'il incombera prochainement au Secrétariat d'orchestrer la publicité du Québec dans les autres provinces du Canada.

Il a également fait part de l'intention de son service de faire dresser une liste des publications de la province afin de contrôler et de déterminer le format de chacune des publications des différents ministères.

Afin d'en arriver au résultat souhaité, le sous-ministre adjoint a exprimé l'avis qu'il y aurait lieu qu'un représentant de chacun des services d'information des ministères concernés fasse partie du service central.

Enfin, il a expliqué que la province de Québec se devait de mettre sur pied un tel service d'information pour trois raisons:

1.-Renseigner la population sur les lois adoptées par le gouvernement;

2.-Renseigner les autorités gouvernementales sur l'opinion publique;

3.-Projeter tant au pays qu'à l'étranger une image précise et uniforme du Québec.

Le gouvernement du Québec aura bientôt un service de traduction

Un service de traduction sera mis sur pied d'ici quelques semaines par le gouvernement du Québec, a annoncé hier l'hon. Bona Arsenault, secrétaire de la province.

Le ministre a précisé que ce nouveau service viendra compléter les cadres de l'Office de l'Information et de la Publicité, créé l'automne dernier.

M. Arsenault a fait part de la décision de son département à l'occasion d'une réunion du comité ministériel de travail du Secrétariat de la province.

Le nouveau service comptera un personnel de cinq membres, au début. Le recrutement se fera par voie de concours publics sous l'égide de la Commission du Service civil.

On espère que le service de traduction pourra commencer ses activités dans environ deux mois. Il aura pour tâche première de traduire du français à l'anglais.

Le sous-secrétaire adjoint, M. René Montpetit, qui cumule également les fonctions de conseiller technique à l'Information, aura la tâche d'organiser le nouveau service.

M. Montpetit a expliqué que le conseil de la trésorerie avait mis à sa disposition les crédits nécessaires à la mise en oeuvre du projet.

Il a précisé que la création de ce service était devenue nécessaire en raison des relations de plus en plus nombreuses qu'entretient le Québec avec les autres provinces et des difficultés de communication qui surviennent parfois.

Le sous-secrétaire a donné l'exemple de la dernière conférence fédérale-provinciale, à Ottawa, où l'interprétation d'un terme en particulier a failli provoquer un embarras sérieux.

Selon lui, la présence d'un spécialiste en la matière aurait éliminé ce danger. Enfin, il a révélé que c'est le premier ministre Jean Lesage lui-même qui a réclamé la création du nouveau service.

50e anniversaire du ministère de la Voirie

Le ministère provincial de la Voirie marque aujourd'hui son 50e anniversaire d'existence. Le 19 février 1914, une loi sanctionnait le détachement de ce ministère de celui de l'Agriculture.

L'hon. J.-A. Tessier en devenait le premier titulaire. Depuis, sept ministres ont dirigé les destinés de ce service.

A l'occasion de ce jubilé d'or, il est peut-être intéressant de rappeler que les toutes premières routes du pays remontent au milieu du 17e siècle et convergeaient toutes vers la ville de Québec.

La toute première route construite en 1665 avait 16 milles de long et reliait Chambly à Montréal. Aujourd'hui, le réseau routier de la province atteint 44,638 milles, dont 34,177 milles ont une surface en gravier, béton bitumineux ou béton de ciment.

Le gouvernement se propose de consacrer cette année tout près de $200 millions.

Aujourd'hui, le ministère de la Voirie pour le Québec est dirigé par l'hon. Bernard Pinard. Il est assisté de M. Roger LaBrèque, ing. p., sous-ministre.

G.-Lajoie n'aurait pas eu d'ultimatum

Répondant à une question du député Paul Allard (UN) de Beauce, le ministre de la Jeunesse M. Paul Gérin-Lajoie a dit qu'il n'avait pas eu connaissance d'un télégramme-ultimatum des professeurs de la régionale de la Chaudière demandant un juge pour régler leur différend.

Il se peut, a dit le ministre, que ses officiers aient pris la chose en main. M. Gérin-Lajoie a dit qu'habituellement il procède sans délai dans la nomination d'un conseil d'arbitrage.

Au député Eloi Guillemette (UN), de Frontenac, qui lui demandait si le ministère songeait à enlever le $200 payé aux commissions scolaires pour les élèves fréquentant les institutions indépendantes, M. Paul Gérin-Lajoie a dit que le député n'avait pas à s'inquiéter parce que les sommes sont prévues dans une loi. Si elle est modifiée, le député en aura certainement connaissance.

Deux blessés lors d'une collision à Charlesbourg

Une mère de famille et son enfant ont subi des blessures, hier, lors d'une collision d'autos survenue au croisement du boulevard Bourassa et de la 80e rue, à Charlesbourg. Mme Moïse Potvin, 32 ans, 1091 avenue Bourg-Royal, Charlesbourg-Est, et sa fillette Suzanne, 6 ans, ont été transportées à l'hôpital St-François d'Assise par l'ambulance J. Bouchard et fils. Leur état ne serait pas grave selon le rapport du caporal Eddy Parent et du constable St-Cyr.

Quatre ans de pénitencier

Le juge Alphonse Garon de la Cour des sessions de la paix a condamné, hier à quatre ans de détention au pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, Léopold Roberge, un journalier demeurant sur la rue Hamel à Québec.

Roberge s'est reconnu coupable à l'accusation d'avoir illégalement incité Laurent Gauthier à commettre un vol à main armée, le 17 janvier dernier.

L'accusé avait subi son enquête préliminaire mais décida par la suite d'avouer son forfait.

BEAUMONT LA NOUVELLE VOITURE FAMILIALE GM ACADIAN

vous offre aujourd'hui l'élégance de demain

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

COUPÉ BEAUMONT SPORT DE LUXE

L'Acadian Beaumont est une voiture de General Motors, nouvelle par ses dimensions, nouvelle par ses avantages. Elle est construite pour offrir plus de qualité que jamais à un prix très modéré. La Beaumont est entièrement nouvelle d'un bout à l'autre. Des lignes nouvelles, un luxe nouveau, des dimensions nouvelles! La Beaumont a une silhouette allongée, bien proportionnée pour son empattement de 115 pouces. Les moteurs six cylindres fournis en équipement standard ou livrables sur demande, sont tous très économiques en essence. Quant aux moteurs V8, standard ou livrables sur demande, ils font preuve d'un remarquable brio. Quel que soit votre choix, vous bénéficierez d'une puissance et d'une économie exceptionnelles. Mais la Beaumont offre encore d'autres attraits. Sa suspension entièrement à ressorts à boudin lui assure douceur et stabilité de roulement sur les routes les plus raboteuses. Tous ces éléments de qualité supérieure coûtent-ils plus cher? Pas avec la Beaumont. Renseignez-vous chez le concessionnaire Acadian-Buick-Pontiac, vous serez agréablement surpris de connaître le prix de cette voiture!

ACADIAN BEAUMONT DE GENERAL MOTORS

L'économie nouveau style, le chic nouvelle vague.

Voyez votre concessionnaire Acadian-Pontiac-Buick

Concessionnaires "ACADIAN BEAUMONT" à Québec

AUTOMOBILES INC.
555, rue de la Couronne Téléphone : 529-3371

GIGUÈRE AUTOMOBILE LTÉE
1700, Dorchester Nord (coin Boul. Hamel) Tél. : 529-1351

Voyez l'émission "Rue de l'Anse" au réseau français de Radio-Canada. Consultez votre journal local concernant l'heure et le poste.

Dief, Balcer: un petit . . .

(Suite de la première page)

on sait que la tradition de "l'alternance" est très forte chez les libéraux.

Mais en attendant, un fait demeure: M. Pearson n'a pas de collègue québécois à son pupitre.

Tandis que M. Diefenbaker en a un: M. Balcer.

M. Nowlan, qui partageait le pupitre de M. Diefenbaker, est passé de la gauche de son chef à la droite cédant sa place au député de Trois-Rivières.

On entérinait donc la décision prise au récent congrès national conservateur de faire de M. Balcer le chef conservateur québécois et . . . son principal adjoint. En somme, on faisait la barbe aux libéraux.

Pourtant, après avoir pris la peine de faire "déménager" M. Nowlan, M. Diefenbaker devait révéler, à une conférence de presse, que M. Balcer "n'est que chef conservateur québécois, ce que j'ai précisé très clairement".

— Mais la résolution du caucus québécois parlait aussi de chef adjoint . . .

— Il n'y a pas de chef adjoint conservateur et il n'y en a jamais eu, même sous MacDonald, répliqua M. Diefenbaker.

Faut-il signaler ici que d'autres "subtilités" entrent en ligne de compte. La résolution adoptée au récent congrès conservateur proposait que M. Balcer "soit reconnu comme leader provincial de notre parti fédéral et, comme tel, comme le principal adjoint du chef national. "En anglais, on traduisait ceci par "chief lieutenant".

Ce qui n'est pas tout à fait "deputy leader" ou chef adjoint, expression utilisée dans le passé pour M. Chevrier, ou encore pour M. St-Laurent sous M. King.

Bref, quand on a demandé à M. Diefenbaker si M. Balcer était "chief lieutenant" ou encore "deputy leader", il a répondu que non, un tel poste n'existant pas chez les conservateurs.

Mais quand il s'absentait l'an dernier, le chef conservateur confiait la direction de ses troupes à M. Nowlan? M. Diefenbaker répondit que ça allait au "député ayant les plus longs états de services parlementaires". Enfin, il fit l'éloge de M. Balcer et de son discours de novembre, alors qu'on a entendu une voix "que les Canadiens voulaient entendre".

VERSION DE M. BALCER

M. Balcer, qui a même consenti à donner une conférence de presse, s'est d'abord dit heureux d'avoir pris place en Chambre à côté de M. Diefenbaker, "ce qui montre qu'il apprécie le Québec".

— Alors vous êtes son premier lieutenant ?

— Oui.

— Mais il a dit que vous ne l'étiez pas.

— Je m'en tiens au texte de la résolution du caucus (québécois) et c'est ce qui compte en tant que je suis concerné. On y parle du leader du Québec et de principal adjoint du chef national.

— Vous êtes leader adjoint ?

— Oui.

— Si M. Diefenbaker s'absente, vous le remplacerez et non pas M. Nowlan ?

— J'imagine.

— Mais M. Diefenbaker dit que vous n'êtes pas son "deputy"?

— Il faudrait lui demander de clarifier ça. En autant que je suis concerné, je le suis. C'était dans la résolution, qu'il a acceptée (au congrès) et ce avec beaucoup de grâce.

— Vous êtes donc leader adjoint ?

— Je suis ce que dit la résolution (du congrès).

— Qu'en pense M. Nowlan ?

— Nous sommes de vieux amis.

— M. Diefenbaker a déclaré que le poste de remplaçant allait au député ayant les plus longs états de services parlementaires . . .

— Dans ce cas, a précisé sans broncher, M. Balcer, tandis que les journalistes éclataient de rire, ce serait . . . M. Harkness (ancien ministre de la Défense), puis M. Cardiff.

— Donc, quand M. Diefenbaker partira vous le remplacerez ?

— J'imagine.

Les choses en sont là. Claires comme toujours avec M. Diefenbaker. Pour savoir exactement quel est le statut de M. Balcer, il faudra donc attendre que M. Diefenbaker s'absente quelques fois, au cours de la session.

En attendant, le député de Trois-Rivières a révélé que les invitations lui arrivent de partout pour prononcer des discours à travers le pays. Il a accepté de se rendre sous peu à Toronto, London, Woodstock, Halifax et Kitchener. En outre, M. Balcer s'occupe avec enthousiasme de la réorganisation des cadres de son parti au Québec. Vendredi, il sera à Montréal et lundi, à Québec, où il annoncera la formation d'un nouveau comité régional d'organisation. Son projet de consulter un groupe de "penseurs" va de l'avant aussi. Il a déjà sept "sages" québécois, dont un de langue anglaise à sa disposition et il fera connaître sous peu leur identité. "Il faut profiter de l'enthousiasme nouveau, d'autant plus que le Crédit Social tombe à plat", a-t-il expliqué.

Au fait, nous en avions oublié M. Caouette, l'ancien . . . co-leader de M. Thompson, maintenant chef unique et absolu des 13 membres du Ralliement des Créditistes. Ah!. Ces histoires de chefs et de sous-chefs, ça complique la cuisine parlementaire!

Jules Léger ambassadeur . . .

(Suite de la première page)

ultérieurement le nom du successeur de M. Léger à Rome.

M. Léger est né à Saint-Anicet (Québec), le 4 avril 1913. Il a étudié à l'Université de Montréal

M. Jules Léger succède à M. Pierre Dupuy

et à l'Université de Paris (Sorbonne). Rédacteur au journal Le Droit d'Ottawa de 1938 à 1939, il fut censeur adjoint des journaux de 1939 à 1940. De 1939 à 1942, il donna des cours à l'Université d'Ottawa sur l'histoire diplomatique et l'actualité.

Navire en perdition

(Suite de la première page)

A la suite du premier S.O.S., le luxueux paquebot italien "Leonardo da Vinci" et le cargo norvégien "Fruen" sont arrivés sur les lieux de la tragédie.

Deux avions, l'un canadien et l'autre américain, survolent la région.

Le garde-côte a envoyé un radio, ce matin, et il disait que le temps était moins mauvais. Le vent n'avait plus qu'une vélocité de 40 noeuds et les vagues n'avaient plus que 25 pieds de hauteur. Cependant, la température d'eau de l'Atlantique est de 65 degrés.

Le cargo "Ambassador", en route pour la Grande-Bretagne, transportait du blé et était commandé par le capitaine Harry Strickland, de Newcastle, Angleterre.

Le temps

Régions d'Ottawa, Québec, Laurentides, Lac Saint-Jean, Baie-Comeau et Rimouski: généralement ensoleillé aujourd'hui et demain. Vents du nord-est de 15 milles. Températures près de la normale. Minimum cette nuit et maximum demain à Ottawa 5 et 25; Sainte-Agathe et Québec 5 et 20; Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 0 et 20; Baie-Comeau, 0 et 15.

A Ottawa: Perspective . . .

(Suite de la première page)

temps que maints débats en Chambre se dérouleront sans doute dans une atmosphère de routine.

L'ECONOMIE

Le gouvernement n'a pas été très explicite sur les formules qu'il entend proposer pour donner un élan plus considérable à une économie qui a fait des progrès, où l'emploi a augmenté, mais de façon non encore satisfaisante, on l'admet. On prévoit que bien des mesures adoptées l'an dernier ne donneront leur plein rendement que cette année ou même plus tard, comme le Conseil économique. Qu'arrivera-t-il à la Corporation de développement économique, sorte de société de gestion nationale que prônait avec tant d'ardeur M. Gordon? Elle pourrait venir à la fin de la session, mais "ce n'est pas le moment approprié pour la lancer actuellement", a révélé un porte-parole du gouvernement. Le budget sera évidemment un "outil" important. Mais là-dessus, M. Diefenbaker, dans une conférence de presse donnée hier après-midi, a tourné le fer dans une plaie non encore cicatrisée, même si elle date du 13 juin 1963, quand il a dit qu'avec "l'expérience du premier budget Gordon, il serait prudent de ne pas se faire d'illusions là-dessus".

La question des prêts (sans intérêt) aux étudiants des universités pourrait soulever de vifs débats. Le Discours du Trône précise que le gouvernement consultera d'abord les provinces. On a révélé que des discussions préliminaires ont déjà eu lieu et que la question sera abordée "au sommet" à la conférence de Québec. Ce qui signifie que rien ne viendra en Chambre avant Pâques. Hier, M. Diefenbaker a dit qu'il avait de bonnes raisons de croire que le gouvernement n'avait encore nullement consulté les provinces là-dessus et que "les leçons de l'an dernier n'ont rien appris à l'administration Pearson. Autres sujets: l'assurance-chômage; le Code du Travail; l'agriculture de l'Est; les ministères Sauvé et McIlraith; les magazines canadiens; l'habitation (prêts sur vieilles maisons); retraite des (nouveaux) sénateurs à 75 ans; zone côtière de 12 milles; pêche sur le même pied que l'agriculture, etc.

On a aussi reproché au gouvernement d'avoir mis la pédale douce sur le bilinguisme en se contentant de répéter son désir de "renforcer l'unité nationale grâce à un fédéralisme coopératif". Un porte-parole du gouvernement a expliqué à ce propos que plusieurs facteurs, "dont la commission Dunton-Laurendeau", sont à l'oeuvre. Parmi les absents: le drapeau. Ce qui était prévu. Mais M. Pearson devra le donner au pays avant le 8 avril 1965, s'il veut tenir parole.

Points saillants . . .

(Suite de la première page)

la position des périodiques publiés au Canada.

Programme national d'expansion de la pêche.

—o—o—o—

Ratification du traité du fleuve Columbia.

—o—o—o—

Mesures favorisant l'emploi en développant des industries primaires et secondaires.

—o—o—o—

Régime de pension à contribution paritaire.

—o—o—o—

Modifications importantes à la loi nationale sur l'habitation.

—o—o—o—

Création d'un nouveau ministère de l'Aménagement rural et du Conseil du Trésor.

—o—o—o—

Modifications à la loi sur la Citoyenneté afin d'assurer une entière égalité de droits à tous les citoyens canadiens où qu'ils soient nés.

Tout se passa en 55 minutes

(Suite de la première page)

Tout se passa en 55 minutes environ.

Il a fallu seulement 10 minutes au gouverneur général pour faire la lecture du Discours du Trône. Il ne contenait que 1,200 mots pour présenter le programme législatif du gouvernement. C'était le plus court Discours du Trône vu depuis plusieurs années.

Le discours, à la suite d'un précédent établi lors de l'ouverture de la dernière session en mai 1963, a été lu alternativement en anglais puis en français, afin de mieux marquer le caractère bilingue du pays.

A l'intérieur, on remarquait comme à l'accoutumée plusieurs femmes au nombre des 650 invités officiels, qui remplissaient la Chambre du Sénat et les corridors du Parlement. On a pu également noter la presence de diplomates africains, revêtus de leurs costumes nationaux, des neuf juges de la Cour Suprême sous leurs robes rouges bordées d'hermine et inévitablement du maire Charlotte Whitton sous sa cape écarlate et son tricorne noir.

Débat tracassant prévu sur le...

(Suite de la première page)

servateurs ne disent pas quelle ligne de conduite ils adopteront, mais le projet vient au premier rang de leurs principales préoccupations.

Les néo-démocrates veulent que le projet soit approuvé à la session actuelle, bien qu'à leur avis, il ne s'agisse pas là d'un projet idéal. Jusqu'ici, le Crédit social a gardé le silence sur cette question.

Les créditistes du Québec tenteront peut-être de mettre en évidence le fait que le gouvernement libéral du Québec ne participera pas à un projet proposé par les libéraux fédéraux.

Les détails de ce projet sont compliqués. Et chaque clause peut servir de prétexte à un combat royal.

Le chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, a dit que les libéraux envisagent une chance de décréter des élections sur la question du régime de caisse de retraite.

Mais des députés d'autres partis de l'Opposition disent que le gouvernement n'aura pas suffisamment d'excuses pour décréter une élection.

La législation proposée, sur les transports, comporte un intérêt spécial pour l'ouest du Canada où les conservateurs puisent leurs forces principales. Les députés de l'ouest porteront une attention spéciale, à l'organisme proposé pour réglementer les lignes ferroviaires secondaires et à la nouvelle méthode pour déterminer les tarifs-marchandises.

Le ministère du Réaménagement rural intéressera députés de l'Ouest comme députés de l'Est. Le projet vise à intégrer le ministère des Forêts au ministère de l'Agriculture, ce qui donnerait au gouvernement un ministre de l'Agriculture et un ministre des Forêts et du Réaménagement rural.

Le traité du fleuve Columbia, négocié par les libéraux récemment, avec les Etats-Unis, viendra également devant une Commission parlementaire.

Les gouvernements des Prairies ont insisté pour obtenir l'assurance qu'ils seront protégés, au chapitre de leurs besoins d'irrigation. Certains députés de l'Opposition de la Colombie-Britannique s'y opposent.

Le projet de code fédéral de travail connaîtra peut-être des ennuis si les députés se mettent à le comparer avec la législation provinciale ou l'absence de législation dans certaines provinces. Il déterminera le salaire minimum et le nombre maximum d'heures de travail pour les employés qui tombent sous la juridiction fédérale.

Les néo-démocrates ont déjà fait savoir qu'ils réclament le salaire minimum de $1.25 l'heure et huit congés statutaires payés.

Le monde de la finance

(Suite de la première page)

acheter et à vendre lorsque cette barrière sera franchie.

Sur les marchés canadiens, l'allure était irrégulière à la fin de la matinée. A Montréal, les pertes l'emportaient en nombre sur les gains, mais les variations se confinaient à une fraction. A Toronto, les stocks industriels n'ont pas bougé pour la peine comme le démontre leur moyenne qui marquait à 11 heures une hausse marginale de 0.08 point à 140.24.

Les actions de Labatt ont monté de $0.12½ pour se transiger à $19.25. La "Jos. Schlitz Brewing Co." de Milwaukee a fait savoir ce matin qu'elle a acquis environ 39 pour cent des actions de la brasserie Labatt.

M'Ba reprend le pouvoir

Libreville, Gabon (UPI) Des troupes françaises sont arrivées par avions au Gabon aujourd'hui se sont emparées des points stratégiques après de légers combats et ont rétabli au pouvoir le président Léon M'Ba, qui avait été déposé, lors d'un coup d'Etat lundi soir. Les quelque 200 soldats français ont été envoyés de Dakar, Sénégal, et de Brazzaville, République du Congo.

(Autre nouvelle en page 43)

ANNONCE

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la svelteese de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

date limite dans 10 jours

DIMINUEZ VOTRE IMPÔT AVEC NOS PLANS DE RETRAITE

Pour plus de renseignements, remplissez ce coupon qui vous donne droit à un exemplaire gratuit de la brochure intitulée "Votre retraite à même votre impôt", et adressez-le à l'un de nos bureaux.

MONTRÉAL
84 o. rue N.-Dame
Tél.: 849-9421
M. Yvon Thériault
M. Adrien Boudrias

QUÉBEC
2, ave. Chauveau
Tél.: 529-5311
Me Ls.-Ph. Bouchard, gérant

TROIS-RIVIÈRES
143, rue Radisson
Tél.: FR. 6-2541
Me Louis Archambault, gérant

OTTAWA
HULL
Tél.: 771-3227
M. J. L. Lazure, gérant

NOM_____

NO_____ RUE_____

VILLE_____

SE

TGC TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Pollack QUEBEC

ÉPARGNEZ 25%

VENTE DES GROS FORMATS

DuBarry

Les meilleures aubaines en fait de produits de beauté par DuBarry. Préparations de la plus haute qualité, éprouvées dans des salons de beauté. L'offre expire le 14 mars 1964.

- Rouge à Lèvres Royal, étui doré $1.30, rég. $1.75
- Rouge à Lèvres Royal, étui en plastique .90, rég. $1.25
- Skin Freshener $2.00, rég. $2.75
- Poudre Perlée Cloudsilk $3.00, rég. $4.00
- Poudre DuBarry $2.00, rég. $2.75
- Dry Skin Cleansing Cream $3.00, rég. $4.00
- Penetrating Cleanser $2.00, rég. $2.75
- Foundation Lotion $2.25, rég. $3.00
- Moisture Petals $3.75, rég. $5.00
- Astringent spécial $2.00, rég. $2.75
- Firming Lotion $2.00, rég. $2.75
- Crème Superbe $2.00, rég. $2.75

Mme Jeanette Dorval, spécialiste en beauté, représentante de Du Barry

vous attend au rayon des cosmétiques, rez-de-chaussée pour vous conseiller sur le soin de la peau, vous établir une charte de maquillage personnel. Jusqu'au 22 février inclusivement.

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 TELEPHONEZ 529-9292

Pollack — COSMETIQUES — Rez-de-chaussée.

Le chancelier Erhard expose sa politique

BONN. — Il y aura, à la fin de cette année, moins de 20 ans que s'est achevée la deuxième guerre mondiale. Dans ce laps de temps, court pour l'Histoire, l'humanité a progressé d'une façon encore jamais atteinte avant. Cela est vrai tout particulièrement dans le domaine de la Science et de la Technique, mais aussi dans la vie économique et sociale des peuples où de décisives évolutions se sont produites. La structure politique du monde fait apparaître d'importants changements: de nombreux peuples ont acquis leur liberté et jouissent d'une prestige mondial réel. Pourtant, le plus important reste à faire: stabiliser la paix dans le monde. La tension Est-Ouest demeure, malgré de nombreux efforts pour la faire disparaître, le critère décisif de la politique mondiale.

METTRE UN TERME A LA DIVISION DU MONDE

Beaucoup de peuples souffrent de cette tension. Le peuple allemand, tout particulièrement, vit sous une menace permanente qui résulte de la division de l'Allemagne en contradiction avec le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Tous les Allemands vivent consciemment cette tragédie jour après jour. D'innombrables familles voient leurs membres éparpillés vivre séparés. Celui qui dans la partie orientale de sa patrie veut s'affranchir des obstacles qu'on y a brutalement élevés pour se rendre à l'Ouest et trouver la liberté sait qu'il faut pour cela risquer sa vie et que, s'il est repris, il devra payer sa tentative de fuite d'une lourde peine de prison. Que malgré cela, ce mouvement d'évasion ne cesse pas, que malgré tout quelques isolés parviennent encore à déjouer la diabolique précision des obstacles de toutes sortes qui les séparent du reste de l'Allemagne, n'est-ce pas la preuve de la détresse morale dans laquelle il leur fallait vivre à l'Est.

Si nous, qui vivons dans la partie libre de l'Allemagne, ne cessons de réclamer qu'il soit mis, par des moyens pacifiques, un terme à la division contre-nature de notre peuple, ce n'est pas seulement par responsabilité envers le peuple allemand tout entier, mais c'est aussi un devoir face au monde épris de liberté. Nous ne savons que trop bien que nos efforts ne servent pas seulement les intérêts et les souhaits du peuple allemand, car aussi longtemps que subsistera la division du monde, la paix restera menacée. Si l'on parvient, grâce à une bonne volonté mutuelle, à en finir avec cette division, on aura accompli un pas très important sinon décisif pour donner à tous les peuples de bonne volonté la joyeuse espérance d'une paix et d'une reconciliation enfin atteinte.

Si nous parvenons à convaincre le monde communiste qui, jusqu'aujourd'hui, refuse au peuple allemand le droit à l'autodétermination, qu'il est de son intérêt le plus vrai d'y souscrire, alors disparaîtra la cause de la tension. Mais il faudra que ceux qui détiennent le pouvoir en Union Soviétique abandonnent, et cela est indispensable, leur rêve insensé de soumettre, un jour tous les peuples du monde à leur conceptions, à leur idéologie, contre leur volonté de maintenir des formes politiques et des règles de vie sociale auxquelles ils sont attachés.

Mais on ne parviendra à cette évolution positive que si la communauté des peuples libres continue à édifier et consolider son unité économique, politique, culturelle et aussi militaire. Il est évident que les nations, pour lesquelles des divergences de vue ne sont pas un mal nécessaire, mais un élément vital, ont des difficultés à surmonter pour améliorer leur coopération économique, politique et militaire. Les hommes politiques du monde occidental devront puiser nécessairement la force de résoudre les problèmes qui se posent et se poseront dans le soutien de larges couches de leurs peuples et se libérer des vieilles rivalités nationalistes qui ne correspondent plus à notre temps. Il leur faudra aussi, et ils s'en rendent compte, conjuguer leurs pouvoirs économiques et politiques si nous voulons parvenir à un avenir plus heureux.

Les tâches qui nous attendent sont considérables et les succès déjà acquis dans les années d'après-guerre ne doivent pas nous les dissimuler. Il nous faudra nous y attaquer aujourd'hui avec le même élan qu'au commencement de nos efforts. Je suis convainvcu qu'en dépit des difficultés qui restent à surmonter, la volonté de poursuivre énergiquement l'oeuvre entreprise reste inentamée en Europe et dans tout le monde occidental.

Plus le monde libre sera uni et fort, et plus grandes seront les chances de surmonter les difficultés actuelles. L'Ouest par sa vigilance saura faire échouer les tentatives dirigées contre sa liberté et sa sécurité; de même, il devra encourager avec sympathie les efforts qui tendent vers une authentique détente dans le monde. Et la République fédérale avec ses amis du monde occidental y apportera sa contribution.

Des tâches nombeuses et diverses nous attendent: assurer la liberté comme base de toute vie créatrice, élever la sécurité sur le plan social et le standard de vie de tous les peuples. Tout cela réclame les plus grands efforts, trop lourds pour les nations prises individuellement. Sans coopération ni véritable répartition des tâches, ce but ne pourra être atteint. C'est pourquoi nous devons continuer d'édifier une Europe unie et capable qui, dans le cadre du partnership altantique, sera en mesure de résoudre les grands problèmes qui se posent. C'est seulement de cette façon que nous parviendrons un jour à mettre un terme au partage du monde et à rendre possible une collaboration pacifique de tous les peuples.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

Le bridge contrat

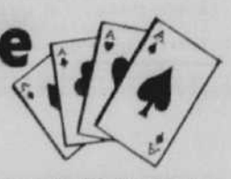

par Noël Duchesne

4325 B-2592

AU TOUT DEBUT

Si au cours d'une compétition votre ambition commande la recherche de levées supplémentaires, c'est souvent au tout début d'une main que se présente l'occasion de satisfaire votre ambition.

Donneur : Sud

Tous vulnérables

NORD
♠ A V 8 7
♥ V 5 2
♦ 10 2
♣ D 8 6 5

OUEST
♠ 6 4
♥ R 10 7 6 3
♦ R V 8 3
♣ 10 7

EST
♠ 10 9 5 2
♥ 9 4
♦ D 7 6 4
♣ V 4 3

SUD
♠ R D 3
♥ A D 8
♦ A 9 5
♣ A R 9 2

Sud	Ouest	Nord	Est
2-S-A	passe	3-♣ (1)	passe
3-S-A	passe	passe (2)	passe

(1) Par le recours à la convention Stayman Nord demande à son partenaire s'il est en possession d'une suite majeure de quatre cartes, car il pourrait être possible que le meilleur contrat soit à pique.

(2) S'il est facile de juger que les possibilités des mains N-S sont supérieures à une simple manche, l'excédent n'est pas suffisant pour permettre d'envisager un petit chelem. En effet, tout au plus Sud peut avoir 24 points et la somme totale ne peut donc atteindre 33 points, ce qui est la zône du petit chelem.

Entame : six de coeur

Le déclarant prend le neuf de coeur de sa dame et immédiatement se voit pratiquement assuré de onze levées, donc deux levées supplémentaires. Si cependant le déclarant se contente de récolter les onze levées qui s'offrent à lui sans effort, il n'obtiendra rien de mieux qu'une marque moyenne, dans de telles conditions les plus faibles joueurs pouvant réaliser onze levées. L'ambition commande donc la recherche immédiate d'une troisième levée supplémentaire. Donc à la deuxième levée Sud doit changer au cinq de carreau. Ouest qui ne peut continuer lui-même l'attaque à coeur ne fournit que petit carreau et le dix est pris par la dame. Est revient à coeur et Sud prend de son as. Le déclarant encaisse maintenant les quatre trèfles, puis ses deux honneurs de pique, et finalement le trois est joué vers le Mort, le tableau étant le suivant :

NORD
♠ V
♥ V
♦ 2
♣ —

OUEST
♠ —
♥ R
♦ R V
♣ —

EST
♠ 10
♥ —
♦ 7 6
♣ —

SUD
♠ —
♥ 8
♦ A 9
♣ —

Comme le Mort encaisse le valet de pique le déclarant abandonne son huit de coeur. Forcé de conserver son roi de coeur, Ouest doit donc sacrifier l'un de ses carreaux et le déclarant obtient les deux dernières levées par l'as et le neuf de carreau. Nul doute que cette troisième levée supplémentaire représentera de nombreux points de match.

LES 3 DIMENSIONS D'UNE BIÈRE À VOTRE GOÛT!

DÉSALTÉRANTE! Le maître-brasseur de la Dow emploie 6 variétés de houblon

DOUCE! La Dow a suffisamment de corps pour avoir une saveur veloutée

DÉLECTABLE! Mûrie à point, elle se prend bien, Dow après Dow après Dow

Dites Donc Dow

LARRY BRANNON

LES AVENTURES DE PAULINE

LES CANADIENS: Cavalier de la Salle

"I HAVE NOT A PENNY TO PAY BACK THE GOVERNMENT BUT I HAVE WEALTHY RELATIONS UPON WHOM I CAN DEPEND," SAYS L. TO A FRIEND. / L. COMES BACK TO CANADA TO CLAIM FORT FRONTENAC AND THE ADJACENT LANDS. / AMONG MONTREAL MERCHANTS — "THIS IS IT! L... AND THE GOVERNOR WILL ASSURE THEMSELVES THE FUR TRADE MONOPOLY AND GET RICH AT OUR EXPENSE"

LISONS . . . Le Comte de Monte-Cristo

DANTES FALLS INTO SPACE. / HE UTTERS A CRY OF TERROR. / DANTES STOPS AT THE BOTTOM OF THE SEA. / THE SEA IS THE CEMETERY OF THE CHATEAU D'IF.

Dr BEAUDOC

RIP, LE DETECTIVE

MANDRAKE, LE MAGICIEN

MUTT et JEFF

GALOPIN

Avec le projet de loi relatif aux prêts aux étudiants universitaires, le fédéral pourrait envahir le domaine réserver aux provinces (Diefenbaker et Grégoire)

MM. Diefenbaker et Grégoire ont tous deux soulevé des doutes sur la constitutionnalité du projet de loi relatif aux prêts que le gouvernement entend mettre à la disposition des étudiants universitaires. Ils ont observé qu'il pourrait s'agir d'une invasion du fédéral dans le domaine réservé aux provinces. M. Diefenbaker a déclaré que le Discours du Trône "est l'un des documents les plus ternes jamais mis dans la bouche du gouverneur général, contenant une bonne partie des restes de la dernière session".

Pearson donne la main à Diefenbaker et la session débute... lentement

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a traversé la grande salle de la Chambre des Communes, puis il s'est approché de M. John Diefenbaker et lui a serré la main durant une dizaine de secondes. L'activité venait de reprendre à la Chambre.

Les Communes ont ensuite accompli un certain nombre de formalités. La plus importante touchait la présentation des deux députés libéraux récemment élus. Après ce travail de routine, la Chambre a ajournée sa séance sans le moindre soupçon de débat.

C'est ainsi qu'a débuté la deuxième session du 26ième Parlement. Plusieurs membres de la Chambre prévoient que cette session sera longue et laborieuse. Ils ont exprimé cette opinion à la suite de la lecture du Discours du Trône, faite, hier, par le gouverneur général Vanier.

A 3 h. 10 p.m. l'Orateur de la Chambre, M. Alan MacNaughton a rappelé les députés à l'ordre et les a invités à se rendre au Sénat. La plupart des 265 députés étaient présents. Ils se retrouvaient de nouveau à la Chambre, vers 3 h. 50 p.m. pour aussitôt se mettre à la tâche.

M. Pearson avait auparavant fait son entrée dans la salle et avait donné la main au chef de l'Opposition, M. Diefenbaker.

NOUVEAUX DEPUTES

Accompagnés du ministre des Travaux publics, le premier ministre est ensuite allé chercher à la porte de la Chambre M. Fernand Leblanc, un comptable de 46 ans qui a succédé à l'ancien procureur général, M. Lionel Chevrier, comme représentant du comté de Montréal-Laurier. M. Leblanc s'est alors joint au groupe des députés libéraux.

Il en a été de même pour M. Marcel Prud'homme, un avocat de 29 ans, qui représentera la circonscription de Montréal-Saint-Denis à la place de l'ancien ministre des Postes, M. Azellus Denis, qui a accédé au Sénat.

On a pu remarquer quelques changements dans la répartition des fauteuils de la Chambre. Chez les conservateurs, l'ancien ministre des Finances, M. George Nowlan est passé à la droite de M. Diefenbaker. Et à la gauche de ce dernier, siégera maintenant M. Léon Balcer, le nouveau lieutenant du chef de l'Opposition et leader de la députation québécoise.

Chez les libéraux, M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures occupait la droite de M. Pearson au lieu de l'ancien ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, devenu haut commissaire canadien à Londres. M. Guy Favreau a quitté son siège de la seconde rangée pour venir occuper le fauteuil à la gauche du premier ministre.

Puis le premier ministre est passé, avec l'approbation de la Chambre aux formalités d'usage. On procéda à la nomination des représentants des deux partis qui seraient chargés de former les comités réguliers de la Chambre.

"Certaines choses qui avaient une signification majeure au cours des 60 jours de décision, telle la Société canadienne de développement, ont été complètement oubliées, a-t-il dit.

"C'est un document décevant qui ne reconnaît pas la situation économique. Nous faisons face à une hausse du coût de la vie, à un investissement américain minime qui exige d'être encouragé, et aucune mesure efficace n'est mise en oeuvre pour acquérir une plus grande part de la propriété de nos industries."

Le chef conservateur a observé qu'il est possible que certaines mesures soient présentées ultérieurement au cours de la session dans le budget, mais a aussitôt ajouté que le dernier budget avait été des plus décevants.

M. Diefenbaker a demandé si les nouveaux prêts aux étudiants remplaceront les 10,000 bourses d'étude de $1,000 chacune promises par le parti libéral lors de sa campagne électorale.

"Les étudiants demandent encore la mise en oeuvre de cette promesse, a-t-il dit.

"Et je me demande si les provinces ont été consultées dans cette affaire. Selon mes renseignements, elles ne l'ont pas été. C'est là un domaine qui, traditionnellement, relève de la juridiction des provinces, et j'aurais été enclin à croire que le gouvernement avait eu sa leçon au sujet de la consultation".

M. Diefenbaker a déclaré que son gouvernement avait tenté d'établir à 75 ans l'âge de la retraite des sénateurs. Il s'est demandé "si un changement est intervenu dans la philosophie et l'aperçu sur la vie des sénateurs" qui permettrait l'adoption d'un plan de retraite proposé par un gouvernement libéral.

Il a néanmoins accueilli favorablement le projet d'enquête sur les dépenses en campagne électorale.

Il a dit qu'il ne pouvait critiquer le projet sur le programme de retraite à contributions paritaires avant de connaître le bill, observant qu'il faudra un amendement constitutionnel pour accorder des prestations aux survivants des bénéficiaires, et que le gouvernement libéral n'a pas encore fait connaître la façon dont il entend contourner cette difficulté.

Au sujet des relations fédérales-provinciales, le chef de l'Opposition a déclaré que le gouvernement Pearson saccage la Confédération jour après jour, spécialement dans ses rapports avec le Québec.

M. DOUGLAS

Parlant au nom du NPD, M. Douglas a déclaré que le programme législatif du Discours du Trône comporte certaines omissions sérieuses si on le considère à la lumière de la déclaration faite l'an dernier par le premier ministre Pearson alors qu'il avait dit que l'époque que nous vivons est de nature à exciter l'ardeur des audacieux et à éprouver les forts.

Il a noté l'absence de toute mention de la Société canadienne de développement, dont, a-t-il dit, le ministre des Finances, M. Walter Gordon, avait déclaré qu'elle était la clef de voûte d'un programme de reprise économique. Il semble, a dit M. Douglas, que ce projet doit être mis au rancart.

Il a ajouté qu'on n'a fait aucune mention de l'assurance-maladie, en dépit d'un projet spécial du parti libéral à ce sujet.

Le chef néo-démocrate s'est dit heureux de voir que le projet de régime universel de retraite sera mis en oeuvre en dépit du fait qu'on semble l'avoir dévalorisé. Il a également accueilli favorablement le projet de prêts aux étudiants, mais il s'est demandé si la rareté des locaux et des professeurs n'empêchera pas un grand nombre de jeunes d'accéder à l'université.

Il s'est encore déclaré en faveur du projet de Code du Travail.

M. THOMPSON

Le chef du Crédit social, M. Thompson, a déclaré que les projets du gouvernement en matière législative comportent certains aspects positifs, mais qu'ils ne constituent pas un programme ambitieux.

Il s'est déclaré encouragé de voir qu'un livre blanc sur la politique de défense et le rétablissement du comité parlementaire de la défense occupe une bonne place dans la liste des priorités.

Le silence du gouvernement sur des sujets d'importance nationale, dont plusieurs dans le domaine de la finance, a-t-il dit, sont des traits inquiétants de la journée d'ouverture du Parlement.

M. CAOUETTE

Le chef du Ralliement, M. Caouette, a déclaré qu'il était déçu du Discours du Trône. Il contenait, a-t-il dit, les mêmes vieilles rengaines, mais rien d'intéressant aux yeux des gens originaires et des Canadiens français.

Le plan de retraite, a soutenu M. Caouette, ne répond pas aux besoins et aux aspirations du Québec, ajoutant qu'il en est de même du nouvel accord fédéral-provincial de partage fiscal.

Il a encore ajouté que les taxes ont été augmentées lors de la dernière session, mais qu'on ne prévoit pas d'augmentation des allocations familiales.

Jodoin : On veut saboter le projet de caisse de retraite

OTTAWA (PC) — M. Claude Jodoin, président du Congrès du Travail du Canada, a déclaré hier que la centrale syndicale déplore les tentatives de saboter la mise en oeuvre d'un régime universel de retraite dans l'optique d'abord proposée par le gouvernement l'an dernier.

Parlant du projet de loi contenu dans le Discours du Trône, M. Jodoin a déclaré que le CTC a surveillé avec grand regret les signes indiquant que les normes proposées initialement en vue de l'institution d'un tel régime sont constamment écartées.

M. Jodoin a ajouté que le CTC attendra d'avoir plus de détails sur le programme avant de faire connaître son appui ou son opposition.

Le programme original a été tempéré par suite de la conférence fiscale fédérale-provinciale de l'automne dernier. Le principal changement a été d'abaisser les prestations mensuelles maximums de $200 à $75.

Depuis lors, le premier ministre Robarts de l'Ontario a déclaré que de nouveaux changements seraient à désirer afin de doubler la période au terme de laquelle le plan doit fonctionner intégralement. M. Jodoin a dit que le Congrès attend l'occasion de présenter ses vues au gouvernement une fois le programme dans sa forme finale.

DEMANDE

Importante compagnie de gazoline majeure demande jeune homme, très bonne éducation, (12e année), parfait bilingue, dactylo, pour position de responsabilité.

Pour rendez-vous, écrire
CASE POSTALE 100,
SILLERY, QUEBEC
att. M. L. L.

MAISON MODELE

Rendez-vous visiter la **MAISON MODELE** sur la 66e rue ouest au no 555

GRONDINES & FRÈRE
Entrepreneurs généraux
Bureau 6435 boul. Bourassa - Charlesbourg - Tél.: 626-1842

Mozart
226-228 ST-JOSEPH EST

VENTE DE MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
Modèles de plancher

MATELAS A RESSORTS
POUR LIT TROIS-QUARTS OU DOUBLE
VAL. REG. 24.95 — **16.99**

FAUTEUIL PIVOTANT "T.V."
COUV. NYLON BEIGE, VERT, BRUN
VAL. REG. 35.50 — **22.99**

FAUTEUIL BERÇANT
SIMILI CUIR — BRAS EN NOYER
VAL. REG. 49.95 — **26.99**

MOBILIER DE CUISINE
CHROME — TABLE 4 CHAISES
VAL. REG. 57.50 — **36.**

LIT SUPERPOSE
8 MCX MATELAS A RESSORTS
VAL. REG. 79.50 — **59.**

MOBILIER DAVENPORT
COUV. NYLON COMB. CUIRETTE
VAL. REG. 279.95 — **109.**

SECTION 3 PIECES
NYLON, BRUN CAOUTCHOUTE
VAL. REG. 239.95 — **139.**

MOBILIER DE CHAMBRE
FINI NOYER — 3 MORCEAUX
VAL. REG. 199.50 — **119.**

33⅓ À 50% DE RABAIS!

LESSIVEUSE "INGLIS"
AVEC POMPE AUTOMATIQUE
VAL. REG. 164.50 — **109.**

STEREO "SHELBERN"
CONSOLE FINI NOYER FONCE
VAL. REG. 199.00 — **139.**

POELE ELECTRIQUE 220V.
"BEACH" — 22 POUCES
VAL. REG. 167.50 — **129.**

T.V. ADMIRAL 11" d'ECRAN
NOUVEAU PORTATIF LEGER
TRES SPECIAL A — **139.**

T.V. MARCONI 23" d'ECRAN
CONSOLETTE FINI NOYER
VAL. REG. 289.00 — **229.**

CHAISES DE CUISINE
CHROME - DESASSORTIES
VAL. REG. 5.95 — **2.99**

REFRIGERATEUR 10" CUBES
"FRIGIDAIRE" DE LUXE
VAL. REG. 279.50 — **189.**

REFRIGERATEUR 12" CUBES
"FRIGIDAIRE" DE LUXE
VAL. REG. 299.75 — **199.**

Maurice St-Cyr
vous présente
LES DISQUES "London Phase 4"

SP-44001
PASS IN REVIEW
Parade Militaire avec les meilleurs fanfares internationales.

SP-44003
BONGOS FROM THE SOUTH
EDMUNDO ROS.
Lisbon Antigua; Roses From The South; Taboo; La Comparsa; Lade Of Spain; El Cumbanchero; When The Saints Go Marching In; Brazil.

SP-44007
MELODY & PERCUSSION FOR TWO PIANOS
Ronnie Aldrich.
Secret Love; To Each His Own; Ruby; April In Portugal; Autumn Leaves; Misty; Golden Earrings; April Love.

SP-44009
PERCUSSIVE COMPAH
Rudi Bahn.
Beer Barrel Polka; Pennsylvania Polka; Good-Bye; O Du Lieber Augustin; The Happy Wanderer; Mack The Knife; Accordion Joe; In Munchen steht ein Hofbrauhaus.

SP-44010
PERCUSSION AROUND THE WORLD
International All Stars.
Volare; Poor People Of Paris; Never On Sunday; April In Portugal; Auf Wiedersehn'n; Sweetheart; Japanese Sandman; Third Man Theme; Cielito Lindo.

SP-44012
PERCUSSIVE LATIN TRIO
Los Machucambos.
La Cucaracha; Perfidia; La Bamba; Pepito; Adios; La Palomita; Amor Amor; Granada; Cascada; Subo Subo.

SP-44013
AVEC MOI A PARIS
Maurice Larcange.
Comme-Ci Comme-Ça; La Vie En Rose; Pigalle; My Man; Under Paris Skies; Domino; Mademoiselle De Paris; Under The Bridges Of Paris; C'est Si Bon; I Love Paris.

SP-44014
ITALY
Roger Laredo.
Mattinata; Arrivederci Roma; Roman Guitar; Come Back To Sorrento; La Danza; Ciao, Ciao, Bambina; O Sole Mio; Carnival Of Venice.

SP-44015
DANCE AGAIN
Edmundo Ros.
Patricia; Tea For Two; Miami Beach Rumba; Cocktails For Two; Cherry Pink And Apple Blossom White; The Wedding Samba; Mambo No 5; Blue Tango; Colonel Bogey.

SP-44016
SPAIN
Stanley Black.
Valencia; Ay-Av-Ay; Malaguena; Bulerias; Ritual Fire Dance; Granada; Estrellita; Marcarenas; Sevillanas; Carmen Suite.

SP-44020
HIT THEMES FROM FOREIGH FILMS
International All Stars.
La Dolce Vita; La Strada; La Ronde De L'Amour; Theme from "Black Orpheus"; Never On Sunday; Theme from "Saturday Night And Sunday Morning"; Nadia's Theme from "Rocco and His Brothers".

SP-44021
HAWAIIAN SWING
Werner Müller.
Blue Hawaii; Hawaiian War Chant; Moon Of Manakoora; Pagan Love Song; Bali Ha'i; Hawaiian Eye; Sweet Leilani; Aloha Oe; On The Beach Of Waikiki; Adventures In Paradise

SP-44026
ON THE MOVE
Werner Müller.
South of The Border; I Love Paris; Foggy Day In London Town; Brazil; Vaya Con Dios; Arriverderci Roma; Espanna; Sayomara.

SP-44030
MEXICO
Roland Shaw and his orch.
Cielito Lindo; Pepe; The Three Caballeros; Bulerias; Chiapanecas; Guadalajara; La Cucaracha; Ti-pi-tin; La Paloma; La Bamba.

SP-44039
GREAT STRAUSS WALTZES
Werner Müller and his orch.
Blue Danube; Roses of the South; The Emperor Waltz; You & oYu; Kiss Waltz; Vena Blod.

STÉRÉO seulement **$4.79**
REG.: $5.98 SPECIAL:

Autres disques de la série complète "London Phase 4" disponibles à notre comptoir.

maurice ST-CYR
Place Laurier
2700 Boul. Laurier Ste-Foy

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
J'aimerais recevoir les disques "Phase 4" suivants:
☐ ..... ☐ .....
☐ ..... ☐ .....
☐ ..... ☐ .....
☐ Mandat-poste ou ☐ C.O.D. seuls acceptés
Ajouter 6% taxe et 30c par colis pour les frais de poste.

Ligne complète des disques de musique classique et d'opéras dans les marques suivantes :

LONDON et OISEAU LYRE

Orchestres :
- L'ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE
- L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE VIENNE
- L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LONDRES
- L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE PARIS

Directeurs :
Karl Munchinger
Ernest Ansermet
Hebert Von Karajan
Georg Solti

Solistes:
Julius Katchen
Wilhelm Kempff
Wilhelm Backhaus
Vladimir Ashkenazy
Athur Balsam

OPERA

Solistes : Mario Del Monaco, Guiseppe Di Stefano, Renata Tebaldi, Kathleen Ferrier, Cesare Siepi, Fernando Corena, Joan Sutherland

Nous avons aussi LES OEUVRES LITTERAIRES sur étiquettes
"LA VOIX DE L'AUTEUR ET SPOKEN ART"
MOLIERE • JEAN COCTEAU • ANDRE ROUSSIN • PAUL GERALDY • IONESCO

maurice ST-CYR
PLACE LAURIER STE-FOY 653-9903

Pour une meilleure SATISFACTION ... adoptez "GEM"

GEM
Roi des bas Prix

Poulet frais

CAT. "A"
VIDE - PRET A CUIRE
2½ A 3 LBS

lb 33¢
REDUCTION .10 LB

BOEUF DE L'OUEST
FILET MIGNON — LA LIVRE 99¢ — REDUCTION .30
CONGELE — 2 à 3 LIVRES — COMPLET

SMOKED MEAT HYGRADE — 2 SACS 2 OZ 49¢ — REDUCTION .09
BOEUF FUME

EGGS ROLLS BILOPAGE — 6 POUR 49¢ — REDUCTION .04
AVEC SAUCE AUX PRUNES GRATIS

VENTE DE RENOVATION DU
SUPER-MARCHÉ D'ALIMENTATION 'Richard'
595, 2e AVENUE, COIN 6e RUE, LIMOILOU

Biscuits Christie — BTE 13½ — 37¢ — REDUCTION .04
GRAHAM-WAFERS

Apprêt à salade — JARRE 16 OZ — 37¢ — REDUCTION .06
MIRACLE-WHIP KRAFT

Jus d'orange — BTE 48 OZ — 65¢ — REDUCTION .04
PANTRY-SHELF
IMPORTE DE LA JAMAIQUE
ESSAYEZ-LE, VOUS LE TROUVEREZ DELICIEUX

GROSSES Bananes 2 lbs 25¢
QUALITE No 1 — MURIES A POINT — REDUCTION .11

PAMPLEMOUSSES 6 POUR 39¢
BLANCS — FLORIDE No 1 — TRES JUTEUX — GROSSEUR No 56 — REDUCTION .10

OIGNONS JAUNES SAC 5 LIVRES 29¢
CANADA No 1 — REDUCTION .10

CHOU DE SIAM 2 SACS 2 LIVRES 25¢
QUEBEC No 1 — REDUCTION .04

BEURRE PREMIERE CATEGORIE "GEM" lb 55¢
REDUCTION .04

Café INSTANTANÉ "MAXWELL" .20 DE RABAIS JARRE 10 OZ 1.59
REDUCTION .30

Fèves "ORLEANS" JAUNES COUPEES QUALITE CHOIX 6 BTES 20 OZ 1.00
REDUCTION .11

Biscuits "LIDO" ECLAIR CHOCOLAT 100% PUR FEUILLE D'ERABLE 2 SACS 69¢
REDUCTINO .09

Fromage "KRAFT" TRANCHE CANADIEN PQT 1 LB 59¢
REDUCTION .06

PEANUTS SALEES - ROUGES KRISPY - KERNELS SAC 13 OZ 39¢ — REDUCTION .04
PEANUTS AVEC - ECALLES KRISPY - KERNELS SAC 16 OZ 43¢ — REDUCTION .06
NOURIC ALIMENT A BEBES BTE 14 OZ 45¢ — REDUCTION .02
PRUNES SECHES - MEDIUM SUGARIPE BOITE 1 LIVRE 35¢ — REDUCTION .02
RIZ GRAINS - COURTS DAINTY BOITE 2 LIVRES 37¢ — REDUCTION .02
PUFFED RICE QUAKER 2 BOITES 6½ ONCES 55¢ — REDUCTION .03
SAVON TOILETTE PALMOLIVE 08 DE RABAIS 4 BARRES REG. 43¢ — REDUCTION .09

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 22 FEVRIER

Nous nous reserrons le droit de limiter les quantités. Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Hauterive, Baie-St-Paul, L'Isletville, Jimouski, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Price, Montmagny, Trois-Pistoles, St-Raymond, Donnacona et Ste-Marie de Beauce.

Biscuits "LIDO" FAMILY-MIX — GROS SAC 73 BISC. 69¢ — REDUCTION .10

Cire "DE JOHNSON" LIQUIDE CLAIR .13 DE RABAIS — BTE 32 OZ 1.09 — REDUCTION .20

Comet "NETTOYEUR" .04 DE RABAIS — 2 BTES GEANT 49¢ — REDUCTION .10

Margarine "BLEU-BONNET" COLORE VITE .02 DE RABAIS — 2 POTS 1 LB 63¢ — REDUCTION .05

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE :
POLI A MEUBLE
Pledge BTE 6½ OZ 98¢
Cette offre est nulle après le 22 février

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE :
2 EMPAQUETAGES à 3 SACS à .10
PATATES CHIPS
Hostess 2 POUR 58¢
Cette offre est nulle après le 22 février

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE :
LAIT INSTANTANE
Crino 3 LIVRES 97¢
Cette offre est nulle après le 22 février

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE :
PEANUTS SALEES
KRISPY KERNELS BLANCHES
CELLO 13 OZ 47¢
Cette offre est nulle après le 22 février

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE :
PUDDING INSTANTANEE
Royal 4 PQTS 3 OZ 65¢
CHOIX, SAVEURS
Cette offre est nulle après le 22 février

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE :
POUDRE A BEBES
Z-B-T FORMAT HOPITAL 75¢
Cette offre est nulle après le 22 février

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE :
BEIGNE AU SUCRE
MINIATURE
Simard SAC 2 DOUZAINE 35¢
Cette offre est nulle après le 22 février

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE :
5 LBS CAROTTES
QUEBEC No 1 lavées
Cette offre est nulle après le 22 février

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE :
4 LBS BETTERAVES
QUEBEC No 1
Cette offre est nulle après le 22 février

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE :
1 livre Filet d'Aiglefin congelé
Cette offre est nulle après le 22 février

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE :
PATE AU SAUMON
Bilopage 16 OZ 69¢
Cette offre est nulle après le 22 février

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
AVEC L'ACHAT DE :
ENVELOPPE D'OREILLER EN COTON BLANC DE BONNE QUALITE AVEC FERMETURE ECLAIR
SPECIAL 59¢
Cette offre est nulle après le 22 février

Montmagny possédera un Foyer culturel unique de $80,000

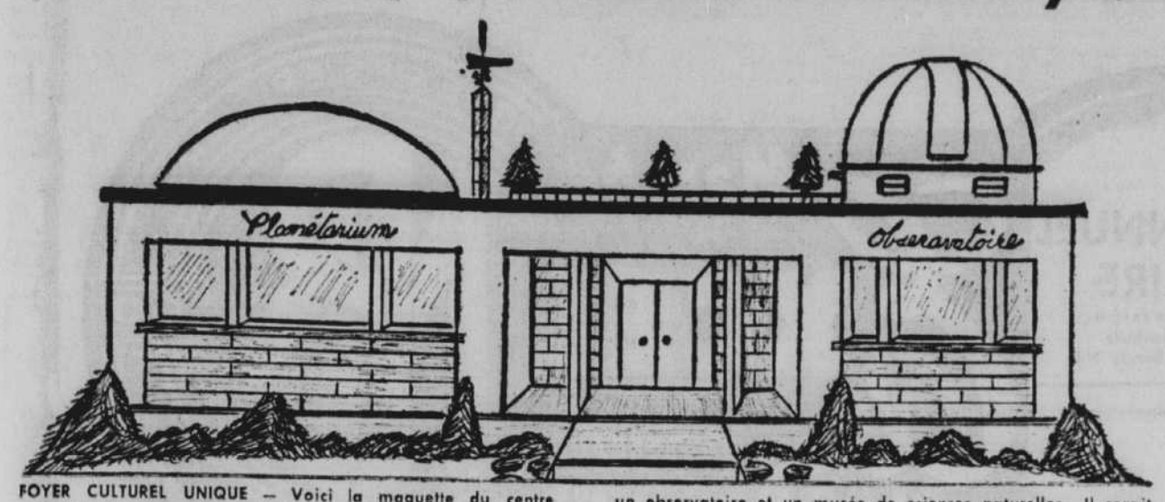

FOYER CULTUREL UNIQUE — Voici la maquette du centre culturel qu'envisage de construire le Cercle d'astronomie de Montmagny. L'édifice abriterait entre autres, un planétarium, un observatoire et un musée de sciences naturelles. Il serait de plus doté de tous les instruments de météorologie.

(Par Réal Huot)

Montmagny — La ville de Montmagny pourra se vanter d'avoir "damé le pion" à des agglomérations beaucoup plus importantes, lorsque le foyer culturel du Cercle astronomique local sera devenu réalité. En effet, la construction projetée par cet organisme, au coût approximatif de $80,000 sera unique dans la province de Québec.

Selon les explications fournies par le président du Cercle astronomique, M. Robert Proulx, le foyer culturel en question comprendra un observatoire astronomique; un planétarium; un musée de sciences naturelles; une bibliothèque; un laboratoire photographique astronomique; un atelier d'optique. Actuellement, le Cercle possède 102 volumes d'astronomie, et un fichier de documentation que l'on trouve dans les grands observatoires. De plus, l'atelier d'optique servira à la confection des miroirs de télescope, et à la construction de même qu'à la réparation des instruments.

Ce foyer culturel sera érigé sur la rue de la Fabrique, à proximité du local des scouts. Le terrain nécessaire à l'érection de l'édifice a été fourni gratuitement, et par contrat, par la Commission scolaire de la ville de Montmagny. La construction aura des dimensions de 65 pieds sur 22. La partie centrale abritera le musée et les bureaux.

FINANCEMENT DU PROJET

On se souvient qu'en septembre dernier, le Cercle astronomique recevait un don anonyme de $15,000. Auparavant, les fonds en caisse se chiffraient par $1,760.53, ce qui produit actuellement des disponibilités de $16,760.53. On comprendra facilement que cette somme est loin d'être suffisante à la réalisation immédiate du projet, et c'est pourquoi le Cercle astronomique qui ne poursuit aucun but lucratif, compte sur la générosité de la population magnymontoise.

Dans le passé, le Cercle a reçu des subventions du ministère provincial des Affaires culturelles, ce qui démontre le sérieux de ses intentions. En effet, l'organisme touchait une somme de $500 en 1962, et une autre de $650 l'an dernier. De plus, le conseil des loisirs de Montmagny a versé un octroi de $100, la saison dernière.

LES DIRIGEANTS

Le Cercle astronomique de Montmagny a été fondé par M. Robert Proulx, et incorporé officiellement, en vertu de la loi des clubs de récréation, le 5 avril 1961. Les autres membres du conseil d'administration, outre le président-fondateur sont: MM. Jean-Claude Desjardins, secrétaire; Armand Proulx et Jacques Pelletier, directeurs; M. l'abbé Maurice Bois agit comme aumônier du groupe.

Cet organisme est avantageusement connu à travers la province et même à l'extérieur, puisque son président, M. Robert Proulx est secrétaire de la Fédération des groupements astronomiques de la province, depuis sa fondation. Le cercle de Montmagny adhère également à la Société royale d'astronomie du Canada, centre de Québec. M. Robert Proulx est de plus membre de la Société d'astronomie de Paris et ses travaux, effectués lors de la récente éclipse de soleil ont été fort appréciés.

"Nous avons sincèrement besoin d'un autre vrai coup d'épaule, nous déclarait M. Proulx. Nous comptons beaucoup sur l'aide de la population. Notre organisation n'est pas faite dans le but de faire de l'argent, mais plutôt dans celui d'éduquer la jeunesse à cette belle science des astres. Cet observatoire sera votre oeuvre, par votre grande générosité et votre sympathie à l'endroit de notre mouvement".

Le président a expliqué que le Cercle astronomique de Montmagny travaillait actuellement dans trois buts définis: l'éducation, la publicité de Montmagny, à l'extérieur, et l'affluence accrue du tourisme, ainsi que le développement de l'astronomie au pays. Afin de contribuer du moins légèrement à la réalisation du projet, les jeunes désireux d'appartenir à la section juvénile du cercle d'astronomie devront débourser une cotisation annuelle de $0.25, tandis que les frais d'admission pour les adultes sont fixés à $1. "La confiance et l'appui reçus dans le passé, terminait M. Proulx, nous encouragent à faire appel de nouveau à la générosité de la population".

Selon le Dr Lapierre

"Nous devons être égaux d'un océan à l'autre"

London, Ont. (PC) Le Dr Laurier Lapierre, professeur adjoint d'histoire à l'université McGill, a exprimé l'avis hier soir qu'en discutant du biculturalisme on perd son temps et son énergie car il serait plus profitable de s'attaquer directement aux problèmes mutuels des deux cultures distinctes du Canada.

S'adressant aux membres de deux mouvements intéressés à l'histoire, le Dr Lpierre a indiqué que le Canada doit avoir une seule expression culturelle, mais qu'il en a deux actuellement: une française au Québec et une anglaise dans le reste du pays.

"Nous devons être égaux d'un océan à l'autre", a-t-il affirmé.

Le Québec procède actuellement à une réévaluation de son héritage et formule des griefs qui remontent à la Confédération, a poursuivi le conférencier.

"Le problème fondamental consiste à trouver les moyens d'utiliser les forces déclenchées", a déclaré le Dr Lapierre en faisant allusion à la vague de nationalisme qui déferle au Québec. "I a noté que le séparatisme ne représente qu'une infime partie de toute la question du nationalisme canadien-français.

La population du pays s'établit à plus de 19 millions d'habitants; l'Ontario domine

OTTAWA (PC) — La population du Canada dépassait les 19,000,000 en date du premier janvier dernier, affirme le Bureau fédéral de la statistique.

Les statisticiens fédéraux estiment en effet qu'au début de l'année, il y avait au pays 19,102,000 personnes, soit une augmentation de 335,000, ou 1.8 pour cent de plus comparativement à la même date l'an dernier.

Depuis le 1er juin 1961, date du dernier recensement, la population a augmenté de 864,000, soit de 4.7 pour cent. Depuis le 1er juillet 1963, l'augmentation a été de 174,000, soit d'un pour cent, tandis que durant le premier semestre de 1963, la hausse a été de 161,000, soit .9 pour cent.

Parmi les provinces, la plus grande augmentation numérique en 1963 a été enregistré en Ontario où l'augmentation a été de 131,000, soit de deux pour cent. Québec a augmenté de 94,000 soit 1.7 pour cent. Viennent ensuite par ordre, la Colombie-Britannique 36,000 — 2.1 p.c., l'Alberta, 27,000 — 1.9 p.c., la Nouvelle-Ecosse et le Manitoba 13,000 chacun — 1.7 et 1.4 p.c., la Saskatchewan 6,000 — .6 p.c., et le Nouveau-Brunswick 4,000 — .7 p.c. La population de l'Ile-du-Prince-Edouard n'a pas changé durant l'année écoulée.

Voici en milliers les populations des provinces en date du 1er janvier 1964, le deuxième chiffre est la population en date du 1er janvier 1963:

Ontario	6,532	6,401
Québec	5,524	5,430
C.-Britannique	1,720	1,684
Alberta	1,421	1,394
Manitoba	957	944
Saskatchewan	936	930
N.-Ecosse	763	750
N.-Brunswick	615	611
T.-Neuve	486	477
I.-P.-Edouard	107	107
T. Nord-Ouest	25	24
Yukon	16	15

"Ne réalises-tu pas que les décolletés plongeants sont de la dernière mode !"

Aucun nouveau secrétaire parlementaire

Ottawa (DNC) — Le premier ministre Pearson annoncera sous peu des changements de mandat pour plusieurs secrétaires parlementaires. Voici quels seront les ministères de ces secrétaires, avec, entre parenthèse, leur ancien poste.

M. H. Dadanai, Immigration (Travaux publics).

M. J. Munro, Santé (Immigration).

M. J. B. Stewart, secrétaire d'Etat (Affaires extérieures).

Dr S. Haidasz, Affaires extérieures (Santé).

M. Alexis Caron, premier ministre (Postes).

M. G. R. McHilliam, Travaux publics (Postes).

M. B. Beer, réaménagement rural (Agriculture).

M. Guy Rouleau, député de Dollard, a récemment été nommé secrétaire parlementaire du premier ministre, succédant à M. Caron. Les secrétaires parlementaires reçoivent un traitement annuel de $4,000, en plus de leur indemnité de $18,000 comme députés.

Unité du pays en vedette en '67, réclame le commissaire J. Fisher

CALGARY (PC) — M. John Fisher commissaire au bureau de direction des Fêtes du Centenaire, a fait lundi une visite surprise dans la ville de Calgary et, adressant la parole devant le conseil municipal, il a déclaré que les fêtes de 1967, organisées à l'occasion du centenaire de la Confédération, devront mettre en vedette l'unité canadienne.

M. Fisher a déclaré devant les conseillers municipaux qu'il ne pouvait pas donner son opinion sur les projets de la ville de Calgary en vue des fêtes du Centenaire, "mais je peux bien vous souhaiter le succès et vous féliciter pour votre promptitude à tracer des plans en vue de ces célébrations. Vous avez agi plus rapidement que plusieurs autres villes."

Un concours d'étalage était commandité par Molson (Québec) Ltée à l'occasion du Carnaval d'Hiver de Québec chez les épiciers licenciés de la région. Huit cents épiciers ont participé à ce concours, gagné par M. J. Pépin, 87 boulevard Bastien, Loretteville. Sur la photo, on aperçoit: M. J. Pépin, le gagnant, M. Denis Dumais, Gérant des Ventes de Molson (Québec) et M. Jean Dumais, Directeur de Molson (Québec). Fait à noter, le personnel des épiciers licenciés était aussi éligible à l'attribution d'un montant de $500.00. —

JEUDI - VENDREDI ET SAMEDI - 3 DERNIERS JOURS POUR EN PROFITER!..

C'EST LA PLUS GRANDE VENTE DE LA SAISON A QUEBEC CHEZ LES SPECIALISTES EN FOURRURE

Vente SURPRISE fourrures

J.B. LALIBERTÉ LIMITÉE

A GAGNER — CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE

$100.00

PARMI LES ACHETEURS AU SALON DE FOURRURE

Chaque jour de cette semaine, parmi les factures accumulées au Salon de fourrure, une facture est choisie et la personne chanceuse se voit attribuer un bon de $100.00 qu'elle peut appliquer sur l'achat de sa fourrure ou tout autre achat de son choix. Hâtez-vous de tenter votre chance... car il ne reste que 3 jours pour profiter de cette offre exceptionnelle.

Venez et voyez nos offres spectaculaires! En plus d'épargner $100 - $200 - $300 et même davantage, vous aurez la chance de gagner un cadeau de $100. Ça vaut la peine!

SERVICE MISE DE CÔTÉ ET FACILITÉS DE PAIEMENT - J.B. LALIBERTÉ LTÉE 595 EST ST-JOSEPH QUEBEC

Dans l'affaire Oswald

L'arme aurait servi aux deux crimes...

Dallas (PA) — La carabine commandée par la poste, que l'on croit être celle qui a tué le président Kennedy, est la même arme employée dans l'attentat sur la personne de l'ancien général Edwin Walker, de Dallas, quelques semaines avant l'assassinat du président.

Le rapport balistique de la police de Dallas a été rendu public hier par le chef de police Jesse Curry et le chef des détectives M.W. Stevenson. Ce dernier a révélé que des points de comparaison de la balle qui était destinée à Walker concordent avec les fragments des balles qui ont tué M. Kennedy.

L'on se rappelle qu'au moment de l'attentat, le général Walker était seul chez lui. La balle du franc-tireur lui frôla le crâne et s'écrasa dans un mur de la maison. L'épouse de Lee Oswald avait d'ailleurs révélé à la police que son mari s'était vanté devant elle d'avoir tiré sur le général.

Les militaires américains "sur les dents", à Saïgon

Saïgon (PA) — Les terroristes n'ont pas tardé de revenir à la charge lundi soir.

Le lendemain du jour où ils faisaient sauter un cinéma américain, ils tendaient une embuscade à trois militaires américains.

L'un de ces trois derniers fut légèrement blessé par une grenade.

Afin de parer à cette vague de terrorisme, les autorités américaines et vietnamiennes ont formé un conseil de sécurité destiné à protéger les biens et la vie des sujets américains.

La police militaire américaine surveille les écoles américaines, accompagne les autobus scolaires et monte la garde autour des installations militaires américaines.

L'attentat le plus grave fut commis dimanche soir par deux ou trois terroristes contre au un cinéma américain.

L'un d'eux abattit une sentinelle américaine à la porte du théâtre, un autre plaça dans le hall du théâtre une bombe qui tua deux Américains et en blessa 51.

Ce dynamitage représentait le sixième attentat contre des Américains depuis le déclenchement d'une vague de terrorisme par le Viet-cong contre le personnel américain de Saïgon, il y a trois semaines.

Six Américains ont été tués et 85, blessés au cours de ces actes de banditisme.

DEUX PAR JOUR

Le bruit court que le Viet-cong distribue des feuilles volantes portant ces mots bien simples mais éloquents: "Deux Américains par jour."

La police a arrêté un conducteur de pousse-pousse à la suite de l'attentat à la grenade.

Les autorités ont également ordonné une enquête sur la complicité d'agents de police vietnamiens dans les récents agissements terroristes du Viet-cong.

Des Américains, témoins oculaires de l'explosion de dimanche, ont vu l'unique policier vietnamien qui fût de faction à l'extérieur du cinéma Kindo, s'enfuir à bicyclette quelques minutes avant la déflagration.

A Washington, la secrétairerie d'Etat avertit que les attentats contre les citoyens américains au Viet-nam ne feront que renforcer la résolution des Etats-Unis d'aider le peuple sud-vietnamien dans sa lutte contre les guérilleros communistes.

Il ne saurait être question d'évacuer les sujets Américains du pays, mais des mesures spéciales seront prises pour assurer leur protection.

Un porte-parole de la secrétairerie a ajouté que celle-ci ne savait à quoi attribuer l'intensification de la campagne anti-américaine au Sud Viet-nam.

L'arsenal nucléaire anglais sera conservé, grâce aux conservateurs

Londres, (Reuter) Au cours de son interview télévisée, sir Alec Douglas-Home, premier ministre britannique, a réaffirmé, hier soir, que tant qu'un gouvernement conservateur demeurerait au pouvoir, la Grande-Bretagne conserverait son arsenal nucléaire.

A la question de savoir si l'Allemagne fédérale serait dotée d'un armement nucléaire, sir Alec a répondu : "L'idée selon laquelle plusieurs pays tenteraient d'avoir et de fabriquer des armes nucléaires doit être définitivement écartée. D'abord, cela durerait des années et des années, et ensuite ils n'ont même pas commencé. Je crois que l'Allemagne et l'Italie préféraient de loin voir intervenir un nouvel accord à l'OTAN qui ne leur accorderait pas un contrôle sur la mise à feu des engins nucléaires, mais qui leur donnerait un droit de parole sur la stratégie et le déploiement de ces armes. Ces deux pays préféraient cela plutôt que de se voir attribuer de telles armes."

LE MARCHE COMMUN

Au sujet du Marché commun, le premier ministre a déclaré que le problème de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la communauté économique européenne n'était pas pour l'instant un problème d'actualité. "Ce n'en sera pas un, a-t-il ajouté, tant que le général de Gaulle sera là. Et je ne suis pas certain qu'il le deviendrait, même si un autre gouvernement français succédait au général de Gaulle.

Par conséquent, a-t-il poursuivi, la Grande-Bretagne doit rester dans l'expectative. Quand les circonstances se présenteront, a-t-il conclu, il appartiendra au gouvernement d'en informer le Parlement, et c'est ce dernier qui décidera."

PROPOS MÉDICAUX

Par le Dr Walter C. Alvarez, consultant émérite en médecine à la Clinique Mayo et professeur émérite en médecine à la Fondation Mayo.

HABITUDE DANGEREUSE

Je déteste voir un conducteur d'automobile se tenant le coude en dehors de la portière. C'est dangereux. Un camion peut, en circulant de très près, frapper le coude du conducteur. Beaucoup de conducteurs s'imaginent qu'en se plaçant le coude gauche dans la portière ils font preuve d'une grande adresse au volant. Mais c'est stupide. Parfois des conducteurs croient que leurs prouesses provoquent l'admiration des piétons ou des conducteurs prudents, mais ils ne font que se montrer ridicules.

CAUSES DE L'ASTHME

Dans un article récent, un médecin a donné plusieurs causes des crises d'asthme :

Groupe 1) Allergie, aliments, substances aspirées, médicaments, infections dans le nez, infections des sinus, de la gorge ou des bronches.

Groupe 2) Polypes dans le nez, nodules dans la glande thyroïde (juste en bas de la pomme d'Adam), obstruction dans les bronches, nodules à l'arrière de la gorge.

Courants d'air, changements subits du temps, humidité; aussi les pieds mouillés et l'exercice par temps froid.

Troubles psychogéniques, causés par des crises dans la vie de l'individu, soit chez lui soit au bureau.

Des "irritants" dans l'air, comme la fumée, les odeurs, des substances chimiques, de la peinture fraîche, des insecticides et des détergents.

Maladies chroniques des poumons, telles que l'emphysème (alors que les lobules d'air sont endommagés, dilatés ou brisés) ; en outre fibrome et aussi dilatation et infection de la trachée-artère.

L'asthme peut être un symptôme de troubles graves, comme une maladie du coeur, l'obstruction d'un bronche, rarement un cancer des poumons.

HORMONES DANS LES COSMETIQUES

Bien des femmes demandent si les hormones femelles, déposées dans les préparations cosmétiques, peuvent leur faire du bien ou du tort. Je me souviens qu'il y a longtemps, des médecins ont appliqué pendant des mois une telle préparation sur un seul côté du visage d'une femme. On a pu constater que cette crème n'avait aucun effet.

Cependant, je viens de lire qu'un médecin de Boston croit que les effets sur l'épiderme sont discutables et que les effets cliniques résultant de l'absorption de la crème sont d'ordinaire négligeables. Le médicament n'a aucun effet sur les glandes qui forment la graisse de la peau. De grandes quantités d'hormones femelles dans les crèmes de beauté peuvent avoir des effets sur tout le corps et parfois des effets indésirables. L'hormone ne semble pas provoquer le cancer

AVIS SPECIAL

LES MARCHANDS D'ALIMENTATION DU GROUPE "N.B." DE LA RIVE SUD, VOUS INVITENT A LEUR

GRAND GALA ANNUEL D'ART CULINAIRE

Jeudi le 12 mars, à l'Auditorium du Collège de Lévis

De nombreux prix de présence seront attribués
Cartes disponibles chez tous les marchands N.B.

Nous vous invitons à écouter le programme radiophonique

"MOI, J'AI DU CARACTERE"

au poste C.J.L.R. (1060) tous les jours à 8h. 15 a.m. ou 1h. 15 p.m. COMMANDITE PAR VOS MARCHANDS D'ALIMENTATION EXCEL-N.B.

Marché EXCEL UNIS POUR PLUS BAS PRIX

GROUPE DES ÉPICIERS N.B. 60 RIVE-SUD

ITEM VEDETTES

PAPIER DE TOILETTE VOGUE blanc 12/.95

GRAISSE PUR LARD TENDER FLAKES 1 livre 2/.43

FEVES AU LARD CLARK sauce tomates 20 onces 2/.43 — 28 onces 2/.59

BLE D'INDE EN CREME LIBBY'S 15 onces 5/.95

BREUVAGE CONCENTRE Sunny Orange Vitamine C, 6 oz .33

PATATES CHIPS HOSTESS Handy Pack .29

VIANDE DE QUALITE

LARD: PARTIE DU FILET la livre 53¢

PARTIE DE LA COTE la livre 45¢

COTELETTES la livre .63

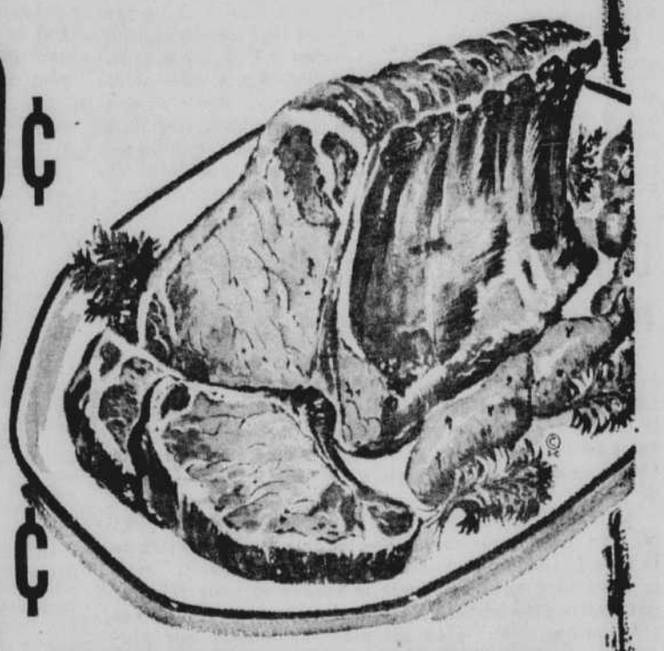

SAUMON TRANCHE OU EN MORCEAUX LA LB .69

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

BANANES

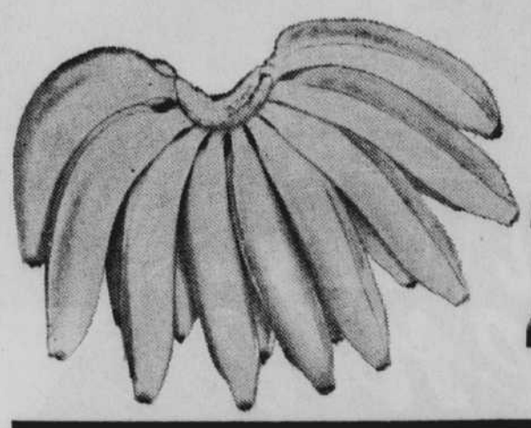

1ère qualité 2 lbs 27¢

NAVETS CELLO 2 LIVRES 2/.25

OIGNONS CELLO 5 LIVRES .25

EAU JAVELLE CONCENTRE MIX-O 1 GAL. .85

CAFE INSTANTANE MAXWELL 20c DE RABAIS 10 OZ $1.55

VIANDE KAM 12 ONCES 2/.79

MELANGE A GATEAUX BETTY CROCKER BLANC CHOCOLAT MARBRE 19 ONCES .45

BEURRE DE PEANUTS PLANTERS 1 BOITE, 16 OZ .39

MOUTARDE SCHWARTZ 24 OZ .27

SALAD DRESSING KRAFT MIRACLE WHIP 16 OZ .39

FROMAGE TRANCHE KRAFT 16 ONCES .63

FEVES JAUNES COUPEES VOGUE 20 ONCES 2/.29

POIS VERTS DENIS CHOIX #3 20 OZ 4/.75

Méthode de récupération de l'enregistreur de vol lors de la chute d'un avion

Ottawa, (PC) L'ARC, le Conseil national des recherches et la société Leigh Instruments Limited, de Carleton Place, Ontario, ont lancé un programme conjoint pour mettre au point une méthode grâce à laquelle l'enregistreur de vol pourra être récupéré advenant l'écrasement d'un avion.

Ces recherches sont entreprises pour remédier à la situation qui résulte de tragédies aériennes dans lesquelles les appareils, qui enregistrent automatiquement une grande variété de fonctions d'un avion, sont détruits dans l'écrasement.

L'ARC et les autorités du Conseil ont dit qu'une telle méthode serait un apport précieux pour déterminer la cause de l'écrasement d'un avion, comme ce fut le cas récemment près de Montréal, où un aérobus DC-8F d'Air Canada s'est écrasé, entraînant 118 pertes de vies. Elle pourrait également inciter à apporter des modifications à un avion, pour prévenir les écrasements futurs.

L'INDICATEUR D'ECRASEMENT

Il y a plusieurs années, le Conseil national des recherches avait mis au point un indicateur de position d'un écrasement, un appareil qui peut être attaché à la queue ou au fuselage d'un avion. Advenant un écrasement, l'indicateur est éjecté automatiquement dans le flot d'air créé par l'avion.

Tel que conçu — il est actuellement fabriqué par Leigh Instruments, grâce à un permis du Conseil national des recherches —l'indicateur effectue une courbe accentuée vers le haut et s'éloigne de l'avion, ce qui lui permet de tomber sur terre ou dans l'eau, sans être endommagé.

Dès qu'il est détaché de l'avion, un transmetteur protégé par du caoutchouc mousse commence à émettre des signaux de détresse qui peuvent être captés dans un rayon de 40 milles et qui peuvent aussi être entendus durant environ quatre jours.

Dans le projet en cours, on tentera de placer un enregistreur d'accident à l'intérieur de l'indicateur. A l'heure actuelle, l'enregistreur de vol est installé à l'intérieur de l'avion.

Si un tel système peut être mis au point, il sera possible de récupérer, de l'indicateur de position, la bande enregistreuse magnétique qui indiquera comment l'avion fonctionnait avant l'écrasement.

PROCHAINS ESSAIS

Un porte-parole de l'ARC a dit que des essais seront effectués d'ici quelques semaines à bord d'un avion de transport Yukon de l'ARC, depuis Cold Lake, Alberta. Cet instrument est conçu pour les avions qui voyagent en-deça de la vitesse du son.

Le Conseil, l'ARC et Leigh Instruments ont également entrepris des recherches pour la mise au point d'un instrument semblable pour les avions supersoniques.

L'instrument mis au point pour les avions subsoniques ne convient pas aux avions supersoniques parce qu'il est impossible de modifier les lignes effilées des réactés. On doit trouver un moyen pour que l'appareil soit au niveau du fuselage et ne cause pas une cavité, lorsqu'il est éjecté, pour ajouter encore aux difficultés de l'avion.

La vie publique du Christ

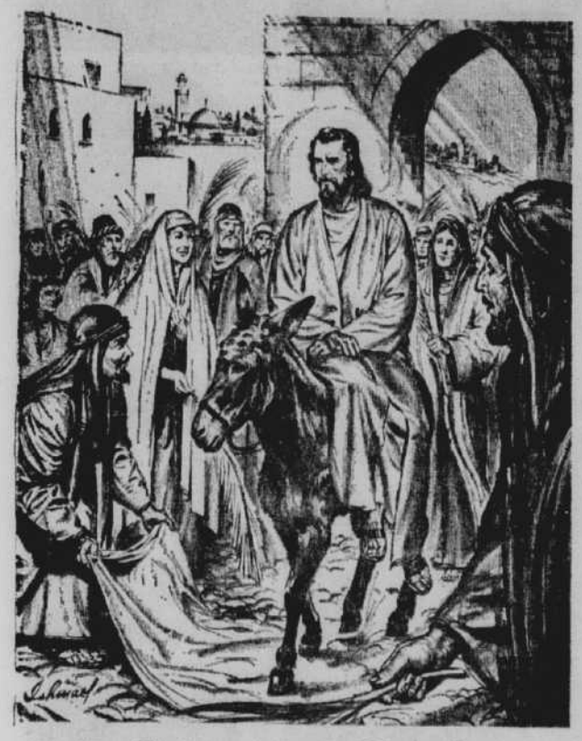

Le Christ entre à Jérusalem

"Hosanna dans les Cieux" crie la foule, en jonchant le sol de manteaux et de ramures de palmiers.

Jésus entre en triomphe à Jérusalem, sur le dos d'un ânon, et réalise ainsi ce qu'a dit le prophète : "Le roi vient vers toi, humble, assis sur une ânesse, et sur un ânon, le petit d'une ânesse". (Matthieu, XXI, 5)

En moins d'une semaine, cette même foule criera : Crucifiez-le, crucifiez-le !"

La pollution atmosphérique causerait le cancer du poumon

Ce n'est pas le tabac, mais la pollution atmosphérique, causée par les émanations des cheminées d'usine et aux gaz d'échappement des voitures, qui est responsable du cancer du poumon.

Telles sont les conclusions que rapporte la "Tribune d'Allemagne", basées sur une vaste enquête portant sur plusieurs années, qui a été effectuée par des experts du "Land de Rhénanie-Westphalie du nord", dans sept Instituts de pathologie, sous la direction du Dr Reinhard Poche de l'Académie de médecine de Dusseldorf et du Dr Kneller de l'Université de Bonn.

Les premiers résultats de l'enquête sont particulièrement intéressants: 0.4 pour cent des décès survenus entre 1908 et 1910 à Dusseldorf étaient dus à un cancer du poumon. Le taux de mortalité par cancer du poumon était de 0.6 pour cent chez les hommes et nul chez les femmes.

L'étude des dossiers d'autopsie effectuée à Dusseldorf pour les années 1956 à 1958, a donné les résultats suivants: 8.9 pour cent des personnes décédées étaient atteintes d'un cancer au poumon (12.7 pour cent de cas chez l'homme et 2.8 pour cent chez la femme). On est parvenu à des résultats analogues aux Instituts de Bonn et de Solingen.

Les experts ont constaté que le cancer se déclare le plus fréquemment entre 55 et 60 ans, et moins souvent à un âge plus avancé. Cette période de critique est identique pour les cas de cancer enregistrés avant et après 1908. Le professeur Poche a déclaré à ce sujet: "on observe une progression très nette du cancer du poumon. Par contre, l'âge critique reste identique depuis 1908."

Les experts ont étudié sous différents aspects 1229 cas aigus de cancer pulmonaire pendent cinq ans. Pour avoir des moyens de comparaison sur une période assez longue, ils ont d'autre part analysés plus de 26,000 dossiers d'autopsie dans les différents Instituts de pathologie.

Le professeur Poche ajoute qu'en se basant sur cette enquête, portant sur plusieurs années, "je ne peux pas attribuer entièrement au tabac la responsabilité de la progression du cancer pulmonaire".

D'autres études sont actuellement en cours par le ministère de la Santé à Bonn, au sujet du rapport des médecins américains sur la nocivité du tabac.

leMontmorency

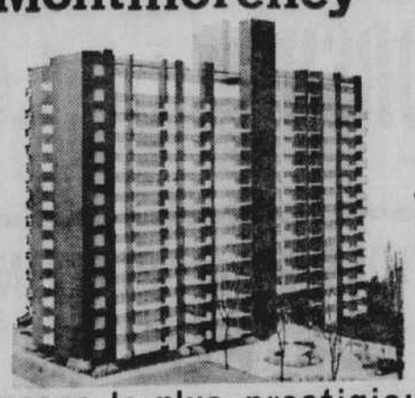

l'adresse la plus prestigieuse...

–accessoires de couleur
–corridors couverts de tapis
–antenne centrale de TV
–à proximité des églises, des écoles, des magasins
–thermostat individuel
–remises au sous-sol
–salle de lavage

studio (bachelor) à partir de $105.
appartements avec:
1 chambre à coucher à partir de $125.
2 chambres à coucher à partir de $235.
3 chambres à coucher à partir de $285.

Appartements modèles et bureau de location:
150, avenue Laurier

Heures de visites:
lundi au vendredi, de 9 a.m. à 5 p.m.–7 p.m. à 9 p.m.
samedi et dimanche, 2 p.m. à 5 p.m.

Montreal Trust Company
service de location et administration
Jules Audet, tél.: 525-9763
Madame L. Key,

Du nouveau de Kellogg

Froot Loops

(Le secret des toucans, connu des enfants et aussi des parents)

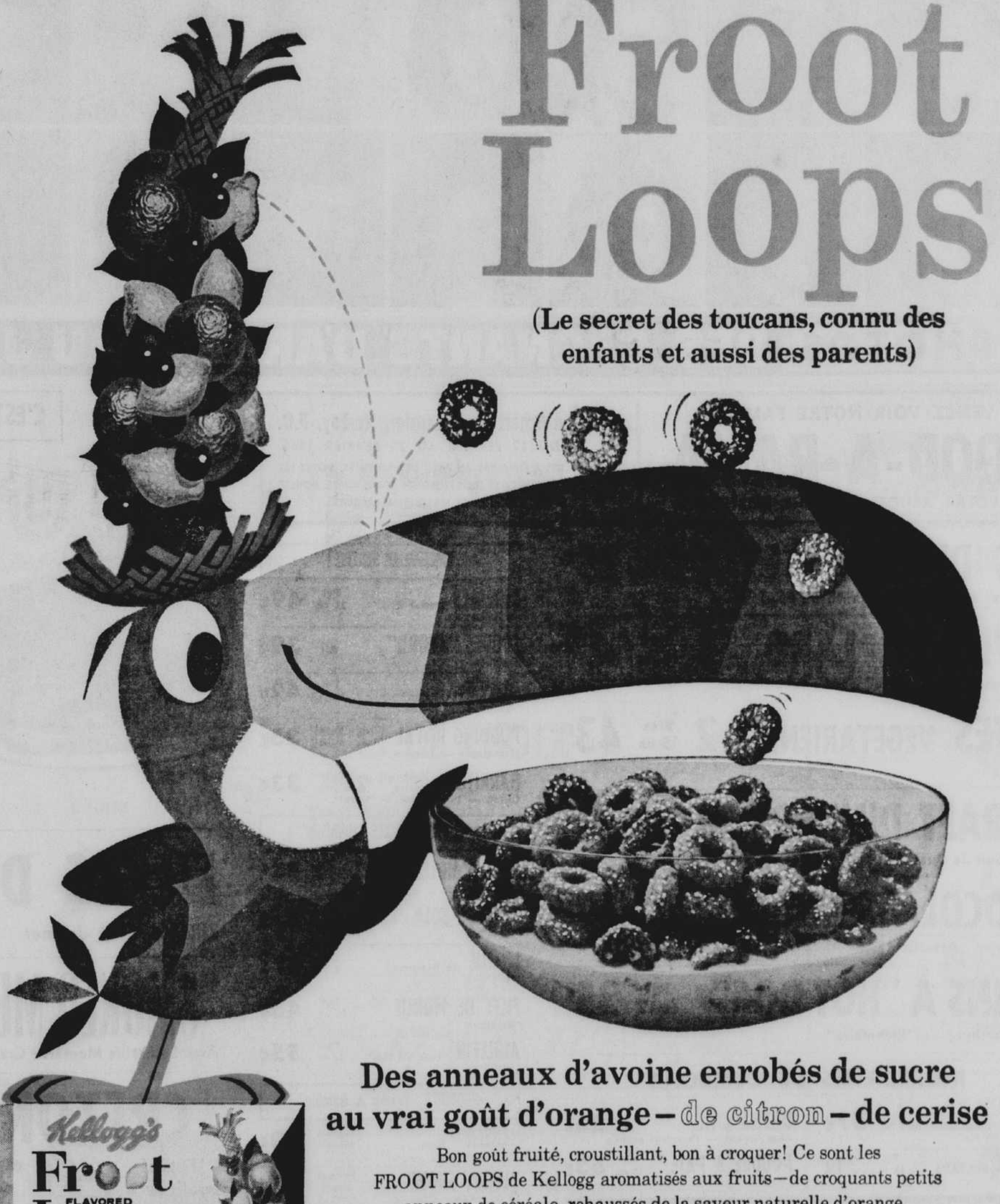

Des anneaux d'avoine enrobés de sucre au vrai goût d'orange – de citron – de cerise

Bon goût fruité, croustillant, bon à croquer! Ce sont les FROOT LOOPS de Kellogg aromatisés aux fruits—de croquants petits anneaux de céréale, rehaussés de la saveur naturelle d'orange, de citron, de cerise, enrobés de bons gros cristaux de sucre. Ils regorgent des éléments nourrissants de l'avoine. Votre épicier les a déjà en magasin—prenez-en un paquet pour votre famille, dès cette semaine.

A bon déjeuner... bonne journée et c'est Kellogg qui fait les bons déjeuners

LES **Froot Loops**
AU GOÛT DE FRUIT DE
Kellogg

Sur la table à déjeuner des Canadiens depuis 80 ans

© 1964 Kellogg Company of Canada, Limited

PHOTOS DES GAGNANTS D'ARGENT AU JEU 4 : DE SUITE D'UNE SORTE

VENEZ VOIR NOTRE FAMEUX

FOOD-A-RAMA

A VOTRE AMICAL MARCHE DOMINION

Centre d'Achats Place Laurier, Ste-Foy, P.Q.
DU 17 FEVRIER AU 29 FEVRIER 1964
DEUX SEMAINES AU PAYS DES ALIMENTS, VOYEZ LES NOMBREUX ET JOLIS KIOSQUES ET COSTUMES. GOUTEZ A DES PRODUITS DE MARQUES RENOMMEES.

JUS DE TOMATES 4 Btes 20 oz 59¢
"Libby's" surchoix (2 Btes 48 oz 65¢)

FÈVES AU LARD 5 Btes 15 oz 1.00
Brun Foncé — "Libby's" dans sauce tomate

FÈVES VEGETARIENNES 2 Btes 15 oz 43¢
"Libby's"

"KRAFT DINNER" 3 Pqts Rég. 39¢
Un Produit de Qualité !

CHOCOLATS "BUDS" Paquet de 8 oz 39¢
"Dominion" Assortis

PAINS À "HOT DOG" Pqt de 12 35¢
ou à Hamburg — "Richmello"

INGREDIENTS DE CUISSON !

FARINE "Robin Hood" Sac de 5 lbs 57¢
Sac de 7 lbs 77c

DATTES "WASCO" lb 23¢
Sans Noyaux — Pesanteur assortie

RAISINS SULTANA "Wasco" Pqt 15 oz. 31¢

POUDRE A PATE "Magic" Bte 16 oz. 43¢

BEIGNES "RICHMELLO"
ORDINAIRES — SUCRES — CANNELLE
AU DOMINION SEULEMENT ! 2 DOUZ. 49¢

EPICERIE EN VEDETTE !

CEREALES Special K de Kellogg's — Pqt 11 oz. 49¢

SOUPES "KNORR" Assorties — Pqt 39¢

OLIVES "La Reina" "Queen" 5¢ de rabais — Pot 16 oz. 42¢

PUDDING ROYAL Instantanée — Assortie — 2 Pqts 4 oz. 33¢

GARNITURE pour Tartes Citron — Instantanée — "Royal" — 2 Pqts 3½ oz. 33¢

POISSON CONGELES "Highliner"

FILET D'AIGLEFIN "Highliner" — Pqt 1 lb 53¢

FILET DE SOLE "Highliner" — Pqt 1 lb 55¢

MORUE en Bâtonnets "Highliner" — Pqt 8 oz. 37¢

FILET DE MORUE "Highliner" — Pqt 16 oz. 43¢

AIGLEFIN "Fish & Chips" "Highliner" — Pqt 16 oz. 55¢

PRODUITS "Procter & Gamble"

"CHEER" Bleu 15¢ de rabais — Format Géant 80¢

"IVORY SNOW" 8¢ de rabais — Format Géant 87¢

NETTOYEUR "Comet" 4¢ de rabais — Forma Géant 2/51¢

DETERGENT "Joy" liquide — 8¢ de rabais — Format Géant 87¢

DENTIFRICE "Crest" Au Fluoristan — Format Géant 69¢

C'EST SURTOUT A CAUSE DE LA VIANDE !

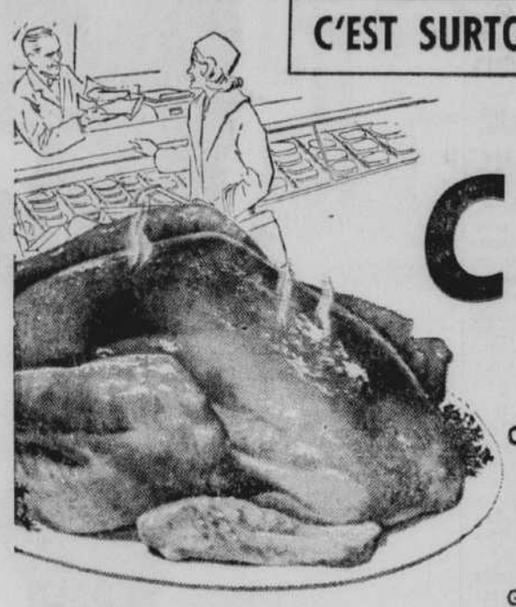

Chapons

pour un menu nutritif et délicieux !

A ROTIR
Catégorie 'A'
Frais tués, Eviscérés, Tendres, Dodus, Inspectés par le Gouvernement!
5 lbs et plus

lb 49¢

FILETS D'AIGLEFIN 55¢ lb
délicieux fruit de mer

"SMOKED MEAT COORSH" 4 Pqts 2 oz 1.00
Avec Sachet de Moutarde Gratis !

CRETONS
"Bilopage" Inspectés par le Gouvernement! Cont. 8 oz 39¢

★ SEULES LES VIANDES INSPECTEES PAR LE GOUVERNEMENT SONT VENDUES AU DOMINION !

CUISSES ou POITRINES DE POULET FLAMINGO Bte 2½ lbs 1.49

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de MIEL BLANC No 1 "BEEKIST" cont. 2 lb 71¢ — Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de SAUCISSES "La Belle Fermière" Format 1 lb — Se termine sam. 22 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de SALAMI "HYGRADE" Format 12 oz — Se termine sam. 22 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de Hamburg frais 2 lb ou plus — Se termine sam. 22 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de PATATES Pilées - Instantanées Paquet 6 oz 29¢ — Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de Patates pilées Instantanées Paquet 12 oz 55¢ — Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de Fruits, Légumes "SWIFT" Tamisés ou Junior 6 Pots 6 3/4 oz 78¢ — Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de Biscuits 'Dares' aux brisures de chocolat Sac de 16 oz 55¢ — Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de VERRES Motifs Cones de Sapins 2/49¢ ou 2/35¢ Dans grands marchés ! — Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de PETITS NAVETS Sac de 3 lb — Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de CORNICHONS "CORONATION" Polski Pot 32 oz 43¢ — Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de JAVEL Concentré "DUTCH" Cont. Plastique 64 oz 46¢ — Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de Concentré de tomate "CORONATION" 2 Boîtes 6 oz 33¢ — Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de MOUTARDE "SCHWARTZ" Pot 24 oz 31¢ — Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de RAISINS "WASCO" SULTANA Paquet 2 lb 63¢ — Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de Beurre D'ARACHIDES "DOMINO" Pot 16 oz 43¢ — Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

UN RECORD SANS PRÉCÉDENT! PLAISIR POUR TOUS!

FRUITS ET LEGUMES D E QUALITE !

PAMPLEMOUSSES

10 pour 69c

POMMES "LOBO" surchoix du Québec — SAC 5 LBS 49c

POIRES D'AVOCAT — GROSSE CH. 33c
Servir avec du jus de citron ou apprêt à salade

CAROTTES EN PAQUET — 2 POUR 29c
importés du Texas — Lavées — Longues

BANANES JAUNES PETITES — LA LIVRE 10c
Grosses bananes — 2 lbs 29c

ENDIVES DE BELGIQUE — 59c lb
Croustillantes — Idéal pour relever le goût d'une salade

Il n'y a pas que le Bas Prix . . . Essayez-le!

Café "Country Club"

MOUTURE TOUT USAGE SPECIAL ! — BOITE 1 LB 79c

TIMBRES DOMINO GRATIS AVEC CHAQUE ACHAT!

REGAL au P'TIT GOUTER! DELICIEUX *Super-Hots!*

EPICERIE EN SPECIAL CETTE SEMAINE!

Shortening 'JEWEL' 5c de rabais ou (3 lbs 12c de rabais 93c) — Paquet 1 lb 31c

POIS DE CHOIX "Garden Patch" — 4 Btes 15 oz 59c

PAIN DE VIANDE "Prem" SPECIAL — Boite 12 oz 45c

TISSUS FACIAUX "Symphony" — Prix Régulier 29c ch. — 4 Btes 1.00

Vente de Jouets (VALEUR 1.00) CH. 77¢

Bols à Mélange en PLASTIQUE ENSEMBLE DE 3 77¢

DISQUE "MEET THE BEATLES" LONG JEU CAPITOL $3.79

FROMAGE DOUX "Richmello" Poids Assort. LB 63¢

BISCUITS SODA "Christie" Premium BOITE 1 LB 39¢

MELANGE à PIZZA De "Kraft" Produit de Qualité ! PQT 15½ OZ 55¢

SACS à REBUTS "Guest" Pratiques ! PQT DE 25 43¢

Serviettes de papier "Scott" blanches ou assorties 2 ROUL. 49¢

PAPIER de Toilette "Vogue" Spécial ! 8 ROUL. 69¢

TOUT EST GARANTI !

Nous réservons le droit de limiter les quantités ! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 22 février au DOMINION : A TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC, LEVIS ET MONTMAGNY, P.Q.

DOMINION STORES LIMITED

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de DETERGENT Liquide "Maple Leaf" 1 bte 24 oz et 1 bte 12 oz Les deux 99¢ Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de "PABLUM" Céréales mélangées Paquet 28 oz 75¢ Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de ROTI POUR LE FOUR Toute pesanteur Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de Un paquet de VITAMINES "ULTRA-VITES" Dans grands marchés ! Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de DENTIFRICE "CREST" Format Géant 69¢ Dans grands marchés ! Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de OIGNONS POUR CUISSON Sac 5 lb Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de EPINARDS Sac de 10 oz Se termine mar. 25 fév. au DOMINION

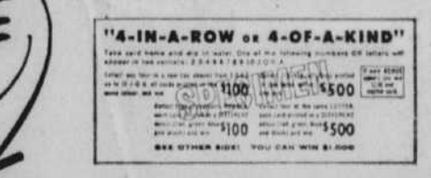

Procurez-vous votre CARTE GRATUITE aujourd'hui au...

DOMINION

Un grand folkloriste s'est éteint

Montréal (PC) — Le grand artiste folklorique Conrad Gauthier a été inhumé lundi après un service funèbre en l'église de l'Immaculée-Conception à Montréal. Il est décédé à 78 ans. Avec lui s'éteint la ligne de nos grands folkloristes qui ont contribué à maintenir vivantes les minces formules d'art du Canada français.

Conrad Gauthier est né à Montréal, en plein "faubourg Québec", en face de l'ancien parc Sohmer, le 8 août 1885. Son père, Léandre Gautrier, était marchand de chaussures. Il fit ses études commerciales à l'école Ste-Brigide. En 1901, il fondait avec quelques amis "Le Cercle Drapeau". Par la suite, notre jeune comédien se joignit à l'Association dramatique de Montréal qui donnait ses représentation à la salle Poire devenue plus tard le Ouimetoscope, notre premier cinéma. Entretemps, Conrad Gauthier collaborait à plusieurs journaux de l'époque ; il fit un stage au "Nationaliste" et de là au "Devoir" avec Henri Bourassa. Il devint successivement imprimeur, caricaturiste, directeur de cinéma muet, le "Sitoscope", et comptable. En 1910, il entrait à l'hôte' de ville, et devint par la suite assistant-directeur de l'Assistance municipale, le bien-être social de l'époque. Il devait y rester 35 ans. Il était à sa retraite et vivait à Montréal.

En 1917, M. Arthur Lapierre, Conrad Gauthier, Sylva Alarie, le père de Pierrette, Alfred Vallerand père et Jean, Octavien Giroux fondaient le Cercle Lapierre. Ce cercle fournissait, à travers la province, un spectacle complet, c'est-à-dire deux pièces entrecoupées de monologues et de chansons; il joua même aux Etats-Unis, se faisant successivement applaudir à Fall River, New Bedford, Arctic, Woonsocket, Phoenix, etc.

La fameuse troupe des Anciens de Gesu compta Gauthier parmi ses membres. Comme on s'en souvient, en faisait aussi partie l'inimitable Hector Charland, de regrettée mémoire, qui était l'ami inséparable de Conrad. Qu'il suffise de mentionner, l'Aiglon, La marraine de Charley, L'Oncle du Canada, A qui le neveu, Disparu, Docteur Knock, l'Avare, de Molière, le Contrôleur des wagons-lits, les Berlurons, Le Homard et les plaideurs.

Bientôt vinrent les disques. On demanda Conrad Gauthier à New York avec Elzéar Hamel afin d'enregistrer pour la compagnie Columbia. A la compagnie RCA Victor, il grava plus de 150 chansons du terroir ou scènes du pays.

A la radio Conrad Gauthier prit part à l'un des tout premier programmes diffusés en français à Montréal, à CKAC, dans l'ancien édifice de la Presse, rue St-Jacques. Au poste de la Patrie CHLP, qui ne se souvient de ses programme avec le "Père Jadis", les "Vive la Joie", "A la brunante", l'"Album du Souvenir". Le premier roman-fleuve qui utilisa ses talents de comédien fut "l'Auberge de la Forêt noire", rôle du vieux Jérome. A CBF, Conrad Gauthier participa à une foule de programme, notamment : "Un homme et son péché", dans le rôle du quêteux jambe de bois, "Métropole", "Les Plouffe", "Le curé du village", "Les légendes du Saint-Laurent", "La vie commence demain", "Tante Lucie", "Le vieux loup de mer", etc. On n'en finirait plus d'énumérer les pièces scéniques et radiophoniques, ainsi que les représentations musicales qui furent animees par ce bourreau de travail à la "santé de fer". Soulignons que M. Gauthier a fait du théâtre durant plus de 40 ans.

L'opérette n'était pas inconnue à ce fervent de nos scènes. On n'a pas oublié son vieux Gaspard, l'Avare des "Cloches de Corneville", Grégorio dans la "Dame Blanche", Della Volta, dans "La fille du tambour-major", Une minute trop tard", etc.

Enfin, en 1921, Conrad Gauthier fonda l'organisation qui vaudra sans doute à son nom de passer à la postérité, "Les veillées du bon vieux temps." Cette organisation dont il est le papa connut, dès le début, un immense succès. On peut dire qu'au Monument National Conrad Gauthier faisait sur la scène du véritable "artisanat en musique", un peu comme on exécute un tapis crochete, et c'était avec des décors, des accessoires, des costumes, des instruments, des chansons et des danses "typiquement canadiennes" qu'il crochetait son tapis musical. Le public venait de partout et remplissait la salle "à craquer". Plus d'une fois on dut faire venir la police pour maintenir l'ordre autour des guichets. On y représentait de véritables tableaux vivants de Massicotte, comme, par exemple, "Le réveillon de Noël", la Bénédiction paternelle, le Mardi gras, la Cabane à sucre, les Noces d'autrefois, l'Epluchette de blé d'Inde, La Ste-Catherine, puis Maria Chapdelaine, Jos Montferrand, les Canadiens de '37, le Drapeau de Carillon, la Ceinture fléchée, Mascarade manquée, c'était, en un mot, de véritables soirées de famille. Ces pièces, trop courtes pour constituer un spectacle, étaient agrémentées de chants et de danses du terroir qui faisaient les délices du public. L'ambiance y était. On servait aux artistes, sur la scène, un repas véritable avec ragoût de boulettes, tourtières, tartes à la ferlouche, et disons-le, jusqu'au "p'tit blanc" pour les hommes. Aux entr'actes on distribuait aux spectateurs quantité de beignes de "chez nous" ou de morceaux de bonne "tire" canadienne.

Plus d'un artiste d'aujourd'hui devenu "vedette" de la radio ou de la télévision est bien fier de raconter avoir fait ses premières armes à la rampe du Monument National, sous la direction artistique de Conrad Gauthier. Soulignons : Ovila Légaré, la famille Soucy, Oscar Morin, Albertine Martin, "la Bolduc" et Eugène Daignault, ces deux derniers malheureusement trop tôt disparus. A tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'y assister, "Les veillées du bon vieux temps" ont laissé un impérissable souvenir.

En 1952, un Club Canadien, un groupe de camarades du théâtre de la radio, célébrait ses 50 ans de vie artistique, sous la présidence d'honneur du maire Camillien Houde, avec lequel il avait joué au théâtre autrefois.

Il y a quelques années, une association de folklore international, par l'intermédiaire de son président, M. Michel Cartier, reconnaissait publiquement le mérite de Conrad Gauthier et décorait cet infatigable ouvrier de la première heure pour avoir été l'un des champions du folklore et de la chanson de chez nous.

Prix de la Nouvelle Critique

Le jury du Prix de la Nouvelle Critique, qui est composé de jeunes critiques cinématographiques parisiens, a décerné son prix annuel au "Mépris" de Jean-Luc Godard, par sept voix contre cinq à "Adieu Philippine" de Jacques Rozier.

Jane Russell revient au cinéma

Jane Russell, qui était absente du cinéma depuis plusieurs années, y revient pour tenir un petit rôle dans "The Fate Is The Hunter".

"Angélique, Marquise des Anges", que Bernard Borderie mettra en scène d'après les romans célèbres de Ann et Serge Golon, a été traduit en 28 langues.

Une "Dame aux Camélias" moderne

Marcel Carné, qui compte réaliser une adaptation cinématographique moderne de "La dame aux Camélias" sous le titre de "Le temps d'un amour", commente: "Cette "Dame" qui ne s'appellera pas Marguerite sera une starlette à scandale, leucémique et non plus tuberculeuse. Vous voyez le genre! Faux suicide, idylles publicitaires, fiancés à répétition. Armand, lui, sera attaché d'ambassade, fils d'ambassadeur. Mes héros évolueront, dans une certaine vie parisienne. Celle des premières de gala, des soirées chez Maxim's et du Festival de Cannes.

"C'est d'ailleurs au Festival que je donnerai, le 4 mai, le premier tour de manivelle de mon film. Mais, en clandestin, j'aurai déjà tourné quelques générales brillantes, sans que personne ne s'en aperçoive.

"D'une manière générale, je m'inspirerai du roman et non de la pièce. Le roman est construit en "retour en arrière" et le film débutera à la mort de Marguerite, lorsqu'on voit à la télévision le Tout-Paris se presser au domicile mortuaire.

Rôle important pour Mme Robert Goulet

La femme de Bob Goulet, Carol Lawrence, a décroché un rôle important dans le film de la Universal "You Go Your Way".

Robert Hossein est infatigable

Robert Hossein, qui va entreprendre "Le vampire de Dusseldorf", commente "Ce ne sera pas un film d'épouvante. Nous tournerons sur les lieux mêmes du drame, à Dusseldorf, et j'essaierai de composer un récit réaliste dans une atmosphere de brumes, selon des méthodes comparables à celles du reportage. Je voudrais tenter en même temps une étude de caractère en rapport avec les phénomènes du dédoublement. Il me sera difficile, bien sûr, de ne pas penser au "Maudit" de Fritz Lang. Mais loin de moi la prétention d'égaler cette oeuvre".

★LAURIER★
Primeur Bas de la Ville
Jack Palance, Anna Kalli
"LA DERNIERE ATTAQUE"
ESTHER WILLIAMS
"LE BAL DES SIRENES"
Red Skelton — Technicolor

MICHEL STROGOFF
Couleurs - Cinémascope avec Curt Jurgens et Geneviève Page.
DES FEMMES DISPARAISSENT
avec Felix Martin et Magali Noel
CINÉMA SILLERY

IMPERIAL
Deux films "CinemaScope" en couleurs. Drame familial puissant, où il est question de richesse et... d'aventure amoureuse...
"VOLUPTÉ"
Gina Lollobrigida & Anthony Franciosa
'LE SCANDALE'
Jeff Chandler & Carol Lynley

PRINCESSE
TROIS GRANDES PRODUCTIONS
LA DIABLESSE EN COLLANT ROSE
SOPHIA LOREN & ANTHONY QUINN
LES HORIZONS SANS FRONTIERES
Robert Mitchum & Deborah Kerr
CINQ FEMMES MARQUEES
Jeanne Moreau, Van Heflin, Silvana Mangano

"PUISSANT ET REALISTE — UNE FORCE REVOLTANTE" Crowther, N. Y. Times
"A BOUT DE SOUFFLE"
Un film de Jean-Luc Godard, scénario original de F. Truffaut
— avec —
JEAN PAUL BELMONDO et JEAN SEBERG

A L'AFFICHE: EMPIRE
MATINEES à 2h, SOIREES à 8h. 30

MICHAEL CALLAN · CLIFF ROBERTSON · JAMES MacARTHUR · SUZY PARKER
DANS LES INTERNES
LA NAISSANCE D'UN ENFANT DEVANT VOS YEUX
2e FILM :
"UN HOMME POUR LE BAGNE"
avec STANLEY BAKER (HELL IS A CITY)
A L'AFFICHE CLASSIC ★★★★ RIALTO

CINEMA de PARIS & PIGALLE
2e SEMAINE
Deux grands films en couleurs
ROCK HUDSON · GINA LOLLOBRIGIDA
SANDRA DEE · BOBBY DARIN · WALTER SLEZAK

LE RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE
EGALEMENT A L'AFFICHE
Sandra DEE · John GAVIN
LES LYCEENNES
MUSIQUE DE PERCY FAITH

A L'AFFICHE VICTORIA
ELVIS PRESLEY
(Jailhouse Rock) CinémaScope
LE ROCK DU BAGNE
NEW SONGS!
2e FILM !
LE CERCLE DU FEU
en Couleur

CAPITOL
UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
à 2h. 50, 6h. 15, 9h. 40
La comédie la plus désopilante de l'écran depuis que l'argent n'est plus de mode!
COLUMBIA PICTURES presents Danny Kaye in THE MAN FROM THE Diners' CLUB
Hear STEVE LAWRENCE sing the title song on Columbia Records
Aussi à: 1h., 4h. 25, 7h. 50
STEVE McQUEEN, ROBERT WAGNER, SHIRLEY ANN FIELD
"The War Lover"
MATINEE: .75¢; SOIREE: .99¢

FERNANDO LAMAS · ARMAND MISTRAL · LISA · GASTON
Meurtres au compte de la MAFIA!
SEUL contre SEPT!
REGLEMENTS DE COMPTE CHEZ LES CAIDS DE LA DROGUE!
TRAFIC d'OPIUM!
PASSION! VIOLENCE!
LARTIER et LAIRET
JUSQU'A JEUDI SOIR

LA 2e SÉRIE DE L'ÂGE D'OR DE L'OPÉRETTE
UNE JOURNEE SEULEMENT
JEUDI à 2 h. 15 et 8 h. 15
SIGMUND ROMBERG'S THE
STUDENT PRINCE
EDMUND PURDOM • ANN BLYTH
AVEC LA VOIX DE MARIO LANZA
Matinée: .75¢; Soir: .99¢
CAPITOL Un Théâtre Famous Players

IL N'Y A SEULEMENT QU'UN GRAND CHAMPION

ET ENCORE UNE FOIS ACHETE PAR DOMINION
A toutes les expositions de bestiaux à travers le Canada, Dominion achète le meilleur, et aussi pendant toute l'année aux salaisons locales, de viande en gros, Dominion achète seulement le meilleur. C'est pourquoi plus de Canadiens préfèrent Dominion, à tout autre magasin. C'est surtout à cause de la viande !
Le Bouvillon Grand Champion 1964 du Salon National de l'Agriculture du Palais du Commerce à Montréal, un Hereford de 1030 livres, propriété de Julien Pouliot de Ste-Rose Abitibi Ouest, acheté à l'encan pour $8.00 la livre par les magasins Dominion.
Parmi les autres Bovins primés, achetés par les magasins Dominion, fut le Grand Champion de Réserve, un Shorthorn propriété de Clermond Bégin de Jonquière Kénogami
DOMINION STORES LIMITED.

A Québec aujourd'hui

Convocations

Kiwanis Sillery-Sainte-Foy : Déjeuner régulier à 12 h. 30 au restaurant A La Porte Saint-Jean.

Jeune Commerce de Québec : Diner de la Fraternité à 6 h. 15 au restaurant A La Porte Saint-Jean.

Chambre de Commerce de Loretteville : Conférence de M. Paul-D. Normandeau à 7 h. au restaurant Buffet Central, route du camp Valcartier.

Initiation aux calculateurs électroniques : Cours no 2 à 7 h. 30 au Pavillon des Sciences pures, salle 00083.

Conseil central des Oeuvres : Conférence du Rév. Père Noel Mailloux, criminologue, à 8 h. 15 en la salle de la Cour d'Assise du Palais de Justice.

Club Renaissance : Causerie de M. Jean-Noël Tremblay à 8 h. 30.

Société de Géographie de Québec : Conférence de M. Bernard Formery à 8 h. 30 au Grand amphithéâtre du 6 rue de l'Université.

Cercle des mycologues amateurs de Québec : Cours à 8 h. 30 au département de Biologie, Pavillon des Sciences pures.

Parlement-école de Laval : Elections à 8 h. 30 au 6 rue de l'Université.

Colloque des étudiants : Colloque sur la cogestion à l'Université à 8 h. 30 à l'Institut Canadien.

Société philatélique de Québec : Réunion à la salle de la bibliothèque de l'Institut Canadien à 8 h. 30.

JEUDI

Club Progrès du Canada — Déjeuner régulier à 12 h. 30 au restaurant A la Porte Saint-Jean.

Conseil de ville de Québec — Séance régulière à 3 h., en la salle du Conseil.

Cours publics — Cours de M. Luc Lacourcière à 4 h. au Grand amphithéâtre du 6 rue de l'Université.

Faculté de Médecine — Conférence du Dr Gilbert Rucard à l'amphithéâtre de microbiologie à 5 h.

Arts

Atelier d'Arts de l'Académie de Québec : Exposition des oeuvres de Mme Edouard Jean Fleury. De 10 h. a.m. à 10 h. p.m.

Centre culturel St-Jean-Eudes : Films sur l'art : "Fresque" (Wilson R. York); "Dimension lumineuse" (J.-P. Mousseau) et "Feux et couleurs" (céramique). Conférencier : le céramiste Jordi Bonet. A 8 h. 30 p.m. Entrée libre.

Chez les dames

Ligue de la Jeunesse Féminine : Madame Guy Drouin recevra cet après-midi son cercle de tricot au profit de l'oeuvre de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Concerts

Salle Marquette : rue Joffre. Récital des chansonniers Pierre Létourneau et Marco-Benoit Côté. A 8 h. p.m.

Sports

CURLING

Tournoi provincial mixte : Premières rencontres, à compter de 2.00 p.m.

HOCKEY

Ligue Junior "A" : Troisième joute de la série semi-finale "B" 4 de 6, Trois-Rivières vs Citadelles, au Colisée, à 8.15 p.m.

Ligue Intermédiaire "C" : Premières joutes des semi-finales 3 de 5. Pont-Rouge-St-Albert, et Beauport-Beaupré.

Quebec Winter Club : Autres rencontres dans le tournoi "Double Knockout", à compter de 7 h. 15 p.m.

Cabarets

A La Page Blanche: Billy Mason — Ce soir: 10h., 12h.30.

A La Porte St-Jean: Inez Gifford — Barbara Raya — Nadjma — Marius — Piet Coomans.

Au Bal Tabarin: Cindy Morrow — Anne Perri — Richard Cazes. Ce soir: 10h., 12h.30.

Au Baril d'Huitres: Oscar Peterson Trio — Claude Girard — André De Chavigny — Denis Walsh. Ce soir: 10h., 11h.30, 1h.

Au Coronet: Los Llopis — Danièle — Marcel Tardif. Ce soir : 10 h., 12 h.

Chez Emile: Claude Valade — Joyce Endrick — André Clément — Léon Bernier. Ce soir : 10 h. 15, 12 h. 30.

Chez Gérard: Pola Berger — Christiane Dior — Raymond Thibault — Bob Vocelle — Etienne Bouchard. Ce soir: 10h.30, 12h.30.

Lafayette: Andrée Jobin — Benny & Judy — Marcel Chevari. Ce soir: 10h.15, 12h.30.

Louis XIV: Nazma — Linda Montez — Gaston Boileau. Ce soir: 10h.30, 12h.30.

Des chorales font passer une autre belle soirée

Une autre soirée de la Fédération des chorales du Québec métropolitain, qui m'a plu énormément. Je m'arrêterai, entre autres, aux exécutions données par les petits chanteurs de la Maîtrise du Chapitre et par "La Flambée".

Non pas que je veuille reléguer dans l'ombre le récital de la chorale "Haendel", mais pour eux j'ai quelques réserves à faire qui ne sont pas des reproches, mais de simples remarques, lesquelles doivent être écrites à l'endroit d'un ensemble qui mérite tout de même d'être entendu.

Les femmes de cette chorale, une trentaine environ, ont de belles voix, sans doute, mais il devient évident que quelques-unes de ces voix sont beaucoup plus préparées ou beaucoup plus mûres que d'autres, avec ce résultat qu'il y a un manque d'équilibre dans l'interprétation générale. Et puis ce répertoire : Si j'ai beaucoup goûté la deuxième partie du récital qui comprenait des airs de Scarlatti, Durante-Stickles et Ruggero Verné, le début du programme était moins bien choisi à mon sens. D'abord, je comprends difficilement pourquoi le répertoire de cette chorale renferme des pièces qui forcent les soprani à donner des notes si aiguës, ce qui fatigue les voix visiblement après deux ou trois chansons; et puis ensuite, pourquoi donner dans le Ketelbey (In a Persian Market) et Sigmund Romberg. Je connais d'autres chorales qui y réussiraient mieux. Que la chorale "Haendel" nous présente des airs plus vivants comme ceux de la seconde partie de son récital, et elle aura un répertoire plus adapté à ses voix et à son genre.

De "La Flambée" et la Maîtrise du Chapitre, je conserve toujours un bien agréable souvenir après chaque concert où j'ai l'occasion de les entendre. L'abbé Georges Marchand a vu très juste en choisissant pour son choeur d'enfants quelques pièces comme "Adoramus Te", de R. de Lassus, "La berceuse du petit Zébu" (Ibert) "O doux Seigneur" (Honegger), deux chansons enfantines de Gambau. Je l'ai déjà dit, ces petits chanteurs semblent avoir trouvé leur voie en adoptant le répertoire des chansons modernes: ils y font preuve d'une présence, d'une unité et d'un enthousiasme qui nous valent des exécutions fort au point.

Quant à "La Flambée" elle demeure dans l'excellente tradition des chorales scoutes qui se plaisent à chanter César Geoffray, Francine Cockenpot. Mais j'aime entendre ce choeur chanter aussi Aichinger (Regina Caeli) et Jean Langlais (La ville d'Is). En fait, cette dernière pièce et "Brume" (Cocpenpot)) suffisaient à elles seules pour révéler au public qui ne les connaîtrait pas, la justesse d'interprétation, le fondu des voix, deux qualités que "La Flambée" possède à un degré fort avancé et qui font que nous ne nous lasserons jamais de les réentendre.

Lucien Quinty

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne, la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus)

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Capitol : — Représentation continue de 1.00 à 11.15 hrs. "The Man From The Diner's Club" (AA) (96 min.) à 2.50, 6.15, 9.40 hrs. "War Lover" (AR) (105 min.) à 1, 4.25 et 7.50 hrs.

Cartier : — Nouvelles : 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Trafic d'Opium (P) : 1.05, 4.25, 7.45 hrs. Seul contre sept (AR) : 2.40, 6.00, 9.20 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Cinéac : — Ne mangez pas les Marguerites (A) : 1.05, 5.20, 9.30 hrs. Nouvelles : 1.00, 7.10 hrs. La Ruée vers l'Ouest (A) : 2.55, 7.15 hrs.

Cinema de Paris : — Les Lycéennes (AR) : 12.30, 4.15, 8.10 hrs. Rendez-vous de Septembre (AR) : 2.00, 5.55, 9.50 hrs. Actualités : 4.05, 8.00 hrs.

Classic : — Les Internes (AR) : 1.15, 5.15, 9.00 hrs. Un Homme pour le Bagne (A) : 3.30, 7.30 hrs. Continuel de 1.15 à 11.00 hrs.

Empire : — Courts métrages à 2.00 et 8.30 hrs. A Bout de Souffle (P) : 2.45, 9.15 hrs. Sortie à 4.15 et 10.45 hrs.

Impérial : — Sujet : 1.00, 5.05 hrs. Volupté (D) : 1.17, 5.39, 9.27 hrs. Le Scandale (A) : 3.05, 7.27 hrs.

Lairet : — Nouvelles : 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Trafic d'Opium (P) : 1.05, 4.25, 7.45 hrs. Seul contre Sept (AR) : 2.40, 6.00, 9.20 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Laurier : — La dernière attaque (AR) : 1.15, 4.30, 7.45 hrs. Nouvelles : 2.35, 5.30, 9.05 hrs. Le bal des sirènes (A), technicolor : 2.50, 6.05, 9.20 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Pigalle : — Actualités : 12.20, 4.15, 8.00 hrs. Les Lycéennes (AR) : 12.30, 4.23, 8.16 hrs. Rendez-vous de Septembre (AR) : 2.07, 6.00, 9.53 hrs.

Princesse : — Sujet : 1.00, 7.08 hrs. Horizons sans Frontières (AA) : 1.37, 7.24 hrs. La Diablesse en Collants Roses (A) : 3.31, 9.35 hrs. Cinq Femmes marquées (A) : 5.29 hrs.

Rialto : — Nouvelles et annonces : 1.00, 4.30, 8.40 hrs. Les Internes (AR) : 1.20, 5.10, 9.00 hrs. Un Homme pour le Bagne (A) : 3.20, 7.10 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Sillery : — Michel Strogoff (AA), cinémascope, couleurs: 7.30 hrs. Des Femmes disparaissent (D): 9.30 hrs. Fin : 10.55 hrs.

Théâtre d'Auteuil : — Le Testament du Docteur Cordelier (AR): 6.30, 8.30 hres

Victoria : — Le Cercle de Feu (A) ; couleurs : 1.15, 4.35, 7.55 hrs. Le Rock du Bagne (A), cinémascope : 2.55, 6.10, 9.35 hrs. Continuel de 1.15 à 11.10 hrs.

Cinéma de Lévis : — La Vallée de la Vengeance (A) couleurs : 6.00, 9.45 hrs. Nouvelles : 7.20 hrs. Salomon et la Reine de Saba (A) : couleurscope : 7.35 hrs.

Bienville : — La Vengeance d'Hercule (A), CinémaScope, couleurs : 6.30, 9.35 hrs. Nouvelles : 7.55 hrs. Dans l'eau qui fait des bulles (A) : 8.10 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Cinéma Lido : — Un Soir sur la Plage (D) 6.15, 9.30 hrs. Nouvelles : 7.40 hrs. Le Fils du Corsaire Rouge (AA)

JEANNE LANDRY

ARPAD SZOMORU — HIDETARO SUZUKI

KO HIRAI — JACQUES SIMARD

Récital de musique de chambre

présenté par

l'Ecole de Musique de l'Université Laval

JEUDI LE 20 FÉVRIER, à 8 h. 30

A LA SALLE ACADEMIQUE DE L'INSTITUT ST-JOSEPH

555, Chemin Ste-Foy

Admission $1.50, étudiants $1.00 taxe incl.

SAMEDI PROCHAIN

THÉÂTRE CAPITOL

après un mois de succès à Montréal, le

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT

présente la brillante comédie acclamée par la critique montréalaise :

UN AMOUR QUI NE FINIT PAS

d'André Roussin

Pierre Dudan
Françoise Faucher
Denise Pelletier
François Cartier

Mise en scène Jean FAUCHER

Matinée ..... 75¢ à $2.00

Soirée ..... $1.50 à $3.00

Gagnant du prix de l'Orchestre Symphonique de Montréal

Montréal (PC) Le jeune compositeur montréalais André Prévost a gagné hier le prix de $1,000 octroyé annuellement par l'Orchestre symphonique de Montréal à l'auteur d'une nouvelle oeuvre orchestrale.

L'oeuvre primée, "Fantasmes," est un mouvement symphonique en trois parties qui sera joué par l'orchestre dans la salle de concert de la Place des Arts, les 2 et 3 mars.

Le jeune compositeur a poursuivi des études en Europe grâce à des bourses du Conseil des Arts du Canada et du gouvernement de la province de Québec. Il a travaillé pendant un an au Conservatoire de Paris avec le célèbre compositeur français Olivier Messiaen, puis ensuite à l'Ecole normale de Paris en compagnie de Henri Dutilleux.

Il est le septième compositeur canadien à remporter cette bourse annuelle. Les autres lauréats sont Harry Somers, Jean Papineau-Couture, François Morel, Alexander Brott, Roger Matton et Oscar Morawetz.

Jeunes artistes à l'honneur

Toronto (PC) — Un ténor d'Ottawa et une jeune pianiste de Calgary ont été choisis comme vainqueurs dans l'émission-concours de la société Radio-Canada pour 1963-64 et consacrée aux talents musicaux.

Le ténor Jean Bonhomme et la pianiste Constance Channon-Douglas se sont vu accorder la première place dans les catégorie vocale et instrumentale.

Les noms des gagnants ont été annoncés à l'issue d'un concert présenté ici dimanche soir. Sir Ernest MacMillan était l'invité d'honneur au concert et dirigeait l'orchestre.

Jean Bonhomme est un diplômé du Conservatoire royal de Toronto et Mlle Douglas est une diplômée de l'Ecole de musique Juliard de New York. Elle a présenté une série de récitals dans l'ouest canadien, sous les auspices des Jeunesses Musicales.

Beverly-Anne Glenn, un soprano de Montréal et John McIntyre, un pianiste de Toronto, ont pris la deuxième place dans leur catégorie respective.

Les gagnants ont reçu chacun une bourse de $1,000. Des prix de $250 ont été décernés à Mlle Glenn et à M. McIntyre.

Les juges du concours étaient MM. Clermont Pépin, Georges Lambert, Murray Adaskin et Richard Eaton.

C'est un jury de jeunes et jolies femmes qui décerne chaque année le "Grand Prix de l'Humour Cinématographique" (Prix Georges Courteline). C'est Fernandel et Bourvil qui ont reçu ensemble cette récompense pour leurs créations respectives dans le film de Gilles Grangier "La cuisine au beurre".

Fernandel avait déjà reçu ce même prix, mais seul, en 1963, pour "Avanti la musica" et Bourvil lui-même en était le lauréat 1962 pour "Le tracassin".

MARC DROLET en personne

et son ensemble, tous les jours

★ APRES-MIDI AU BAR BOHEME du Restaurant le Braisier 675 Boul. Charest Est

★ LE SOIR AU Cabaret PANORAMA St-Nicolas

DU NOUVEAU A LA

Méditerranée

directement de Porto Rico — les dynamiques guitaristes-chanteurs

"LOS AMIGOS"

ARTURO AU PIANO

DINER DANSANT TOUS LES SOIRS

Pas de frais d'entrée ni de minimum

63 d'AUTEUIL — Tél.: 529-6871

L'Orchestre Symphonique de Québec

Sixième Concert Saison 1963-1964

PALAIS MONTCALM — LUNDI 24 FEVRIER

Chef d'orchestre :

FRANÇOYS BERNIER

Soliste :

REGINE CRESPIN, soprano

RAVEL — Schéhérazade — WAGNER — Tannhauser

BIZET — La Symphonie No 1 en do majeur — STRAVINSKY — L'oiseau de feu

BILLETS : 978 rue St-Jean, suite 107, Québec 4 — Tél.: 525-8405 ou 525-6048

Prix spécial pour les étudiants.

UNE OFFRE DU TONNERRE!

en exclusivité chez DOMINION

JEHANE BENOIT...la plus grande autorité canadienne en matière culinaire

L'Encyclopédie DE LA CUISINE CANADIENNE

12 FASCICULES QUE VOUS ASSEMBLEZ VOUS-MÊME SOUS UNE RELIURE ATTRAYANTE!

Plus de 1,000 illustrations et dessins — 1056 pages dont 384 en deux couleurs — 6,056 RECETTES. Texte facile à consulter, index par sujets et par ordre alphabétique. Ce sont toutes des recettes authentiques du Québec faciles à suivre qui s'adressent aussi bien au cordon bleu qu'à la jeune ménagère sans expérience. Toutes les recettes comprennent des ingrédients en vente chez DOMINION.

Madame! Si vous voulez trouver dans un livre toutes les recettes utiles, celles que vous pouvez faire en vous procurant les ingrédients, tous les ingrédients, chez DOMINION, si vous voulez trouver dans un livre des recettes CANADIENNES qui vous disent exactement quoi faire, comment le faire et dans quel ordre, si vous voulez enfin varier à l'infini vos menus pour susciter l'admiration et la satisfaction de vos convives, alors soyez heureuse, DOMINION vous offre ce livre: c'est L'ENCYCLOPÉDIE DE LA CUISINE CANADIENNE!

OFFRE DE PRÉSENTATION

Fascicule No 1 — 49¢ seulement

Fascicules 2 à 12 — 99¢ chacun

Reliure pour — 99¢ disponible en tout temps!

(Un nouveau fascicule en vente chaque semaine commençant mercredi)

ACHETEZ UN FASCICULE PAR SEMAINE CHEZ DOMINION!

50,000 membres de tribus ont fui dans la région montagneuse de l'Assam

Nouvelle-Delhi (PA) — Plus de 100,000 réfugiés sont en marche ou en halte dans des baraquements de fortune dans ce coin de terre surpeuplé qu'est la partie est de l'Inde.

Les autorités estiment que 300,000 Musulmans ont été chassés du Bengale occidental — la partie indienne de la péninsule — par des émeutiers hindous et 20,000 Hindous ont fui le Pakistan oriental devant la menace d'émeutes musulmanes.

Dans le grossissement de cette migration vers le nord, rapporte le gouvernement indien, environ 50,000 membres de tribus ont évacué le Pakistan oriental et se sont dispersés dans la région montagneuse de l'Assam. D'après les autorités indiennes, on compte parmi ces réfugiés un grand nombre de convertis au christianisme.

Les gouvernements de l'Inde et du Pakistan font face à la tâche ardue de fournir du riz à tous ces réfugiés. La crainte commence à être grande que cette migration ne se transforme en un torrent humain incontrôlable.

Les autorités y voient également un danger de nouveaux troubles religieux devant ce vaste mouvement de réfugiés. Les mécontents et des sans-travail de longue date formaient le noyau des incendiaires et des agresseurs armés qui ont déclenché les émeutes du mois dernier.

PROBLEME DIFFICILE

Il a fallu l'intervention de l'armée des deux pays pour mater la révolte. L'acerbe querelle entre l'Inde et le Pakistan au sujet du Kashmir nuit à la solution du problème de part et d'autre. Il y a également dispute au sujet de la nationalité de quelques centaines de milliers de Musulmans dans les régions indiennes aux abords de la frontière du Pakistan oriental.

L'Inde a expulsé ces Musulmans sous le prétexte qu'ils sont pakistanais et le Pakistan a fait la même chose, soutenant qu'ils sont indiens.

Les émeutes dans la région surpeuplée du delta du Gange sont un problème dont l'origine est lointaine. Le partage de l'Inde britannique en l'Etat musulman du Pakistan et le nouvel Etat de l'Inde, à prédominance hindoue, n'a rien fait pour résoudre le problème et d'importantes minorités sont demeurées dans les deux pays après le partage de 1947.

Nourrir et vêtir ces réfugiés est un fardeau supplémentaire qui retombe sur les gouvernements des deux pays qui s'acquittent quand même de cette tâche tant bien que mal, de crainte de soulever l'opinion publique. Le grand public des deux pays a une certaine sympathie pour ces réfugiés qu'il ne pourrait supporter de voir négligés ou maltraités. D'où le soin des gouvernements à ne pas recourir à la force pour contrôler les réfugiés, même s'ils fomentent des troubles.

La plupart des réfugiés arrivent aux frontières sans argent, sans nourriture et bien souvent, les seuls vêtements qu'ils possèdent sont ceux qu'ils ont sur le dos.

L'Inde projette de transporter les plus mal en point de ces réfugiés par train à Dandakaranya, en Inde centrale, à quelque 500 milles au sud-ouest de Calcutta. Le but de ce déplacement est d'empêcher les réfugiés de devenir un fardeau trop lourd pour l'économie déjà précaire du Bengale-Occidental.

Cyrus Eaton loue Khrouchtchev

Moscou (PA) — M. Cyrus Eaton, industriel américain multimillionnaire, a déclaré hier soir à la télévision soviétique qu'à son avis l'Union soviétique est "un merveilleux pays".

Il a également dit qu'il considère le premier ministre Khrouchtchev comme étant "l'un des grands hommes d'Etat du monde."

M. Eaton, âgé de 81 ans, originaire de Pugwash, en Nouvelle-Ecosse, qui avait déjeuné avec le premier ministre Khrouchtchev au Kremlin, a dit à un groupe de panelistes à la télévision :

"Je suis dans la position inusitée d'un capitaliste en amour avec un pays communiste. Et par conséquent, il m'est difficile d'être objectif. Mais un vieux dicton américain dit : "Rien ne réussit comme le succès". Partout — en Union soviétique — j'ai vu cet air de succès et de progrès".

M. Eaton est arrivé vendredi dernier, pour son plus récent voyage en Union soviétique et depuis, il loge à l'hôtel Sovietskaya, ici. M. Eaton a recommandé que l'embargo américain sur la vente de produits stratégiques au bloc communiste soit levé.

Il a ajouté que la Grande-Bretagne adopte des mesures positives pour accroître son commerce avec l'Union soviétique et a ajouté :

"Ce ne sera pas long avant que l'Oncle Sam entre dans la danse."

Au même programme, M. Eaton était accompagné de son épouse, Anne, qui a conclu en disant à l'auditoire, en russe : "Je vous aime".

Membres du COE

M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, a annoncé aujourd'hui la nomination de deux nouveaux membres au Conseil d'Orientation Economique du Québec.

Ce sont MM. Terrence F. Flahiff, homme d'affaires en vue de la province et le Dr Donald A. Armstrong, économiste de grande réputation.

Ces deux nouveaux membres remplacent respectivement M. Thomas Paul Hanson, de Sherbrooke et M. F. Cyril James, ex-vice-président et principal de l'université McGill.

Le premier ministre a révélé à la même occasion que le mandat de quatre autres membres du Conseil d'Orientation Economique, mandat qui devait se terminer le 7 mars prochain, a été renouvelé pour une autre période.

Il s'agit de MM. René Paré, Jean Marchand, Lionel Saurel et Jean-Claude LaHaye.

M. Lesage a tenu à exprimer sa gratitude à l'égard des deux démissionnaires pour "excellent travail qu'ils ont accompli au sein du C.O.E. du Québec.

L'Italie célèbre le souvenir de l'un de ses illustres fils, Michel-Ange

Rome (Reuter) — De nombreuses cérémonies ont marqué hier dans toute l'Italie le 400e anniversaire de la mort de Michel-Ange.

A Florence, une gerbe a été déposée sur le tombeau du sculpteur, au son d'une fanfare composée de hérauts en costume de la Renaissance.

A Rome, le président Antonio Segni a présidé une cérémonie qui s'est déroulée sur la colline du Capitole, dominant un élégant jardin dessiné par Michel-Ange.

Une exposition Michel-Ange, retraçant la vie et le travail du grand artiste, se tient actuellement à Rome. Parmi les oeuvres exposées figurent un crucifix de bois découvert l'année dernière dans le couloir d'un couvent de Florence et qui, d'après les experts, aurait été sculpté par Michel-Ange — "Deux prisonniers", exposés au Louvre à Paris, et La Pieta de Rondanini à Milan — sont attendues à Rome dans le courant de l'année pour y être exposées.

TRAVERSEE

La Pieta de la basilique Saint-Pierre doit traverser l'Atlantique en avril pour être exposée au pavillon du Vatican de la foire internationale de New York. Cette statue, qui n'a jamais auparavant quitté Saint-Pierre, sera transportée par la route jusqu'à Naples puis embarquée sur le paquebot italien "Cristoforo Colombo".

A Caprese, petit village de Toscane où Michel-Ange naquit en 1475, la restauration de l'église où il fut baptisé est en cours. La maison de la famille de Michel-Ange à Florence est également restaurée.

Une exposition groupant des dessins et des manuscrits de Michel-Ange s'ouvre à Florence le premier juin, et une conférence internationale sur les études de Michel-Ange se déroulera dans la ville du premier au sept juin.

COMMERCANTS — PROFESSIONNELS — HOMMES DE METIER — SERVICES

"LE GUIDE" VOUS EST RESERVE

LES ANNONCES CLASSEES

Le guide

529-9231

Pour $2.88 seulement, votre annonce de dix mots paraîtra six fois consécutives dans LE GUIDE

UTILISEZ LE GUIDE AVEC PROFIT DANS NOS PAGES D'ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL

Coup d'oeil sur le monde

Fillette parmi des terroristes

Caracas, (Reuter) Dix terroristes, dont une fillette de 10 ans, ont été arrêtés hier, à la suite d'une attaque dirigée contre un commissariat de police, à Lima Blanco, dans l'Etat de Codejes.

Vaccin contre les oreillons

Moscou, (Reuter) La production d'un nouveau vaccin contre les oreillons est en cours à l'Institut Pasteur de Moscou, annoncent les "Izvestias", que cite l'agence Tass.

L'agence précise qu'un million d'enfants soviétiques ont déjà été vaccinés "dans le cadre d'une offensive décisive contre les oreillons."

Tito reçoit un représentant de la Russie

Belgrade, (Reuter) Le président Tito a reçu, hier, le chargé d'affaires soviétique à Belgrade, M. Konstantin Alexandrov, annonce-t-on officiellement. On ignore la teneur de cet entretien.

Avion disparu

Londres, (Reuter) L'alerte a été donnée, hier, sur la côte de l'Angleterre, à la suite de la disparition d'un chasseur britannique "Seahawk", à bord duquel se trouvait un pilote qui transportait l'appareil d'une base à une autre.

Ils demandent l'asile politique

Vienne, (Reuter) Quatorze Hongrois, deux Tchécoslovaques et deux Polonais, qui s'étaient rendus aux Jeux Olympiques d'Innsbruck ont demandé à bénéficier de l'asile politique en Autriche, a déclaré hier la police.

La Venus de Milo quitte Marseille

Marseille (Reuter) — La "Vénus de Milo" a quitté Marseille hier à bord du "Vietnam" pour le Japon, où elle arrivera le 22 mars. Elle sera exposée pendant trois semaines dans un musée de Tokyo et regagnera la France en juillet.

Lionel Chevrier visite Sir Douglas-Home

Londres (Reuter) — Sir Alec Douglas-Home, premier ministre britannique, a reçu hier M. L. Chevrier, nouveau haut-commissaire du Canada à Londres, qui lui a présenté ses lettres de créance.

Les hôteliers italiens choisissent sainte Marthe comme leur patronne

Rome (PA) — Les hôteliers italiens ont maintenant une patronne en sainte Marthe qui servit à dîner au Christ chez elle avant que celui-ci ne se rende à Jérusalem pour la dernière fois.

Le pape Paul VI a accordé la permission à la Fédération des propriétaires d'hôtel d'Italie d'honorer cette sainte. Comme la fête de sainte Marthe tombe le 29 juillet, les hôteliers pourront célébrer cette fête en plein milieu de la saison touristique.

Arrachés à la jungle

Rio de Janeiro, (Reuter) Un appareil des forces armées brésiliennes a commencé aujourd'hui à évacuer, par groupe de quatre, les 25 passagers et les 4 membres d'équipage d'un avion qui, se rendant de Manaus à Porto Velho, avait fait, samedi, un atterrissage forcé dans la jungle. Il n'y avait eu aucune victime et dès dimanche les rescapés s'étaient vu parachuter de la nourriture, des médicaments et des fusils.

Pas de conflit entre le Burundi et le Ruanda

Paris, (Reuter) "Il n'y a pas de conflit entre le Burundi et le Ruanda. Le conflit est entre le gouvernement du Ruanda et les réfugiés ruandais au Burundi", a déclaré hier à la presse M. Pierre Ngendandumwe, premier ministre du Burundi, qui se trouve depuis dimanche à Paris.

"Il y a 30,000 réfugiés tutsis au Burundi; il y en a beaucoup d'autres au Tanganyika et en Ouganda, a-t-il dit. Le problème est identique pour tous les pays voisins."

A la suite du massacre de milliers de Tutsis au Ruanda, le gouvernement ruandais avait accusé le Burundi d'apporter son soutien aux raids effectués au Ruanda par des Tutsis vivant au Burundi.

A propos de sa mission à Paris, le premier ministre du Burundi a dit : "Le Burundi est un peu oublié. Nous faisons partie de l'Afrique francophone et souhaitons, à ce titre, obtenir une aide accrue de la France."

De source proche du premier ministre, on déclare que le Burundi souhaite notamment obtenir l'aide de la France pour la réalisation d'un plan dont l'étude a été décidée aux termes de l'accord signé l'an dernier entre les deux pays. Le Burundi souhaite également créer un institut des statistiques avec la coopération technique de la France.

NOUVEAU SYSTEME ?

M. Ngendandumwe est accompagné de MM. Fernand Bitahoro, ministre des Finances; Marc Manirakiza, directeur du plan; et Eric Manirakiza, administrateur de la Banque du Burundi.

Le premier ministre du Burundi a déjeuné hier avec M. Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères; il doit rencontrer dans la journée M. Georges Pompidou, premier ministre français.

Aujourd'hui, M. Ngendandumwe sera reçu par M. Thorkil Kristensen, secrétaire général de L'ocde — organisation de coopération et de développement économique — et aura une séance de travail avec M. Couve de Murville.

De source proche du premier ministre, on déclare que M. Ngendandumwe cherchera à obtenir la prorogation des accords de coopération technique et culturelle signés avec la France il y a un an.

M. Ngendandumwe doit également évoquer avec M. Couve de Murville et M. Kristensen la création d'un nouveau système monétaire au Burndi et l'émission d'une monnaie nationale.

Le premier janvier dernier, le Burundi a quitté l'Union monétaire et douanière qui le liait au Ruanda. A l'issue d'une récente visite à Dar-Es-Salam, le premier ministre du Burundi aurait déclaré qu'un "accord de principe" était intervenu pour intégrer le nouveau système monétaire du Burndi au sein du système est-africain, groupant le Tanganyika, l'Ouganda et le Kenya.

VENTE Legaré DEPRECIATION du STOCK

Recherchez les "Etiquettes Rouges" dans tous les rayons pour de vraies économies.

Vous épargnez jusqu'à 50% et même plus !

LA VENTE BAT SON PLEIN ! SUIVEZ LA FOULE ET EPARGNEZ COMME JAMAIS AUPARAVANT !

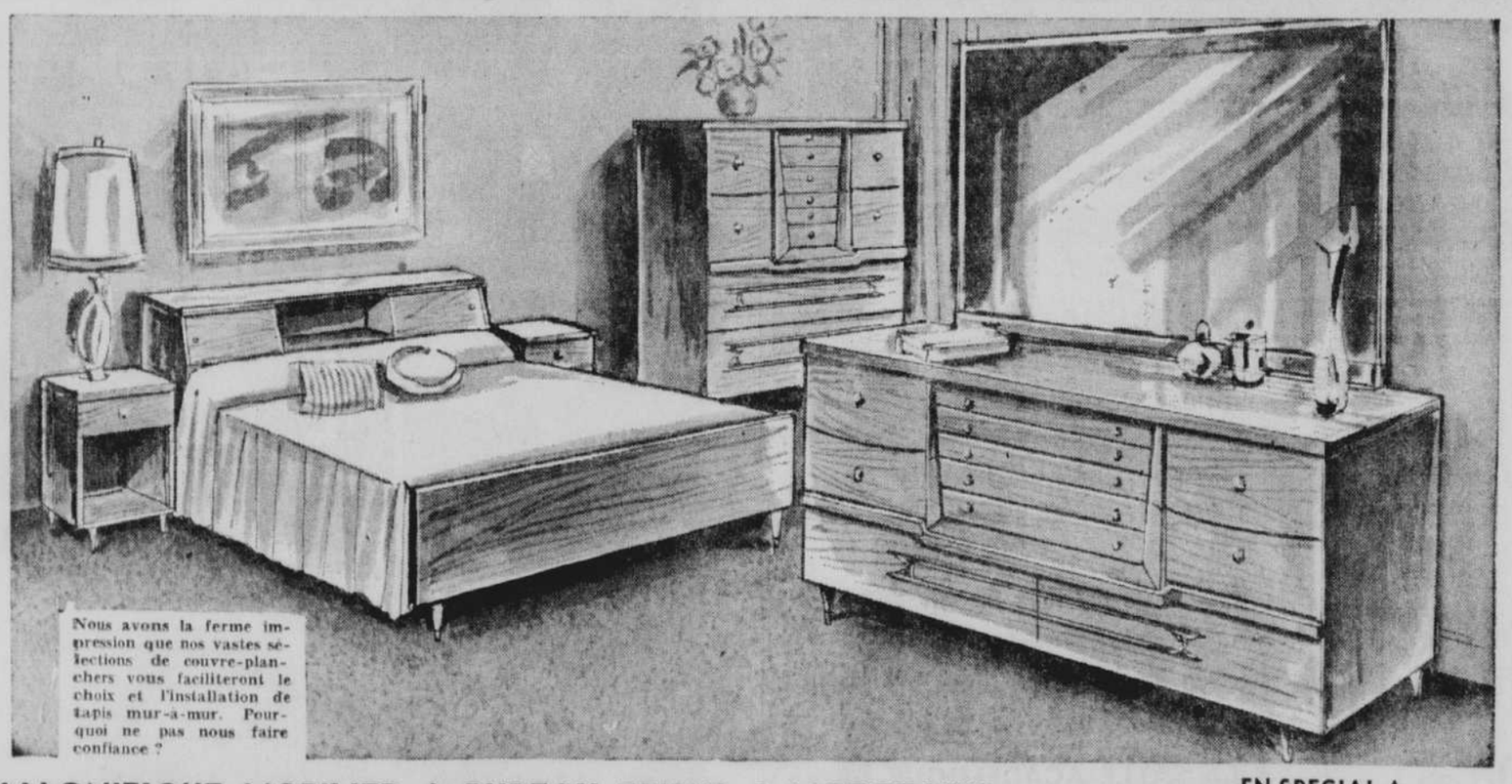

Nous avons la ferme impression que nos vastes sélections de couvre-planchers vous faciliteront le choix et l'installation de tapis mur-à-mur. Pourquoi ne pas nous faire confiance ?

MAGNIFIQUE MOBILIER A BUREAU TRIPLE, 3 MORCEAUX

Immense bureau triple à 8 tiroirs, surmonté d'un miroir inclinable à bord biseauté pleine largeur, commode spacieuse à 4 tiroirs, ces deux meubles à devant donnant un effet arqué, lit à tête-bibliothèque de 4'6" avec deux panneaux coulissants et trois compartiments. Tiroirs à queue d'aronde glissant doucement sur guides centraux de nylon. Fini noyer ou vison argenté d'une véritable beauté.

EN SPECIAL A 179.95

SEULEMENT $2 PAR SEMAINE

VOICI UNE LISTE PARTIELLE D'UN GRAND NOMBRE D'AUBAINES SENSATIONNELLES RAREMENT VUES !

5 LITS CONTINENTAL 39" - avec matelas 6' - "AIR FOAM" de marque "Singer". — Rég. 149.95 pour..... 99.00

1 LAVEUSE DE VAISSELLE "Westinghouse". Grande capacité. Spécial à.. 199.00

1 SET DE BRIDGE de grand luxe 4 chaises avec bras - marque "Singer" — Rég. 89.95 à..... 54.95

1 ENREGISTREUSE "Philips" modèle 401 — Très spécial 349.00

PLUS DE 100 FAUTEUILS assortis, styles les plus récents. Réduits de 15.00 à 50.00

3 TONDEUSES A GAZON — Valeurs jusqu'à 84.95 A compter de..... 49.95

3 BUREAUX DOUBLES pour chambre d'enfant, grand miroir, émaillé blanc ou bleu ou naturel. Rég. 64.95. spéc. 39.95

1 MOBILIER A SECTIONS — marque "SKLAR" - fini brocatelle de soie, avec dos coussiné. Rég. 359.95 à.... 269.95

20 TAPIS à liquider - grandeurs désassorties variant de 6' par 12', à 8'.6" par 12' - Des valeurs jusqu'à 11.95 la verge c. en spécial à compter de 3.88 vge c.

LOT DE LAMPES pour division ou sur pôle — des valeurs jusqu'à 119.95, réduit à partir de..... 19.95

1 CADRE pour décoration murale de 7' pds avec motifs stylisés sur noyer et cuivre — Rég. 269.95 spécial à 139.95

15 CHAISES d'enfant, berçante sur plate-forme, rembourrage épais, tissus friezé ou cuirette — Valeurs jusqu'à 21.95 à 13.99

1 TABLE TELEPHONE échantillon de plancher — Rég. 34.95 à..... 14.99

1 ENSEMBLE DE 6 CABINETS de division avec base en véritable noyer - le tout d'une valeur de 349.00 — Spécial à 149.95

1 SECRETAIRE dessus solide 3/4, fini noyer, 2 rangées de tiroirs. Rég. 54.95 à..... 34.95

4 SPACE SAVER — sofa en reps de bonne qualité, 2 couleurs. 59.95. Spécial à.... 44.95

6 DISCOTHEQUES à 2 panneaux coulissants — 14.95 à 8.88

Legaré

Magasinez en toute aisance le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30. Le samedi jusqu'à 5 h. 30 p.m.

600 EST, RUE ST-JOSEPH — TEL. : 529-0141

Aubaines similaires disponibles aussi au Centre d'Achat Place Fleur de Lys, Boul. Hamel, près Parc de l'Exposition. Tél. : 524-7688 — Lauzon, 2 rue St-Joseph. Tél. 837-5144 et Baie St-Paul, 89 rue St-Jean-Baptiste. Tél. 435-2439.

SESSION D'ETUDES PASTORALES — Un groupe de curés et vicaires capucins des paroisses de Québec, Lac-Bouchette, Restigouche, Ottawa, Timmins et Ste-Hélène de Montréal se sont, récemment, réunis en session d'études pastorales. Ce congrès a été marqué par des exposés du R. P. Jean Rigaud, chanoine régulier de l'Immaculée-Conception, et d'échanges de vues de tous les participants sur l'initiation à la vie liturgique des prêtres et des laïcs. De gauche à droite : les RR. PP. Adélard, curé à Québec; Emile, curé au Lac-Bauchette et président de la Commission; Jean Rigaud, c.r.i.c., conférencier; Albert, président de la Conférence provinciale de Pastorale des Capucins; et Rosaire, vicaire à Québec. De telles sessions sont organisées quatre fois l'an.

Lutte efficace contre les mystères du crime

Toronto (PC) — Une vieille Ford passa dans les rues vides de Scarborough le matin du 10 juin 1960 et on découvrit quelques heures plus tard le corps mutilé de Margaret Bennett sur un terrain de stationnement. La police retrouva la voiture à London; il y avait de grandes marques, ressemblant à des taches de sang, sur le siège.

Le propriétaire de la voiture avait été libéré deux mois auparavant de la prison de Kingston après avoir subi une longue peine pour meurtre. Elgin Brown, biologiste attaché au service du procureur général de l'Ontario, examina le véhicule et conclut que rien ne liait le propriétaire de la voiture au meurtre de Mme Bennett.

Cela constitue un exemple du travail fait par le laboratoire dirigé par le Dr H. Ward Smith, 49 ans, pharmacologue. Il a déclaré que son travail fournit aussi bien l'établissement d'une preuve d'innocence que celui de culpabilité.

Un groupe de 54 spécialistes travaille dans ce laboratoire, dont des pathologistes, des biologistes, des toxicologistes, des chimistes, des spécialistes des armes à feu et des graphologues.

LES CAS

Grâce aux travaux effectués dans ce laboratoire, on détermine la culpabilité ou l'innocence de prévenus dans des affaires d'automobilistes qui prennent la fuite après avoir causé un accident en analysant, par exemple, un fragment de peinture gros comme une tête d'épingle. Les cas de fraudes sur les chèques et sur les certificats de valeurs boursières peuvent également être éclaircis dans ce laboratoire.

Une petite quantité de cire retrouvé sur la crosse d'une arme a permis de confirmer qu'une balle était partie accidentellement lorsque l'arme est tombé sur le sol. Ce laboratoire analyse également chaque année la teneur en alcool du sang de 1,500 personnes impliquées dans des accidents ou dans des morts violentes.

Des appareils permettent de mesurer la quantité de poison qui se trouve dans le sang à un milliard de gramme près et une nouvelle méthode d'analyse du pétrole permet de déterminer le genre d'essence utilisé par celui qu'on soupçonne d'avoir allumé volontairement un incendie.

Cependant, a déclaré le Dr Smith, "nous avons 30 ans de retard par rapport à l'évolution du travail des criminels intelligents et ce retard augmente chaque année." Il a ajouté qu'il aimerait que son personnel ait plus de temps pour se consacrer uniquement aux recherches.

Des étrangers doivent-ils contrôler les moyens canadiens d'information ?

Par la Presse Canadienne

Les éditeurs de journaux canadiens expriment des avis divers sur le problème posé par les restrictions du gouvernement sur la possession, par des étrangers, des journaux de notre pays.

Au moins deux de ces éditeurs ont demandé à Ottawa de continuer à favoriser une législation concernant cette affaire, tandis que d'autres s'opposent fortement à toute forme de contrôle de l'administration fédérale dans le domaine de la presse.

Roy Thomson, qui est arrivé récemment de Londres, a déclaré en débarquant que toute forme de restriction imposée par le gouvernement dans le domaine des journaux "constituerait un désastre". A Toronto, le Telegram s'oppose dans des éditoriaux à tout contrôle législatif, faisant valoir qu'"une pareille ingérence établirait un précédent qui inquiéterait tous ceux estimant que la liberté de la presse, liberté d'exprimer des opinions politiques sans crainte de représailles politiques, est un des principaux piliers de la démocratie".

CONFERENCE DE PRESSE

Récemment M. Pearson, premier ministre, a déclaré à Ottawa au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement de façon plus large, étudiait le contrôle, par des étrangers, des moyens d'information canadiens, que ne l'a fait en 1961 la commission d'enquête sur les publications. Cette commission, dirigée par le sénateur Grattan O'Leary, président de l'Ottawa Journal, a fait un certain nombre de recommandations concernant les périodiques, mais le Parlement n'a pris aucune mesure à ce sujet avant d'être dissous en 1962 en vue des élections fédérales.

M. Pearson a fait savoir que le cabinet a maintenant étudié des mesures législatives bien que, a-t-il précisé, cela ne signifie pas qu'une décision a été prise pour ou contre des mesures gouvernementales. Il espère faire part des intentions de l'administration avant la reprise des travaux parlementaires en février.

St. Clair Balfour, président de la Southam Company, qui possède un groupe de journaux canadiens, a déclaré au moment de la conférence de presse de M. Pearson que sa compagnie avait demandé à des ministres une législation concernant l'appartenance de journaux canadiens à des étrangers. Il a déclaré : "Je leur ai dit que nous pensions que la seule solution pour protéger le contrôle par les Canadiens, des journaux, consistait à légiférer comme l'a fait la France. Les revues ne constituent peut-être pas un achat aussi séduisant pour les étrangers en ce moment, mais les journaux le sont. Ils rapportent encore dans notre pays".

A MONTREAL

John McConnell, président du Montréal Star, a suivi M. Balfour pour demander une législation limitant les droits des étrangers sur nos journaux. Il a dit : "Rien en ce môment n'empêche des groupes étrangers d'obtenir le contrôle des journaux, si ce n'est le refus de vente par les propriétaires". Il a expliqué que l'appartenance des journaux à des étrangers faisait "partie intégrante du danger constitué, pour notre pays, par l'immense afflux d'idées américaines, d'une façon ou d'une autre.

M. Thomson a déclaré pendant la semaine que les éditeurs "qui se manifestent en faveur d'une ingérence du gouvernement quand il s'agit de la propriété ou de l'administration des moyens d'information proposent ainsi d'autres règlements administratifs, et peut-être même l'octroi d'un permis du gouvernement pour publier."

Le Toronto Star déclare, dans un éditorial soutenant l'idée de législation, que la crainte concernant la liberté de la presse constitue "une absurdité" et ajoute : "On ne propose pas de censurer les journaux canadiens ou d'empêcher les Canadiens, en tant qu'individus, groupes ou partis, de commencer à publier sous quelque forme que ce soit."

POINT DE VUE ETRANGER

Ce journal précise qu'un journal dont les propriétaires sont étrangers est susceptible de refléter les intérêts et le point de vue d'un autre pays. Cela ne serait pas particulièrement remarqué en temps normal, mais "deviendrait trop manifeste dans l'éventualité d'un différend entre le Canada et le pays dont les propriétaires sont citoyens."

Le Windsor Star fait savoir pour sa part dans un éditorial qu'il estime que ni les journaux ni les revues de notre pays n'ont besoin de protection contre la concurrence étrangère.

ANNONCE

Si VOTRE DENTIER bouge

FASTEETH, une poudre améliorée, à saupoudrer sur votre dentier (haut et bas), le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH est une formule alkaline (non acide). Ne sûrit pas dans la bouche, assainit l'haleine. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Vous et vos nerfs

Si un certain degré de tension nerveuse est nécessaire pour réveiller et maintenir en alerte notre énergie vitale, l'excès de tension est à redouter. Nous pourrons voir, cette semaine, dans le deuxième de trois articles que publie **Perspectives**, comment éviter cet excès en reportant sur autrui l'intérêt exagéré que nous portons parfois à nous-mêmes.

A lire samedi dans "PERSPECTIVES", avec

LE SOLEIL

MOTS CROISÉS du Soleil

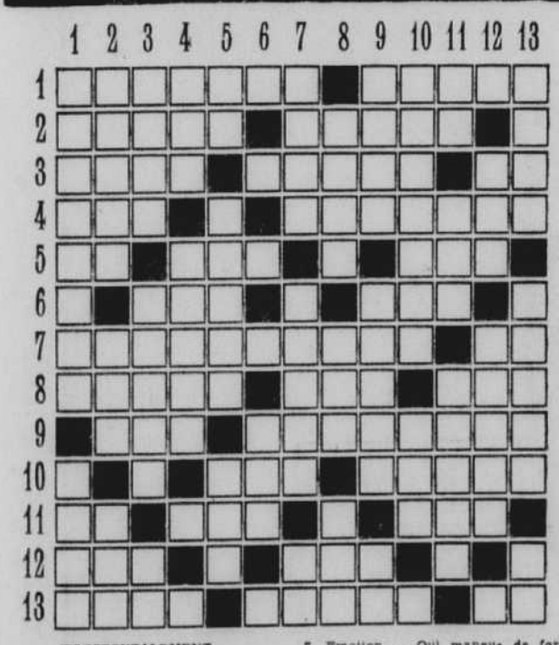

HORIZONTALEMENT

1—Fougère des lieux humides — Se dit d'un gêne qui entraîne la mort, plus ou moins précoce de l'individu qui le porte.
2—Rend service — Corbeille capitonnée servant de couchette.
3—Descendance, postérité — Jeune cochon — Poss.
4—Roi de Juda — Ignorants.
5—Largeur d'une étoffe — Signal de détresse — Peigne du tisserand.
6—Ecorce de chêne — De désir.
7—Qui a rapport aux élections — Préf.
8—Nom vulg. du salpêtre — Prénom féminin — Escalier du Gange.
9—Enlève la vie — Entière.
10—Intérieur du pain — Faculté de jouir et de disposer d'une chose.
11—Pron. ind. — Eau entourée de terre — Bière angl.
12—Ordre prescrit des cérémonies — Cri du charretier.
13—Caleçon court — Ouvrage en vers — Pron. pers.

VERTICALEMENT

1—Des monts Oural — Alors.
2—Arrêt d'un liquide organique qui circule — Chenal creusé par un cours d'eau — Fl. d'Afrique.
3—Minéral brillant et clivable — Entêtée — Symb. chim.
4—Interj. esp. — Cérémonie par laquelle on consacre un roi.
5—Nég. — Récit d'aventures — Maison de campagne.
6—Oiseau grimpeur.
7—Emotion — Qui manque de force — Interj.
8—Plante à épis barbus — Grain de chapelet — Endroit d'une rivière ou l'on peut passer sans perdre pied.
9—Tout ce qui sert à lier — Akène du chêne — Eminence.
10—Nombre de jours alloués pour le chargement et déchargement d'un navire — Se rendra.
11—Pron. pers. — Rêti — Prison.
12—Poss. — Maladie inflammatoire des os.
13—Nom du jurassique inférieur — Morceau de musique religieuse — Note de mus.

(Solution du dernier problème)

19—2—64

EMPLOYEURS :-

FAITES D'UNE PIERRE – DEUX COUPS

- Bénéficiez d'une prime de $75.00 par mois pendant 12 mois et réduisez ainsi vos frais de salaires.
- Obtenez des travailleurs stables et capables d'un bon rendement en embauchant des personnes de 45 ans ou plus en vertu du Programme d'encouragement à l'emploi des travailleurs d'âge mûr.

BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT — COMMISSION D'ASSURANCE CHÔMAGE

Renseignez-vous auprès de votre

Bureau National de Placement à Québec

155 SUD, RUE DORCHESTER

Tél.: 524-4651

Grâce à la "coquille de saveur" les desserts à la gelée Lushus de Shirriff sont les plus savoureux

N'essayez plus de trouver d'autres desserts à la gelée aussi savoureux que les nôtres...

Découpez plutôt ce bon!

DÉCOUPEZ CE BON ET PRÉSENTEZ-LE À VOTRE ÉPICIER

Vous en recevrez 1 GRATIS si vous en achetez 3

Ce bon vous donne droit à 1 paquet gratuit de format courant (3 oz), de dessert à la gelée Lushus de Shirriff, avec tout achat de 3 paquets de format courant.

A l'épicier: Pourvu que les conditions de cette offre aient été respectées, nous vous rembourserons le prix de détail d'un paquet de format courant (3 oz), plus 2¢ pour frais de manutention. Des factures attestant l'achat de stocks suffisants pour couvrir le nombre de bons à rembourser devront être présentées sur demande. Envoyez les bons à Salada Foods Ltd., Coupon Redemption Division, C.P. 2140, Toronto (Ontario). Ce bon doit être conforme aux règlements provinciaux et locaux. Il sera nul s'il fait l'objet de taxes, de restrictions ou d'interdiction légale. La valeur en argent de ce bon est de 1/20¢.

63-12-1

Présentez ce bon (après l'avoir découpé) à votre épicier. Achetez 3 paquets de délicieux desserts à la gelée Lushus de Shirriff, format courant...et vous en recevrez 1 gratis!

Votre famille sera heureuse que vous ayez découpé ce bon, parce que seuls les desserts à la gelée Lushus de Shirriff ont cette "coquille de saveur" qui emprisonne et conserve toute la saveur naturelle du fruit frais. Ces desserts sont si bons que vous ne verrez autour de la table que des mines réjouies.

Peut-être est-ce simplement par habitude que vous achetez une autre sorte de dessert à la gelée. Nous vous invitons donc à profiter de ce bon avantageux pour essayer "autre chose". Vous ne le regretterez pas. Merci...et à bientôt!

LES PRODUITS SALADA

A L'INSTITUT DE GEOGRAPHIE — L'Institut de Géographie de l'université Laval vient d'obtenir, de la part du gouvernement des Etats-Unis, une précieuse collection de cartes géographiques et de documents qui seront déposés à la bibliothèque. Cette collection leur fut remise, il y a quelques jours, à l'Institut. Sur la photo, de gauche à droite : M. John M. Crowley, professeur de géographie aux Etats-Unis; M. Peter S. Clibbon, professeur à l'Institut de Géographie de Laval; M. Fernand Grenier, directeur de l'Institut; M. Donald E. Wilson, attaché culturel des Etats-Unis à l'ambassade américaine à Ottawa; M. Richard Courtenaye, consul des Etats-Unis à Québec; M. Jean-Marie Scotland, assistant-directeur de la bibliothèque de l'université Laval; MM. Louis Trottier et Paul Reveneau, tous deux professeurs à Laval. Cette collection comprend la couverture topographique complète des Etats-Unis à l'échelle de 1,250,000 et des cartes physiographiques de chacun des Etats.

Il faut de la force pour pêcher l'esturgeon

Montréal (PC) Il peut lutter avec la ténacité d'un maskinongé, mais il ne se déplacera pas pour atteindre un appât. Il pèse rarement moins de 35 livres, et il n'est pas nécessaire d'être très habile pour en amener un à terre, il faut seulement beaucoup de force.

Il s'agit d'un esturgeon, poisson qui donne le caviar et qu'on ne peut prendre qu'avec des lignes profondes munies d'un vers. Ce poisson sans dents reste au fond des eaux et s'y promène à l'aveuglette. Avec une ligne assez longue, l'ameçon et le vers se trouvant au fond de l'eau sur le parcours emprunté par l'esturgeon, on peut arriver à prendre un de ces poissons.

M. Albert Courtemanche, directeur du Service de la faune à Montréal, a déclaré à ce sujet : "On peut les prendre de cette façon, mais seulement avec de la chance. Certaines gens du Québec essayent d'en prendre de cette façon, et ils ont beaucoup de plaisir s'ils en pêchent un. Mais cela ne se fait pas sur une grande échelle".

M. Richmond Pelletier, de Montréal, déclare pour sa part que les esturgeons luttent comme des maskinongés. Il lui a fallu 30 minutes pour en amener un de 35 livres à terre, près de Montmagny. M. Pelletier passe la moitié de l'année à pêcher afin d'obtenir des renseignements pour le Club de chasse et de pêche qu'il a fondé et qu'il dirige.

Mais les Québécois, comme la plupart des pêcheurs à la ligne, aiment pêcher au lancer ou à la ligne ordinaire. Ils laissent l'esturgeon aux pêcheurs qui font commerce.

On qualifie parfois l'esturgeon d'aristocrate des Laurentides, endroit où on trouve la pluaprt d'entre eux. On fait ainsi allusion au caviar et non au plaisir qu'on a à le pêcher. En Angleterre, l'esturgeon est la propriété de la reine.

Le St-Laurent, ainsi que les lacs St-François, St-Louis et Victoria, et certaines parties de l'Outaouais, furent des endroits où l'esturgeon abondait, mais leur nombre y a maintenant diminué.

Le Dr Georges Roussow, biologiste attaché au gouvernement du Québec, déclare que les centrales qui ont modifié le niveau des eaux, la pollution, et le trop grand nombre de pêches ont causé la "disparition catastrophique" de ce poisson ces dernières années. Un lac des Laurentides qui permettait de prendre, à l'échelon commercial, 70,000 livres d'esturgeon en 1957, n'en a laissé que 10,000 livres en 1959.

LA SAISON

La saison de pêche couvre habituellement la période allant du début d'août aux gels d'hiver. Les pêcheurs de métier utilisent au départ les mêmes méthodes que les pêcheurs ordinaires.

Le plus gros esturgeon jamais pris au Canada pesait 342 livres. Il fut amené à terre par un pêcheur de profession en 1961, dans la vallée du Fraser. Un pêcheur de Bedford, en Nouvelle-Ecosse, en prit un dans son filet qui pesait 550 livres et qui a fourni 110 livres de caviar.

L'esturgeon se développe lentement. Il vit 200 ans.

ANNONCE

COMMENT COMBATTRE LES ATTAQUES DE BRONCHITE ET D'

ASTHME

Au premier signe de respiration sifflante, haletante ou de toux due à l'asthme bronchique ou à la bronchite, prenez MENDACO. Nouveau, à action rapide, il combat l'allergie, relâche les bronches et aide à expulser le flegme épais, étouffant. Cela facilite la respiration et enraye la toux. Procurez-vous MENDACO chez votre pharmacien et vous vous sentirez vite mieux.

PROPRIETAIRES DE STE-FOY

ASSEMBLEE ANNUELLE

LA LIGUE DES PROPRIETAIRES DE STE-FOY INC.

jeudi 27 février à 8 h. p.m.

ECOLE SECONDAIRE DES FILLES, 288 Route de l'Eglise Ste-Foy

Tous les propriétaires, membres ou non de la ligue, sont invités.

Syndicat allemand en faveur de l'Europe

Hambourg. — Le Syndicat allemand des employés (DAG) est l'un des premiers syndicats à avoir pris clairement position en faveur de l'Europe. Le rapport d'activité du DAG pour l'année dernière souligne que cette organisation a pris depuis toujours position en ce sens. Au cours de l'année sur laquelle porte le rapport d'activité le DAG a été représenté par son président Rolf Spaethen au sein de la Commission sociale de la C.E.E.

LES ANNONCES CLASSEES

Le guide 529-9231 LE SOLEIL

Si l'intérieur de votre voiture a besoin d'une retouche . . .

CONSULTEZ "LE GUIDE" DANS NOS PAGES D'ANNONCES CLASSEES

L'hôpital automate deviendra une réalité

Menlo Park, Cal. (PA) — L'hôpital automate, ou tout sera automatique sauf les garde-malades et les médecins, deviendra une réalité avant longtemps, s'il faut en croire le Dr Mark S. Blumberg, économiste senior en matière de santé à l'institut de recherches de l'Université de Stanford en Californie. Ce chirurgien a entrepris ses recherches dans l'administration et le fonctionnement des hôpitaux il y a environ cinq ans.

Selon ses plans, l'hôpital automate comprendra une petite chambre privée pour chaque patient. Les lits, qui ne ressembleront guère aux lits d'hôpitaux actuels, seront climatisés et offriront aux malades, la température requise pour chacun d'eux, comme un incubateur pour les bébés nés prématurément.

SOMNIFERES ELECTRONIQUES

Des appareils électroniques contrôleront sa condition. Les pilules pour dormir seront remplacées par un faible courant électrique qui soulagera le patient au coucher. L'hôpital automate groupera les patients souffrant des mêmes maladies ensemble et tous les malades seront partiquement tous sous les soins du même médecin. Les garde-malades pourront attacher plus de soins aux patients vu que leur tâche sera beaucoup moins ardue.

Le Dr Blumberg a fait remarquer que ce projet d'hôpital automate pourrait bien devenir une réalité dans cinq ans. Il a ajouté que plusieurs appareils, servant aux futurs hôpitaux automates, étaient déjà disponibles et que d'autres le seront plus tard.

Il a ajouté que certains appareils devront cependant être perfectionnés, tels que le moniteur pour contrôler la température, le pouls et la respiration des patients.

"Plusieurs de ces appareils automatiques recueillent des renseignements qui ne sont pas tellement nécessaires. Nous devrons obtenir des appareils perfectionnés qui fourniront des informations précieuses sur la maladie de chaque patient de façon à leur apporter en retour, les soins médicaux appropriés", d'ajouter ce savant.

SALLES D'OPERATIONS

Aujourd'hui, dans les salles d'opérations, on utilise déjà des moniteurs automatiques pour stimuler le coeur des malades qui donnent des signes de faiblesse. D'autres déclenchent un signal de secours à une centrale quelconque, lorsqu'un malade s'agite, vomit, connaît des difficultés à respirer ou encore subit une hémorragie sous le choc d'une intervention chirurgicale.

"Le lit d'hôpital, sert à plusieurs fonctions aujourd'hui alors qu'en réalité il est fait pour dormir", de souligner le Dr Blumberg. "Aujourd'hui, on donne le bain du patient dans son lit. On lui sert ses repas dans son lit. On le nourrit dans son lit. Bref, on installe le patient de différentes positions dans son lit. Mais à l'hôpital automate, le lit servira exclusivement pour dormir et il sera muni de moniteurs électroniques qui permettront aux malades de sommeiller comme jamais auparavant", dit-il.

Les draps et les couvertures ne seront plus nécessaires, puisque la température et l'humidité seront contrôlées automatiquement.

Patron-mode

par Anne Adams

4591

Pour votre garde-robe du printemps, nous vous suggérons ces ravissantes robes que vous obtiendrez dans ce même patron. La robe-soleil a un large décolleté carré et la robe droite a un collet au ras le cou.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes : 10, 12, 14, 16, 18, 20. La taille 16 requiert 3¼ verges d'un tissu de 35 pouces pour celle qui est droite; 3⅝ verges pour celle qui est large.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :
SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

Collaboration entre l'ONU et L'O.C.D.E.

Paris. — L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture travaillera, à l'avenir, en collaboration plus étroite avec l'Organisation de Coopération et de Développement Economique. Les secrétariats de ces deux organisations procéderont, à intervalles réguliers, à des échanges d'informations et de documentation dans les questions d'intérêt commun et tout particulièrement dans le domaine de la formation de spécialistes scientifiques. L'O.C.D.E. a déjà conclu des accords similaires avec toute une série d'organisations internationales.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.

CANADIAN INVESTMENT FUND

SAVEZ-VOUS QUE ...

Canadian Investment Fund Ltd. est la plus ancienne compagnie du genre au Canada ?

Si quelqu'un avait placé $10,000.00 au mois de janvier 1932, sans avoir ajouté un sou, ce montant de $10,000.00 aurait augmenté à $111,473.00 en décembre 1962.

$57,000,000.00 ont été payé aux actionnaires de Canadian Investment Fund Ltd. sous forme de dividende. Les bénéfices s'élèvent à plus de $115,000,000.00.

Il est entendu que vous pourez acheter des actions en tout temps et au montant de votre choix, et qu'il vous est aussi facile de vendre que d'acheter ces actions. Mais si vous laissez accumuler votre capital, vous pourrez réaliser des gains appréciables, tel qu'indiqué.

Pour d'autres informations sur Canadian Investment Fund Ltd, complétez le coupon ci-bas, sans obligation de votre part, ou téléphonez à :

529-2965

J. T. GENDRON INC.
71 St-Pierre, Québec.

Membre : Bourse de Montréal - Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières.

Veuillez me faire parvenir d'autres renseignements sur Canadian Investment Fund Ltd.

Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Téléphone .....

Les bocaux Gerber contiennent des délices

Nutrition. Pour le bien-être de vos bébés, les aliments Gerber en purée sont "cuits spécialement" selon les exigences les plus rigoureuses, afin de conserver toute leur valeur nutritive. Des produits spéciaux Canadiens sont employés. La durée et la température de la cuisson sont contrôlées scientifiquement.

Couleur et saveur. Les aliments Gerber pour bébés sont spécialement préparés dans des casseroles hermétiques, afin de conserver leur couleur et leur saveur naturelles.

Commodité. Pour vous: les aliments Gerber pour bébés sont présentés dans des bocaux hygiéniques à grande ouverture avec couverc qui se visse facilement, permettant de garder au réfrigérateur les portions qui restent.

Qualité. La qualité renommée Gerber est contrôlée par des spécialistes dont le premier et le seul but est l'alimentation saine de votre bébé... et de tous les bébés.

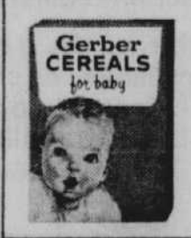

Savez-vous que... les céréales Gerber, comme tous les aliments Gerber pour bébés, sont renommées pour leur bonne saveur et leur texture lisse et homogène.

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés!

Aliments Gerber pour bébés NIAGARA FALLS, CANADA

Pour saluer les amis...

VAN KAMP

★★★

GENEVA

DISTILLÉ À BEAUPRÉ AU GOÛT DE CHEZ-NOUS

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

★ ★ ★

LE SOLEIL

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

83e ANNEE — No 45 QUEBEC, MERCREDI 19 FEVRIER 1964 PAGE VINGT-ET-UN

Un autre organisme se prononce

Une enquête royale réclamée sur l'administration scolaire de Québec

"Que le gouvernement provincial institue incessamment une enquête royale sur l'administration de la Commission Scolaire de Québec, et que l'on gèle tout projet de construction d'école et d'augmentation de taxe scolaire".

Telle est l'une des quatre résolutions que la Fédération des ligues de citoyens de Limoilou a l'intention d'envoyer par lettre recommandée au gouvernement.

Ces résolutions ont été prises hier, lors d'une assemblée régulière de la Fédération, sous la présidence de M. Lionel Prégent. MM. les échevins Médéric Robichaud, Isidore Deschênes, Gérard Letarte et Jos. Coulombe assistaient également à cette réunion.

Les trois autres résolutions adoptées lors de cette assemblée sont:

—Que la Fédération appuie le conseil de ville qui a demandé que la charte municipale soit amendée afin que les commissaires soient élus par le peuple.

—Que le ministère de la Jeunesse paie le déficit de la commission scolaire de Québec pour l'année 1963-64.

—Que tous les groupements sociaux de la ville collaborent avec la Fédération et l'appuient dans ses revendications.

Ces résolutions ont été arrêtées à la suite d'un débat sur la taxe scolaire de Québec.

En se basant sur des statistiques, la Fédération a émis l'opinion que les payeurs de taxes de Québec étaient saturés. On a dit que la ville de Québec représente un cas type d'une situation particulière et on a même parlé d'un certain favoritisme, d'où il résulte des injustices envers les petits propriétaires.

Selon eux, l'évaluation technique de la ville évalue, dans les nouveaux quartiers, les bâtisses à plus de 80 pour cent de leur valeur marchande, alors que certains gros édifices sont évalués à environ 55 p. c.

On a cité en exemple le Château Frontenac qui est évalué à $4,350,000, alors que sa valeur aux livres de la compagnie est estimée à $12 millions. Quant à l'Anglo Pulp, elle est évaluée à $5,779,500, alors que la Donnacona Paper, située dans Portneuf, est estimée à $20 millions.

C'est à la suite de ces considérations, que la Fédération a décidé de faire parvenir ses résolutions au gouvernement, et à un certain moment, on a même parlé de faire le boycottage du paiement des taxes, si on n'accorde pas d'attention à leurs demandes.

La Fédération a ensuite discuté du Village du Carnaval. Elle s'est dite en faveur, à la condition qu'il soit approuvé par le chef de police, par l'administration du Carnaval et par les Soeurs de l'Hôpital Général. Elle a ajouté que le village devrait être sous le contrôle direct des autorités du Carnaval.

On en a également profité pour voter une motion de félicitations au corps de police de la ville, pour le maintien de l'ordre durant le temps du Carnaval.

SUISSE-QUEBEC : L'ambassadeur de la Suisse au Canada, M. Hans Gasser, était de passage, hier, chez le maire Wilfrid Hamel, avec qui il s'est entretenu des préoccupations quasi identiques que peuvent avoir les Suisses et les Canadiens en songeant à la multiplicité des groupes ethniques à l'intérieur d'un même pays. Sur notre document, le maire de Québec regarde l'ambassadeur signer le Livre d'Or de la Cité tandis qu'à l'arrière, à droite, M. Jean Piffaretti, consul général de Suisse à Montréal, attend le moment d'apposer sa signature.

Les Echos de l'Hôtel de Ville

Sévérité pour le stationnement dans les rues du Vieux Québec

Le comité administratif n'a pas eu le temps, hier, d'amorcer l'étude des prévisions budgétaires; la chose est remise à aujourd'hui. Parmi les rapports déposés devant le Comité, celui du chef du Service des Incendies, M. J.-B. Voiselle, est le plus à même de provoquer des commentaires chez les citoyens. Le chef des pompiers recommandait, le 7 février, que tout stationnement soit prohibé dans les rues des Carrières, Mont-Carmel, Haldimand, Laporte, des Grisons, St-Denis, Bréboeuf et sur l'avenue Ste-Geneviève ainsi que les parties des rues Ste-Ursule et d'Auteuil situées au sud de la rue St-Louis. Le contentieux, dans son étude de la question, rappelle qu'une simple résolution du conseil peut décréter que le stationnement sera entièrement prohibé sur ces rues; il ne serait pas nécessaire d'amender le règlement 721. Le Conseil aura à voter, demain, sur une résolution ordonnant au chef de police de faire respecter cette défense, dictée par le souci de protéger les citoyens de ces rues, en cas d'incendie.

Sentence arbitrale

Une sentence arbitrale (exécutoire) a été communiquée, hier, aux édiles; elle dit que Mlle Marthe Robert, au service du contentieux, doit recevoir le traitement d'une sténo-dactylo grade "C". Selon la sentence faisant suite à un grief, le travail confié à cette employée postule le traitement du grade mentionné et l'employée possède les qualifications pour cette tâche. Quelques échevins se demandent comment il se fait que l'employée n'ait pas subi les examens pour ce titre mais le trésorier rappelle que le grief était fondé sur les faits; le grief, une fois étudié, mène à la reconnaissance d'un état de faits et la ville est tenue de s'y conformer. La lecture du rapport n'alla pas sans récriminations des échevins, tel M. G. Moisan: "Ce ne sont plus les échevins qui font du patronage, mais les chefs de personnel". L'employée recevra quand même le salaire relié à la compétence que le tribunal lui a reconnue.

A l'Exposition

La paroi vitrée du Colisée encerclera-t-elle maintenant toute la patinoire ? L'échevin Mecteau se le demande, "au nom de la sécurité" du public. Le maire et le trésorier lui ont représenté toutefois que chacune de ces vitres coûtait $250 environ ! Des renseignements plus précis seront donnés ultérieurement sur le coût exact d'une baie vitrée "complète" autour de la patinoire.

Le maire a dit hier, au comité administratif que la Commission de l'Expo avait offert à Holiday on Ice de donner le spectacle au Colisée, durant l'Expo de 1964. C'est le gérant de l'Expo qui aurait transmis l'offre à l'agent d'affaires de la compagnie . . . en demandant un tout petit peu plus pour la ville que l'offre n'en comportait.

Histoire de sel

Que se passait-il le 19 janvier sur la rue St-Jean, en dedans des murs ? Selon l'échevin Moisan, les employés de la ville sont à ce point prodigues de sel que les façades de maisons de commerce en sont éclaboussées "jusqu'au deuxième". Le rapport d'un ingénieur dit que les employés n'ont pas été envoyés en ce dimanche pour épandre du sel, rue St-Jean. M. Moisan dit que trois employés ont été "vus" ce jour-là répandant du sel "à la pelle". La chose est référée au comité de discipline, l'échevin de St-Roch se plaignant de "choses que l'on camoufle" par des rapports faux ou inexacts . . . chacun sera appelé à donner sa version et l'on saura alors dans ses plus infimes détails cette histoire de sel . . .

Rue Marie-Louise

Tout pimpant, l'échevin Damase Blais a écouté religieusement, hier, le rapport produit sur "sa" rue Marie-Louise, dont le prolongement, selon lui, décongestionnerait la rue St-Vallier et la rue Marie de l'Incarnation. L'ingénieur est d'avis que ces travaux ne sont pas "tellement urgents" mais on a d'abord quelques explications à lui demander avant de discuter officiellement de ce prolongement de rue.

Rapidité

Au moment où le maire lisait une demande de déléguer l'assistant de l'urbaniste municipal à Ottawa, il ne put que constater: "Il est déjà parti . . . " Et ce fut approuvé, le maire prenant soin de souligner que le "délégué" lui avait d'abord demandé la permission !

Rad-Aire 1

La société visant à réaménager le secteur compris entre le cap et la rue Mazenod, du boulevard Langelier à la rue Montmagny, dans St-Sauveur Est, a été incorporée officiellement. Les sociétaires de RAD-1 (compagnie à capital-actions, sans but lucratif) ont élu M. Gabriel Bouchard à la présidence et M. André Drolet à la vice-présidence. Le secrétaire en est M. Yvon Vézina et les directeurs MM. Laurent Sénécal, Vincent Lachance, Arthur Gosselin et Jean-Paul Grenier.

Revenus accrus

La venue du poste de télévision de Radio-Canada à Québec représente pour le Palais Montcalm une augmentation de revenus. La société d'Etat louera en effet plus que le double de la surface de plancher occupée présentement par ses studios; son loyer passera de $1800 à $3800 annuellement, selon l'autorisation donnée, hier, par le comité administratif.

Me R. Bélanger nommé conseiller du gouvernement auprès de la Commission d'enquête Sylvestre

Le Procureur général de la province de Québec, l'hon. René Hamel, a confirmé, hier après-midi, la nomination de Me Raynold Bélanger au poste de conseiller juridique du gouvernement auprès de la Commission Sylvestre.

Cette commission royale d'enquête a été chargée par le gouvernement de faire la lumière sur l'administration de la justice à la Cour municipale de la Vieille Capitale. Il s'agit du même organisme qui a récemment déposé un rapport sur le mode administratif actuel de la Cité de Champlain.

L'extension du mandat des commissaires a été autorisée par le lieutenant-gouverneur en Conseil à la demande même du conseil de ville de Québec, il y a une couple de mois, soit après que deux échevins eurent prétendu qu'il existait des irrégularités à la Cour municipale.

Interrogé par "Le Soleil" relativement à la date à laquelle les travaux de la commission débuteront, le procureur général a dit que seul le juge Charles Sylvestre pourrait répondre à cette question présentement.

11 municipalités intéressées

Usine d'épuration à Sainte-Foy, au coût de $3,300,000

Les onze municipalités de la banlieue de Québec, comprises dans le plan d'ensemble préparé pour la construction d'une usine d'épuration des eaux à Sainte-Foy, peuvent aujourd'hui étudier les modalités de l'engagement qu'elles seront appelées à prendre d'ici quelques mois, selon les données de la Cité de Sainte-Foy.

La Régie d'épuration des eaux de la province de Québec vient de faire parvenir à la municipalité de Loretteville, les chiffres préparés par la cité de Sainte-Foy, pour la construction de l'usine d'épuration.

Le conseil de Loretteville a pris connaissance des chiffres, mais a décidé de porter le tout à l'étude.

Le plan d'ensemble de l'usine de l'épuration des eaux de Sainte-Foy qui servirait 11 autres municipalités à la fois, coûterait environ $3,300,000.

Les dépenses de la construction et de l'entretien seraient réparties au prorata de la population des municipalités concernées.

Le plan soumis par la Cité de Sainte-Foy établit qu'en 1973, Ville Les Saules aura une population de 6,100 habitants et devra débourser $271,000 pour l'usine d'épuration des eaux; Notre-Dame de Lorette: toujours en 1973, comptera une population de 6,000 habitants et devra débourser $267,000; Ancienne-Lorette : 6,000 habitants, $267,000; Neufchâtel : 3,300 habitants, $147,000; Charlesbourg - Ouest : 1,400 habitants, $62,000; Saint-Emile : 900 habitants, $40,000; Loretteville : 7,700 habitants, $342,000; Château-d'Eau : 1,400 habitants, $62,000; Saint-Gérard-Majella : 800 habitants, $35,000; Val Saint-Michel : 1,800 habitants, $80,000; Saint-Gabriel : 600 habitants, $27,000. Ces 11 municipalités seraient donc appelées à débourser la somme de $1,600,000.

Ces chiffres démontrent qu'il en coûtera $44.40 par tête pour la construction de l'usine d'épuration sur le plan régional et que l'entretien et l'opération de cette même étude coûtera environ $1.20 par tête, par année. La part de l'entretien et de l'opération de l'usine pour les 11 municipalités concernées, s'élèvera à plus de $43,200 apr année, toujours selon les données de la Cité de Sainte-Foy.

Etudiants aux urnes

Les étudiants de l'université Laval vont aux urnes aujourd'hui. Environ 5,000 membres des diverses facultés éliront un parti de leur choix en vue de la tenue du parlement-école qui aura lieu à la fin de ce mois, soit les 28 et 29 février.

Quatre partis — car la lutte se fait entre les partis et non entre les individus — convoitent le pouvoir : libéral, Union nationale, Rassemblement pour l'Indépendance nationale et le parti Socialiste du Québec.

Les bureaux de scrutin ont commencé leur activité vers dix heures ce matin. Dans chaque faculté, les étudiants peuvent voter et ils ont jusqu'à 6.30 hres pour le faire.

Les facultés et écoles concernées dans cette élection sont les suivantes : Droit, Lettres, Philosophie, Sciences sociales, Sciences, Service social, Ecole des Sciences pédagogiques et physchologiques, Commerce, Medecine, Pharmacie, Arpentage et génie forestier, éducation physique.

Un étudiant en Droit, M. Edouard Martin (4e année) est le président de ce troisième parlement-école. M. Michel Sheehan, également à la faculté de Droit (2e année) en est le secrétaire.

Chaque faculté, où est déposée une boîte de scrutin, est sous la responsabilité d'un président et d'un secrétaire d'élection. A l'un ou l'autre de ces messieurs, il appartiendra ce soir de compiler les votes.

Les boîtes ont été prêtées par le Gouvernement provincial. Seuls peuvent voter les étudiants inscrits sur la carte électorale préalablement préparée par le responsable de l'élection dans chaque faculté.

L'élection pour le parlement-école se déroule de la même façon qu'une élection ordinaire et la procédure est strictement observée dans tous les secteurs.

Ce soir, à 6 h. 30, heure de fermeture des bureaux de votation, le président et le secrétaire d'élection procéderont au décompte des votes en présence des représentants de chacun des partis en lice.

M. Edouard Martin nous signale, également, que toute irrégularité sérieuse pourrait nécessiter la reprise de l'élection dans l'une ou l'autre des facultés. Tout est sévèrement contrôlé.

Chaque parti, au cours de la lutte électorale, a clairement exposé son programme, dont les principaux points concernant la constitution, la gratuité scolaire à tous les niveaux, les plans de bourses aux étudiants, l'éducation, l'économie, l'autonomie, etc.

LE SAVOY RESTAURANT français
32 Côte de la Fabrique
DU NOUVEAU
(Vin compris)
5 choix tous les midis
(Tout inclus $1.25 à $1.75)

$10 à $25 pour votre VIEILLE MONTRE
Sur l'achat d'une neuve
LONGINES BULOVA LIP OMEGA OUSO
BIJOUTIER - IMPORTATEUR
OMER ROUSSEAU
802 ST-JOSEPH — QUEBEC

POUR BIEN ACHETER
à
CHARLESBOURG
VILLENEUVE
BEAUPORT
Exigez
VILLE-NEUVE
CONSTRUCTION LTEE
Prix aussi bas que
$12,200.00
SALON DES CLIENTS A
8325 Blvd Henri-Bourassa
CHARLESBOURG
626-1171

FABRICANT TRÈS EN VUE D'ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION REQUIERT IMMÉDIATEMENT PERSONNEL BILINGUE EXPÉRIMENTÉ

- REPRESENTANT POUR LE CANADA.
- REPRESENTANTS DES VENTES — REGION MONTREAL.
- REPRESENTANT DES VENTES — REGION VILLE DE QUEBEC.
- MECANICIEN POUR ENTRAINEMENT COMME DEMONSTRATEUR.

EXCELLENT SALAIRE PLUS COMMISSION — CHANCES D'AVANCEMENT — VOITURE NEUVE FOURNIE AUX REPRESENTANTS DES VENTES — ASSURANCE GROUPE.

NOUVELLE COMPAGNIE CANADIENNE AVEC QUARTIERS GENERAUX A MONTREAL

Adressez vos réponses à DEPT : 4493, LE SOLEIL

Villeneuve accepte Giffard dans la régionale Orléans

La Commission scolaire de Villeneuve vient de donner son assentiment à l'adhésion de Giffard à la régionale "Orléans" plutôt qu'à la régionale "Jean-Talon", comme le prévoit la carte scolaire. Mais elle réclame toutefois que dans l'éventualité de l'adhésion de Giffard, le nombre des commissaires soit porté de sept à neuf.

Jusqu'ici, quatre des vingt-deux commissions scolaires intéressées ont pris attitude. Courville approuve la requête de Giffard. Ville Montmorency serait aussi d'accord en autant que le nombre des commissaires soit porté à neuf et que l'un d'eux soit choisi dans son territoire. Quant à Beauport, sans faire obstruction d'aucune façon, il s'en remet à la décision du bureau de la planification scolaire du ministère de la Jeunesse.

Les commissaires de Villeneuve, réunis sous la présidence de M. Léopold Lapointe, ont motivé leur attitude sur des considérations d'ordre économique, financier, sociologique et psychologique. Ils admettent les arguments de Giffard, mais ils souhaitent que le bureau de la planification se prononce le plus tôt possible.

La perception de la taxe scolaire a marché rondement à Villeneuve. Le secrétaire-trésorier, M. Gérard Grenier, a en effet souligné qu'au 15 février courant, ont avait perçu $125,448.14, en taxes courantes, sur une possibilité de $139,832.69. Les commissions ont convenu que c'est là une situation très satisfaisante et ils ont apprécié la collaboration des contribuables.

Les comissaires souhaitent que la semaine de l'Education prenne un éclat particulier cette année, du fait que deux éducatrices religieuses du couvent local seront décorées de l'Ordre du Mérite scolaire. Aussi ont-ils voté une subvention de $250 pour aider à l'organisation des événements de la semaine. Le personnel enseignant laïque assumera la responsabilité de l'organisation des manifestations de la semaine.

SYSTEME D'ALARME

Le ministère du Travail oblige la Commission scolaire de Villeneuve à faire installer un système d'alarme dans ses quatre écoles. Mais un problème se pose toutefois. Les plans soumis par le Département de l'Instruction publique pour ces installations ne sont pas acceptés par le ministère du Travail (service des inspections contre les incendies). Les commissaires ont 30 jours pour voir à l'exécution de ces travaux. Des appels d'offres ont été lancés. Il s'agit là d'une dépense qui n'avait évidemment pas été prévue au budget.

PARITE DES SALAIRES

Les commissaires ont rencontré les représentants du syndicat des instituteurs de la Côte de Beaupré pour discuter de la clause 17 de la dernière convention collective 1962-64. Les instituteurs réclament une adaptation des traitements et la parité pour les institutrices.

La requête des instituteurs im-

(Suite à la page 61, 1ère col.)

Le bureau des Allocations familiales déménage dans l'ancien édifice des postes

Le bureau régional des Allocations familiales et de la Sécurité de la Vieillesse, présentement situé à 51 boulevard des Capucins, occupera bientôt l'édifice situé à 15 rue Henderson et mieux connu sous le nom d'ancien bureau de poste.

M. Marcel Caron, directeur régional, précise que le déménagement se fera du 21 au 24 février. Le public pourra, dès lundi le 24 février, se présenter à 15 rue Henderson.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête des saints Eucher et Eleuthère, évêques.

Les marées

Basse : 5 h. 22 a.m.
Haute : 10 h. 24 a.m.
Basse : 5 h. 57 p.m.
Haute : 10 h. 51 p.m.

Bûcherons en grève

Ordre aux grévistes de se remettre à l'oeuvre

Par Claude TESSIER

La grève de 700 bûcherons à la rivière aux Outardes se poursuit aujourd'hui dans l'ordre et le calme, malgré l'ordre que leur a donné, hier, M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux, de retourner au travail immédiatement.

Aujourd'hui, la Commission des relations ouvrières doit se réunir pour étudier la situation. Les bûcherons ont cessé leur travail, samedi dernier, dans le bassin de la rivière aux Outardes, un affluent de la rivière Manicouagan, à un endroit situé à environ 100 milles au nord de Baie-Comeau.

Des agents de la Sûreté provinciale se tiennent sur les lieux pour éviter tout désordre.

EN CHAMBRE

Le conflit a eu ses échos en Chambre. Répondant à une question du député Maurice Bellemare (UN), le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, a dit que le Syndicat national des employés de la forêt de la Côte-Nord a déposé deux requêtes de certification, le 29 janvier, l'une vis-à-vis Truchon et Desrosiers, l'autre vis-à-vis Albert Gagné, tous deux entrepreneurs sous contrat pour l'Office de récupération du bois de Rivière-aux-Outardes.

Le 31 janvier, la Commission des relations ouvrières faisait parvenir aux entrepreneurs les avis de ces requêtes. A l'expiration des délais prévus par la loi, les inspecteurs de la Commission des relations ouvrières se sont rendus sur la Côte-Nord afin de faire l'enquête qui s'impose dans ces cas de certification syndicale. Le 12 février, ils se sont rendus à la borne 91, à la Rivière-aux-Outardes, pour la compléter. Ils sont revenus tard dans la soirée du 16. La Commission des relations ouvrières étudie le rapport des enquêteurs, aujourd'hui. La CSN a décidé d'attendre la décision de la Commission avant de prendre d'autres mesures.

LES DESSOUS

Le bois est coupé dans la Rivière-aux-Outardes sur l'emplacement de barrages hydroélectriques qui seront construits par l'Hydro-Québec.

Le directeur général des opérations forestières pour l'Office de récupération du bois, M. Henri Geoffrion, a expliqué ce qui suit, hier, à Québec, au sujet du conflit.

Les 450 bûcherons ont quitté le travail samedi pour demander l'ouverture immédiate des négociations. Leur arrêt de travail mettait les 300 autres travailleurs forestiers (ouvriers au transport, cuisiniers, etc.) à l'inaction.

Le directeur général leur a fait savoir que les négociations ne pouvaient débuter tant que les syndicats n'auraient pas eu leur reconnaissance syndicale pour ouvrir des pourparlers avec les entrepreneurs Truchon et Desrosiers, et Albert Gagné.

Les bûcherons réclament de meilleurs salaires. Ils gagnent $6.95 et $6.85 pour la coupe d'une corde de bois. Ces salaires sont ceux payés dans la région par la Quebec North Shore Paper.

LES MOTIFS

Les ouvriers réclament de meilleurs salaires parce que la neige atteint de 3 à 3½ pieds. Ils plaident également le coût élevé des articles qui leur sont vendus au camp. Ils se plaignent également de la tenue des camps.

Ces camps ont été construits peu de temps, après les Fêtes dans un temps record parce que la coupe du bois devait débuter le plus tôt possible. L'entretien des camps serait difficile à faire car il arrive des cas où 70 forestiers n'ont pas travaillé certains jours. Ils préféraient ne pas travailler à cause de l'épaisseur de la neige. Plusieurs d'entre eux n'ont pas voulu quitter le travail parce qu'ils craignent de perdre les allocations à l'assurance-chômage.

LES RETARDS

Selon M. Geoffrion, 24,000 cordes de bois ont été coupées jusqu'à maintenant. L'objectif est de 80,000 cordes cette année. Ce bois sera expédié à des papeteries européennes.

Les règlements de la coupe du bois sont moins sévères qu'ailleurs parce que la coupe se fait sur des territoires qui seront inondés.

Le directeur de l'Office a dit qu'on était en retard sur le programme prévu, et ce retard s'est accentué avec l'arrêt de travail.

Faits divers

TRAGEDIE A UN PASSAGE A NIVEAU

M. Antonin Pellerin, 36 ans, de Saint-Antonin, a été mortellement blessé, hier, lorsque la camionnette qu'il conduisait a été happée par un train du CN à Notre-Dame-du-Portage, près de Rivière-du-Loup. La tragédie s'est déroulée vers 8 h. 45 alors que l'Express Maritime en route vers Montréal filait à une vitesse de 55 milles à l'heure. Elle s'est produite près de la petite gare de "Chemin du lac". Sous la violence du choc, la voiture fut projetée à 60 pieds et la victime fut trouvée, affreusement mutilée, près des débris de son véhicule. On croit que M. Pellerin a eu un moment de distraction. Il a été établi que les signaux lumineux fonctionnaient normalement et qu'un cheminot a même fait signe au conducteur que le train approchait.

QUATRE MONTREALAIS INTERCEPTES A SAINTE-FOY

Quatre jeunes gens ont été interceptés, hier, dans l'avenue Myrand, à Sainte-Foy, après que les agents patrouilleurs eurent trouvé étrange la présence des quatre suspects dans une luxueuse automobile. Conduits au poste de police, les inculpés ont admis qu'ils avaient volé l'auto dans la Métropole et qu'ils avaient pris la direction de Québec en quête de travail. Des agents de la police de Montréal sont venus les chercher, hier après-midi. Les quatre compagnons étaient presque sans le sou et n'étaient en possession d'aucun instrument louche.

COLLISION D'AUTOS A CHARLESBOURG

Deux femmes ont subi des blessures au début de l'après-midi d'hier lorsque l'automobile qu'elles occupaient est entrée en collision avec une autre voiture à l'angle du boulevard Henri Bourassa et de la 80e rue. Mme Moïse Potvin et sa fille, Suzanne, ont par la suite été transportées à l'hôpital Saint-François d'Assise par les ambulanciers de la maison Bouchard. Les voitures impliquées dans l'accident sont celles de M. Etienne Potvin, 1095, Bourg-Royal, Charlesbourg-Est, et M. G.-H. Duchesne, de Chicoutimi.

RESTAURANT CAMBRIOLE : UNE ARRESTATION

Deux garçons, âgés de 12 et 13 ans, se sont introduits par effraction au cours de la nuit dernière dans le restaurant "Chez Claude", rue de l'Espinay, et ils ont dérobé le contenu en argent des distributrices. Surpris dans les lieux, un des intrus a réussi à prendre la fuite. L'autre a été capturé dans l'établissement.

UN OUVRIER BLESSE DANS UNE CHUTE

M. Henri Pépin, 61 ans, demeurant au 44, 10e rue-ouest, Orsainville, a été blessé sur les chantiers de construction d'une annexe au couvent Marie-des-Anges, à Charlesbourg. M. Pépin a fait une chute d'environ 20 pieds. Les ambulanciers de la maison Bouchard & Fils l'ont conduit à l'hôpital souffrant de blessures dans le côté. Son état n'est pas grave.

CONDAMNES POUR UNE SERIE DE VOLS A RIMOUSKI

Deux jeunes hommes, âgés de 24 ans, ont été condamnés l'un à 5 ans de pénitencier et l'autre à six mois de prison pour différents vols perpétrés dans la ville de Rimouski et la région. Il s'agit de deux récidivistes. Ils étaient accusés notamment de vols avec effraction dans mercerie à Rimouski et d'un vol à la Coopérative de Saint-Fabien. La marchandise volée représentait une valeur de $1,200 environ.

TROIS GARÇONS DE CAUSAPSCAL RETRACES DANS LA METROPOLE

Trois jeunes hommes ont été retracés dans la Métropole avec une automobile volée et un lot de marchandises évaluées à $1,200, provenant de la Coopérative agricole de Causapscal. Les trois jeunes sont présumés être les auteurs du vol perpétré dans la nuit du 8 au 9 février. L'automobile était celle du sacristain de l'endroit, M. Dionne. Les inculpés ont été ramenés par le caporal en charge du poste d'Amqui.

DES VOLEURS FONT PREUVE D'AUDACE

Des voleurs ont enlevé, au début de la soirée d'hier — soit entre 6 h. 15 et 7 h. p.m. — les deux roues avant de l'automobile de Mlle Yolande Jobidon, au 1900 Canardière. Le véhicule était en stationnement près de la propriété lorsque les voleurs ont ainsi fait preuve de cran. Mlle Jobidon avait laissé son auto pour le souper. A son retour, à sa grande stupéfaction, elle trouva sa voiture départie de ses deux roues avant.

DELEGUE A ROME — M. Jean-Marc Veilleux, étudiant à la faculté de Commerce de l'université Laval et président du comité Laval-Québec de l'Association internationale des étudiants en Sciences économiques et commerciales, agira comme délégué officiel du Canada lors du congrès international de l'organisme qui se tiendra du 2 au 9 mars. En plus d'assister à ces assises, M. Veilleux travaillera à l'échange d'étudiants européens et canadiens, qui constitue un des buts de cette association.

Légère BAISSE du prix de sucre

MONTREAL (PC) — Deux des trois grandes raffineries de sucre de Montréal ont annoncé hier une réduction de 10 cents dans le prix du sucre vendu en gros, portant le prix d'un sac de 100 livres à $15.00.

Le dernier changement qui était survenu auparavant dans le prix du sucre était une augmentation de 15 cents les cent livres, qui entrait en vigueur le 12 février. Depuis le début de l'année, "Canada et Dominion Sugar" et "St.Lawrence Sugar" ont baissé leurs prix neuf fois, et "Atlantic Sugar", huit fois. Durant la même période, ces trois compagnies ont augmenté leurs prix à six reprises.

En 1963, le prix du sucre a changé 97 fois; on a noté 72 augmentations de prix et 25 réductions. Il y a un an, le prix d'un sac de 100 livres de sucre était de $10.60.

Le porte-parole d'une chaîne de magasins d'aliments vendus au détail a révélé que la dernière réduction de 10 cents du prix du sucre vendu en gros ne changera pas le prix du sucre vendu au détail. Les consommateurs payent actuellement un sac de cinq livres de sucre 83 cents et un sucre de 10 livres, $1.65.

Situation latente à la régionale de la Chaudière

Saint-Georges — Les quelque cent trente instituteurs de la Commission scolaire régionale de la Chaudière attendent encore patiemment que soient tenues les séances d'arbitrage qui devront leur apporter une nouvelle convention collective de travail.

Un juge vient d'être nommé par les autorités gouvernementales pour présider cet arbitrage; il s'agit de M. André Verge, de Québec. De part et d'autre, le Syndicat des professeurs de Beauce et la Commission scolaire régionale, ont désigné l'automne dernier un arbitre pour les représenter.

Les négociations en vue de la signature d'une nouvelle convention collective avaient été entreprises le printemps dernier et ont été arrêtés en octobre alors que les professeurs refusaient une dernière proposition de la C.S.R.C.

Le différend ne concerne pas seulement la question de salaire; il s'arrête surtout aux conditions de travail, à la considération du statut marital, au projet de caisse de crédit, etc.

En dépit de leur hâte de voir se régler leurs problèmes, la majorité des profeseurs ne projettent pas, toutefois de faire la grève, même si quelques-uns d'entre eux soutiennent qu'ils auraient plus raison de manifester que les instituteurs des Cantons de l'Est.

Mise en garde de l'Oeuvre de la propagation de la foi

La direction nationale de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi n'a jamais donné l'autorisation à personne de vendre des images du Pape au nom de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, a déclaré hier Mgr N.-A. Labrie, c.j.m., président de l'Oeuvre, dans une déclaration faite aux journaux afin de faire cesser l'utilisation illégale du nom de la Propagation de la Foi pour la vente d'images du Pape.

Mgr Labrie mentionne dans sa lettre que les personnes en cause devront sans retard cesser de mouser leur commerce en se servant du nom de l'Oeuvre qu'il dirige, afin de ne pas obliger cette dernière "à prendre les mesures qui s'imposent".

Du 3 au 7 avril

Salon du Livre de Montréal

Le Conseil supérieur du livre annonce que le 6e Salon du livre de Montréal se tiendra du 3 au 7 avril prochain au Palais du Commerce.

Les attractions de ce salon comporteront :

— Une exposition littéraire organisée par la Société des Ecrivains canadiens et destinée à rendre hommage à treize écrivains de chez nous, depuis Marcel Dugas jusqu'à Olivar Asselin.

— Une exposition du livre français illustré, de 1900 à nos jours, la première du genre en Amérique du Nord.

— Un polyécran de l'Office National du Film.

— Des stands collectifs aménagés par le Comité permanent des expositions du livre et des arts graphiques français (3,000 volumes), le Syndicat national des éditeurs français, le Syndicat des éditeurs belges (2,000 volumes), la Société des éditeurs de la Suisse romande (300 volumes), l'Association des éditeurs canadiens, la Présence africaine, etc.

— Des périodiques (400 publications différentes)

— Séances de signatures des auteurs canadiens, etc..., etc...

Ce salon, qui est la plus grande exposition de livres et de périodiques français au monde, comprendra aussi une Exposition internationale de presse de langue française, la première du genre en Amérique du Nord. On y verra 2,000 publications de presse de langue française de 78 pays et 400 hebdomadaires, dont 100 du Canada français.

M. Louis Pauwels, directeur de la revue et de l'encyclopédie "Planète", de Paris, sera le conférencier au banquet d'inauguration qui aura lieu le 3 avril à l'hôtel Reine-Elizabeth.

Son Exc. M. Vanier, MM. Lesage et Drapeau et les ambassadeurs de France, de Belgique, d'Italie et de Suisse au Canada sont au nombre des patrons d'honneur de ce salon.

ETES-VOUS MALHEUREUX?

Il y a différentes façons d'être malheureux.
Madame Castonguay écrit: "Depuis que j'ai suivi les précieux conseils contenus dans le livre que vous m'avez envoyé j'ai enfin une vie heureuse. Je ne suis plus sourde.
Avant cela, ma vie était misérable. J'étais toute seule dans mon coin. Je fuyais ma parenté, j'évitais de sortir. J'étais excessivement nerveuse. La solution à mon problème de surdité vous l'avez trouvée : La renaissance à la vie d'une femme qui entend de nouveau et qui n'est plus infirme.
Je ne puis que conseiller aux personnes ayant de la difficulté à entendre d'écrire aux Laboratoires Beltone, Dépt 50, 487 Boul. Charest-Est, à Québec, pour recevoir ce livre précieux, gratuitement, dans un emballage ordinaire".

BOULINGUEZ TV
SERVICE SUR toutes MARQUES
653-1423

La CSN porte son attention sur les relations entre le Canada et les E.-U.

Ottawa, (DNC) — M. Jean Marchand, président de la Confédération des Syndicats Nationaux, a proposé à midi au gouvernement Pearson la création d'un comité parlementaire qui aurait pour mission d'étudier "l'un des principaux problèmes de l'heure au pays, celui des relations canado-américaines et surtout de l'influence des Etats-Unis sur la politique canadienne, y compris dans le secteur économique".

M. Marchand était à la tête d'une nombreuse délégation de la CSN venue présenter son mémoire annuel au gouvernement, mémoire que le premier ministre Pearson a qualifié de "compréhensif, clair, audacieux, mais responsable et progressif". Le premier ministre a déclaré son plaisir de voir "que vous êtes d'accord avec nous sur tant de points", mais a noté, à propos de l'opposition de la CSN à une politique de défense nu- "nous faisons partie d'une alliance atlantique nécessaire pour la défense de la paix, alcléaire pour le Canada, que liance où nous devons jouer un rôle, rôle qui fait actuellement l'objet d'une revision."

M. Alan MacEachen, ministre du Travail, a signalé aux délégués que le chômage a baissé au Canada, mais que la situation continue d'être sérieuse aux points de vue régional et saisonnier. Il a noté que les programmes d'aide à l'habitation et de travaux d'hiver ont été plus populaires au Québec que dans toute autre province du pays. Les autres ministres présents étaient MM. Sauvé, Tremblay, Mlle Lamarsh, MM. Sharp, Nicholson et Laing. Le mémoire a été lu par M. Robert Sauvé, de Montréal.

Martin demandera l'étude du traité du Columbia

Ottawa, (PC) Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a avisé officiellement la Chambre, ce matin, qu'il demandera au comité des Affaires extérieures des Communes d'étudier le traité du fleuve Columbia et du protocole récemment signé à Washington.

La motion présentée par M. Martin était au nombre des trois résolutions inscrites au feuilleton par le gouvernement.

Le traité, signé conjointement par l'ancien premier ministre Diefenbaker et l'ex-président Eisenhower, à Washington, le 17 janvier 1961, prévoit la mise en valeur énergétique du fleuve Columbia, qui prend sa source dans les Rocheuses canadiennes pour se déverser dans le Pacifique en passant par plusieurs Etats américains. Le protocole, signé par le premier ministre Pearson et le président Johnson, le mois dernier, traite de détails concernant les modalités de paiements par les Etats-Unis pour les bénéfices découlant de l'aménagement de barrages du côté canadien.

Le ministre des Finances, M. Walter Gordon, a, pour sa part, inscrit au feuilleton un projet de loi destiné à autoriser les sociétés de la Couronne à payer des taxes provinciales à compter du 1er avril 1964.

Le ministre de la Justice, M. Guy Favreau, a inscrit au feuilleton de la Chambre un projet de loi destiné à nommer un juge additionnel à la Cour d'échiquier.

SIMPSONS-SEARS
SERVICE DE TELEVISEURS
Nous réparons toutes marques!
529-9841 – local 347

le plus vaste SUPER-MARCHÉ de la rive sud

EDGAR CARRIER LTÉE

"où magasiner est une détente"

171, ST-GEORGES · LÉVIS

VIANDES INSPECTÉES

ROTI SURLONGE BOEUF DE CHOIX DESOSSE LB. 79¢

JAMBON PICNIC EPAULE-FUMEE 4 A 6 LIVRES LB. 39¢

FLETAN TRANCHE BLANC LB 49¢

MENUS VARIÉS

GRUAU ROBIN HOOD BTE 3 LBS 47¢
INSTANT – RAPIDE

MARMELADE GOOD MORNING 59¢
3 FRUITS – SHIRRIFF – 24 OZ

POIS VERTS 6 POUR 89¢
DEVON – 20 OZ – REG.

KRAFT BEURRE PEANUT GROSSE JARRE 40 OZ
SPECIAL A BAS PRIX 69¢

TOMATES CHOIX 4 POUR 97¢
CARRIERE – 28 OZ

SOUPES HABITANT 6 POUR $1.00
POIS – LEGUMES – 28 OZ

BLE D'INDE NIBLETS 3 POUR 49¢
GRAINS – 14 OZ

A BAS PRIX
VELVEETA FROMAGE DE KRAFT
BOITE 1 LB 59¢
PILLSBURY CROISSANT - 2 pr 59¢

ÉPARGNES VÉRITABLES

MOUCHOIRS FACELLE 4 POUR $1.00
ROYALE 333 – POUR HOMMES – EPAIS – BOITE 29¢

BONUS DETERSIF GEANT 63¢
BLEU – FORMAT FAMILIAL 1.09

CIRE CLAIR LIQUIDE 32 OZ 89¢
JOHNSON – KLEAR WAX

GLADE DEODORANT – VAPORISER CH. 59¢

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

PATATES DE TABLE 87¢
NO 1 – DU N.-BRUNSWICK – SAC 50 LBS

CITRONS FRAIS DOUZ. 43¢
SUNKIST – GROS. 140

PAMPLEMOUSSES
FLORIDE – NO 1 – BLANCS, GROS – JUTEUX – VITAMINES 8 POUR 49¢

TEL.: 837-2464 — LIVRAISON GRATUITE

STATIONNEMENT

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 · Québec
CKMI-TV, canal 5 · Québec

CFCM-TV Canal 4 — MERCREDI

10.30 Mire
11.00 Palmarès et "Hit Parade"
12.00 Horaire commenté
12.10 Nouvelles
12.20 Nouvelles sportives
12.30 De tout, de tous
1.00 Siège réservé "Valet de coeur"
2.30 Féminité
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Actualité féminine
3.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 Coeur aux poings
5.30 Le coin des amis
5.35 "Les Explorles"
6.00 Horaire commenté
6.05 Nouvelles
6.20 Nouvelles sportives
6.30 Clinique sportive
6.45 Cri-Cri
7.00 Panorama
7.15 Pattes de mouches
7.30 Adam ou Eve
8.00 Le pain du jour
8.30 Cité sans Voiles
9.30 Le Saint
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles sportives
10.55 Météo
11.00 Sur le matelas
12.00 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 — JEUDI

9.30 Mire
10.30 Emission scolaire "Les merveilles de la nature"
11.00 Palmarès et hit parade
12.00 Horaire commenté
12.10 Nouvelles
12.20 Nouvelles sportives
12.30 De tout, de tous
1.00 Cinéma "Pas de congé, pas d'amour" Van Johnson Keenan Wynn Guy Lombardo
12.30 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 — VENDREDI

10.30 Mire
11.00 Palmarès et hit parade
12.00 Horaire commenté
12.10 Nouvelles
12.20 Nouvelles sportives
12.30 De tout, de tous
1.00 Siège réservé "Bombe sur Hong-Kong"
2.30 Féminité
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 La revue de la maison
3.30 L'éternel féminin
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Ti-Jean Caribou
5.30 Capitaine Tombalo
6.00 Horaire commenté
6.05 Nouvelles
6.20 Nouvelles sportives
6.30 Microsillon
6.45 Pignon sur rue
7.00 Panorama
7.30 Police des plaines
8.00 Adèle
8.30 Cinéma international "Destin d'un homme"
10.15 Les affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles sportives
10.55 Météo
11.00 Programme de Santé Physique Familial
11.05 Cinéma "Cinq jeunes filles endiablées" Maureen O'Sullivan, Lew Ayres, Burgess Meredith

CKMI-TV Canal 5 — MERCREDI

9.30 Mire et musique
10.00 Quebec School Telecast
10.30 Chez Hélène
10.45 Nursery School
1.30 Mire et musique
2.00 Password
2.30 Scarlet hill
3.00 Take Thirty
3.31 Friendly Giant
3.45 Misterogers
4.00 The Cisco Kid
4.30 The Three Stooges
5.01 Razzle dazzle
5.30 Woody Woodpecker
6.00 Provincial Affairs
6.15 U. K. Film
6.30 News and sports
6.45 Dateline Québec
7.00 Burke's Law
8.00 Red River Jamboree
8.30 Perry Mason
9.30 Festival Young Canadians in Concert
10.30 Strangers for a Day
11.00 CBC-TV news
11.14 Viewpoint
11.20 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV Canal 5 — JEUDI

9.30 Mire et musique
10.00 National school broadcast
10.30 Chez Hélène
10.45 Nursery school
1.30 Mire et musique
2.00 Password
2.30 Scarlet Hill
3.00 Take Tirty
3.31 Friendly giant
3.45 Misterogers
4.00 Mr Piper
4.30 At home
5.01 Razzle Dazzle
5.30 Western theatre
6.30 News and sports
6.45 Dateline Québec
7.00 Whiplash
7.30 The Jack Benny show
8.00 Lucy
8.30 The aerial
9.00 Grindl
9.30 Parade
10.00 Zero one
10.30 Candid Camera
11.00 CBC-TV news
11.14 Viewpoint
11.20 FERMETURE

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

Mme Kirkland-Casgrain prévoit que plus de femmes siégeront à l'Assemblée

Le ministre d'Etat, Madame Claire Kirland-Casgrain, estime qu'il faut plus de femmes députés à l'Assemblée législative et elle est convaincue qu'il y en aura.

Elle croit également qu'il serait dans l'ordre des choses que des femmes soient nommées au Conseil législatif car il y a beaucoup de femmes qui se sont dévouées dans la province.

Le ministre a exprimé ses vues au cours d'une conférence de presse donnée ce midi, à Québec, à l'occasion de l'adoption du bill 16. Dans son bureau se trouvait une gerbe de 16 roses données par son mari après l'adoption de la loi.

Le bill 16 a suscité beaucoup d'intérêt chez les femmes de la province et le ministre a dit qu'il était débordé de demandes d'informations de toutes sortes.

Mme Kirkland-Casgrain a révélé quelques-unes de ses impressions lors de la discussion de la loi sur le statut de la femme mariée. "Un peu nerveuse au début, je me suis dit qu'il fallait être calme et être prête à avaler des couleuvres. Tout a bien été car j'étais préparée depuis longtemps".

Au sujet d'un plus grand nombre de femmes à l'Assemblée législative, elle a dit que cela est nécessaire, ne fusse que pour mettre un peu d'ordre en Chambre ! "J'ai essayé au comité en disant "Tut . tut .. tut . .", et on m'a traitée de maîtresse d'école".

Le député de Jacques-Cartier va continuer son travail pour préparer une loi sur la puissance parentale et les régimes matrimoniaux. Son second objectif est de venir en aide aux enfants retardés. A son avis, il y en a qui ne sont pas éducables et qui auront toujours besoin d'un gardien. Il y a des enfants semi-éducables et d'autres éducables. Dans son comté, elle se propose de mener à bon terme la construction d'une école pour eux. Un dîner à $1,000, le couvert aura lieu prochainement à Montréal.

Elle s'occupe également de la question des Esquimaux du Nouveau-Québec. Sa plus grande préoccupation va présentement au problème de la fonction publique qu'elle a commencé à étudier à Halifax, l'an dernier.

Questionnée pour savoir si elle désirerait occuper le poste de ministre de la fonction publique, Mme Kirkland-Casgrain a dit que la décision relève du premier ministre et que le poste va poser un défi à celui ou celle qui va l'occuper. Il se peut aussi que le gouvernement ne crée pas de ministère mais confie l'administration de la chose à un ministère déjà existant.

Au sujet du morcellement de son comté qui compte 132,000 électeurs, elle estime que ça lui fait un peu de la peine à cause de la "belle majorité" qu'on lui a donnée mais c'est nécessaire pour une meilleure efficacité.

Home nie que des armes britanniques aient été exportées chez les Yéménites

LONDRES (Reuter) Sir Alec Douglas-Home a démenti hier aux Communes que des armes britanniques aient été exportées au Yémen.

A un parlementaire travailliste, M. Richard Marsh, qui assurait avoir les photocopies de contrats pour l'envoi de 20,000 fusils expédiés au Yémen et d'un reçu portant sur 2,500 fusils "Lee Enfield" expédiés par la "Sabena" en Arabie séoudite, le premier ministre britannique a répondu :

"Aucun fusil n'a été expédié au Yémen et je désire voir les preuves que vous avez. Mais, selon mes informations, cela ne peut être vrai."

Réparations
de montres
et de bijoux
de toutes sortes . . .

Assortiment complet de BIJOUTERIE, MONTRES, EMAUX, COLLIERS, etc. . . M. H. Fortier, membre de la Corporation des Bijoutiers de Québec, vous invite à venir le rencontrer.

BIJOUTERIE LEVIS ENR.
Centre d'Achat Rond Point
TEL.: 837-3182

Messieurs . . .
avez-vous visité le premier salon de mode masculine de la rive-sud ?
Si non, nous vous y attendons.
Un personnel courtois et expérimenté est à votre disposition.
JACQUES VEILLETTE, gérant
jean coulombe
Centre d'Achats Rond-Point, Lévis.
TEL.: 837-7306

GRANDE VENTE
centre d'achats
ROND-POINT
LÉVIS
DE FIN DE SEMAINE
OUVERT LE SOIR
Jusqu'à 9h.30 les mardis - jeudis et vendredis pour mieux vous servir.

Tuiles de Chambre de bain
QUANTITE LIMITEE
VAL. REG. LA FEUILLE 12.50

Spécial..... 6.95
10 feuilles et plus, chacune 6.50
Assortiment de couleurs, émail cuit
Centre Almo Inc.
CENTRE D'ACHATS ROND-POINT LEVIS
837-3605

Reitman's
"LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES"
SOLDE FINAL
ROBES
$3. et $5.
★ Venez tôt, le choix est limité !
★ Prix initial beaucoup plus élevé!
837-8029
CENTRE D'ACHATS ROND-POINT

Trans Canada Shoe Ltd
Le magasin de la famille
SOULIERS pour dames

1.99 2.99
Grand spécial
BOTTES D'HIVER
Tout caoutchouc, produit canadien, 4 à 8, haut de mouton.
2.49
Trans Canada Shoe Ltd
CENTRE D'ACHATS ROND-POINT
LEVIS — TEL.: 837-8295

sarong *
NOUVEAU soutien-gorge à bretelles extensibles et croisées, support Cordtex
6.00
Les bretelles extensibles en fibre LYCRA recouverte "donnent" sans serrer, restent toujours bien à plat. Le dessous des goussets est façonné de Cordtex qui contribue à supporter la poitrine. Panneaux en fibre LYCRA recouverte sur les côtés, dentelle de nylon. Le dos très dégagé permet les robes les plus décolletées. Grandeurs: 32-36A, 32-38B, 32-40C, 32-40D.

Gaine-culotte Sarong. Elle complète parfaitement le soutien-gorge... La coupe Sarong efface le ventre, amincit les hanches et les cuisses. Dentelle de nylon et power net de LYCRA. Tailles: P/M/G/XG. 11.00
Centre de mode
E.-E. LEMIEUX
INC.
837-8863
20 rue St-Joseph, Lauzon
Centre d'Achats Rond-Point

Le Royaume du Disque

VIVE LES COPAINS LES MEGATONES	ELVIS GOLDEN RECORD
ALF 1563 REG. 4.20 SPECIAL 2.99	VOL. No 3 REG. 4.20 SPECIAL 2.99 No LPM 2765
JOSELITO VOL. No 3	The Eddy DUCHIN STORY CARMEN CAVALLARO
REG. 4.20 SPECIAL 3.19 No MKL 1319	REG. 4.20 MONO SPECIAL 3.19 REG. 5.20 STEREO SPECIAL 3.99
DANSONS LES MEGATONES ALF 1557	LUCIEN HETU CHANTE ET JOUE CGP 147
REG. 4.20 SPECIAL 3.19	REG. 1.93 SPECIAL 1.39

1 lot de disques Mono et Stéréo SPECIAL .99
ESCOMPTE DE 20% SUR TOUT NOTRE STOCK REGULIER

POUR COMMANDES POSTALES
Le Royaume du Disque
Centre d'achat Rond-Point Levis
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Titre .....
No Disque .....

C'est GREENBERG'S
au Centre d'Achats "ROND-POINT" LEVIS

AUBAINE SPECIALE
Vestons de ski
De meilleure qualité 100% NYLON PIQUE POUR DAMES
Couleurs unies, devant fermeture éclair, corron à la taille et collet convertible en capuchon. Poignets par côtes. Rouge, noir, blanc, royal, bleu poudre, Grs : P. M. G.
REG. 12.95
5.55 Ch.
PANTALONS "FUSEAU"
E-X-T-E-N-S-I-B-L-E-S
En viscose/nylon pour dames
Coupe experte, modèle jambes en fuseau, tissé extensible dans un mélange de viscose et nylon de qualité. Infroissable. Courroie boutonnant au pied, poche en taillade. Noir, bleu poudre, aqua. 10 à 20.
REG. 5.95
4.44 la paire
OUVERT MARDIS JEUDIS ET VENDREDIS SOIR

CENTRE DE COUTURE BERNINA-OMEGA
R. LABRIE LTEE, PROP.
MACHINES A COUDRE — BALAYEUSES — POLISSEUSES
USTENSILES DE CUISINE VENTE ET SERVICE

C'est le tout nouveau Nellus à trois brosses pivotantes qui vous aideront de 4 façons
• lave les tapis
• lave les planchers
• pose la cire en pâte et liquide
• polit les planchers
Sans courroie, commande directe
ESCOMPTE JUSQU'A 40%
MACHINE A COUDRE
de marque OMEGA, complètement neuve, telle qu'annoncée.
$38.88
Valeur de 79.50
• Coud avant arrière
• Reprise
• Cours de couture gratuit
• Démonstration à domicile sans obligation

837-3924 — 837-2745

DAISY Fresh

Les vêtements de base préférés des canadiennes ! Ils moulent comme un gant et coûtent moins cher parce qu'ils sont façonnés au Canada.
Soutien-gorge en broadcloth brodé. 32-36 A, 32-38 B, 32-40 C. $2.50
Gaine-culotte en power et satin lastex brodée de marguerites. P/M/G/XG
Jambes courtes $5.00
Jambes moyennes $7.00
Jambes longues $9.00
• Marque déposée
GiGi
LINGERIE ENR.
Succursale de J. Carrier & Fils Enr. Le plus grand choix de vêtements de base sur la Rive Sud.
837-2584

L'Oncle Sam prend des mesures de représailles contre cinq pays européens qui ont commercé avec Fidel Castro

Paris est impassible

Washington (UPI - Reuter) — Les Etats-Unis ont annoncé hier, qu'ils ne fourniront plus d'aide économique à l'Espagne et au Maroc, jusqu'à ce que ces deux pays révèlent les moyens qu'ils ont pris pour interrompre leur commerce avec Cuba.

Le Département a également dit que les Etats-Unis mettaient un terme à l'aide dont profitent l'Angleterre, la France et la Yougoslavie, parce que ces gouvernements n'avaient pas mis fin à leurs échanges commerciaux avec Cuba, à la date limite, soit le 14 février.

Cette aide des Etats-Unis se résumait "à des programmes d'entraînement militaire, et à des arrangements commerciaux".

AIDE INEXISTANTE

M. Alain Peyrefitte, le ministre de l'Information de la France, a déclaré : "Autant que je sache, la France ne reçoit aucune aide militaire ou économique des Etats-Unis."

On déclare également à Paris dans les milieux proches du gouvernement ne pas être à même de donner de détails sur l'aide militaire réduite que les Etats-Unis ont décidé de ne plus accorder à la France, en raison de son commerce avec Cuba.

On se refuse à tout commentaire au Quai d'Orsay, mais, estime-t-on dans les milieux diplomatiques de la capitale, la décision américaine n'aura probablement que peu de répercussions, voire aucune.

De source proche de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, on déclare que l'aide militaire américaine à la France est "très petite" et représente en fait un reliquat de programmes antérieurs.

LONDRES

Invité à commenter la suppression de l'aide militaire annoncée hier à Washington, un porte-parole du Foreign Office à Londres a déclaré que la Grande-Bretagne avait été avertie à l'avance de cette décision. Il s'est refusé à tout autre commentaire.

De source bien informée, on déclare qu'en ce qui concerne la Grande-Bretagne, la suppression de l'aide militaire porte sur une somme très réduite.

D'autre part, à Belgrade les milieux autorisés yougoslaves s'abstiennent de tout commentaire à la suite de la décision américaine.

La nouvelle n'a pas été mentionnée dans les bulletins radiodiffusés et elle ne l'est pas non plus dans la presse écrite de ce matin.

De source bien informée, on fait remarquer que l'aide militaire américaine actuellement accordée à la Yougoslavie est extrêmement réduite et que la décision américaine n'aura probablement guère de répercussions.

Mais les Yougoslaves critiqueront sans doute cette décision qu'ils interpréteront presque certainement comme une ingérence dans leur droit de commercer librement avec les pays de leur choix.

AU MAROC

L'ambassade des Etats Unis à Rabat a remis une note au gouvernement marocain pour l'informer qu'en tant que bénéficiaire d'une aide américaine, il ne doit pas autoriser les navires marocains à commercer avec Cuba, écrit ce matin le journal indépendant "Maroc-Informations."

Le journal ajoute que c'est le troisième avertissement des Etats-Unis au gouvernement marocain, à qui il a fait savoir que l'interdiction devrait être appliquée dans les deux mois, faute de quoi l'aide financière des Etats-Unis au Maroc pourrait être suspendue. Le gouvernement marocain aurait répondu que la question "est à l'étude," ajoute "Maroc-Informations."

Aux termes de l'accord de commerce conclu entre le Maroc et Cuba, les marchandises échangées entre les deux pays sont transportées à bord de navires marocains et cubains.

Cette année le Maroc doit importer 250,000 tonnes de sucre cubain, dont 140,000 tonnes doivent être livrées avant la fin du mois de mai.

COUPURES BRULURES
rapidement calmées et cicatrisées à l'aide de
L'ONGUENT Antiseptique "DR. CHASE"

Patron mode

par Anne Adams

4591

Pour votre garde-robe du printemps, nous vous suggérons ces ravissantes robes que vous obtiendrez dans ce même patron. La robe-soleil a un large décolleté carré et la robe droite a un collet au ras le cou.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes : 10, 12, 14, 16, 18, 20. La taille 16 requiert 3¼ verges d'un tissu de 35 pouces pour celle qui est droite; 3⅝ verges pour celle qui est large.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC 1 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

SOUPES aux légumes Aylmer 10 oz 4/.55
CATSUP Aylmer 18 oz .33
MARGARINE CO-OP format 1 livre .25
FROMAGE tranché Kraft 16 oz .59
MELASSE CO-OP 52 oz .39
APPRET à salades Miracle Whip 16 oz .33
SAUCE à la viande Catelli 15 oz .29
CAFE Maxwell sac 1 livre, 10% plus de café .89
POIS verts asst. de fantaisie CO-OP 20 oz .19
TOMATES CO-OP 20 oz 2/.45
BEURRE de caramel Grenache 14 oz 2/.57
FARINE Robin Hood 7 LBS .69
SHORTENING Jewell 3 livres .95
NOURRITURE pour bébés, en purée ou junior Heinz 5 oz 6/.63
PECHES demies Aylmer 20 oz .29

Avec l'achat d'une boîte géante de DUZ, vous obtenez un beau linge de vaisselle en ratine.
LE TOUT .93

COMET format géant 2/.49

COOPERATION ET LIBERATION ECONOMIQUE

La Coopération est la façon la plus efficace de contribuer à la libération économique et à l'épanouissement du peuple québéquois.

POUR VOTRE PROTECTION ET VOTRE SATISFACTION, DEVENEZ MEMBRE D'UN MAGASIN CO-OP.

Enseigne officielle des MAGASINS CO-OP

CO-OP

THÉ SALADA 60 SACS .79
PATES ALIMENTAIRES CATELLI 16 OZ 5/.95
SPAGHETTI HEINZ 15 OZ 2/.37 OU FEVES AU LARD
SOUPES STUART POULET ET NOUILLES 10/.99
SOUPES AUX TOMATES AYLMER 10 OZ 8/1.00
JUS DE TOMATE AYLMER 20 OZ 4/.59

BEURRE première qualité lb .53

STEAK DE RONDE ou ROTI DE CROUPE BOUVILLON lb .79
Boeuf économique lb .69
Pour vos repas du carême.
STEAK DE FLETAN FRAIS LB .63
FILET DE SOLE FRAIS LB .59

Tous ces spéciaux sont en vigueur jusqu'à la fermeture de nos magasins samedi le 22 février.

Les item de viandes annoncés sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et du Lac St-Jean.

ROTI DE BOEUF T-BONE
BOUVILLON lb .95
BOEUF ECONOMIQUE lb .85

MOUTARDE CONDOR 24 oz .25

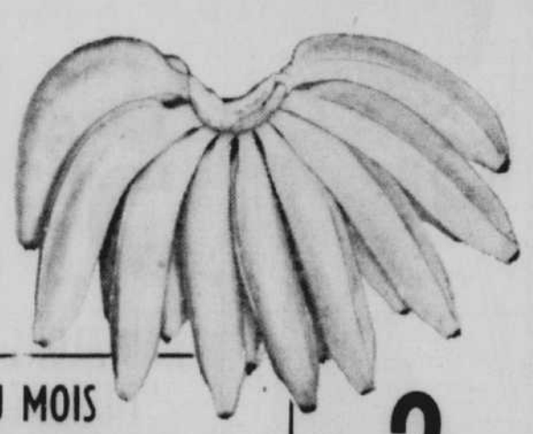

BANANES MURIES A POINT 2 lbs .25

PAMPLEMOUSSES FLORIDE GR. 96 5/.39
CAROTTES DU QUEBEC CELLO 5 LBS .25
NAVETS CELLO 2 LBS .10

VEDETTE DU MOIS

FER ELECTRIQUE A VAPEUR ET A SEC GENERAL ELECTRIQUE
PRIX CO-OP $11.95 VALEUR REGULIERE $19.95
En vente à votre Magasin CO-OP de Québec ainsi qu'à votre Magasin CO-OP de votre localité.

Une Offre Extraordinaire!
NOUVELLE ÉDITION de
LA SAINTE BIBLE
A ASSEMBLER VOUS-MÊME
17 FASCICULES PLUS UNE RELIURE DE LUXE
• 1632 pages de texte sacré
• 47 magnifiques illustrations de Rembrandt dont plusieurs en couleurs
• 32 illustrations en noir et blanc

ACHETEZ UN FASCICULE PAR SEMAINE JUSQU'À CE QUE VOTRE BIBLE SOIT COMPLÈTE.
Si facile à relier
OFFRE DE LANCEMENT
Fascicule No 1 29¢ | Fascicule 2 à 17 99¢

QUINCAILLERIE

PASCAL

HARDWARE

CENTRE D'ACHATS DE LA PLACE LAURIER STE-FOY, QUÉBEC

Livraison gratuite par toute la ville et la banlieue

S.V.P. Pas de Commandes téléphoniques

HEURES D'AFFAIRES : LUNDI — MERCREDI — SAMEDI 9h. a.m. à 6h. p.m. MARDI — JEUDI — VENDREDI 9h. a.m. à 10h. p.m.

VENTE DE TAPIS

SOLDE DE MANUFACTURE 60,000 VERGES – PREMIÈRE QUALITÉ

DE TAPIS MUR A MUR ET DE PASSAGES

CES TAPIS NE SONT PAS UN SOLDE DE NOTRE PROPRE STOCK, MAIS UN NOUVEL ASSORTIMENT VENANT D'UN DES PLUS IMPORTANTS MANUFACTURIERS DU CANADA.

TOUS CES TAPIS SONT MUNIS D'UN REVERS CAOUTCHOUC MOUSSE ANTI-DERAPANT — NE S'ETIRENT NI NE GAUFRENT — PAS DE SOUS-TAPIS REQUIS — OURLES SUR TOUS LES COTES — NE S'EFFILOCHE PAS.

TAPIS VISCOSE DE COULEUR SOLIDE

5 TEINTES DECORATEUR : BEIGE, CUIVRE, OR, AVOCADO, TANGERINE.

Grandeur 9 pieds x 12 pieds tous de première qualité. Revers caoutchouc mousse. — Pas de sous-tapis requis. — Ourlé sur tous les côtés ne s'effiloche pas.

PRIX PASCAL $35.77 CHACUN

EGALEMENT OFFERTS DANS LES DIMENSIONS SUIVANTES :

9 PIEDS x 15 PIEDS	12 PIEDS x 12 PIEDS	12 PIEDS x 15 PIEDS
$42.77	$45.77	$58.77

MOBILIER 2 PIECES CHESTERFIELD

SOFA 84" – FAUTEUIL 36"

CONFECTION INDEFORMABLE CHOIX DE TEINTES

COUSSINS MOUSSE 4" D'EPAISSEUR

$159.95

TABLE A CAFE 36" x 18" $9.95

TABLE ETAGEE 24" x 15" $9.95

TAPIS VISCOSE pour ESCALIERS et PASSAGES

AVEC REVERS CAOUTCHOUC MOUSSE

LARGEUR 27" REG. $3.25 $2.33 LA VERGE

LARGEUR 36" REG. $4.50 $2.95 LA VERGE

TAPIS VISCOSE

6' x 9' AVEC REVERS CAOUTCHOUC MOUSSE OURLE SUR TOUS LES COTES. NE S'EFFILOCHE PAS

CHOIX DE 5 TEINTES DECORATEUR : BEIGE — CUIVRE — OR — AVOCADO — TANGERINE

REG. $24.00 $15.77

TAPIS DE PLASTIQUE pour ESCALIERS ou PASSAGES

AVEC REVERS CAOUTCHOUC MOUSSE LARGEUR 26"

CHOIX DE COULEURS GRIS — BRUN — VERT — BEIGE

REG. $1.75 98¢ la verge

3,000 VERGES DE TAPIS MUR À MUR DE PREMIÈRE QUALITÉ

BROADLOOM DE VISCOSE DE TEINTES INALTERABLES

REVERS DE CAOUTCHOUC-MOUSSE — PAS DE SOUS-TAPIS REQUIS.

NE S'EFFILOCHE PAS. 4 NOUVELLES TEINTES DECORATIVES : BEIGE — CUIVRE — OR AVOCADO.

REG. $4.20 LA VERGE CAR. $2.95 LA VERGE CARREE

UTILISEZ LE PLAN PRATIQUE DE CREDIT PASCAL

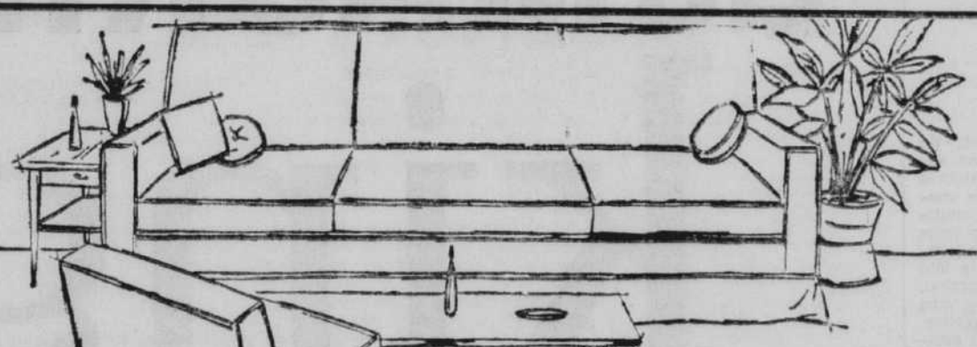

MOBILIER 5 PIECES DINETTE

TABLE 30" x 40"

ENTIEREMENT CHROMEE, DESSUS D'ARBORITE, 4 CHAISES A SIEGES ET DOSSIERS REMBOURRES.

VALEUR DE $55.00 $38.77

A DROITE — REPUTE

CONSTELLATION HOOVER

MODELE 869A PRIX PASCAL $49.95

A GAUCHE

POLISSEUSE DE PLANCHER "HOOVER"

No 5336

AVEC 4 JEUX DE TAMPONS

PRIX PASCAL $27.77

NECESSAIRE BISSELL pour la Ménagère

APPLICATEUR "SHAMPOO MASTER" DE LUXE — Modèle 271

APPLICATEUR DE STYLE ATTRAYANT, UN REMPLISSAGE NETTOIE UNE SURFACE DE 9' x 9'

COMPLET AVEC UNE BOITE DE 22 OZ DE SHAMPOOING A TAPIS

LE TOUT $8.95

Un applicateur à rembourrage et une bouteille de 12 oz de shampooing à rembourrage

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

Au carrefour des Sports

Par Claude Larochelle

WORSLEY NE MAUDIT PAS CE MARCHE

Pendant dix ans, Lorne Gump Worsley a connu l'adulation promise à un joueur de la Ligue Nationale avec les Rangers de New York. Pendant dix ans, il a vu les Newyorkais lui jeter son poids à la figure toutes les fois que les Rangers étaient dans l'ornière.

"Mais c'était la Ligue Nationale, nous disait Worsley, hier matin avec une lueur d'espoir dans les yeux et j'espère avoir la chance d'y retourner, même si ce n'était pas avec les Canadiens de Montréal. Sûr que j'irais à Boston."

Quand il apprit le 4 juin dernier qu'il aurait désormais la lourde tâche de faire oublier Jacques Plante, Gump déclarait : "Je suis très heureux de pouvoir enfin jouer chez moi. Je suis très heureux aussi pour mon commerce à Dorval et à cause de mes deux fils. Je crois avoir encore quelques bonnes années devant moi".

L'hiver dernier, dégoûté par certaines attitudes des Rangers, le rondouillard cerbère avait demandé dans un genre d'ultimatum tapageur d'être échangé à un autre club, et avait même demandé que cette transaction soit complétée avec les Canadiens.

Six mois plus tard, il obtenait exactement ce qu'il avait demandé. Aujourd'hui, le gardien de buts doit maudire cette demande qui a été exaucée.

"Je ne m'en prends pas à cette transaction, répond Worsley catégorique. Tout allait bien pour moi avec le Canadien quand je fus blessé. Si je n'avais pas été blessé, j'aurais pu faire la besogne. Tu vas me dire que si j'étais resté avec les Rangers, je serais revenu dans la grande ligue même si j'avais été blessé, mais ce n'est pas si certain que ça. Dans le hockey vous ne savez jamais ce qui vous pend au bout du nez. C'est une chose qu'il vous faut accepter et espérer pour le mieux. C'est ce que j'espère: une chance de remonter et qui dit que je ne l'aurai pas."

"PLANTE NE M'IMPRESSIONNE PAS"

Toe Blake aurait fait remarquer en une couple de circonstances que Worsley avait manifesté une indifférence inacceptable en ne s'attaquant pas plus sérieusement à son embonpoint. On a rapporté des propos de l'instructeur à l'effet que Charlie Hodge avait connu un meilleur camp d'entraînement, mais qu'il avait été tenu de donner une chance à Worsley.

"Je ne crois pas un mot de ces dires qu'on attribue à Toe Blake, tranche l'athlète à l'humour acide. Ce n'est pas à Montréal mais à New York qu'on s'est toujours servi de mon poids pour excuser les déboires du club. Présentement je suis au sommet de ma condition à 184 livres."

Nous avons demandé à Worsley s'il croyait que les Rangers avaient renforcé leurs positions en accueillant Jacques Plante entre les poteaux et il répond avec une franchise brutale :

"Etes-vous impressionné par la tenue de Plante, demande-t-il, moi pas. Je ne trouve pas qu'il a accompli une si bonne besogne. Il était supposé faire des miracles. Il devait gagner le trophée Vézina, les trainer jusqu'à la troisième position. Il est certain que Plante ne gagnera pas le trophée Vézina et les Rangers sont encore en cinquième position."

Worsley n'a pas laissé passer l'occasion de décocher une flèche en direction de Camille Henry qui aurait affirmé que les lancers étaient soufflés à New York.

"Plante a le même nombre de lancers que j'avais, dit-il, et c'est le même gars qui s'occupe des lancers."

Le même Camille Henry a déjà rendu cet hommage à l'intelligence toujours éveillée du cerbère: "Gump a beaucoup d'esprit. Je n'ai jamais rencontré son égal. Il est impossible de se mesurer à lui dans le domaine de la répartie."

SON HUMOUR: BIENFAIT POUR LES AS

Nous avons pu le constater une fois de plus lors de l'interview. Worsley est un pince-sans-rire qui vous affiche toujours le même visage étonné quelle que soit la remarque acide toujours ponctuée d'humour qu'il profère.

Ou cette façon d'énoncer des vérités déclenche le rire et apporte de la détente dans les rangs d'un club, ou bien elle ferme les visages et elle mine le moral.

Alors que l'humour de Worsley a mis de la vie dans le vestiaire des As, il semble qu'il n'ait jamais été compris et accepté à New York.

"J'aime ça, de dire Floyd Curry, quand Gump secoue les joueurs avec sa façon bien typique avant la joute. Dans ce temps-là vous êtes presque certain de gagner."

A New York, les joueurs étaient furieux contre Gump à cause d'une certaine affiche que le gardien de buts avait installée à son restaurant de Dorval: "Chicken Salad Ranger Special".

Il est vrai que parfois Gump n'y allait pas avec le dos de la cuillère. Devant un journaliste qui n'en croyait pas ses oreilles, il s'attaqua à son joueur de défense Lou Fontinato en février 1960: "Quel talent a-t-il, s'écria Gump. Il n'a absolument aucun talent. Ça n'a jamais été un dur. Fontinato est un type qui cherche seulement à capter l'attention et à faire du trouble. Ce n'est pas un dur. Maintenant son jeu est dégoûtant."

Hier matin, Worsley s'enquérait un peu partout dans le vestiaire si l'on avait pas vu une enveloppe de paye venant du Forum de Montréal.

"C'est toujours la même chose, fit-il, pas moyen d'obtenir cette enveloppe. Ils devraient se trouver des pigeons voyageurs, cette paye-là arriverait en temps."

Quelques éclats de rire accueillirent cette remarque du gardien de buts. Pour les As l'humour caustique de Worsley a été un grand bienfait.

Avec sérieux, l'athlète de Beloeil nous a dit cependant: "Québec, c'est excellent. Mais ma femme en a assez; c'est la première fois que nous sommes séparés. Quand je partais pour New York, la famille suivait. Je l'admets, si je dois rester dans les mineures et que je me trouve une bonne position, j'accroche mes patins. Si je retourne dans la Nationale, c'est différent, je continuerai à jouer."

Charles Finley aurait fait de l'argent à Kansas City

WASHINGTON — (UPI) — Le Sénateur démocrate du Missouri, Edward V. Long, a émis l'opinion, hier, que le propriétaire des Athlétiques de Kansas City, Charles O. Finley, avait fait de l'argent à Kansas City en dépit de ses prétentions que le club avait fait des déficits.

Long qui s'est lancé dans une attaque sur Finley en disant qu'il était un propriétaire irresponsable de club majeur, a déclaré devant un sous-comité sénatorial contre les cartels qu'on devrait ordonner à Finley de se présenter, et de présenter ses livres, afin que les Sénateurs puissent examiner une possible "manipulation de parts."

Long a prétendu que les livres de Charles O. Finley Co. démontreraient peut-être que sa propriété des Athlétiques est liée avec une "compagnie d'assurances florissante" et qu'il a fait de l'argent à Kansas City plutôt que d'en perdre.

En premier lieu, Long a demandé qu'on ordonne à Finley de comparaître devant le sous-comité s'occupant de la législation dans les sports, mais il n'insista pas. Le président Philip A. Hart, démocrate du Michigan a émis l'opinion que les livres de Finley n'apporteraient rien à la législation présentement étudiée.

A Chicago, Finley a répliqué en disant qu'il avait offert à Long de discuter les affaires financières des Athlétiques, il y a deux ans.

Finley a produit une lettre qu'il avait adressée à Long le 7 août 1962, en réponse à une lettre du Sénateur. Dans cette lettre, Finley disait à Long "qu'il serait heureux de discuter cette question avec vous à l'occasion de votre passage en notre ville". Finley prétend que Long ne répondit jamais à cette lettre.

On avait demandé à Finley de comparaître, hier, mais il a décliné l'invitation parce qu'il avait à préparer une rencontre cruciale avec les autres propriétaires de club, vendredi, au sujet de son refus de signer un contrat de plus de deux ans avec la ville de Kansas City.

Long a indiqué que Finley pouvait avoir fait de l'argent avec les Athlétiques mais que ses profits avaient été camouflés grâce à sa compagnie d'assurances. Le Sénateur n'a pas élaboré sur cette question, mais il a fait allusion à une manipulation de parts à l'occasion de l'acquisition de la franchise de la famille de feu Connie Mack.

Le duel entre Finley et Kansas City a apporté de la vie au sous-comité du Sénat sur la législation visant à accorder des exemptions à tous les sports professionnels à la loi contre les cartels. Présentement seul le baseball jouit d'un tel privilège.

Après avoir apporté son témoignage en faveur d'une telle législation, le président de la Ligue Américaine, Joe Cronin, a été interrogé sur la situation à Kansas City. Même le président de la Ligue Nationale, Warren Giles a été attiré dans la dispute.

En réponse à une question lancée par Long, Cronin a répondu qu'un propriétaire "avait une responsabilité définitive vis à vis des amateurs" et "devrait agir comme le représentant du public."

L'avocat de la ligue, Benjamin Piery a aussi fait savoir à la suite d'une question de Long que la ligue possédait des règlements visant à discipliner les propriétaires qui les violaient.

Long a demandé à Giles si la Ligue Nationale possédait une législation semblable visant à discipliner "les propriétaires irresponsables qui agissaient au détriment des amateurs."

Giles a répondu que sa ligue possédait une telle législation et que si elle était absente "ce serait le chaos".

Long a également recherché à amener Giles à condamner l'intention de Finley à déménager sa franchise de Kansas City. Giles évita de répondre sur cette question. Giles a fait remarquer que son circuit n'était pas concerné dans cette affaire, même si cette "question a de l'intérêt pour tous ceux liés au baseball."

HOCKEY

HIER

Ligue Américaine
Hershey 1, Québec 3
Providence 2, Baltimore 4

Ligue Nationale
Aucune joute.

Ligue Centrale
Aucune joute.

Ligue de l'Ouest
Aucune joute.

Ligue Junior "A" Provinciale
(Semi-finale "B" 4 de 7)
Citadelles 3, Trois-Rivières 8
(Chances égales 1-1)

Ligue Junior d'Ontario
Toronto 2, Oshawa 4
Montréal 3, St-Catharines 1

Ligue Internationale
Muskegon 4, Fort Wayne 8

Ligue de l'Est des E.-U.
Long Island 8, Charlotte 4
Philadelphie 8, Clinton 3

Ligue Senior de N.-E.
New Glasgow 4, Halifax 8
Moncton 3, Windsor 12

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Rochester à Buffalo
Providence à Cleveland
Springfield à Pittsburgh

Ligue Nationale
Detroit à Toronto
Chicago à New York

Ligue Centrale
Omaha à St-Paul
St-Louis à Minneapolis

Ligue de l'Ouest
Portland à Los Angeles

Ligue Interuniversitaire
McGill à Montréal
Toronto à McMaster

Ligue Junior "A" provinciale
(Semi-finale "B" 3 de 5)
Trois-Rivières vs Citadelles
(Chances égales 1-1)

Ligue Intermédiaire "C"
(semi-finales 3 de 5)
Pont-Rouge vs St-Albert
Beaupré vs Beauport

LIGUE AMERICAINE

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	57	33	23	1	205	175	67
Hershey	56	28	25	3	182	194	59
Baltimore	59	26	30	3	154	185	55
Providence	53	24	28	1	197	178	51
Springfield	51	18	30	3	168	199	39

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	55	30	21	4	191	150	64
Pittsburgh	55	30	23	2	178	155	62
Rochester	53	27	26	0	191	187	54
Buffalo	53	18	30	5	147	200	41

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	55	29	15	11	172	136	69
Chicago	57	29	17	11	174	132	69
Toronto	54	24	21	9	140	138	57
Detroit	55	22	24	9	142	161	53
New York	56	19	28	8	155	183	46
Boston	55	14	32	10	133	188	38

LIGUE CENTRALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Omaha	53	35	12	6	228	149	76
St. Louis	57	26	24	7	252	217	59
St. Paul	55	27	25	3	191	181	57
Minneapolis	53	24	23	6	209	203	54
Cincinnati	52	9	37	6	140	270	24

LIGUE DE L'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Denver	58	38	18	2	228	161	78
Seattle	55	25	26	4	204	177	54
Los Angeles	53	24	25	4	159	190	52
Portland	56	23	28	5	183	195	51
S. Francisco	57	24	31	2	180	220	50
Vancouver	55	23	29	3	187	198	49

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	10	7	1	2	47	23	16
Montréal	10	6	3	3	46	46	14
McMaster	11	6	4	1	51	45	13
Laval	8	5	3	1	50	26	11
McGill	11	4	4	3	47	36	11
Queen's	9	2	6	1	41	57	5
Waterloo	12	1	11	0	46	99	2

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Bulldogs	14	9	2	3	87	57	21
Loups	14	6	4	4	70	68	16
Castors	14	5	6	3	71	82	13
Aigles	14	1	9	4	61	81	6

LIGUE INTERMEDIAIRE "C"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pont-Rouge	23	19	3	1	127	58	39
Beauport	24	16	7	1	118	72	33
Beaupré	23	14	8	1	105	78	29
St-Albert	24	12	11	0	121	81	24
St-Gérard	23	10	12	1	106	83	21
N.-D. Qué.	22	3	19	0	62	142	6
St-Emile	20	3	17	0	48	138	6

LIGUE JUNIOR D'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	48	32	9	7	271	175	71
Canadien Jr	49	31	13	5	264	160	67
St. Cathar's	48	26	16	6	212	186	58
Niagara F.	49	23	19	7	184	156	53
Peterborough	47	21	19	7	149	158	49
Oshawa	49	18	25	6	197	211	42
Hamilton	48	10	29	9	166	230	29
Kitchener	48	6	37	5	113	270	17

LIGUE DIMANCHE-MATIN

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cyr	20	11	4	5	94	54	27
Malouin	20	10	7	3	48	52	23
Bisson	20	9	8	3	64	67	21
Blais	20	8	11	1	50	60	17
Rest. Bell	20	7	11	2	47	62	16
Pelletier	20	7	11	2	61	78	16

Le gardien de buts Terry Sawchuck a un nouveau record dans la LNH

MONTREAL (PC) — Un nouveau record de la Ligue Nationale de hockey est passé inaperçu, il y a un peu plus d'une semaine, quand les Red Wings de Detroit ont atteint leur meilleure série victorieuse de la saison.

Leur vétéran gardien de buts, Terry Sawchuk, a dépassé le record pour le plus de parties jouées par un cerbère de la LNH, record détenu jusqu'au 6 février par Harry Lumley.

Lumley, qui a participé à sa dernière joute de la LNH, au cours de la saison 1960-61, a joué dans 803 rencontres avec Detroit, Chicago, Toronto et Boston.

Sawchuk a atteint sa 803e joute le 6 février, blanchissant les Black Hawks de Chicago par 4-0. Il a brisé le record le 8 février, alors que Detroit a défait Boston 3-2 et il a maintenant 808 joutes de la LNH à sa fiche.

Plus tôt cette saison, Sawchuk avait brisé le record de George Hainsworth de 94 blanchissages dans la Ligue Nationale. Terry en a 96 aujourd'hui.

Howie Young était absent!

LOS ANGELES (PA) — Howie Young, le fougueux joueur de défense acquis par les Blades de Los Angeles après que les Black Hawks de Chicago l'eurent offert sans preneur aux autres clubs de la Ligue Nationale de hockey, ne s'est pas montré pour une réunion d'information qui devait avoir lieu lundi.

En premier lieu, Young devait voyager en auto de Chicago et arriver à Los Angeles lundi mais il a changé d'idée et il a l'intention de prendre l'avion maintenant.

Le gérant général Jack Geyer, du club de la Ligue de hockey de l'Ouest, a dit que Young serait prêt à jouer contre les Buckaroos de Portland, ce soir.

Dans la ligue Dimanche-matin

Voici les plus récentes statistiques de la ligue de hockey Dimanche-matin, y compris la liste des meilleurs compteurs ainsi que la moyenne des gardiens de buts :

COMPTEURS

	B.	A.	Pts
1—R. Dubois (Guy)	23	24	47
2—P. Guérard (Bisson)	23	16	39
3—J. Gravel (Guy)	8	28	36
4—A. Billodeau (Guy)	18	17	35
5—C. Courteau (Guy)	16	12	28
5—L. Guérard (Bisson)	10	18	28

GARDIENS DE BUTS

	P.J.	P.C.	Bl.	Moy.
1—P. Dorion	20	82	0	2.60
2—Y. Paquet	20	54	4	2.70
3—Y. Lachance	20	82	1	3.10
4—R. Lacroix	20	66	1	3.30
5—P. Donavan	20	66	1	3.30
6—G. Boisvert	20	75	0	3.75

COLISÉE
HOCKEY, 'Ligue Jr A'
CE SOIR 8:15 P.M.
3e Joute Semi-Finale "B"
★ REDS ★
de Trois-Rivières
— vs —
★ CITADELLES ★
Contrôle ouvert à 7 h.
• RES : Loges, Sections 17 à 24 — $1.25
• ADM. GEN. : Section des Loges — Adultes $1.00 Enfants 50c
(Taxe & Ch. de Service incl.)
(No D-8)

POSSIBILITES ILLIMITEES
pour jeune homme
Maison de Prêts

Il ne s'agit pas de programmes de formation usuelle, ni d'un travail ordinaire. Ce programme unique, de formation de personnel de direction bien conçu et avec stages bien définis, vous offre la meilleure occasion de parvenir rapidement à un poste de commande dans maison de prêts.

Stage payé, plein salaire avec augmentations selon le mérite. 21 - 28 ans.

Instruction supérieure ou secondaire requise. Bon salaire; frais de voiture, tous avantages sociaux.

Ouvert jeudi et vendredi, jusqu'à 8 heures p.m.

Household Finance Corp.
891, rue St-Jean, Québec.

Liston prédit:

Un KO en 3 rondes

MIAMI BEACH, Floride (PA) - Sonny Liston, qui défendra son titre mondial des poids-lourds, ici, mardi soir prochain, a prédit hier qu'il allait mettre Cassius Clay K. O. en trois rounds. Liston a spécifié qu'il n'avait jamais parlé d'une mise hors de combat à la 8e reprise.

Ce sont là "des prédictions de gérants", a-t-il ajouté "je resterai dans la limite de trois rounds".

Le champion a également déclaré qu'il n'avait aucune objection à se présenter à la pesée officielle en même temps que Clay, les rumeurs du contraire étant encore le "fruit de l'imagination des gérants".

"Je ne hais pas Clay", a ajouté Liston, "car il a beaucoup d'importance à mes yeux. Il est mon bébé d'un million de dollars".

Liston, qui a fait osciller la balance à 220 livres, a livré trois rounds d'entrainement à ses partenaires, ce qui porte à 91 le nombre d'engagements livrés jusqu'ici "soit l'équivalent de 91 combats titulaires", ont fait remarquer ses entraineurs.

Un spectateur a noté que Liston n'avait livré que trois rounds de boxe en trois ans, ce à quoi le champion a rétorqué: "Je peux très bien porter mon record à quatre rounds en quatre ans".

Liston a conclu en disant qu'il se sentait en meilleure condition physique que lors de son match contre Floyd Patterson.

Belinsky se conduit bien

PALM SPRINGS, Californie (UPI) — L'excentrique lanceur gaucher Bo Belinsky s'est conduit d'une manière exemplaire hier au camp d'entrainement des Angels de Los Angeles alors qu'il fut le premier lanceur à monter au monticule.

Le "Bo transformé" était déjà en uniforme cinq minutes avant l'heure prévue, soit neuf heures hier matin, et son premier geste au camp d'entrainement fut de courir dans le champ intérieur.

"Je vous avait dit que je serais le premier lanceur sur le monticule ce printemps", dit-il en souriant.

Le gérant Bill Rigney a commencé l'entrainement en faisant faire quelques exercices d'assouplissement aux lanceurs et receveurs.

Pendant que les lanceurs se réchauffaient tranquillement, les receveurs frappaient quelques coups de pratique au bâton. La première séance d'entrainement hier a duré trois heures.

Le gérant-général Fred Haney a déclaré qu'un seul joueur, le lanceur Danny Rivas, qui a été repêché du club Tacoma, n'a pas encore signé son contrat mais qu'il avait bon espoir de le signer sous peu.

Festival étudiant demain

Environ 1,000 étudiants du Collège des Jésuites et du Séminaire de Québec envahiront la ville demain munis de chapeaux et de banderolles multicolores, pour encourager leurs porte-couleurs lors de leur festival annuel. Même si cette fête revet un caractère de carnaval, elle représente également une excellente compétition sportive. Pour cette raison, tous les amateurs de sport québecois sont invités également à y assister.

Voici le programme du festival :

9.15, a.m. : Ballon-Panier Bantam "A" (Collège des Jésuites).
9.15, " : Ballon-panier Midget (au Séminaire).
9.30, " : Ski (au Relais).
10.45, " : Ballon-panier Juvénile (au Séminaire).
10.45, " : Ballon-panier Senior (Collège des Jésuites).
1.00 p.m. : Ballon-panier Bantam "B" (Collège des Jésuites).
1.30 " : Quilles (Salle St-Jean-Baptiste).
1.30 " : Hockey Juvenile (Aréna).
3.30 " : Hockey Midget (Aréna).
4.30 " : Natation (à l'Académie).
7.00 p.m. : Hockey Bantam (Aréna).
8.30 " : Hockey Senior (Aréna).

Décès de Bill Stewart, ancien arbitre de renom

BOSTON (UPI) — L'ancien arbitre de la Ligue Nationale de baseball Bill Stewart est décédé hier à l'hôpital des Vétérans à Jamaica Plain, où il était hospitalisé depuis qu'il a subi une crise cardiaque il y a 10 jours. Il était âgé de 69 ans.

Stewart a été arbitre des ligues majeures de baseball pendant 22 ans avant de prendre sa retraite en 1955. Il fut également l'instructeur de l'équipe de hockey des Black Hawks de Chicago qui gagna la coupe Stanley en 1938 et fut également arbitre dans les ligues Nationale et Américaine au hockey.

Stewart, un citoyen de Jamaica Plain et natif de Fitchburg, était un dépisteur pour les Indiens de Cleveland depuis quelques années.

Stewart lui-même joua dans le baseball majeur pour une courte période de temps mais il eut mal au bras à sa première saison de ce qui s'annonçait comme une brillante carrière de lanceur avec les White Sox de Chicago en 1919 et fut retourné dans les ligues mineures.

Pendant les 13 années suivantes il a joué, il a agi comme gérant et a été arbitre dans les ligues mineures de baseball. Il est devenu un arbitre de la Ligue Nationale en 1933.

Stewart a été arbitre-en-chef de la Ligue Américaine de hockey pendant quelques années et un arbitre de la Ligue Nationale de hockey pendant 14 années, y compris deux comme chef.

BILL STEWART

Il a été instructeur de l'équipe de hockey amateur des Etats-Unis aux championnats mondiaux à Moscou en 1956.

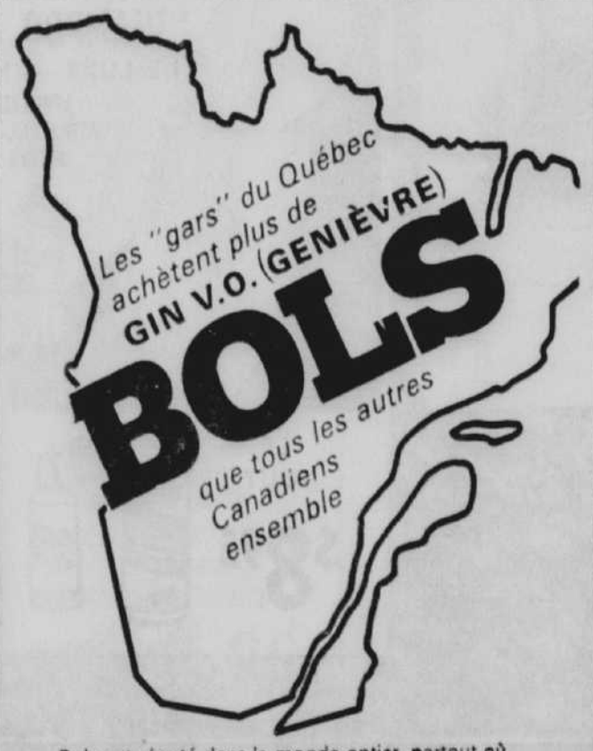

Bols est réputé dans le monde entier, partout où l'on rencontre des connaisseurs de "Gros Gin". Vous aimerez ce "Gros Gin" corsé,—le préféré des connaisseurs depuis 1575. Goûtez-y . . . ce soir!
Erven Lucas Bols (Div.) Montréal, Canada

Actuellement en vente
du MAURIER
king size
au prix régulier!

- Même super-filtre exclusif "Millecel", le filtre le plus efficace jamais conçu, qui augmente le plaisir de fumer.
- Formats RÉGULIER et EXTRA-LONG maintenant offerts en paquets de 20 ou 25 cigarettes.

Plus que jamais...la vogue est à du MAURIER la cigarette de bon goût

• UN PRODUIT DE LA MAISON B. HOUDE & GROTHE LIMITEE—ETABLIE A QUEBEC DEPUIS 1841

Les As ont raison des Bears 3-1

Foule record pour une joute de l'Américaine à Québec

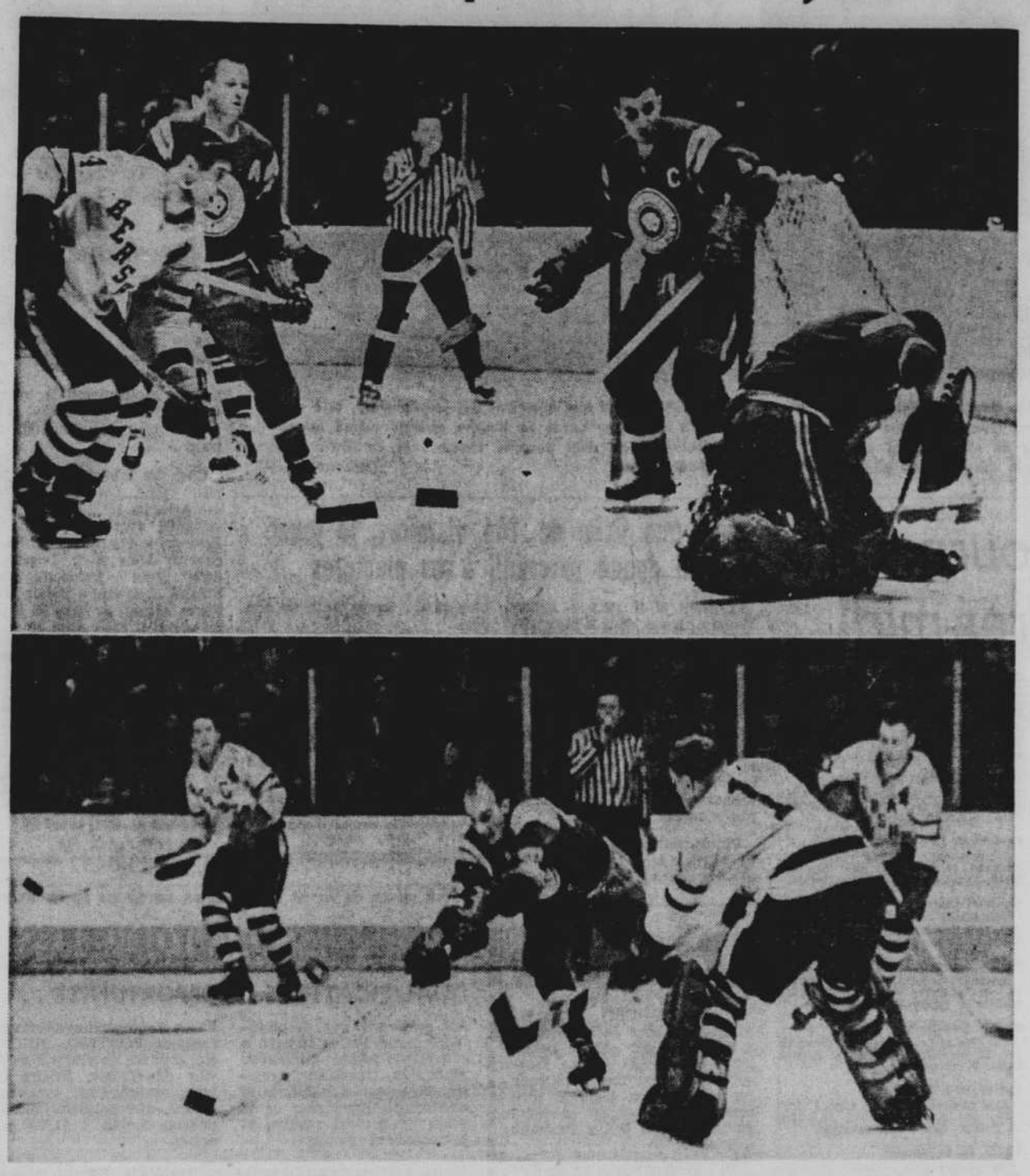

DEUX SOLIDES CERBERES : Encore hier soir, les gardiens de buts Lorne "Gump" Worsley des As et Ed Chadwick des Bears ont dû se montrer très alertes dans un excitant duel au Colisée. En haut, Worsley se jette sur la rondelle après un dur arrêt, et John Hanna fait la garde devant la cage déserte. Doug Harvey est près de Nick Polano. Chadwick déblaie la rondelle, photo du bas, pour l'éloigner du bâton de Léon Rochefort. Mike Nikoluk et Pete Conacher sont les deux joueurs du Hershey que nous voyons avec l'arbitre Frank Udvari.

par Léonce JACQUES

Les As de Québec ont fait hier soir un pas de géant vers le championnat de la Section Est de la ligue Américaine de hockey en remportant une victoire de 3-1 aux dépens des Bears de Hershey devant une assistance de 12,466 spectateurs, soit un nouveau record pour une rencontre de l'Américaine au Colisée.

L'ancienne marque était de 12,428 et elle avait été établie le 18 février 1962 également à l'occasion d'une visite des Bears.

UDVARI A QUEBEC

Cette victoire des As, leur deuxième consécutive contre les Bears, leur donne une avance de huit points en tête de la section est et, de l'avis de tout le monde, ils seront difficiles à déloger. Jim Morrison, Cliff Pennington et Bill Dineen ont réussi les trois buts des vainqueurs, tous trois à la deuxième période et Lorne Worsley, qui afficha une fois de plus une tenue sensationnelle, se vit enlever son blanchissage par Myron Stankiewicz au milieu de la troisième période. Avant ce but de Stankiewicz, Worsley avait joué durant 171 minutes et 17 secondes consécutives sans accorder un seul but à l'adversaire ici à Québec.

L'arbitre Frank Udvari, envoyé d'urgence à Québec à la suite des incidents de dimanche, eut la situation bie nen main du commencement à la fin et il décerna neuf punitions dont des majeures à Keke Mortson et Ralph Keller pour une courte bataille vers la fin de la rencontre. Les As quitteront Québec vendredi après-midi à destination de Springfield où ils joueront samedi. Dimanche, les As seront les visiteurs à Buffalo et ils reviendront à Québec pour une autre série de deux parties, mardi et jeudi de la semaine prochaine, cette fois contre les Reds de Providence.

AS EN AVANT 3-0

A la première période, les As eurent de la difficulté à percer la défensive des Bears même s'ils eurent l'avantage d'un homme à trois reprises. Quand ils réussirent à s'approcher de Chadwick, ce dernier sauva chaque fois avec brio, particulièrement à la seizième minute quand Dineen arriva seul devant lui.

Ce fut un peu la même histoire au début de la deuxième période, Terry Gray ratant une belle chance sur une passe de Burchell. Mais la deuxième moitié de cette deuxième reprise fut tout à l'avantage des As qui prirent alors une avance de 3-0 pour sceller le sort des Bears.

Jim Morrison, tout comme dimanche dernier, eut l'honneur d'ouvrir le pointage. Patinant vers Chadwick, il s'empara du retour d'un court lancer d'Ed Hoekstra pour le premier but de la partie. Moins d'une minute plus tard, à la suite d'un bel échange entre Rochefort et Mortson, Pennington reçut la rondelle à une trentaine de pieds des filets des Bears et surprit Chadwick avec un dur boulet dans le coin des filets.

Moins de quatre minutes avant la fin de la période, Gauthier, posté à la ligne bleue des Bears, passa à Hicks dans le coin de la patinoire et ce dernier redonna la rondelle à Dineen qui se trouvait en face des filets de Chadwick et Dineen logea le disque dans la cage au moyen d'un lancer d'une quinzaine de pieds.

LES BEARS ATTAQUENT

Malgré ce déficit de 3-0, les visiteurs refusèrent d'abandonner la lutte et donnèrent passablement d'ouvrage à Worsley qui se signala de façon particulière contre Ubriaco. Peu après, à la suite d'une mise au jeu dans la zone des As, Stankiewicz reçut la rondelle de Mike Nykoluk à une vingtaine de pieds en avant de Worsley et il laissa partir un boulet contre lequel le gardien de buts des As n'eut aucune chance.

Roger Dejordy rata un filet pratiquement ouvert à la onzième minute de jeu et ce fut là le dernier effort digne de mention de la part des Bears.

ENTRE LES PERIODES : C'est une deuxième victoire consécutive pour les As sur la glace du Colisée . . . Grâce à sa belle tenue, Worsley découragea à maintes reprises les porte-couleurs des Bears . . . Il "vola" Keith McCreary à deux reprises consécutives vers la fin de la deuxième période . . . Jim Morrison ne ralentit pas et il a de nouveau été l'un des meilleurs joueurs des As . . . Leon Rochefort a patiné rondement chaque fois qu'il fut envoyé dans la mêlée et surtout quand les As furent en désavantage numérique . . . C'était la 33e victoire des As et ils ont ainsi égalé leur plus haut total de victoires en une saison depuis leurs débuts dans l'Américaine.

HERSHEY — Buts : Chadwick. Défenses : Keller, Yanosik, Réaume, Polano, Ashbee. Avants : Nykoluk, Conacher, Stankiewicz, M. Harvey, Ubriaco, McCreary, Hamilton, Cline, Dejordy, Rivers.

QUEBEC — Buts : Worsley. Défenses : D. Harvey, Martin, Hanna, Morrison, Gauthier. Avants : Mortson, Pennington, Rochefort, Blackburn, Burchell, Gray, Hoekstra, Dineen, Hicks, Freitag.

Arbitre : Frank Udvari. Juges de lignes : Mercier, Forgues.

Première période

Aucun but.

Punis : Hoekstra 2:08, Keller 4:29, Ashbee 10:59, 15:26, Morrison 19:21.

Deuxième période

1—Québec : Morrison, (Hicks, Hoekstra) 10:36
2—Québec : Pennington, (Morison, Rochefort) 11:22
3—Québec : Dineen, (Hicks, Gauthier) 16:27
Pun. : Rivers 19:28.

Troisième période

4—Hershey : Stankiewicz, (Nykoluk, Polano) 9:16
Punis : Mortson, (majeure), Keller, (majeure) 14:18, Blackburn 16:56.

ARRETS

Chadwick	14	11	10	—35
Worsley	5	12	14	—31

Hershey obtient des Bruins de Boston Bob Leiter et retourne Wayne Rivers

BOSTON (UPI) Les Bruins de Boston, de la Ligue Nationale de hockey, ont annoncé hier un échange de joueurs en vertu duquel ils envoient le centre Bob Leiter au club Hershey de la Ligue Américaine de hockey pour Wayne Rivers, un des meilleurs compteurs de cette ligue au cours des dernières semaines.

Les Bruins ont dit que Rivers, âgé de 22 ans, avait été rappelé afin de jouer avec eux pour la balance de la saison, tandis que Leiter a été prêté au Hershey pour la balance du calendrier et les séries éliminatoires.

L'instructeur Milt Schmidt des Bruins a dit que Rivers, qui a compté 21 buts après s'être remis de blessures subies tôt dans la saison, se joindrait au Boston pour former une ligne avec Forbes Kennedy et Guy Gendron dans la joute contre les Canadiens, à Montréal, demain soir.

Nouveau record pour un leveur russe

MOSCOU (UPI) — Vladimir Golovanov, un poids mi-lourd, a établi un nouveau record mondial dans le développé à un concours de lever de poids, a rapporté hier l'agence de nouvelles Tass.

Golovanov a levé 163.5 kilogrammes (359.70 livres), ce qui a dépassé son propre record par 0.5 kilogramme (1.10 livre).

Ressorts d'automobiles et de camions
Aussi réparations des ressorts de "SKI-DOO"

Léon DROLET & FILS INC.
483 rue CARON-523-0979

Dans le monde du Sport

par Léonce Jacques

CURRY ETAIT UN HOMME HEUREUX

Floyd Curry — Busher pour les intimes — n'est pas un type pessimiste de nature mais le fait demeure qu'on le voit rarement avec le sourire aux lèvres . . . même après une victoire.

Un soir, il admettra que ses hommes ont gagné mais il ajoutera qu'ils n'ont pas trop bien joué et qu'ils sont capables de faire mieux. Un autre soir, il vous dira que les joueurs d'attaque ont laissé tout le travail aux joueurs de défense. Une autre fois, il critiquera tout le monde pour avoir abandonné le gardien de buts a lui seul devant le feu de l'ennemi, chose qu'il n'aime pas surtout quand cela coûte un blanchissage.

Mais, hier soir, les As ont triomphé des Bears de Hershey par 3-1 et Curry était un homme heureux.

"Je mentirais en disant que je ne suis pas content de ces deux importantes victoires contre les Bears . . . si nous pouvons maintenant en faire autant contre Providence la semaine prochaine à Québec, les affaires seront chocolat", sans aucune allusion aux deux revers que viennent de subir à Québec les représentants de la ville du chocolat.

Curry a admis que Worsley a de nouveau fait un travail de géant dans les filets des As et qu'il aurait bien mérité un autre blanchissage mais il a concédé que le but réussi par Myron Stankiewicz au milieu de la dernière période était lui aussi bel et bien mérité.

"Il n'y a pas d'erreur" ajouta l'instructeur des As, "il n'y avait rien à faire contre ce boulet que Stankiewicz dirigea vers le haut des filets . . . ce fut un très beau but".

Curry sortit ensuite une feuille de papier de la poche de son veston ou l'on pouvait voir une longue liste de chiffres alignés les uns sous les autres.

"Savez-vous" dit-il, "que nous avons maintenant gagné 21 de nos trente dernières parties, contre huit revers et une joute nulle, et savez-vous qu'au cours de 22 de ces trente dernières parties, l'adversaire a réussi plus de lancers contre nous que nous en avons réussi nous-mêmes. Et dans sept de ces 22 parties, l'adversaire a réussis nous-mêmes. Et dans sept de ces 22 parties, l'adversaire à fois de plus pour souligner la part prise par Worsley dans cette poussée effectuée par les As vers le championnat. Puis l'instructeur des As prit congé des journalistes . . . le sourire aux lèvres.

ICI ET LA DANS LE SPORT

C'est à la suite d'une demande de la direction des As auprès de Clarence Campbell que l'arbitre Frank Udvari fit le voyage à Québec pour la joute d'hier soir au Colisée entre les As et les Bears . . . "Le président Campbell a trouvé que nous faisions une demande raisonnable" a déclaré l'Hon. Gérald Martineau . . . Exception faite des fatigues du voyage, Udvari a connu une soirée de tout repos . . . Udvari demeure à Kitchener, Ont. et il était arrivé chez-lui depuis à peine une heure quand il a reçu un appel téléphonique lui disant de prendre le chemin de Québec . . . Il arrivait de Chicago, où une bagarre éclatait dimanche soir entre les Bruins et les Hawks . . . Ce soir, il sera en devoir à New York pour une partie entre les Rangers et les Black Hawks . . .

Les responsables du sport à l'Université Laval sont particulièrement fiers des succès remportés en dernière fin de semaine par le skieur Pierre Lebrun dans le nord de Montréal . . . Lebrun aida l'équipe de Laval à remporter le championnat interuniversitaire en gagnant le slalom et en se classant troisième dans la descente en plus de bien figurer dans la course de fond et les sauts . . . Il fut choisi le "meilleur skieur" de tout le concours . . . Non content de ces succès, Lebrun remporta ensuite les honneurs du championnat provincial de slalom à St-Sauveur, exploit réussi pour la première fois par un Québécois depuis le temps d'André Bertrand . . .

Bill Sutherland a déclaré hier soir qu'il recommencera à patiner jeudi ou vendredi . . . Il n'accompagnera pas les As à Springfield ni à Buffalo mais il se pourrait qu'il soit disponible pour les deux prochaines visites des Reds de Providence . . .

Adjutor Côté, l'instructeur des As juniors, a déclaré que ses hommes avaient joué du meilleur hockey à Victoriaville dimanche que lundi soir au Colisée . . . Côté a ajouté que le fait qu'Yvon Lacoste ait écopé de 29 minutes de punitions lundi soir n'avait pas aidé la cause de son équipe . . . "Clément [illegible] pé d'une mauvaise conduite pour avoir lancé son bâton dans les

(Suite à la page 29, 1ère col.)

Baltimore bat Providence 4-2

BALTIMORE (PA) — Les Clippers de Baltimore ont triomphé des Reds de Providence au compte de 4-2 dans la ligue Américaine de hockey hier soir.

Le gain leur a permis de prendre une avance de quatre points sur les Reds, tout en s'approchant à quatre points également du Hershey, installé au deuxième rang de la division Est du circuit.

Matt Ravlich, des Reds, a ouvert le score à la fin de la première période, mais Noël Price et Jean Ratelle ont donné un avantage de 2-1 aux locaux à mi-chemin dans le match.

Dave Creighton a ensuite porté l'avance des vainqueurs à 3-1, mais Harry Ottenbreit a réduit la marge à 3-2 avant le dernier but réussi par Ken Schinkel, des locaux, avec moins de trois minutes dans la partie.

Providence: buts, Giacomin. Défenses, Moffat, Ravlich, Kraftcheck, Flaman, Blackburn. Avants, MacQueen, Bartlett, Marshall, Mazur, Ranieri, Baluik, Leach, Brillant, Boudreault, Ottenbreit.

Baltimore: buts, Villemure. Défenses, Guidolin, Bownass, Price, Rupp, Cahan. Avants, Konik, Pearson, Schinkel, McGregor, Ehrenverth, Pidhirny, Hextall, Greighton, Labossière.

Arbitre: Ashley. Juges de lignes: Foley, Medynski.

Première période

1—Providence : Ravlich, (Ranieri, Marshall) 19:04
Puns : Ravlich 4:59, Baluik 19:33.

Deuxième période

2—Baltimore : Price, 3:24
3—Baltimore : Ratelle, (Schinkel, Pidhirny) 9:30
Puns : Ranière 2:27, Hextall 10:47, Pearson 14:23, Pearson, (mineure, majeure), 18:18, Leach, (mineure, majeure), 18:18.

Troisième période

4—Baltimore : Creighton, (Cahan, Bownass) 2:43
5—Providence : Ottenbreit, (Boudreault, Moffait) 13:09
6—Baltimore : Schinkel, (Price, Cahan) 17:24
Puns : Blackburn, (mineure et mauvaise conduite), 6:32, Schinkel, (deux mineures), 7:51, Giacomin, (deux mineures), 7:51, Bownass 18:49.

ARRETS

Giacomin	16	7	12	—35
Villemure	10	16	13	—39

Compteurs des AS

	B	A	Pts
MORTSON,	25	37	62
HICKS	30	32	62
HOEKSTRA,	15	35	50
DINEEN,	24	22	46
SUTHERLAND	16	27	43
ROCHEFORT,	23	19	42
GRAY,	21	18	39
MORRISON,	10	23	33
HARVEY,	3	26	29
BLACKBURN	12	14	26
PENNINGTON,	9	17	26
BURCHELL,	2	19	21
MARTIN,	4	16	20
HANNA,	4	11	15
GAUTHIER	1	6	7
FREITAG,	3	3	6
ROBAZZA,	0	2	2

GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	Bl	Moy
WORSLEY,	34	91	4	2.67
HODGE	10	32	1	3.20
WAKELY,	9	33	0	3.66
BANVILLE,	6	17	0	2.83
MORRISSETTE,	1	2	0	2.00

Buts gagnants: Hicks 7; Dineen 4; Sutherland, Mortson, Rochefort, Morrison et Pennington, 3 chacun; Hoekstra et Blackburn, 2 chacun; Burchell, Gray et Martin, 1 chacun.

Ken Fletcher appuie Emerson

SALISBURY (PA) — Le joueur de tennis Ken Fletcher, d'Australie, est du même avis que son compatriote Roy Emerson, qui prétend que le fait d'évoluer aux Etats-Unis est plus important que de demeurer à la maison.

Les deux athlètes participeront au championnat intérieur américain à Salisbury dès aujourd'hui. On sait que l'Association australienne avait défendu à ses joueurs de jouer outre-mer avant le 31 mars. Elle a, de plus, accusé l'Association américaine "d'aider et protéger les joueurs australiens désobéissants".

Entre-temps l'organisation américaine a annoncé qu'elle ne suspendrait ni Emerson ni Fletcher parce que tout joueur reconnu dans son pays avait le droit de jouer aux Etats-Unis.

MESSIEURS

Le SALON CARLAIN de Place Laurier vous propose la solution à tous vos problèmes de :

• PELLICULES • CHUTE DES CHEVEUX • DEMANGEAISONS • DEFICIENCES CAPILAIRES, etc.

JEUDI SOIR LE 20 FÉVRIER
de 7 hres à 9 hres

EXAMEN GRATUIT DE VOS CHEVEUX au capiloscope "Radioscopie du CHEVEU" par notre technicien en CAPILICULTURE

Signalez : 653-4049
SALON CARLAIN PLACE LAURIER

ECOLE DE DANSE FRANCE CANADA ENR.
1198 ST-JEAN — TEL.: 522-6883
1 h. p.m. à 10 h. p.m.

GARDNER LE TAILLEUR

"Tailleur des grandes vedettes"
PRESENTE

"DOUG HARVEY"

L'AS DES AS DE QUEBEC

Doug Harvey, le populaire joueur de défense des As de Québec . . . que vous voyez en compagnie d'un autre As, une grande étoile, un As de l'aiguille et de l'ajustement dans le vêtement pour hommes à Québec, Monsieur Florian Létourneau.

Deux grandes figures sympathiques au public Québécois.

Comme plusieurs grandes vedettes, Doug Harvey aime s'habiller chez "GARDNER LE TAILLEUR". Faites comme lui . . .

Soyez une "Vedette" vous aussi, portez un complet dessiné par notre monsieur Létourneau et vous en serez des plus enchanté.

NOTRE "SLOGAN" SI C'EST GARDNER, C'EST MEILLEUR . . .

POUR UNE MEILLEURE APPARENCE, POUR UN MEILLEUR COMPLET, VOYEZ NOTRE AS DE L'AIGUILLE QUI SE FERA UN PLAISIR DE VOUS SERVIR...

GARDNER LE TAILLEUR
25 OUEST, BOUL. CHAREST (Près du Boul. Langelier)
STATIONNEMENT FACILE EN TOUT TEMPS

Dispute au tennis

Décision maintenue par les Américains

New York (U. P. I.) L'Association de Tennis sur gazon des Etats-Unis a défendu hier sa décision d'accepter des joueurs australiens dans le tournoi pour les championnats intérieurs des Etats-Unis et elle a laissé savoir à l'Association Australienne de tennis de voir elle-même à faire respecter ses propres reglements.

Bryan Field, président du comité des relations publiques de l'Association des Etats-Unis, a déclaré que son organisation veut bien coopérer avec l'Association australienne mais qu'elle ne peut se permettre de refuser l'inscription de joueurs reconnus.

La dispute a débuté quand Roy Emerson et Ken Fletcher, deux vedettes du tennis australien, ont décidé de ne pas tenir compte d'un règlement de l'association australienne défendant à ses membres de participer à tout tournoi en dehors de l'Australie avant le 31 mars. Avant-hier, l'association australienne a accusé les autorités américaines du tennis de faire le jeu des vedettes australiennes en leur donnant la permission de jouer dans le tournoi intérieur pour les championnats américains qui commence aujourd'hui à Salisbury, Maryland.

Field a publié la déclaration suivante pour expliquer la décision de l'association américaine.

"L'Association des Etats-Unis coopère entièrement avec les dirigeants du tennis australien mais il serait injuste de suspendre ces athlètes aux Etats-Unis quand on sait qu'ils jouissent d'un excellent classement dans leur pays et qu'aucune sanction n'a été prise contre eux. Toute l'affaire peut se résumer à ceci: les autorités australiennes du tennis veulent que les joueurs australiens restent dans ce pays et participent aux tournois australiens tandis que certains athlètes australiens veulent jouer à l'extérieur du pays et participer au circuit des Caraïbes".

"L'Association des Etats-Unis respectera toujours toute décision ou tout règlement adopté en Australie mais, à l'heure actuelle, aucun règlement n'a été adopté en Australie".

Hier, à Melbourne, Norman Strange, président de l'Association Australienne, a révélé que son organisation est à la veille de prendre les mesures qui s'imposent pour empêcher les joueurs de désobéir aux ordres de l'association. Actuellement, l'Association Australienne n'a pas les pouvoirs nécessaires pour suspendre un joueur qui joue en dehors du pays sans la permission de l'organisation.

Strange a ajouté: "Certains individus veulent prendre sur eux-mêmes la direction du tennis mais nous croyons que c'est notre devoir d'empêcher une telle chose. Strange a révélé que toutes les branches de l'association australienne se réuniront cette semaine pour décider des mesures à prendre.

Strange a encore déclaré: "Tout indique que l'Association australienne a demandé aux branches le support dont elle a besoin pour mettre en force un règlement qui lui donnerait la permission de suspendre un joueur qui ne respecterait pas ses décisions. Ces décisions sont prises dans le but d'augmenter le prestige du tennis amateur".

"Nous admettrons que nous n'avons pas à l'heure actuelle le pouvoir de suspendre un joueur qui quitte le pays sans notre permission, à la condition qu'il n'accepte aucun montant d'argent pour ses dépenses, mais nos avocats étudient actuellement les moyens que l'on pourrait prendre pour obtenir ce pouvoir".

Il y a longtemps que la dispute existe entre l'Association australienne et les meilleurs joueurs amateurs de ce pays et, il y a quelques mois, cinq des meilleurs joueurs australiens ont menacé de se joindre aux rangs professionnels ou de quitter le pays pour l'Angleterre si l'Association australienne refusait d'adoucir ses règlements concernant la participation des joueurs aux tournois en dehors du pays.

L'Association australienne prétend que les meilleurs joueurs au pays devraient commencer par jouer chez eux de façon à créer un plus grand intérêt chez les jeunes et peut-être aider ces jeunes à devenir de grandes vedettes internationales.

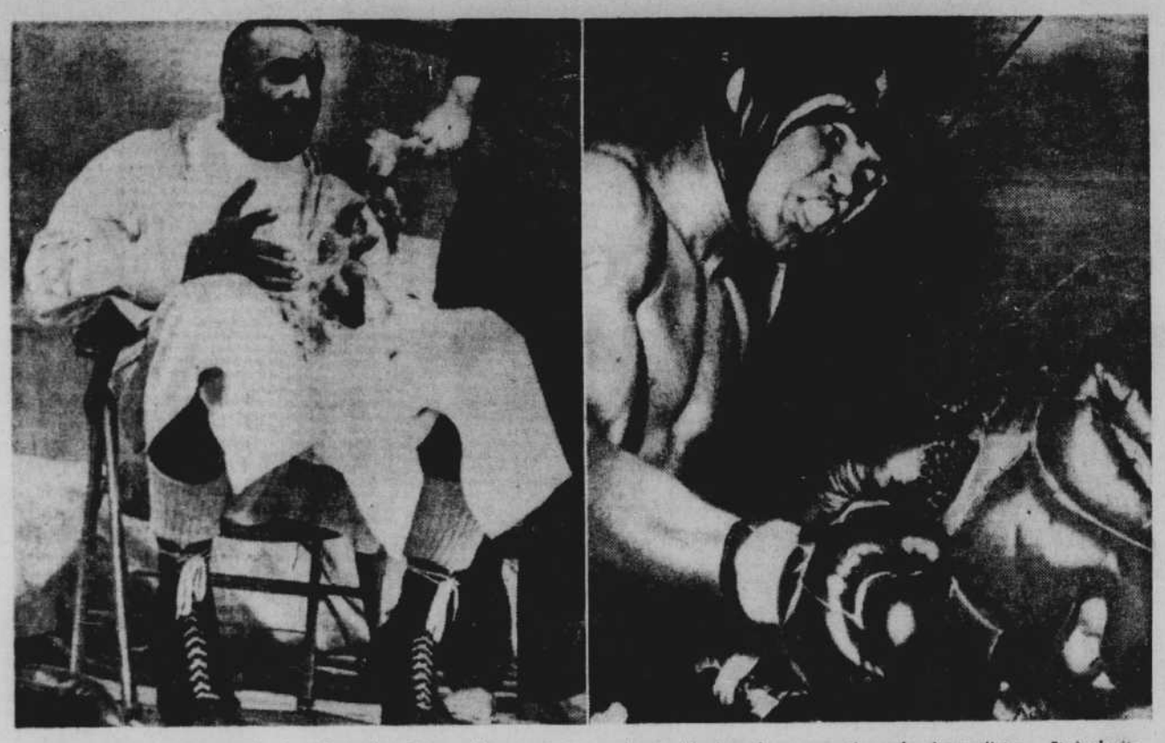

L'ENTRAINEMENT CONTINUE: Le champion Sonny Liston et l'aspirant Cassius Clay continuent leur entrainement à Miami Beach, en prévision du combat de championnat poids-lourd de mardi prochain. A gauche, le champion est photographié alors qu'il répond aux questions des journalistes. Et à droite, on voit que Clay garde la bouche ouverte même quand il s'entraine. Son rival pour la circonstance est Dave Bailey de Philadelphie. (Téléphotos PA)

Curling

QUEBEC WINTER CLUB

Voici les résultats des rencontres disputées hier soir dans le tournoi "Double Knockout"; pour le championnat du club: G. McWilliam 9, P. Lévesque 7; R. Monast 8, R. Faulkner 7; J.L. Labissonnière 10, G. Venne 8; G. Chenail 9, F.A. Royer 6; T. Byrne 8, G. Charlebois 10; R. Monast 3, McWilliam 6.

Dans la ligue Orbite dimanche: J.L. Labissonnière 12, J. Tremblay 7; G. Venne 11, J.E. Beaudin 11; P. Lévesque 6, F. Cribb 9; G. Charlebois 7; C. Archer 8; R. Lessard 9, F.A. Royer 6.

CLUB JACQUES-CARTIER

Une compétition pour les dames et une autre pour les hommes se jouent au club de la rue St-Cyrille, cette semaine.

Chez les hommes, le tournoi est le "St. Lawrence-Déry" et les rencontres se continueront demain soir.

Chez les dames, pour le trophée "Paul Lavoie" du Foyer des Arts, les résultats furent les suivants, hier soir; Mme F. Prémont a défait Mme A. Beauchamp; Mme A.-E. Duggan a défait Mme I. Fréchette; Mme Roland Drapeau a défait Mme Pierre Amyot; et Mme M. Bourret a défait Mme Rita Huot.

Première ronde du tournoi de curling mixte cet après-midi

La première ronde du tournoi de curling mixte pour le championnat provincial et l'obtention de la "Coupe d'Or O'Keefe" sera jouée cet après-midi, à compter de 2 heures. Trois des six premières rencontres seront jouées sur les glaces du club Victoria tandis que les trois autres seront disputées sur les glaces du Quebec Winter Club.

On sait qu'il s'agit d'un tournoi à double élimination, c'est-à-dire qu'une équipe est automatiquement éliminée dès qu'elle encaisse une deuxième défaite. En plus des deux rondes principales, il y aura un tournoi consolation de sorte que toutes les équipes sont assurées de jouer au moins trois parties. Le tournoi débute aujourd'hui avec quatorze équipes en lice et il prendra fin samedi après-midi.

La région de Québec est représentée par l'équipe du skip Olivier Samson du club Jacques-Cartier et les vainqueurs de ce tournoi provincial participeront plus tard au tournoi pour le championnat canadien qui sera présenté à Toronto et qui groupera les champions de huit provinces.

Les champions de la région Nord-Ouest de Québec (Sigma) ont obtenu un "bye" en première ronde tout comme les représentants de la région Laurentienne de Montréal (Rosemère) et ces deux équipes s'affronteront ce soir à 8 heures au club Jacques-Cartier.

Voici le calendrier à l'affiche pour aujourd'hui et les noms des membres de chacune des équipes.

Tournoi "A"

Première ronde — 2.00 p.m.

Glace 16: Cap de la Madeleine vs Windsor Mills (Doucet)
glace 6: Lachute vs Malane
glace 14: Westmount vs Baie Comeau
glace 4: Windsor Mills (Sears) vs Québec
glace 15: Saint-Lambert vs Bagotville
glace 5: Riverfield vs Baie d'Urfé

Deuxième ronde — 8.00 p.m.

Glace 7: Gagnants Cap de la Madeleine-Windsor Mills vs gagnants Lachute-Malane
glace 6: Gagnants Westmount-Baie Comeau vs gagnants Windsor Mills-Québec
glace 9: Gagnants Saint-Lambert-Bagotville vs gagnants Riverfield-Baie d'Urfé
glace 10: Sigma vs Rosemere

Cantons de l'Est (Sud)
Windsor Mills — Lead: Mme S. Turner, 2e: Harold Robinson, 3e: Mme Amy Houghton, Skip: Maurice Sears.

Bas St-Laurent
Malane — Lead: Mme Monique Vézina, 2e: Paulo Vézina, 3e: Mme Lise Pecteau, Skip: François Vinet.

Montreal Lakeshore
Baie d'Urfé — Lead: Mlle Joan Frr, 2e: John Anderson, 3e: Mme Alice Burr, Skip: Art. Burr.

Montreal-Sud
St-Lambert — Lead: Mme Maureen Fuller, 2e: Dr. Bob Fuller, 3e: Mme Doll Elliott, Skip: Larry Elliot.

Québec
Le Club de Curling Jacques-Cartier — Lead: Mme Claire Maire, 2e: Marcel Jobin, 3e: Mlle Jackie Caron, Skip: Olivier Samson.

Saguenay & Lac St-Jean
Bagotville — Lead: Mme W. Wiley, 2e: W. Wiley, 3e: Mlle May Weatherby, Skip: Bill Tracy.

Québec Sud-Ouest
Riverfield — Lead: Mme L. Allen, 2e: L. Allen, 3e: Mme L. Robertson, Skip: Keith Robb.

Cantons de l'Est (Nord)
Windsor Mills — Lead: Mlle Karen Michaud, 2e: Art. Smeltzer, 3e: Mlle Marg. Michaud, Skip: Duke Doucet.

Montreal Centre
Westmount — Lead: Mme Ruth Liddell, 2e: Don Liddell, 3e: Mme Jennie Merrick, Skip: Art. Merrick.

Montréal Laurentien
Rosemère — Lead: Mme Hilda Cave, 2e: Mark Cave, 3e: Mme Margaret McDonald, Skip: Bill MacDonald.

Québec Nord-Ouest
Val d'Or — Lead: Mme M. Tremblay, 2e: R. Bambic, 3e: Mme L. Bambic, Skip: P. Tremblay.

Québec Côte Nord
Baie Comeau — Lead: Mme A. Mollison, 2e: Angus Mollison, 3e: Mme V. Perlier, Skip: Léo Levesque.

Vallée du St-Maurice
Cap Curling Club — Lead: Mme Antoine Massé, 2e: Antoine Massé, 3e: Mlle Pierrette Laliberté, Skip: Jean Saulnier.

Ouest du Québec
Lead: Mme B. McFaul, 2e: Art. Lobel, 3e: Mme L. MacKimmie, Skip: Don McFaul.

Avec une fiche de 106 victoires, le jeune Rankin donne le crédit à ses montures

SYDNEY, N.-E. (PC) — Sonny Rankin, 18 ans, dont le père possède une grande écurie à Ball's Creek, près de Sydney, en Nouvelle-Ecosse, a l'habitude de remporter des championnats lors des courses sous harnais.

Actuellement un des conducteurs de chevaux sous harnais les plus prometteurs des provinces maritimes, il a remporté 106 grandes victoires sur diverses pistes de ces régions.

Plutôt timide et modeste, Sonny attribue ses succès à la qualité des chevaux qu'il conduit, la plupart du temps ceux de son père.

Une bataille Prescott-Pastrano

LONDRES. (UPI) — L'organisateur de boxe Jack Solomons a dit hier soir que le poids-lourd britannique Johnny Prescott avait reçu une offre pour un combat non pour le titre contre le champion mondial poids mi-lourd Willie Pastrano à Londres.

Le combat aurait lieu à l'Empire Pool, Wembley, le 26 mai.

Solomons a dit, "il y a deux conditions — Pastrano et Prescott ont des combats avant cette date et tous deux devront gagner.

TUILES - PRELARTS ET TAPIS
tuiles en bas du prix du gros, estimé gratuit, ouvrage garanti, 25 années d'expérience.
Vous adresser à
614 Christophe Colomb ouest,
Salle d'échantillons à votre service
représentant chaque compagnie de couvre-planchers.
OUVERT LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS: TEL.: 683-0462
Robert Simard
COUVRE-PLANCHER
Tél.: 683-0462

VENDEURS D'AUTOMOBILES
QUALIFICATIONS...
Agé de 25 à 40 ans, de préférence marié. Bonne apparence et pouvant fournir références. Ambitieux, travailleur, agressif, beaucoup d'initiative et d'entregent. Expérience de la vente en général requise, et présentement employé.
OPPORTUNITE...
Vente d'automobiles neuves de marques PONTIAC, BUICK, etc. pour un distributeur de la ville de Québec. Salaire de base, commissions, assurance groupe, démonstrateur fourni. Revenu moyen: $7,000 par année.
Toute application strictement confidentielle. Pour interview, communiquer, après 6 heures P.M., avec:
GILBERT S. AUDET à 681-2894

Triple d'équipe de 2,824 dans la Québec-District

Au dernier programme de la Ligue de Petites Quilles Classe "A" Québec-District, l'équipe en tête de la Section I, Bouchard Auto - Salle Tremblay, a roulé un superbe triple de 2824 pour gagner sa rencontre par 4-0 et consolider sa position par sept points sur le Cartier Ready Mix.

Dans la section II, l'Hôtel Loretteville n'a pu augmenter son record de 16 victoires d'affilée et n'a ajouté qu'un point, à son total, mais demeure quand même en tête de sa section. Dans la section III le Men-Des Inc. - Salle Giroux conserve la tête avec une solide avance de 12½ points sur son plus proche concurrent, le Damier Rose.

Suivent les détails complets de la semaine et la position actuelle des équipes:

CLASSEMENT DES EQUIPES

SECTION NO. I

Bouchard Auto Salle Tremblay	54	24	62050	78
Cartier Ready Mix Centre	52	18	61262	71
Salon de Quilles Laurier	51½	18	58195	60½
Salle St-Malo	50½	18	60777	68½
Salon de St-Sacrement	48½	18	59174	66½
Cire Loretteville	48½	17	59339	65½
Salle Montmartre	48½	16	60750	64½
Salon de Quilles Frontenac	44½	17	58748	61½
Philippe Chabot Shell	40½	16	54272	55½
Les Zouaves Charlesbourg	34½	10	56869	44½
Hôpital St-Michel Archange	33	7	54681	40
Garage J.P. Lavoie	28	8	56671	36
Centre de Quilles Les Saules	26½	7	53554	33½
Plage Jacques	27	6	54106	33
Salle Gros Louis	21	6	42082	27
Taxi Leclerc Enrg.	7	3	32426	10

SECTION NO. II

Hôtel Loretteville	57	20	62468	77
Humpty Dumpty - Centre St-Fra. D'Assise	54½	18	61205	72½
Motel Bond Point	51	17	60770	68
Ciment Orléans Limitée Maison Quesnel	49	18	61517	67
Cite St-Pascal Salle Levesque	48	17	60038	66
e Plaire Limitée	44½	11½	58263	58
Syndicats Catholiques	39	18	58837	54
Garage R. Guillot	41	13	57756	54
B-P Salle Drolet	38½	13	57880	51½
Epicerie W. Beaulieu	38	10	57741	48
Centre Ste-Anne de Beaupré	35½	12	58726	47½
Salle St-Rodrigue	34	12	58071	46
Salle Courville	29	10	57023	39
Chevaliers de Colomb Beauport	12½	3	49117	15½
Foyer Quilles	10	3	52590	13

SECTION NO. III

Men-Des Inc. Salle Giroux	85½	33	62152	38½
Damier Rose Centre Deroy	68	18	59837	88
Pinacle Duchaine	48½	16	60204	62½
Salle Limoilou	44½	16	61544	60½
Taverne Limoilou Restaurant	43½	15	58094	58½
Mon Copain Taverne Mimagny Restaurant	43½	15	57920	58½
Chez Fidèle Centre St-Jean Baptiste	43	14	56581	57
Cidonnerie Idéale	40	13	61116	53
Salle Jobidon J.-G. Bollard	39	13	61418	53
Salle de Quilles Bernard	38	11	58832	52

JOUEURS AYANT ROULE 550 ET PLUS

Raynald Cloutier	647
André Allard	635
Denis Picard	588
Raymond Simard	581
J.-Le. Guillemette	574
Gerry Plourde	568
Daniel Cloutier	566
Yvon Légaré	558
Ovila Mathieu	555

SIMPLES D'EQUIPE DE 900 ET PLUS

Centre Deroy-Pharmacie Duchaine	971
Bouchard Auto Salle Tremblay	929-947-948
Salle St-Malo	909

TRIPLES D'EQUIPE DE 2400 ET PLUS

Bouchard Auto Salle Tremblay	2824
Centre Deroy Pharm. Duchaine	2617
Salle St-Malo	2550
Salle Limoilou	2456
Men-Des Inc. Salle Giroux	2407
Restaurant Chez Fidèle	2403
Centre Loretteville	2400

PLUS HAUT SIMPLE INDIVIDUEL

Du "Ciment Orléans Ltée" Raynald Cloutier	267

PLUS HAUT TRIPLE INDIVIDUEL

Du "Ciment Orléans Ltée" Raynald Cloutier	647

PLUS SIMPLE D'EQUIPE

Centre Deroy Pharmacie Duchaine	971

PLUS HAUT TRIPLE D'EQUIPE

Bouchard Auto Salle Tremblay	2824

Quilleuses en forme

Lors du dernier programme de la ligue de petites quilles féminine Québec-District Enrg. le Buffet de la Colline a joué un magnifique simple de 766. Le triple d'équipe a été de 2157 et cette équipe a disposé de la Salle Lévesque, 4-0. La meilleure de la rencontre a été Cécile Mainguy avec 475.

Le Tournoi Provincial a gagné 4-0 contre le Centre DeRoy. Mary Bédard, du Tournoi Provincial, a reussi un triple de 456.

Le Centre St-Jean-Baptiste a disposé du Centre Mgr Marcoux par 3 à 1. Noella Cook des gagnantes a eu 407, tandis que Jeannine Bonneau a roulé pour le Marcoux 409.

Louisette Careau, avec le plus haut simple de la semaine 203, a aidé son équipe à gagner un point contre la Salle Frontenac. Pour cette dernière équipe, Jeannine Bernard a obtenu 412 et Rolande Daigle 421; pour le St-Sacrement, Louisette Careau a réussi 422 et Huguette Dumontier 417.

POSITIONS DES EQUIPES

	Quilles	P.	Pts
Buffet de la Colline	39395	57	52
Tournoi Provincial	37386	57	48
Frontenac Lanes	37675	57	44
Cite Mgr Marcoux	37216	57	44
Cite St-Jean-Baptiste	37143	57	39
Centre DeRoy	35511	57	35
Salle Lévesque	36376	57	27
Louisa St-Sacrement	33842	57	18

MOYENNES INDIVIDUELLES

	Quilles	P.	Moy.
F. Gobeil	7049	48	146.41
R. Daigle	7236	51	141.65
G. Gilbert	6823	48	141.37
M. Tremblay	6802	48	141.34
J. Lavoie	6370	45	141.26
C. Mainguy	7187	51	140.47
M. Mathieu	6781	48	140.41
G. Lévesque	6817	49	139.6
R. Desgagnés	6521	47	138.25
M. Buteau	7023	51	137.38
J. Lamb	5894	43	137.1
M. Grenier	5607	41	136.31
L. Bergeron	6588	48	136.30
J. Blais	7468	56	133.6
J. Marcoux	6347	47	135.2

RECORDS A DATE

Plus haut simple individuel: Françoise Gobeil	243
Plus haut triple individuel: Françoise Gobeil	571
Plus haut simple d'équipe: Frontenac Lanes	810
Plus haut triple d'équipe: Buffet de la Colline	2378

Résultats du "standard race"

Voici les résultats du premier concours "standard race" tenu cette saison, sous les auspices du Club de Ski Lac Beauport:

Claude Dumontier, 99.3; Marcel Mahen, 91.7; Pierre Plamondon, 91.7; Pierre Savoie, 91.8; André Robitaille, 92.4; Peter Ohrt, 92.5; Jean Lesrun, 93.8; Pierre Petit, 94.5; Lise Plamondon, 94.3; Marc Blondeau, 95.2; Paul Poulliot, 95.2; Yves Derome, 95.6; Gilles Ethier, 96.0; Paul Rioux, 96.2; Michel Taché, 96.3; Yves Hébert, 96.6; Benoit Cliche, 96.9; Louis Couture, 97.4; Ookier Semple, 97.8; Nina Pelletier, 97.9; Andre Moisan, 98.2; Robert Dettuf, 70.4; André Lemieux, 70.5; Louise Turcotte, 70.6; Danielle Boutet, 71.2; Jules Gagné, 71.4; P. Desbiens, 72.8; Jean-Paul Avril, 74.2; Jean-Louis Couture, 75.0; Pierre Marquis, 75.5; Louis Cliche, 76.0; Diane Leblanc, 76.0; Tugere, 76.2; Robert Baron, 76.4; Monique Allen, 77.3; Louis Thivierge, 77.6; Celine Montpetit, 78.0; François Moisan, 78.3; René Moisan 78.8; André Mercier, 79.0; Paul Turcot, 79.4; Pierre Thivierge, 79.5; Lucie Pelletier, 79.8; Alain Vézina, 81.0; Jean Raymond, 81.2; Richard Kastner, 82.0; Jacques Laliberte, 82.4; Denis Blais, 85.2; Kenneth Murphy, 89.6; Claude Pinchet, 91.0; Johanne Brown, 92.0; Pierre Plamondon, 93.00; Denis Leblanc, 102.3; K. Murphy, 106.8; Virginia Evans, 131.4.

Compteurs LAH

Wellie Marshall est au premier rang

CLEVELAND (UPI) — Willie Marshall, le vétéran joueur de centre des Reds de Providence, a compté six points jusqu'ici, avec les joutes d'hier comprises, pour s'emparer de la première place chez les compteurs de la ligue Américaine de hockey.

Marshall, qui a 21 buts et 43 assistances pour un total de 64 points, détient une avance de deux points sur Fred Glover, des Barons de Cleveland, qui a récolté cinq points la semaine dernière, et deux joueurs des As, Wayne Hicks et Cleland Mortson qui ont chacun 62 points.

Yves Locas, des Hornets de Pittsburgh, a conservé le premier rang pour les francs buts avec un total de 34. Mike Nykolyk des Bears de Hershey, a récolté une assistance dans la joute d'hier pour porter son total à 49, soit le meilleur dans le circuit Balmer. Aldo Guidolin, des Clippers de Baltimore, est le joueur le plus puni de la ligue avec un total de 153 minutes.

Roger Crozier, des Hornets de Pittsburgh, mène le bal chez les gardiens de buts avec une moyenne de 2.34 buts par joute. Lorne "Gump" Horsley des As de Québec, vient en tête pour les blanchissages avec quatre.

Voici les meilleurs compteurs:

Willie Marshall, Providence	21	43	64
Fred Glover, Cleveland	22	40	62
Wayne Hicks, Québec	30	32	62
Cleland Mortson, Québec	25	37	62
Bronco Horvath, Rochester	17	43	60
Gerry Ehman, Rochester	27	30	57
Stan Baluik, Providence	21	35	56
Art Stratton, Pittsburgh	11	45	56
Len Lunde, Buffalo	25	31	56
Mike Nyrolux, Hershey	7	49	56
Brian Kilrea, Springfield	16	39	55
Jim Mikol, Cleveland	16	39	55

MEILLEUR ACHAT... MEILLEUR PRIX...
COMET ANGLIA CONSUL MONTCLAIR PARK LANE MODELES SPORTS CAMIONS ECONOLINE CAMIONS MERCURY CAMIONS USAGES AUTOS USAGEES CONTINENTAL LINCOLN MERCURY METEOR
Montcalm Automobiles
Votre garage de confiance
VENTE - SERVICE
PIECES FORD
901, 1ere Ave
TEL. 529-2131
GARANTIES ECRITES - LEGER COMPTANT ET TERMES DES PLUS FACILES
POUR TOUS LES VEHICULES NEUFS ET USAGES.
SERVICE ET PIECES: OUVERT JUSQU'A 3h.30 LA NUIT
TAUX DU JOUR

Ça c'est bon!
Si vous désirez savourer une bière lager vive et rafraichissante, dites toujours:
♫UNE PETITE CANADIENNE♫

LA LAGER
MOLSON
CANADIAN
La bière lager qui se fait des amis tous les jours

Nouvelles de la Progression

Trois joueurs de la ligue de hockey Progression tenteront vendredi de remporter le championnat des compteurs lors du dernier programme double de la saison régulière. En effet, Pierre Raymond, des Bullbogs, champion des dernières années, a présentement 41 points mais il en va de même d'Armand Despres, des Loups, alors que Conrad Gagné, aussi des Loups, en a 40. Pierre-René Pichette, des Aigles, suit avec 37.

En ce qui regarde le classement de la Ligue, les Bulldogs sont maintenant assurés de finir en tête puisque cinq points les séparent des Loups. Les Castors viennent au troisième rang avec trois points de moins et les Aigles gisent dans la cave avec 6 points, n'ayant remporté qu'une seule victoire et ayant annulé quatre fois.

Donc, vendredi, pour terminer la saison, les Bulldogs rencontreront les Castors pendant que les Aigles feront face aux Loups.

CASTORS 7, AIGLES 5

Première période

1—Aigles: Pichette, (Robitaille) 1:48
2—Castors: Pichette, (Paradis, Lemelin) 16:30
3—Aigles: Poulin, (J. Bégin, Pichette) 18:01
4—Aigles: R. Bégin, (Robitaille, Pichette) 19:15
Pun: Paradis 17:33.

Deuxième période

5—Aigles: Robitaille, (Pichette, Cloutier) 9:08
6—Castors: Pichette, 9:08
7—Castors: Pichette, (Paradis, R. Lacroix) 10:33
8—Castors: Pichette, (R. Lacroix, Taschereau) 15:20
Pun: Corriveau 13:18.

Troisième période

9—Castors: Taschereau, (R. Lacroix, Lemelin) 14:35
10—Castors: Huot, (Emond, Paradis) 16:32
11—Castors: Lemelin, (Taschereau, M. Lacroix) 18:23
12—Aigles: J. Bégin, (Pichette, Dussault) 19:53
Pun: Aucune.

LOUPS 2, BULLDOGS 1

Première période

1—Bulldogs: F. Houle, (Raymond, Beaudry) 4:25
2—Bulldogs: Beaudry, (Raymond, Bernier) 10:41
3—Bulldogs: Lepage, (Pichette, Houle) 14:45
Puns: Lepage 8:25, Villeneuve (min. double) 16:07.

Deuxième période

4—Bulldogs: Raymond, (Hallessy, Bouffard) 4:34
5—Loups: Johnson, (Robitaille, Pilteau) 8:33
6—Bulldogs: Raymond, (Lepage) 9:43
Puns: Morency 3:32, Morency 9:35, Lepage 10:41.

Troisième période

7—Bulldogs: Raymond, (Beaudry, Bernier) 1:27
8—Bulldogs: Lepage, (J.-Y. Houle, Pichette) 6:03
9—Loups: Després, (Asselin) 11:27
Pun: Asselin 18:32.

Chasse et Pêche

par François Roy

FELICITATIONS AUX VAINQUEURS (Thetford Mines)

Je veux féliciter chaleureusement les gagnants des concours de chasse et de pêche '63 qui ont été organisés par l'Association de chasse et de pêche de Thetford Mines. D'abord dans le domaine de la pêche, Mme Raymond Roy s'est signalée en pêchant un doré de 10 livres et 1½ once pour gagner le trophée dans cette catégorie. (Et on dira après que les femmes n'y connaissent rien !).

Par ailleurs, Ernest Forget s'est mérité un premier prix avec un brochet de 14 livres et 6½ onces; Harold Grondin a été un autre gagnant avec une perchaude pesant 1 livre et 6½ onces; dans la catégorie maskinongé, Wilfrid Vachon est sorti victorieux avec une prise de 16 livres et 7½ onces; pour l'achigan, William Labranche a enregistré une prise de 3 livres et 4½ onces; pour la truite arc-en-ciel, Raymond Fecteau a gagné avec une prise de 2 livres et 6½ onces; pour la truite mouchetée, Marcel Bourgault a surpassé ses concurrents avec une truite de 1 livre et 14 onces tandis que pour la truite brune, c'est Benoit Therrien qui fut le vainqueur avec une prise de 14 onces.

Pour la chasse au chevreuil, le trophée est allé à Roméo Poulin qui a abattu un mâle de 261 livres. Les prix pour le lièvre ont été gagnés par Oliva Madore, Lorenzo Madore et Urgel Blais tandis que ceux pour la perdrix sont allés à Oliva Madore, Wilfrid Sheinck et Urgel Blais. Les concours avaient été organisés par Ralph Byrns et Kenneth Roffe. Félicitations encore aux champions et meilleure chance aux autres pour cette année !

Hockey intermédiaire

Premières joutes des séries éliminatoires

Les éliminatoires de la ligue de hockey Intermédiaire "C" Massicotte débutent ce soir. Les deux semi-finales 3 de 5 mettront aux prises les clubs Pont-Rouge et St-Albert et Beaupré contre Beauport.

Le Pont-Rouge, qui a décroché les honneurs du championnat de la saison régulière est favori pour sortir vainqueur aux dépens du St-Albert. Au cours de la saison entre les deux clubs, les joueurs de Georges Girard ont remporté leurs quatre joutes.

De son côté, le Beauport et le Beaupré ont divisé avec une fiche de deux victoires chacun. Ces séries sont de la plus haute importance puisque le président, Jean-Guy Martel a annoncé hier que le vainqueur de la finale jouera dans les séries de la Q. A. H. A.

En effet, le champion se rendra à Rimouski, les 28 et 29 mars prochain pour se mesurer au champion de cette région, à l'Aréna de Rimouski. Le vainqueur de cette série s'attaquera ensuite au gagnant de la Côte Nord, à cet endroit.

Ce sont toutes des joutes au total des points. Le gagnant de la ligue Massicotte aura droit d'ajouter trois autres joueurs des autres clubs du circuit déjà éliminés.

Par ailleurs, dans la ligue pee wee Massicotte, les clubs Beauport et St-Joseph ont pris les devants 2 à 0 dans les séries semi-finales. Le Beauport, qui a remporté le championnat de la saison régulière, a disposé du Neufchatel, 4 à 3 et 4 à 1. La prochaine joute de cette série 3 de 5 sera jouée vendredi soir à Beauport.

De son côté, St-Joseph a gagné 6 à 2 et 5 à 1 contre Montmorency. La troisième rencontre aura lieu ce soir à St-Joseph.

Dans le monde du sport . . .

(Suite de la page 27)

estrades et son absence ne fut rien pour nous aider" a ajouté Côté . . .

Toutes les équipes de hockey intéressées à participer au tournoi d'une journée pour le championnat des comtés de Beauce, de Dorchester et de Lévis sont priées de prendre note que ce tournoi régional sera disputé dimanche le 1er mars à l'Aréna du Parc Victoria de Québec et non à l'Aréna de St-Damien . . . C'est un tournoi d'une seule journée et seize seront acceptées . . .

Les As de Québec ont maintenant remporté autant de victoires que durant toute la saison dernière (33) et avec 205 buts en leur faveur, ils ne sont qu'à un but de leur grand total de la saison 62-63 . . . Sam Pollock était un spectateurs à la joute d'hier soir au Colisée . . . Bonne chance à toutes les équipes de curling qui sont actuellement à Québec en vue du tournoi pour le championnat provincial mixte . . . avec une pensée spéciale pour l'équipe du skip Olivier Samson du Jacques-Cartier . . .

3e joute ce soir

Les Reds déclassent les Citadelles 8-3

Les Reds de Trois-Rivières qui ont réussi à égaler la série semi-finale "B" une partie à une en infligeant une raclée de 8-3 aux Citadelles, hier soir, à Trois-Rivières, seront les visiteurs, ce soir, au Colisée dans la troisième joute de ce quatre de sept. La rencontre est à l'affiche pour 8:15 p.m.

Les protégés de Terry McKeaney ont réussi à l'emporter par 8-6 à l'occasion de l'ouverture de la série, dimanche dernier, à Québec, mais tout indique maintenant que les Reds qui avaient une fiche de 9 gains contre seulement 3 défaites dans les rencontres du calendrier régulier avec les Citadelles, feront une très chaude lutte.

Les Reds ont nettement démontré, hier soir, qu'ils entendaient passer à la finale de la Ligue Junior "A" Provinciale. Ils ont patiné comme des bolides à la première et à la troisième période pour déclasser leurs rivaux.

Les Citadelles ont cependant eu un régain de vie au second engagement alors qu'ils ont légèrement dominé le jeu pour compter deux de leurs trois buts.

TOURS DU CHAPEAU

Deux tours du chapeau ont marqué cet engagement. Jean-Yves Lafleur et Gilles Lafrance, tous deux des Reds, ont réussi l'exploit. Les autres buts du Trois-Rivières sont allés à François Mongrain et Michel Thibault.

Rémy Pageau, Bruno Gagnon et Gilles Carignan ont allumé la lumière rouge pour les Québécois.

Cette joute qui a été marquée par un duel aux poings entre Roger Pelletier et Jean-Yves Lafleur, a donné lieu à du jeu intéressant en dépit de l'écrasante victoire des Reds.

CHAHUT

Le match s'est terminé dans un chahut quand la vedette des Reds, André Hinse, fut frappée au visage par le bâton d'un joueur des Citadelles.

Une partie de la foule envahit alors la glace dans le but de faire un mauvais parti au joueur de défensé Gilbert St-Laurent. Les escarmouches se poursuivant dans les couloirs, la majorité des joueurs quittèrent la patinoire, et l'arbitre Roger Landry décida de mettre un terme à la rencontre 45 secondes avant l'expiration du temps réglementaire.

Première période

1—Trois-Rivières: Lafleur, 4:39
2—Trois-Rivières: Mongrain, 9:23
3—Québec: Pageau, (Grenier, Gendron) 11:10
4—Trois-Rivières: Lafleur, (Mongrain, Thibault) 18:39
Aucune punition.

Deuxième période

5—Trois-Rivières: Lafrance, (Lupien, Hinse) 0:09
6—Québec: Gagnon, (Cantin, Pelletier) 11:11
7—Québec: Carignan, (Gagnon, Lavoie) 11:28
Puns: Bertrand 0:48, Lafleur, Pelletier (majeure) 2:32, Pageau (mauvaise conduite), Dupont 10:46, Cantin 14:32.

Troisième période

8—Trois-Rivières: Lafrance, (Lupien) 0:19
9—Trois-Rivières: Thibault, (Sawyer) 3:41
10—Trois-Rivières: Lafrance, (Lupien, Hinse) 5:19
11—Trois-Rivières: Lafleur, (Thibault) 16:36
Puns: Mongrain 7:27, 16:18, Cantin 13:48, Durocher 18:36, St-Laurent (majeure) 19:18.

ARRETS

Rivard	20	10	14—44
Joyal	13	10	13—36

Fred Hutchinson peut rejoindre son équipe à l'entraînement en Floride

SEATTLE (PA) — Après avoir complété une série de traitements pour un tumeur au poumon, le gérant Fred Hutchinson peut maintenant rejoindre les Reds de Cincinnati à leur camp d'entrainement du printemps en Floride.

Un porte-parole de l'hôpital suisse de Seattle a déclaré que l'Institut désirait passer un dernier examen à Hutchinson et le soumettre au rayon X la veille de son départ pour la Floride.

Hutchinson a l'intention de partir vendredi ou samedi pour rejoindre son équipe.

Le porte-parole de l'Institut a révélé que l'hôpital va continuer d'observer le cas de Hutchinson, qui sera obligé de subir des examens périodiques.

Hutchinson est venu ici à la fin de décembre dernier afin de se soumettre aux traitements. Il a toujours songé à conserver son poste de gérant des Reds pendant son séjour ici. Il ne demeurait pas à l'Institut, mais s'y rendait régulièrement pour suivre ses traitements.

Georges Praz est vainqueur

Georges Praz a remporté les honneurs de la course de fond en ski qui eut lieu dimanche à Valcartier station. Praz, qui en était à sa troisième victoire consécutive, a franchi la distance de 10 milles en un temps de 52 minutes et 24.8 secondes.

A. Bujold a également fait bonne figure en prenant la deuxième position avec un temps de 55 minutes et 36.2 secondes. G. Veillette fut troisième, avec 56.35 et R. Labrecque a fini quatrième, avec un temps de 57 minutes.

W. Caron s'est classé cinquième, et R. Tremblay sixième. M. Gobeil et le sergent Grosek ont également terminé l'épreuve.

A Beauport

Le leveur Marcel Bédard se signale

Marcel Bédard, champion de l'Amérique du Nord l'an passé, s'est signalé avec brio lors des championnats haltérophiles seniors de la ville et du district qui ont eu lieu lundi soir au centre Montmorency-Laval de Beauport.

Devant une assistance nombreuse et enthousiaste, le leveur de Beauport, qui s'entraine au studio Dionne, fut sans contredit la vedette de la soirée en gagnant le trophée du meilleur leveur poids-lourd de la ville avec un total de 735 livres pour les trois levers olympiques. D'après la formule Hoffman, Bédard a réalisé un total de 596.8 points.

Un vétéran de la compétition nationale et internationale, Jules Sylvain du gymnase Hercule, évoluant dans la classe 132 livres, a fait un retour impressionnant après une absence de plus d'un an dans la compétition active. Il a pris la deuxième place avec un total de 655 livres pour un pointage de 577 points. Le jeune et puissant leveur poids-moyen André Roach s'est classé troisième avec un total de 760 livres.

D'autres leveurs ont également bien figuré. Entre autres Yvon Chouinard, du studio Dionne qui a établi trois nouveaux records chez les mi-lourds. Il a d'abord soulevé 225 livres à l'arraché, puis 315 à l'épaulé-jeté, et termina en beauté en battant un troisième record avec un total de 780 livres. André Bertrand, un leveur poids-lourd du gymnase Hercule, a abaissé deux de ses propres records, avec un développé de 295 livres et un total de 840 livres.

Enfin, Claude Hardy, de Villeneuve, a levé 225 livres à l'arraché, dans la classe 198 livres, abaissant le record de Jules Dionne du gymnase Olympique, établi en 1959.

Ce concours, qui était organisé par un groupe de jeunes, le "Club des Joyeux Compagnons" de Beauport, a obtenu un succès fort encourageant.

Voici les résultats :

Classe 132 livres

	Dév.	Arr.	E. je.	To.
C.-H. Cazeault	190	175	230	595

Classe 132 livres

Jules Sylvain	205	200	280	655
Maurice Daigle	195	190	240	625

Classe 148 livres

Marcel Bédard	240	220	275	735
Armand Billodeau	210	185	240	635

Classe 165 livres

André Roach	235	230	295	760

Classe 181 livres

Yvon Chouinard	240	225	315	780
V. Ouellet	230	210	280	720
M. Bélanger	185	175	210	570

Classe 198 livres

Claude Hardy	300	225	270	795

Poids-lourds

René Bertrand	295	245	300	840

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.

ABANDON DES AFFAIRES

LIQUIDATION DE TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

Il faut tout vendre . . . réductions incroyables ! ! !

CASQUETTES d'hiver et bérets - Très spécial .49 et .99

GILETS SPORT AVEC CAPUCHON Rég. $3.95 - Spécial $1.95

GANTS DOUBLES Valeur $3.95 Très spécial $1.98

CHEMISES blanches et de SPORT Val. rég. jusqu'à $4.95 $1.98

Lot de **CHAPEAUX DE FEUTRE** Rég. jusqu'à $10.95 SPECIAL $2.95

Lot de B.V.D. **CHEMISES BLANCHES** Rég. jusqu'à 5.00 - SPECIAL $2.95 et $3.49

Lot de SOULIERS Marque "Gale" Val. rég. jusqu'à $16.95 $8.95

CAGOULES DE SKI Valeur $13.95 $6.95 Val. rég. $24.95 $10.95

GILETS DE LAINE Val. rég. jusqu'à $15.95 $7.95 et $4.95

COMPLETS Val. rég. jusqu'à $34.95 $14.95

COMPLETS Valeurs jusqu'à $65. $29.95

COMPLETS "Garnett" Val. rég. $89.95 $49.95

CHEMISES SPORT ET GILET T Manches courtes. Rég. jusq. $6.00 2 pr $3 et 2 pr $4

Lot de **VESTONS SPORT** Val. rég. jusqu'à $32.95 $9.95

FOULARDS DE LAINE rég. jusqu'à $3.95 $1.49 et $1.95

LOT DE **CRAVATES** rég. jusqu'à $1.50 Spécial .69

PALETOTS 3/4 Val. jusqu'à $24.95 $12.95

PANTALONS Régulier et de Ski Val. jusqu'à $17.95 $7.95

LOT DE COUPE-VENT Val. rég. jusqu'à $18.95 $5.

PALETOTS d'hiver et printemps Valeurs jusqu'à $34.95 $12.95 et $14.95

CITADEL CLOTHING MFG.

Confections et merceries pour hommes, jeunes gens et garçons

836 rue St-Joseph Est – Québec – Tél.: 523-6027

Du pays du soleil!

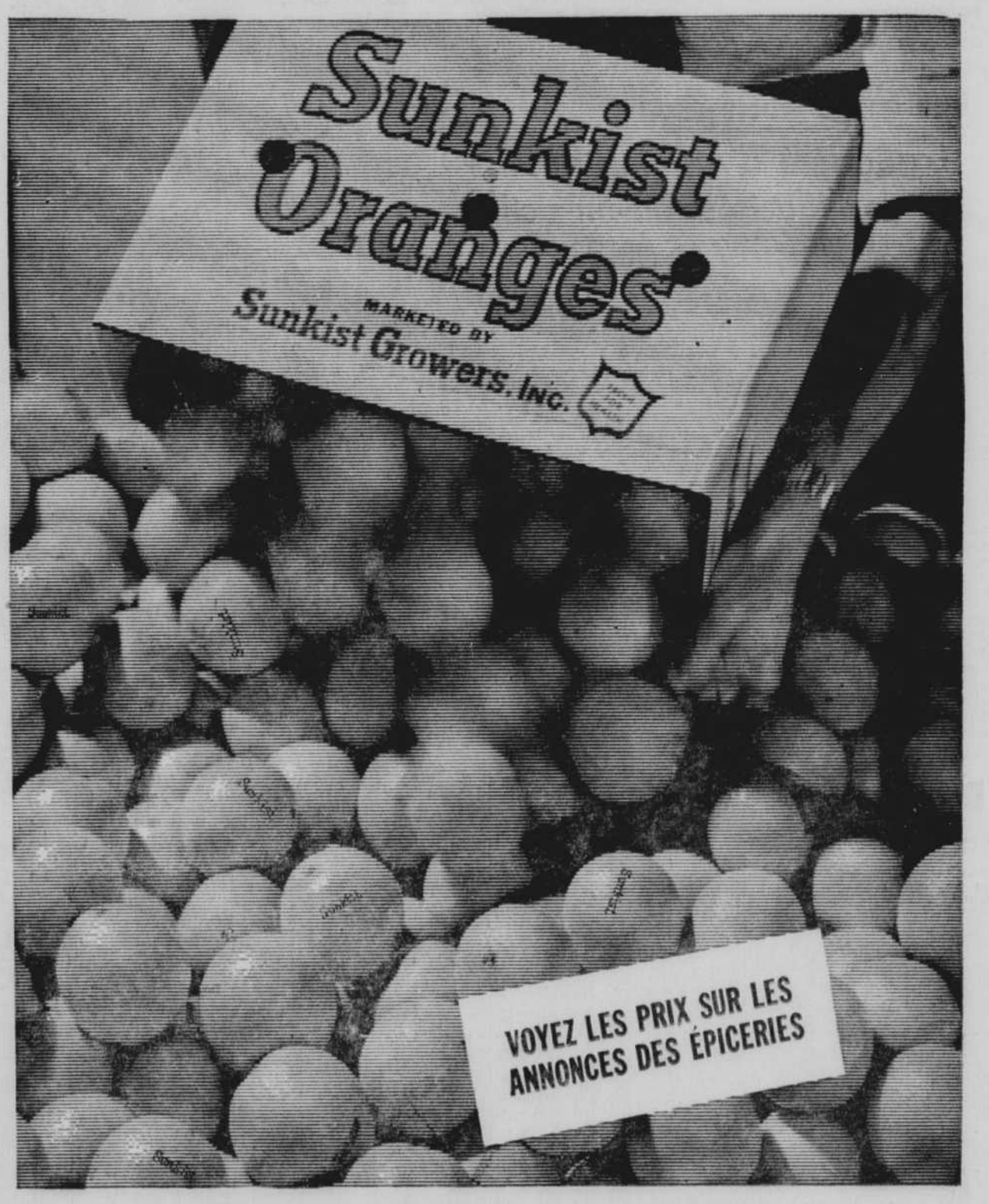

La voici! Une magnifique récolte!

Oranges Navel Sunkist

Vous vous en régalerez tout l'hiver!

Votre épicier les a en magasin—les magnifiques oranges Navel Sunkist, sans pépins et faciles à peler! Elles sont expédiées de la Californie et de l'Arizona dans de rapides wagons réfrigérés. Vous les recevez donc quelques jours à peine après qu'on les a détachées de l'arbre. Ne manquez pas de vous régaler avec les oranges Navel Sunkist fraiches et juteuses, au goût si sucré. Elles sont encore toutes baignées de soleil!

Sunkist

Marque déposée

Les meilleures oranges portent ce nom

L'industrie des pâtes et papiers joue un rôle très important dans l'économie

L'anniversaire de la Confédération en 1967 marquera aussi celui des débuts de l'accession du Canada comme grande nation productrice de pâtes et de papiers, domaine où nous occupons aujourd'hui le premier rang parmi les pays fabriquant du papier-journal et des pâtes d'exportation.

On pourra lire ce renseignement, et une foule d'autres dans et papiers. Ce livre de référence d'une quarantaine de pages, est le plus important ouvrage en langue française que ce groupement ait publié depuis "L'Arbre, ce don de Dieu", il y a deux ans et dont 50,000 exemplaires ont été distribués. On peut se procurer une brochure élégante et abondamment documentée, intitulée de BILLES en BOBINE", que vient d'éditer l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, à Montréal.

L'ouvrage se divise en deux parties. La première qui compte sept chapitres décrit en détails l'industrie papetière au Canada, la plus importante au pays dans le domaine manufacturier, ses produits, ses relations ouvrières et ses opérations y compris ses nombreux procédés de fabrication, de même que les bénéfices qui en découlent pour la population, surtout pour ce qui est de l'importance de ses exportations. L'intérêt considérable qu'elle porte à la recherche y fait l'objet d'un article substantiel. L'histoire du papier occupe aussi dans cet opuscule un espace appréciable; elle renferme un tableau chronologique complet qui remonte à l'invention de l'écriture et à la mise au point par les Egyptiens du premier "papier", le papyrus. On y voit que le Canada a commencé à se servir de bois pour faire du papier dès les premiers jours de la Confédération alors qu'une fabrique de pâte mécanique fut construite à Valleyfield dans le Québec, berceau de cette industrie (on sait que la première papeterie canadienne fut érigée à St-André d'Argenteuil dès 1803).

La seconde partie de l'ouvrage "de BILLES en BOBINE" est consacrée à la forêt canadienne, à son étendue, à son accessibilité, à son utilisation, à sa rentabilité et à son avenir. Le problème forestier y est expliqué en détails: feu, insectes et maladies; activité des autorités, location et taxation, sylviculture et autres aspects. D'autres chapitres traitent d'administration forestière, d'exploitation et d'inventaires. On y parle d'affermage, d'essences utilisées, de planification sylvicole, de la pousse annuelle et de l'augmentation du rendement de la matière ligneuse. La récolte y est expliquée en entier avec de nombreux renseignements sur la mécanisation de plus en plus poussée de l'exploitation par les compagnies. Le flottage et la poésie de la **pitoune** qui vogue sur nos rivières ainsi que la vie améliorée de nos braves bûcherons que l'auteur qualifie de "joyeux" compères" y ont enfin amplement leur part.

La section forestière du livre est préfacée d'un beau poème de Jeanne Marvig qui se termine ainsi:

"Je suis l'Arbre porteur de vie
[et de lumière,
L'eau puisée au coeur sombre
[et poreux de la terre
Qui rejoint dans l'orgueil du
[feuillage nombreux
Cette eau vive échappée aux
[prunelles des dieux".

NOMINATION à McCULLOCH

M. Albert A. Reid

M. Kenneth C. Mulkey, vice-président et gérant général de la Division Internationale de McCulloch Corporation, annonce la nomination de M. Albert A. Reid au poste de vice-président et gérant général de McCulloch of Canada Ltd.

M. Reid jouit de plusieurs années d'expérience dans le domaine de la direction des ventes. Il est entré en 1950 au service de la firme de Rexdale, Ontario. McCulloch of Canada fabrique des scies à chaine et moteurs hors-bord. M. Reid était antérieurement vice-président responsable des ventes. —

Nouveaux records de General Motors

General Motors of Canada annonce que ses concessionnaires ont commencé l'année 1964 par un mois de vente qui a battu tous les records. Le total des ventes de voitures de type nord-américain et de camions, en janvier, a atteint en effet 26,839, comparativement à 21,562 en janvier de l'an dernier, chiffre qui établissait lui-même un record pour ce mois. Les ventes de véhicules GM en janvier ont dépassé de près de 2,700 celles de décembre 1963.

En janvier également, GM a construit 38,171 voitures et camions dans ses usines d'Oshawa, le nombre le plus élevé jamais atteint pour un seul mois dans toute l'histoire de la compagnie.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Offre	Dem.	Titres	Offre	Dem.
Aconic	6	9	Main Ok	15	—
Am Chib	30	33	Mart Brd	2	4
Bald Mtn	5	7	N Malart	15	18
Bracema	10	12	N Assoc	18	21
Brosnan	12	16	New Lorie	6	8
Chesbar	10	12	Nw Miller	5	7
Con Iron	—	50	Nw Insco	14	17
Cuvier	—	30	Nipiron	5	7
Garney	—	23	Nemrod	35	45
Glen nou	4½	5½	Pine Pnt	20½	21½
Gibson	6	8	Quejo	3	7
Hucamp	50	60	Rusty	—	58
Hul Iron	50	60	Tamara	5	11
Kewagam	9	11	Titanium	—	10
Lu Echo	42	45	Verchère	—	50
			Wats Lke	8	11

Excellente année à la Dominion Life

Le 75ième rapport annuel de la Dominion Life Assurance Company pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963 démontre que cette société a raffermi sa position financière déjà solide tout en poursuivant son expansion dans les différentes phases de ses opérations. Le montant des nouvelles affaires souscrites s'est élevé à $164,133,452 ce qui représente une augmentation de $7,036,898 pour l'année écoulée. Au poste des affaires en vigueur, les progrès sont tout aussi impressionnants puisque l'encours s'élevait, à la fin de 1963, à $1,275,074,164 ce qui constitue un gain de $90,6493,386.

L'actif de la compagnie s'est accru de $16,934,701 pour atteindre le chiffre $245,602,006. Le taux d'intérêt net obtenu sur les placements a été de 5.52% en 1963 comparativement à 5.41% en en 1962 et 5.24% en 1961, une tendance à la hausse qui se maintient depuis 1947.

La Compagnie a annoncé le changement suivant à l'Exécutif, changement qui prendra effet le 1er mars: M. E. G. Schafer, F.S.A., auparavant vice-président de l'Exécutif, a été élu président à la suite de la retraite de M A. S. Upton comme président et directeur-gérant. Ce dernier demeurera cependant administrateur de la compagnie.

Nomination à la "Guarantee Company of North America"

PAUL-A. DESMARAIS

M. C.-E. Pacaud, président et M. Victor Mongeon, gérant des départements d'incendie et de casualty, sont heureux d'annoncer la nomination de Paul-A. Desmarais au poste de surintendant des agences au bureau de Québec. —

Le marché minier

LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté de 0.2 à 67.6 points hier à la Bourse de Londres.

Une séance terne à la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — L'ensemble de la cote présentait une allure irrégulière, hier, en Place newyorkaise. Les gains avaient cependant prédominance sur les pertes dans la proportion de 551 contre 513. L'indice industriel de Dow Jones a cédé .79 à 795.40. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a perdu .1 à 294.8. Les valeurs sidérurgiques on fait bonne contenance. Les cigares ont été l'objet d'une prise de bénéfices. Consolidated Cigar a perdu 2¼ points, General Cigar deux points, D. W. G. Cigar 1⅝ et Bayuk ¾. Par contre les cigarettes ont maintenu leur tendance à la hausse. Le virement a été de 4,600,000 actions au regard de 4,820,000 lundi. Pour la deuxième séance consécutive, Continental Airlines a été le stock le plus actif, fermant inchangé à 19¾ sur un déplacement de 116,400 actions.

—o—o—o—o—

MONTREAL (PC) — Les cours ont légèrement décliné, hier, en Place locale. Les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 96 contre 56. Les banques ont été durement touchées par ce fléchissement. Canadienne Nationale a perdu un point, Montréal ½ et Canadienne Impériale de Commerce ⅝. Par contre, Provinciale a gagn ½ point. Les valeurs industrielles ont également fléchi. Asbestos a cédé un point, Moore Corp. ⅝ et Page-Hersey ¾. Les services publics étaient relativement inchangés. Québec Telephone a gagné ½ point. Les papeteries ont progressé. Dans le secteur des mines, Northern Exploration a gagné 11 cents, McAdam huit cents et United Obalski deux cents.

—o—o—o—o—

TORONTO (PC) — Les valeurs présentaient, hier, une allure irrégulière avec une tendance à la baisse. Pour la deuxième séance consécutive, le virement a été de moins de trois millions d'actions. Le volume a été de 2,796,000 actions au regard de 2,712,000 lundi. Les banques et les papeteries ont poussé les valeurs industrielles à la baisse. Les titres sidérurgiques ont progressé. Dans le secteur des titres de premier choix, Moore Corporation a cédé ¾ cependant que Distillers-Seagrams et Aluminium ont perdu ½. Par contre, Reichbold a gagné 1½ à 21½ et Ontario Steel 1¼ à 24¾. Par ailleurs, Horne and Pitfield a monté de cinq cents à $2.70 sur un déplacement de 233,625 actions.

Tendance à la baisse du marché des obligations

Toronto (PC) — Les titres à revenu fixe manifestaient généralement une tendance à la baisse, hier, sur un marché plutôt calme. Il y eut très peu d'activité parmi les émissions municipales et industrielles, alors que le reste de la liste tendait à décliner. Par exemple, les obligations fédérales portant intérêt à 5 pour cent et venant à échéance en 1988 ont fermé avec une baisse de $0.25 à $96.75. Les titres de l'Ontario à 5¼% arrivant à maturité en 1983 se cotaient à 97⅞ — 98⅛.

A New York, les obligations des compagnies américaines ont évolué sans orientation precise. Au comptoir, les émissions du gouvernement étaient stables ou à la baisse de 2/32 de point.

Bourse de Toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

HUILES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Acme Gas	2000	9½	9½	9½	+ ½
Alminex	710	265	265	265	+ 3
Am Leduc	4800	8½	8	8½	+ ½
Anchor	3000	14½	14½	14½	+ ½
AngU Dev	3450	25	25	25	
Asamera	1400	83	83	83	— 1
Banff	9940	168	145	147	—18
Cal Ed	1400	$18¾	18½	18½	+ ⅛
C Oil Lds	1000	190	189	190	+10
C S Pete	40200	375	335	360	
C Delhi	7496	620	620	620	
C Delhi w	100	176	176	176	
C Ex Gas	2250	120	117	120	— 4
Cent Del	1110	765	755	755	— 5
C Dragon	8000	34	34	34	+ 1
C East Cr	14257	110	103	110	+10
C West P	1585	176	160	160	—15
Dev Pal	500	127	127	127	
Duvan	500	7½	7½	7½	+ ½
Fr Pete pr	130	375	375	375	
Farco	4500	255	250	251	
Glacier	5500	10½	10½	10½	— ½
Gr Plains	1150	$10⅛	10	10¼	+ ⅛
Gridoil	6348	40	40	40	
H B Oil G	344	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅛
Landa	600	515	505	515	+15
Medal	1040	410	410	410	— 5
Nat Pete	500	275	275	275	— 5
N Cont	28022	36	35	35½	+ 1½
N Davies	500	19	19	19	
N C Oils	100	215	215	215	+ 3
N C O wts	500	20	20	20	— 2
Numac	1200	161	160	160	— 2
Numac wts	120	69	69	69	— 1
Okalta	3000	12	11½	12	— 2
Pamoil	2200	53	53	53	
Permo	1220	33½	33½	33½	+ ½
Petrol	170	52	51	52	
Provo Gas	3276	180	177	177	— 3
Quonto	14000	17	16	16½	
Ranger	1000	135	134	135	+ 8
Sarcee	1800	118	117	117	— 1
South U	92500	14½	11	13½	+ 2½
Spooner	1500	9½	9½	9½	— ½
Stanwell	4500	73	70	73	+ 1
Tecie Corp	760	490	480	485	+ 5
Trans Can	8500	95	90	95	+ 5
Triad Oil	15200	209	200	200	— 6
Union Oil	500	$12	11½	12	
U Canso vt	100	140	140	140	+ 1
Un Oils	17680	179	177	177	— 1
Un Ref P	1500	10	10	10	
Watates	100	750	750	750	
Waburne	2100	100	100	100	— 1
W Decalta	1700	120	118	118	

MINES

Acad Uran	1000	5	5	5	— ½
Accra	1000	19	19	19	— ½
Advocate	100	670	670	670	— 8
Agnico	2500	50	48	48	— 2
Akaitcho	2600	54	52	52	
Am Lard	1000	16	16	16	— ½
Ansil	1000	8	8	8	+ ½
Area	2000	116	115	115	
A Arcad	13200	29½	26½	29½	+ 2½
Atl C Cop	8000	110	105	109	— 2
Atlin-Ruf	21500	9½	9½	9½	
Aunor	400	365	360	365	+ 5
Barnat	*2000	61	61	61	— 2
Bary Expl	4500	19½	18½	19½	+ 1
Base Met	26000	8¼	7¾	7¾	— ½
Baska	3500	10	10	10	— ½
Belcher	500	35	35	35	+ 1
Belterre	15000	36	34	36	+ 2
Bethlm	4355	665	650	655	+10
Bevcon	3000	14	13	13	— 1½
Bibis	17000	26½	25	26	— ½
Bidcop	3500	8¼	8¼	8¼	
Black Bay	3000	12	12	12	
Bralorne	685	380	375	375	— 5
Broul Reef	500	29	29	29	+ ½
Brunswk	5125	685	635	665	—20
Bruns rt	72649	41	39	41	— 5
Cable	1000	13	10	12	+ 2
Cadamet	800	9	9	9	— 1½
Camflo	18100	132	127	128	— 2
Camp Chb	3617	375	370	375	+10
C Tung	1000	88	88	88	+ 5
C Astoria	5100	29	26	28	— 2
C Austral	6500	9½	9½	9½	— ½
C Dyno	3005	117	112	115	— 4
C Malart	8000	52	52	52	— 1
Candore	142000	39½	36½	38	
Can-Erin	21000	10	10	10	— ½
Captain	2000	8¼	8¼	8¼	
Cariboo	1250	70	68	70	+ 2
Cassiar	410	$10⅞	10⅝	10⅝	
Cent Pat	200	106	105	105	— 3
Cent Porc	2000	6¼	6¼	6¼	
Cdn Pardy	360	385	385	385	— 4
Cdn Keel	23350	34	32	33	
CKeel rt	87850	3½	3	3	
Chesakirk	4500	6	6	6	
Chester	8500	3	1½	1½	— ½
Chib-Kay	2500	12	11	11	
Chimo	58400	107	99	100	— 7
Chrom	510	108	106	106	+ 1
Coch Will	350	390	390	390	
Comb Met	9400	20	20	20	— ½
Conlagas	2000	52	51	52	
Con-Key	9500	10	9½	10	
Con Shaw	7899	9½	7	7	— 1½
C Callin	4000	7	7	7	
C Discov	3240	121	115	115	—13
C Hall	9200	15	13	15	
C Marben	12650	65	62	63	— 2
C Mogul	23650	495	460	460	—35
C Morris	7000	58	55	55	— 1
Con Negus	1500	12½	12½	12½	
Con Nich	1500	18½	18½	—	— ½
C Northld	3000	22½	21½	22½	+ ½
C Rambl	17575	170	165	170	— 5
CRed Pop	9271	16½	16	16½	
CRegecourt	6500	12½	12	12	+ 1
C Sannor	31500	19	19	19	— 1
Conwest	400	395	395	395	
Cop-Man	1000	8½	8½	8½	
Coulee	2300	29	28	28	— 1
Courvan	1000	17	17	17	— ½
Cowich	1800	73	72	72	— 4
Craigmt	300	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Crestaur	8500	16	16	16	+ ½
Croinor	24500	28	26	26½	— 1½
Crowpat	4062	9	9	9	
Cusco	3000	13½	13	13	— ½
Daering	2000	12	11½	11½	+ ½
D'Aragon	1500	16½	16½	16½	
Duran	500	7¼	7¼	7¼	+ ½
Deer Horn	4000	50	48	48½	— 2
D'Eldona	8500	8	7½	7½	— ½
Delhi Pac	3000	21	20	21	+ 1
Denison	37697	$12¾	12¼	12¾	+ ¾
Dickinsn	910	530	525	530	
Dome	300	$27¼	27½	27½	+ ¼
Donalda	3000	8	7½	7½	— ½
E Amphi	1500	6	5½	5½	— ½
East Mal	400	190	185	185	— 5
East Sull	1975	280	273	280	+ 3
El Sol	3500	6½	6½	6½	
F'rest T	1500	12½	12	12	— ½
Fatima	5000	10½	10	10½	
Fncoeur	4500	12	11½	11½	— ½
Frobex	1014	74	74	74	— 1
Gallwin	800	6	6	6	— ½
Geco Mine	525	$33⅜	33	33⅜	
Genex	1000	10	10	10	— ½
Gnt Masct	2700	82	80	80	— 2
Giant YK	770	$11	10¾	11	
Glacier	5500	$10½	10½	10½	— ½
Glenn Ur	1200	5½	5	5½	+ ½
Goldale	500	27½	27½	27½	
GP Mining	600	17	17	17	
Goldray	6200	37½	36	37	— ½
Grandroy	500	14	14	14	— 1
Granduc	1343	440	435	440	
Gulch	6200	6	6	6	
Gulf L	9100	11	10½	10½	
Gunnar	1780	775	765	775	+10
Hard Rock	5000	11	11	11	
Har-Min	4300	12½	12½	12½	
Hasaga	1000	13	13	13	— ½
Hastings	3100	116	116	116	
Headway	17000	17	17	17	+ ½
Heath	1000	5½	5½	5½	— ½
High-Bell	3900	325	320	320	— 5
Hollinger	2938	$28⅞	28⅝	28¾	
Hud Bay	1013	62	61¾	62	+ ¼
Hu-Pam	500	12	12	12	+ 1
Hydra Ex	8760	29½	27½	28	
I Helium	9780	194	190	194	+ 4
Irish Cop	5700	26	25	26	+ 1
Iso	2500	215	210	210	— 5
J Waite	2000	17½	17	17½	+ ½
Jacobus	3200	16	15¾	16	+ 1
Jaye Expl	6000	10	10	10	
Jelex	4574	23½	22	23½	+ 1
Joburke	2000	7¼	7¼	7¼	
Jonsmith	7500	15	14½	15	+ 1
Joutel	900	144	142	142	— 3
Jowsey	1199	28	28	28	
Kenville	10000	8½	8	8	
Kerr Add	2870	730	725	725	
Kirk Min	4500	17	16½	17	— 1
Kopan	8000	16	13	15	— 1
Lab Min	200	$36½	36	36	
L Dufault	3045	910	900	900	—10
Lakehead	2500	19	19	19	+ ½
Lake Ling	3000	7½	7½	7½	+ ½
L Osu	13700	18	16	18	+ 1
La Luz	300	490	490	490	
Langis	3300	30	30	30	+ 1
Leitch	4400	230	225	221	— 9
Lencourt	55500	13	12	13	
Lorado	7300	198	195	195	— 3
Louvicr	8600	14	13½	13¾	— ¼
Lyndhrst	1000	8	8	8	+ ½
Macassa	3464	265	266	265	+ 8
Madsen	1200	220	220	220	
Maralgo	1500	10	9½	9½	
Marboy	1000	13	13	13	
Marchant	1500	85	85	85	+ 2
Marcon	13500	17	16½	16½	— ½
Maritime	6150	58	56	58	— 2
Martin	7500	74	72	72	— 2
Matatch	200	9½	9½	9½	+ ½
Mattgmi	400	$11¾	11¾	11¾	
Mayorun	700	10	9½	9½	— 1
McIntyre	8150	854	54	54	
McKen	5500	24	24	24	
McMar	3000	9½	8½	8½	— 1
McWat	1500	21	21	21	
Merrill	4900	68	66	66	— 2
Meta Uran	500	9	9	9	
Metal	918	108	101	108	+ 7
Moneta	500	83	83	83	
Mt Wright	3000	48	47	47	— 2½
Multi M	700	31	31	31	— 1
Murray M	7832	120	117	120	+ 3
Nama Cr	14000	16½	14½	16½	+ 1½
Nat Expl	1000	5½	5½	5½	
Nealon	4500	11	10	11	+ ½
New Alger	5000	5	5	5	+ ½
New Ath	500	28	28	28	— 1½
New Bid	5000	5½	5½	5½	
New Cal	2000	26	26	26	— 2
N Harri	3000	7½	7½	7½	
Nw Hosco	14150	203	193	202	+ 4
N Kelore	5550	11½	11	11	— ½
Newlund	8000	17	16½	17	
N Mylama	1000	11	11	11	
Newnyo	15900	24	21½	21½	— 2½
Nw Rouyn	1000	14½	14½	14½	
N Senator	1000	19	19	19	— 1
New Taku	1500	11	11	11	
Nick Rim	6500	25½	20	25½	+ 4½
Nisto	33500	25½	24½	25½	+ ½
Norbeau	10100	58	56	56	— 3
Norgold	50600	14	12½	13½	+ ½
Norlex	1000	17	17	17	— 1
Normeal	10560	350	330	330	+ 5
N Goldstm	3262	60	59	60	+ 1
N Goldcrt	2000	19	18	19	
N Rank	6000	26	25½	25½	— ½
N Rock	3000	32	31	32	— 1
Northcal	5400	51	51	51	— 1
North Can	200	150	150	150	+ 1
Northgate	8915	475	465	475	
Dudul	3600	13	12½	12½	— 1½
Novamine	1025	30	30	30	— 2
O'Brien	1500	50	50	50	+ 1
O'Leary	12000	16	15½	16	
Opemiska	4691	880	865	870	
Orchan	3625	395	385	385	
Orenada	1500	11½	11½	11½	
Ormsby	1000	54	50	50	
Paramaq	4000	12½	12½	12½	
Patino	996	700	685	685	—15
Pax Int	17850	26	25½	25½	
Paymast	9000	17½	16½	17	
Peerless	10000	18	14	18	+ 1
Peel Elder	993	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Perron	10000	11	11	11	— ½
Placer	120	$29	29	29	
Preston	1200	$16	$10	$10	
Purdex	11000	12½	12	12½	+ ½
Que Ascot	2000	8½	8	8½	+ ½
Que Lith	100	230	230	230	
Qunston	1000	12	12	12	— 2
Quemont	125	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Radiore	4100	50	49	50	+ 1
Raglan	500	52	52	52	+ 1
Rayrock	3025	94	92	94	+ 7
Realcs	5800	9	8⅛	9	
Rexspart	3900	17	16	16	
Rio Algom	8835	$12½	12¼	12⅜	— ⅛
Ryanor	17500	12½	11	11	— 1
Rex Athab	3700	28½	27½	28	— ½
Salem	13239	64	58	64	+ 4
San Ant	3050	17	16½	16½	— 1½
Sand Riv	82000	6½	6½	6½	
Sil Eureka	492	180	175	175	—10
Sherritt	7464	300	293	300	+ 7
Silvamag	500	11	11	11	— ½
Sil Miller	1500	17½	17	17½	— ½
Siscoe	2300	171	165	171	+ 4
Stanrck	5305	170	169	170	+ 4
Starratt	2000	5½	5½	5½	— ½
Steeloy	2500	11	10	11	+ 1
Steep R	3465	460	445	455	+ 5
Sturgeon	3500	16½	16	16½	
Sud Con	1000	8	8	8	
Sullivan	1250	170	166	170	+ 1
Sunburst	2180	10½	10½	10½	+ 1
Temag	50	78	78	78	
Territory	1000	16	16	16	+ ½
Thom	2900	47½	47	47	+ ½
Tombill	41500	115	103	114	+13
Torbrit	12000	58	58	58	
Tormont	7300	18½	18	18½	
Towag	1000	16	16	16	
Trans Res	2000	12½	12½	12½	+ ½
Tribag	12600	157	150	151	— 2
Hundra	850	90	90	90	
U Asbestos	910	252	245	250	— 3
Un Buffalo	6000	74	71	74	— 1
Un Keno	2735	535	530	530	
Upp Can	2100	140	138	140	+ 2
Vandoo	2500	5	4½	4½	— ½
Vanze	14300	65	62	65	+ 3
Vespar	4667	20	19	20	+ 1
Violam	2000	290	284	290	
Wasamac	400	125	123	123	— 2
Weedon	5000	4	3½	3½	— ½
Werner	4000	8	7½	8	— ½
W Malar	3000	5½	5½	5½	
W Beaver	4500	14	13	13½	— ½
Wes Mines	3900	560	545	550	
W Surf I	1250	14	14	14	
Willroy	125850	158	148	158	+ 9
Willsey	13000	16	15	15	— ½
Winch	26000	17	14	14½	— 3
Windfall	2500	48	45	46	+ ½
Wr Harg	685	65	65	65	— 1
Yale Lead	18500	12½	12½	12½	— ⅛
Yellowrex	500	6	6	6	
Yk Bear	16290	135	115	121	+ 6
Yukon	1000	42	42	42	+ 2
Zenmac	7900	28½	28	28	
Zulapa	12175	27	26	26	

TRANSACTIONS ENTRE AMERICAINS

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
Chemcell	s15	$13	13	13	

Bourse de Montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	4311	$13⅝	13	13	— ⅛
Alumin	1525	$30¼	30	30¼	— ⅛
Alum 4¼pr	800	$41¾	41¾	41¾	— ⅛
Alcan 2pr	125	$48¾	46¾	46¾	— ⅛
AngT 2650r	50	$52½	52½	52½	
AngT 4½pr	190	$45½	45	45	
Arg C pr	400	$10	10	10	+ ⅛
Asbestos	3381	$20¾	20	20	— 1
Atl Sug	450	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Bnk Mont	374	$62¾	62½	63½	— ½
Bank NS	57	$69¾	69¾	69¾	— ¼
Banq CN	810	$78½	78	78	— 1
Banq PC	485	$55	54½	55	+ ½
Bath P	200	$17⅞	17⅞	17⅞	
Bell Phon	1967	$53½	53⅜	53⅜	+ ⅛
Brazil	3302	230	220	220	— 5
B A Oil	173	$29¾	29¾	29¾	+ ⅜
B C Forest	530	$24¼	24¼	24¼	— ¼
B C Phone	200	$56¼	56¼	56¾	— ⅛
Build Prod	285	$27	26¾	26¾	+ ¼
Cal Pow	1740	$21¾	21¾	21¾	
Can Cem	760	$41¼	41	41	
CDom Sug	150	$23	23	23	
CI Fndry	125	$25¾	25½	25¾	+ ⅛
CSL	60	$57½	57	57	— ½
CAE	605	$9⅞	9¾	9⅞	
Cdn Brew	950	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
C Fndtn	420	490	475	490	—10
CAndty Ap	388	$16½	16⅜	16½	— ⅛
Clmp BkC	210	$63¼	62¾	62¾	— ⅜
CIL	520	$17⅛	17⅛	17⅜	— ⅛
CI Pow	680	$16⅛	16⅛	16⅜	
CI Pow pr	400	$47½	47	47	— ¼
C Marconi	400	410	400	410	+15
CPR	825	$36⅛	36⅛	36¼	+ ⅛
Cdn Pet pr	124	$12¾	12½	12¾	
Cent Del	800	785	785	785	— 8
Chemcell	350	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Coghlin	100	$6	6	6	
Col Cell	350	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Con Mng	1411	$37½	37½	37¾	— ¼
Con Paper	630	$39⅞	39½	39⅝	— ¼

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) Le lin et le seigle ont pris la vedette hier à la Bourse des grains de Winnipeg .On signale la vente d'une petite quantité de lin au Royaume-Uni.

Le seigle a suscité un vif intérêt. Les prix de l'avoine et de l'orge ont oscillé dans un faible rayon.

Les prix du blé de toutes catégories ont cédé ⅛ de point.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

AVOINE

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Mai	78	77⅞	78	77⅞
Juil	77½b	77¼	77½ a	77¼ b
Oct	77¼	77⅛	77¼	76⅞ a

ORGE

Mai	114⅜	114	114⅜	113⅜
Juil	112⅞	112½	112⅞ a	112⅜
Oct	112	111½	112 a	111½ a

LIN

Mai	328½	328	328½ b	327½ b
Juil	326¾a	325	326½ a	324½-24½
Oct	321⅞a	321¼	321¾ b	321 a

SEIGLE

Mai	156¾a	155	155¼	156 b
Juil	149⅛	147½	147⅝	148⅜
Oct	146⅛	145½	145½ a	146⅛

GRAINE DE COLZA

Mrs	270¾b	269¾	270¾ b	270 b
Mai	----	----	272½ a	272¾ a
Juil	276½	276¾a	276⅝ a	276 n

GRAINS AU COMPTANT

AVOINE : 2 c.w., 0.76¾ ; ex. 3 c.w., 0.74½ ; 3 c.w. et ex. 1 fourr., 0.72½ ; 1 fourr., 0.71 ; 2 fourr., 0.68 ; 3 fourr., 0.65 ; fourrage mixte, 0.53.

ORGE : 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.16⅜ ; 1 c.w., 2-rangs, 1.14⅜ ; 2 c.w., 2-rangs, 1.10⅜ ; 3 c.w., 6-rangs, 1.14⅜ ; 3 c.w., 2-rangs, et 1 fourr., 1.07⅜ ; 2 fourr., 1.05⅜ ; 3 fourr., 1.02⅜.

SEIGLE : 1 et 2 c.w., 1.51⅜ ; 3 c.w., 1.48⅛ ; 4 c.w., 1.32⅛ ; ergoté, 1.27⅛ ; sur rails, 1.51⅛.

LIN : 1 c.w., 3.33¾ ; 2 c.w., 3.18¾ ; 3 c.w., 2.88½ ; sur rails, 3.22¾.

GRAINE DE COLZA : canadienne No 1, 2.69¾.

—o—o—o—

WINNIPEG (PC) Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales ; les ventes aux terminus sont sujettes à confirmation :

AVOINE : 2 c.w., 0.76¾ ; 3 ex. c.w., 0.74½ ; 3 c.w. et 1 ex. fourr., 0.74 ; 1 fourr., 0.73 ; 2 fourr., 0.70 ; 3 fourr., 0.67 ; fourrage mixte, 0.53 ; grain mixte, 0.62.

ORGE : 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.24½ ; 1 et 2 c.w., 2-rangs, et 3 c.w., 6-rangs, 1.22½ ; 3 c.w., 2-rangs, 1.19½ ; 1 fourr., 1.09½ ; 2 fourr., 1.08½ ; 3 fourr., 1.05½ ; 3 grain mixte, $1.00½.

—o—o—o—

Voici les prix du blé de deuxième catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial :

Northern No 1, 2.07⅛ ; No 2, 2.04⅛ ; No 3, 2.01⅛ ; No 4, 1.94⅛ ; No 5, 1.88⅛ ; No 6, 1.83⅛ ; Durum No 1, 2.18⅛ ; No 2, 2.17⅛ ; No 3, 2.07⅛.

Prix selon l'accord et prix canadiens : Northern No 1, 2.07⅛ ; No 2, 2.04⅛ ; No 3, 2.01⅛ ; No 4, 1.94⅛ ; No 5, 1.88⅛ ; No 6, 1.83⅛ ; Durum No 1, 2.18⅛ ; No 2, 2.17⅛ ; No 3, 2.07⅛.

MARCHE DU LIN

Prix courants : 1 c.w., 3.33¼ ; 2 c.w., 3.17¼ ; 3 c.w., 2.87½ ; sur rails, 3.21½ ; No 1 canadien, 2.69.

Prix aux commerçants : 18 cents de moins que l'option de mai.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points en solide	52½
Québec, 93 points en solide	53
Québec No 1, moule d'une livre	54

PRIX DES OEUFS

Catégories grosseur	A	B	C	b
A-Ex-Gros	32½-33½	40 -40½	49-50	59-61
A-Gros	30 -31	38 -39	47-48	57-59
A-Moy.	24½-25½	31½-32	41-42	51-53
A-Petits	21 -22	28 -29	37-38	47-48
B	24 -24½	31 -32	40-41	50-52
C	18 -18½	24½-25½	31-32	----

Les prix des oeufs aux détaillants et aux consommateurs représentent les prix à la douzaine et en cartons.
A-Prix aux producteurs.
B-Prix aux postes enregistrés.
C-Prix aux détaillants.
D-Prix aux consommateurs.
N.-B. — Les prix dans les colonnes A, B et D sont ceux en vigueur le 18 février 1964.

TABLEAU DES VOLAILLES

Prix aux producteurs
poids vivants

POULETS

Moins de 5 livres	18½
5 à 6 livres	19½-22
6 à 7 livres	22 -24
7 livres et plus	26 -27

POULES

Moins de 5 livres	9 -12
5 à 6 livres	14 -15
6 livres et plus	20 -21

DINDONS

Moins de 12 livres	25 -26½
De 12 à 20 livres	27 -28

PRIX AUX DETAILLANTS
Poids éviscérés

POULETS

Catégorie	Moins de 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 lbs et plus
"A"	31½-33	35-38	44-46	46-48

POULES

Moins de 4 livres, catégorie "A"	23-25
4 à 5 livres, catégorie "A"	35-36
5 livres et plus catégorie "A"	39-41

DINDONS

Moins de 10 lbs catégorie "A"	40-42
De 10 à 16 livres catégorie "A"	44-45

Prix des pommes de terre payés par les marchands de gros aux producteurs

Pour pommes de terre locales, No 1 sac jute second, 75 livres, $1.25; 80 livres, $0.81 à $0.83; N.-B., 75 livres, $1.35; 80 livres, $0.88 à $0.90.

MARCHE DE QUEBEC

Après avoir été stable pendant plusieurs jours, le marché des oeufs semble vouloir se raffermir. En effet, au début de la semaine, on a remarqué une légère augmentation de un cent dans la plupart des catégories. La demande est bonne. Le marché des volailles demeure ferme et soutenu. Les prix sont les mêmes que ceux de la semaine dernière. Les arrivages et les demandes sont bons, rapporte le service fédéral des marchés.

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture :

OEUFS — Prix de gros des commerçants aux points de la campagne en caisse de bois : A-Extra-Gros, $0.43 la douzaine ; A-Gros, $0.40 ; A-Moyens, $0.34½ ; A-Petits, $0.32 ; B., $0.34 ; C., $0.27.

BEURRE — Arrivages courants prix non admissible, 51 cents, 93 points, à prix admissible, 51¾ cents, 92 points, prix admissible, 51⅛ cent.

FROMAGE — Livré à Montréal cire arrivages courants prix de gros blanc du Québec, $0.35 ; colore, $0.38¼.

POMMES DE TERRE — Prix de vente en gros : Nouveau-Brunswick nouvelles 75 livres, $1.45 à $1.50 ; $0.95 à $1.00 les 50 livres ; $0.25 à $0.27 les 10 lbs. Québec, nouvelles, $1.50 à $1.55 les 75 livres ; $1.00 à $1.10 les 50 livres ; Ile du Prince-Edouard nouvelles blanches, $1.70 à $1.80 les 75 livres ; $1.15 à $1.25 les 50 livres ; $0.30 à $0.32 les 10 livres.

LAIT ECREME EN POUDRE — Procédé de pulvérisation No 1, en sacs, $0.14 à $0.16 la livre ; procédé au rouleau No 1 en sacs, $0.13 à $0.14 ; procédé pour animaux, $0.11 à $0.12 ; poudre de lait de beurre destiné aux animaux, $0.09 à $0.09¼.

MONTREAL (PC) — Les prix des oeufs sur les marchés de gros des produits agricoles de Montréal étaient à la hausse hier. Les offres correspondaient à une bonne demande. Les prix du beurre et des pommes de terre n'ont pas varié.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Add and T	38	42
A-C Tel A	53	—
Ar ite	3.00	—
All Credit	8¾	9¼
Do pfd	10½	11
Arcan	—	35
Auto Fab B	67	72
Banq. d'Econ. de Québec	9½	10½
Brinco	6.70	6.80
C Shp Oil	12¼	12¾
Cap Lease	1¼	1⅝
Char Credit	4	4½
Cons Thea	6½	—
Corpex	9½	—
CPR 4	215	225
Crown Life	270	280
Dupuis P	22	—
Five Wheels	1½	3
Great Wj	6.90	7.25
Gen Mor	3.00	3.25
Ind Life	—	2.25
London Life	350	360
La Cp Foncier de Mtl	9.50	10.00
La Prév	—	41½
Les Prév	—	87
Mar Tel P	13¾	14
McD	18	19½
Nat Bowl	.50	1.00
NB Tel	13½	14
NSLT P 4	80	—
Do 4½	90	—
Do pf 5	49½	—
Pacific Gas	16½	17
Paco	1¼	1¾
Permeator	18	19½
Shoppers	3¾	4
Soucy	8¼	8¾
Steadman	½	1
Super Seal	7½	8½
Trust Genl	44¾	45½
Tritac	50	75
Un Amus	17	—
Do B	17	—

Les marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix sont demeurés stables hier sur le marché montréalais des bestiaux. Les échanges ont été modérés puis actifs en réponse à une bonne demande.

Les arrivages ont été de 160 bovins, de 188 veaux, de 118 porcs et truies et de deux moutons et agneaux.

Les bouvillons moyens se sont vendus de $19.50 à $21.75, les communs de $14.50 à $19.25.

Les taures moyennes valaient $17.50, les communes, de $13 à $17.

Les bonnes vaches ont rapporté $16, les moyennes de $15 à $15.50 et celles pour la mise en conserve et l'abattage de $7 à $13.25.

Les bons taureaux étaient entre $18 et $20.50, les communs et les moyens entre $13 et $18

Les jeunes veaux de bonne qualité se sont vendus $30, les moyens de $23 à $29 et les communs de $13 à $22.

Les porcs de catégorie A valaient $27.25 et les truies $18.

Il n'y a pas eu de vente de moutons ou d'agneaux.

Le commerce des fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture la liste des prix payés aux agriculteurs par les grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal.

Betteraves: $1.25 à $1.50 les 50 livres.

Carottes : $1.00 à $1.25 les 50 livres; $1.90 à $2.00 les 24 cellos de 2 livres; $1.75 à $1.90 les 10 cellos de 5 livres.

Choux: $1.35 à $1.50 les 50 livres.

Choux rouges: $2.00 à $2.50 le cageot.

Choux de Savoie: $2.00 à $2.50 le cageot.

Navets: No 1, $1.35 à $1.50; No 2 $1.00 les 50 livres.

Oignons: jaunes, No 1, 1¾" et plus $1.30 à $1.40 les 50 livres; No 2, $1.00 les 50 livres; rouges, $1.75 les 50 livres.

Panais: $2.50 à $3.00 le minot; $2.25 les 12 cellos de 2 livres.

Poireaux: $0.50 à $0.85 la douzaine.

Pommes: McIntosh, $2.50 à $3.00; à cuire, $1.50 à $2.00; Cortland, $2.25 à $2.50 le minot.

Pommes de terre: Pas d'approvisionnement.

Matières premières

NEW YORK (PA) — Voici les prix de gros des principaux produits de bases sur le marché newyorkais à moins d'indications contraires :

SUCRE, domestique No 7, contrat de mai	$0.0833
SUCRE, brut, sur le marché courant	0.08
SUCRE, mondial No 8, contrat de mai	0.0914-15
SUCRE mondial, brut, marché courant	0.0920
CAFE "Santos" No 4 marché courant	0.4675
CAFE "Santos" B, contrat de mars	0.4691
CAOUTCHOUC "STANDARD", contrat de mars	0.2405
CAOUTCHOUC, brut, feuilles fumées à nervure, marché courant No 1	0.24125
CACAO, contrat de mars	0.2098
CACAO, "Accra" marché courant	0.2275
FARINE, en sac de coton de 100 lbs, "Family Patents" à Minneapolis	7.70
COTON, contrat de mars, la balle	----
COTON, "Middling", marché courant	----
HUILE, tirée de la graine de coton blanchie, contrat de mars	0.1066
HUILE, tirée du soya, brute, au wagon-citerne à la livre, prix nominal	0.09125
PEAUX, brutes, contrat d'avril, la livre	0.1065
PEAUX, légères de vaches, marché courant	0.1275
CUIVRE, contrat de mars	0.33
ZINC, contrat de septembre	0.1330
PLOMB, contrat d'octobre	0.1265
SOIE, marché courant	5.75
LAINE, contrat de mars	1.814
LAINE certifiée, marché courant	1.838
LAINE, "Tops", contrat de mars	1.815
LAINE, "Tops" certifiée, marché courant	1.835
BLE, Northern No 1, Dark du printemps, C.I.F., à New York	2.77
MAIS No 2, faune C.I.F., à New York	1.5075
AVOINE No 2, blanche C.I.F., à New York	0.8725
SEIGLE No 2, américain, F.A.B. New York, en charges de wagons	1.8425
ORGE No 2 fourragère domestique, C.I.F. à New York, prix demandé	1.25
FEVES SOYA No 1, jaunes, à Toledo, Ohio	3.645

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne)

Canadian Tire Corporation Ltd.: 17 cents l'action de la classe A et 17 cents l'action ordinaire, payables le 1er mars, inscription 24 février.

Cassiar Asbestos Corporation Ltd.: 10 cents plus un boni de cinq cents, 28 avr , inscription 31 mars.

Pamous Players Canadian Corporation Ltd.: 25 cents l'action ordinaire, 13 mars, inscriptieon 26 février.

Molson Breweries Ltd.: 25 cents l'action des classes A et B, 26 mars, inscription 28 février.

Canada Wire and Cable Co. Ltd.: $1 l'action de la classe A et 15 cents l'action ordinaire de la classe B, 13 mars, inscription 28 février.

Thes Crows Nest Pass Coal Co. Ltd.: boni de 15 cents, 16 mars, inscription 21 février.

Dominion Corset Co. Ltd.: 15 cents la nouvelle action ordinaire, 1er avril, inscription 20 mars.

Imperial Tobacco Company of Canada Ltd.: 15 cents l'action ordinaire plus un boni de 12½ cents, 31 mars, inscription 28 février.

Loblaw Groceterias Co. Ltd.: 40 cents l'action de premier privilège série B, 15 avril, inscription 18 mars.

Steel Company of Canada: 20 cents, 1er mai, inscription 1er avril.

G. Tamblyn Ltd.: 20 cents l'action ordinaire et 50 cents l'action privilégiées, 1er avril, inscription 6 mars.

Union Gas Company of Canada Ltd.: 68 cents l'action privilégiée 5½ pour cent et 75 cents l'action privilégiée six pour cent, 31 mars, inscription 13 mars.

Victoria and Grey Trust Company: 10 cents, 14 mars, inscription 28 février.

Marché du cuivre faible à Londres

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les chiffres sont exprimés en livres sterling par tonne longue. Marché courant :

Pour les barres (fils) :
249-A250 246¾-A247¼
Marché à terme :
252-A252½ 248½-A249
Volumes des ventes: 1,500 tonnes.

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs valait hier 42.70 francs au marché libre de l'or en France; cela représente une hausse de 10 centimes par rapport au prix de lundi dernier.

L'aigle, pièce d'or américaine de $10, valait 104.60 francs; c'est une hausse de 20 centimes par rapport au prix de lundi dernier.

—o—o—o—

LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or fin hier au marché libre de l'or européen en fonds américains: $35.06½ à l'achat et $35.08½ à la vente.

Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.06 45-50 (250 shillings, 19 pence), comparativement à $35.07 7-25 lundi dernier.

Prix canadiens pour les métaux

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne : — Etain, $159.75; plomb, $14.50; zinc prime western, $14.50; de haute qualité, $15.10; de qualité spéciale, $15.50; antimoine de qualité supérieure (99.6 pour cent), $46.00; cuivre en lingots $34.00.

Lots formant cinq tonnes : — Etain, $156.75; antimoine de qualité supérieure (99.6 pour cent) $45.00.

Lots d'un wagon : — Plomb, $13.00; zinc prime western, $13.00; zinc de haute qualité, $13.60 ; de qualité spéciale, $14.00; aluminium en lingots (99.5 pour cent) $24.75; cuivre $31.50.

Les monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. A noter que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché :

Etats-Unis (dollar)	$1.08125
Royaume-Uni (sterling)	3.0275
Belgique (franc)	0.0217625
Tchécoslovaquie (couronne)	0.1518
Danemark (couronne)	0.1569
France (franc)	0.2212
Allemagne (mark)	0.2728
Hollande (florin)	0.3007
Italie (100 lires)	0.001746
Mexique (peso)	0.0869
Norvège (couronne)	0.1514
Suède (couronne)	0.2091
Suisse (franc)	0.2511
Venezuela (bolivar libre)	0.2423

POUR DE PLUS GRANDES ÉPARGNES

VOYEZ LA CIRCULAIRE

distribuée cette semaine

FEVES AU LARD PURITAN
bocal de 28 oz
37¢
ESCOMPTE 13%

DES FRUITS et LEGUMES
TOUJOURS FRAIS

ORANGES
SUNKIST NAVEL
Gr. 180
SANS PEPIN
3 douz. 99
ESCOMPTE 16%

FROMAGE TRANCHE KRAFT
cello de
2 lbs / $1.09
ESCOMPTE 12%

SPAGHETTI PREPARE
LIBBY'S
boite de 20 oz
2/37¢
ESCOMPTE 20%

OIGNONS BLANCS
BROSSES CELLO 5 LBS 29c
ESCOMPTE 26%

CHOUX BRUXELLES
CASSEAU 1 CHOPINE 25c
ESCOMPTE 26%

RADIS
CELLO 6 OZ 2/19c
ESCOMPTE 33⅓%

POIRES A DESSERT CULVERHOUSE
choix, boite de 28 oz
2 pr / 59¢
ESCOMPTE 7%

POUR LA MEILLEURE
QUALITE

Profitez du SERVICE PERSONNEL de votre boucher expert S.P. Viandes coupées et préparées comme vous les aimez. Au comptoir comme au téléphone vos commandes seront remplies avec soin.
SERVICE REGULIER, EFFICACE, POLI!

SERVICE & PRIX SP

MARGARINE MOM'S REGULIERE
Bte 1 livre
3 pr / 79¢
ESCOMPTE 9%

PECHES AUSTRAL MOITIE
Bte de 28 oz
2 pr / 73¢
ESCOMPTE 12%

MIRACLE WHIP
Bocal de 16 onces
35¢
ESCOMPTE 18%

VENTE DE PRODUITS AYLMER

SOUPE AUX LEGUMES boite de 10 onces	6/.79	PRUNES BLEUES Niagara dans le sirop, boite de 15 oz	2/.43
SOUPE AUX TOMATES boite de 10 oz	8/1.00	GHERKINS bocal de 6 oz	2/.55
CATSUP bouteille de 18 oz	2/.69	SALADE AUX FRUITS boite de 15 oz	2/.55
MARMELADE 3 FRUITS bocal de 24 oz	.49	POIS FANTAISIE boite de 10 oz	4/.49

ESCOMPTE JUSQU'A 8%

HUILE VEGETALE MAZOLA
bouteille 32 onces
85¢
ESCOMPTE 9%

CAFE MAXWELL HOUSE INSTANTANE
bocal de 10 oz
$1.49
ESCOMPTE 8%

MELANGE A GATEAU TWINKLE
saveurs assorties
Paquet de 15 oz
3 pr / 65¢
ESCOMPTE 10%

JAMBON CUIT DANS LA FESSE

LA LIVRE 59
PRET A SERVIR
UN BOUT OU L'AUTRE
ESCOMPTE 20%

CREME GLACEE S P.
3 chopines
59¢
ESCOMPTE 14%

SAUCISSE FUMEE SWIFT PREMIUM
CELLO 1 LB 47¢
ESCOMPTE 10%

BOUDIN Bilopage
LB 39¢
ESCOMPTE 10%

SAUMON TRANCHE CONGELE
en paquet de 3 à 4 tranches pesant environ 1½ lb
lb 79¢
ESCOMPTE 15%

Du 1er au 7 mars

Semaine de l'EDUCATION

S. Exc. Mgr Laurent Noël, auxiliaire de Québec, apportera son concours à l'éclat de la Semaine de l'Education, du 1er au 7 mars. L'Association diocésaine des commissions scolaires et la Fédération des Instituteurs et Institutrices du diocèse ap-

S. Exc. Mgr L. Noël

portent une collaboration efficace à cette célébration dont le but est de faire mieux saisir l'objet de l'éducation et le rôle de tous ceux qui assument à son égard une part de responsabilité.

L'Association d'Education du Québec, dont le président est le docteur Albert Ouellet, de Charlesbourg, aussi président de l'Association diocésaine des commissions scolaires, déploie son initiative depuis 1956 pour enrichir, d'année en année, les fruits de cette semaine de réflexion sur l'éducation. La Semaine de l'Education a toutefois été lancée dans le Québec en 1956 par la Corporation des Instituteurs et Institutrices sous l'impulsion de son dynamique président, M. Léopold Garant.

Depuis 1959, l'Association d'Education du Québec est responsable de l'organisation de la Semaine. La Fédération des Instituteurs et Institutrices du Québec, dont le président est M. Aimé Brochu, se fait un devoir de coopérer puissamment à son plein succès.

Comme par les années passées, l'Association diocésaine des commissions scolaires, presse cette année les 280 commissions scolaires et les cinq régionales de son territoire de prêter la plus généreuse collaboration aux assises du 1er au 7 mars prochain. C'est dire que cette organisation sera, comme d'habitude, l'affirmation d'une étroite collaboration entre commissaires d'écoles et instituteurs.

"Les autorités scolaires sont des étrangers à découvrir!" Ce thème assez significatif inspirera les travaux du 3 mars. En proposant ce sujet de réflexion, les animateurs de la Semaine ont voulu mettre l'accent sur le rôle du commissaire d'écoles qui prolonge l'action des parents et de la famille sur les enfants. Le commissaire est l'auxiliaire de la famille et ce rôle lui est reconnu tant par le droit naturel que par la doctrine de l'Eglise. Il doit s'employer à servir les meilleurs intérêts des enfants et il lui faut à cette fin compter sur la collaboration de chacun.

Le programme de la semaine a été élaboré avec soin par l'Association d'Education du Québec. Des manifestations diverses auront lieu dans chaque ville et municipalité de la province. Certains événements toutefois prendront une envergure provinciale.

Un déjeuner d'ouverture aura lieu samedi, le 29 février, à l'hôtel Reine Elizabeth, dans la métropole. Le déjeuner de clôture sera servi, samedi, le 7 mars, au pavillon Pollack, dans la Cité universitaire, à Ste-Foy. A chacune de ces manifestations solennelles, les représentants des autorités religieuses et civiles associeront leur voix à celles des autorités scolaires et des éducateurs. Pour participer aux agapes du 7 mars, à la cité universitaire, on peut s'assurer une place en s'adressant au secrétariat de l'Association diocésaine des commissions scolaires, 23, rue St-Etienne, à Lévis, tél.: 837-5160.

Avis de motion concernant la partie nord de l'avenue Royale

Un avis de motion a été donné hier, au conseil de ville de Beauport, pour qu'un amendement soit apporté au règlement de zonage, afin d'intégrer la partie nord de l'avenue Royale située dans la zone résidentielle R-6 à la zone commerciale C-1.

Le conseiller Victor Parent, qui a donné l'avis de motion, a expliqué à ses collègues que la conversion de ce secteur résidentiel en secteur commercial doit se faire tôt ou tard et que la ville devra songer à amender le règlement de zonage à cet effet.

M. Parent a déclaré qu'une demande pour la construction d'une épicerie dans le secteur concerné a été faite à la Commission d'urbanisme et qu'une requête signée par un groupe de contribuables de l'avenue Royale, voisins du futur établissement, lui a été présentée.

Au cours de la réunion d'hier, les membres du conseil ont également décidé de rencontrer ceux de la Commission d'urbanisme afin de discuter ensemble du projet de construction domiciliaire dans la partie nord-est de la ville.

Le conseil a reçu de la Centrale d'hypothèques un rapport et une esquisse de plans modifiant ceux déjà établis par la Commission d'urbanisme municipale concernant ce projet, et il a décidé à l'unanimité de rencontrer les commissaires pour en discuter tous les aspects.

Draperies Montreal

VENTE 26e ANNIVERSAIRE

Notre VENTE commence jeudi le 20 février à 9 h.30 a.m.

LINGES A VAISSELLE EN TOILE
BELLE QUALITE
Coloris divers
Rayures
RÉG. 38c
Spécial ch. 26c

SERVIETTES EN RATINE
RAYURES MULTICOLORES
HAUTE QUALITÉ
Rég. 28c
Spécial ch. 16c
Limite : 6 par cliente

Achat spécial
GRANDES SERVIETTES DE BAIN 22" x 44"
BELLES RAYURES
Rég. 98c
Spécial ch. 56c
Limite : 3 par cliente

TAIES D'OREILLER
Pleine grandeur
Blanches seulement
DURABLES
Rég. 48c
Spécial ch. 26c
Limite : 6 par cliente

DEBARBOUILLETTES
DE QUALITÉ
DURABLES — RAYÉES
MULTICOLORES
Limite : 6 par cliente
Spécial ch. 6c

DRAPS
BELLE QUALITE DURABLE DE COTON
54 x 90 Vol. $1.98 SPECIAL $1.36 ch.
72 x 90 Vol. $2.98 SPECIAL $1.96 ch.

DRAPS AJUSTES
COINS ELASTIQUES
Simple Vol. $2.98 SPECIAL $1.76 ch.
Double Vol. $3.48 SPECIAL $1.96 ch.

EXTRA SPECIAL
COUVRE-LITS CHROMSPUN PIQUE ET COTON PIQUE
aussi en CORDUROY
10 MOTIFS — 30 COLORIS
Uni et imprimé Simple et double
Val. jusqu'à $12.98
Spécial ch. $6.66

L'AUBAINE DE VOTRE VIE
IMPRIME "SUN'N SUDS"
SATIN ANTIQUE-DACRON BOUCLE
Nombreux motifs et coloris qui égaieront n'importe quelle pièce de la maison. A prix spécial pour ce grand événement.
46" DE LARGEUR
Rég. $2.48
Spécial $1.26 la verge

EXTRA SPECIALES
DRAPERIES PRETES A POSER
Teintes unies, motifs tissés, ivoire, huitres, doré, beige, café, turquoise et bien d'autres couleurs.
CROCHETS GRATUITS — MUR A MUR
2 panneaux 48" x 95" Rég. $10.98 $6.66 la paire
4 panneaux 96" x 95" Rég. $21.98 $13.66 la paire
6 panneaux 144" x 95" Rég. 33.98 $19.66 la paire

TAIES D'OREILLER IMPRIMEES
EXCELLENTE QUALITE
Régulier 58c SPÉCIAL 36c Chacune

Quantité limitée
Panneaux transparents peints à la main
47" x 117"
2 magnifiques dessins, couleurs combinées pour agencer chaque pièce.
Rég. $10.98 Spécial $4.26 Ch.

PANNEAUX DACRON A PLIS FRANÇAIS
Belle qualité de dacron avec "Buckram" permanent.
36" x 95"
RÉG. 4.98
Spécial $2.96 ch.

DRAPERIES DE CUISINE ET DE CHAMBRE D'ENFANTS
15 motifs — 45 coloris
Val. jusqu'à 1.48
Spécial 56c LA VERGE

RIDEAUX DE DOUCHE
72" x 72"
10 motifs différents
Beau choix de coloris
RÉG. 1.98
Spécial 96c Ch.

BOUCLE TRUNET
POUR DRAPERIES OU RIDEAUX
blanc et beige
Lavables.
Val. 1.48
Spécial 86c la verge

ACHAT SPECIAL DE BATISTE TERYLENE IMPRIMEE
Ravissants motifs
Rég. 3.98 vg.
SPÉCIAL $1.86 la verge
Légères imperfections

PLAN BUDGETAIRE -- 36 MOIS POUR PAYER

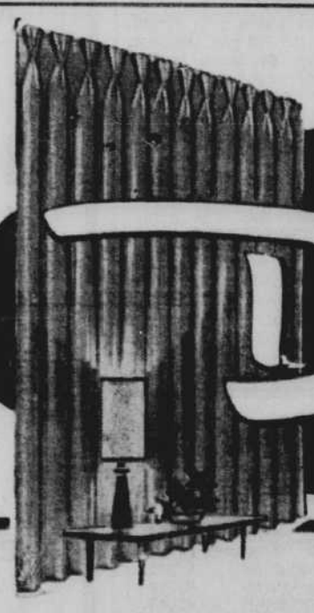

MONTREAL Draperies MONTRÉAL

3 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

• A LA PLACE FLEUR DE LYS
Tél.: 529-0288. Ouvert vendredi soir jusqu'à 9h.30

• A LA PLACE LAURIER, STE-FOY
Tél.: 653-4069. Ouvert le mardi, jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h.30

• 734 EST, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC
Tél.: 529-9008. Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9h.30

PERSONNE NE VEND MEILLEUR MARCHE QUE LES DRAPERIES MONTREAL

CONFERENCES DE PRESSE — Melvin Belli, principal avocat de Jack Ruby, et le procureur de la Défense Henry Wade, ont donné des conférences de presse séparées hier, immédiatement après l'ajournement du procès pour meurtre qui se déroule à Dallas. Un autre avocat de la défense, Joe Tonahill, écoute ce que Belli déclare aux reporters. (Téléphoto PA)

Dans l'affaire Ruby

La poursuite demande la peine de mort

DALLAS (UPI et PA) La Cour a été saisie d'une note présentée par la poursuite, confirmant son intention de demander la peine de mort pour Jack Ruby, à l'ouverture de la deuxième journée du procès pour meurtre du tenancier de cabaret hier. Le procureur du district a également obtenu la disqualification d'un aspirant juré, qui montrait des réticences vis-à-vis de l'application de la peine capitale.

ON EN EST ENCORE AU CHOIX DU JURY

Pendant que Ruby s'amusait avec ses mains, l'avocat de la défense, Me Melvin Belli, a utilisé deux de ses 15 "recusations péremptoires" (disqualification sans raison), pour tenter de faire disqualifier les deux premiers aspirants jurés, M. Hillard M. Stone, un dessinateur industriel et Mme C.C. Cherry, une ménagère.

Il demanda au juge Joe E. Brown que Stone soit rejeté comme membre du jury, parce qu'il avait été témoin du crime par le truchement de la télévision.

Le procureur du district s'est objecté à cette demande de Belli, déclarant que le fait que Ruby a tué Oswald n'est "pas matière à controverse" dans ce procès.

Pendant trois heures d'interrogation intense, Belli s'est employé à diriger ses questions de façon à faire admettre à Stone qu'il lui serait impossible d'oublier ce qu'il avait vu à la télévision, et que la ville de Dallas, se sentant coupable des événements tragiques de novembre, était incapable de juger équitablement Ruby.

AUCUNE IMPRESSION

Stone a déclaré au juge que les allégations de Belli n'avaient créé aucune impression sur lui, qu'il n'avait aucun préjugé et que d'après ses connaissances, "la loi stipule qu'un accusé est innocent jusqu'à ce que trouvé coupable".

Pour sa part, Mme Cherry, nerveuse et timide, a déclaré qu'elle n'était pas certaine d'avoir vu le meurtre à la télévision.

"Est-ce que vous croyez que l'exécution de Ruby est nécessaire à la ville de Dallas, si elle veut prouver au monde qu'elle est une cité respectueuse de l'ordre et des lois" demanda l'assistant du procureur du district, Joe H. Tonahill.

"Non", répondit-elle.

Mme Cherry et M. Stone ont déclaré au procureur, Henry M. Wade, qu'ils n'avaient aucun scrupule religieux ou de conscience contre la peine capitale.

Le troisième juré appelé était M. J.E. Saunders. Il déclara qu'il préférerait ne pas être membre d'un jury qui déciderait de l'exécution de quelqu'un.

Le procureur du district demanda à la Cour de le disqualifier "pour cause". Le juge en décida ainsi, laissant M. Wade avec encore 15 "récusations péremptoires" contre 13 pour la Défense.

Il n'y a aucune limite à la "récusation pour cause". La décision en revient au juge qui préside.

VISITEZ
LA Seigneurie St-Gabriel
VILLE LES SAULES
LE NOUVEAU CENTRE DOMICILIAIRE DE 1100 MAISONS
AMENAGE SELON UN MAGNIFIQUE PLAN DIRECTEUR D'URBANISME, APPROUVE PAR LA SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT ET LE CONSEIL D'URBANISME.
Une Réalisation De : LAMINEX
standard d'excellence en construction
DION CONSTRUCTION LTÉE Agents exclusifs :
QUEBEC LAND & REALTY CO.
POUR RENSEIGNEMENTS TEL. . . 681-5756

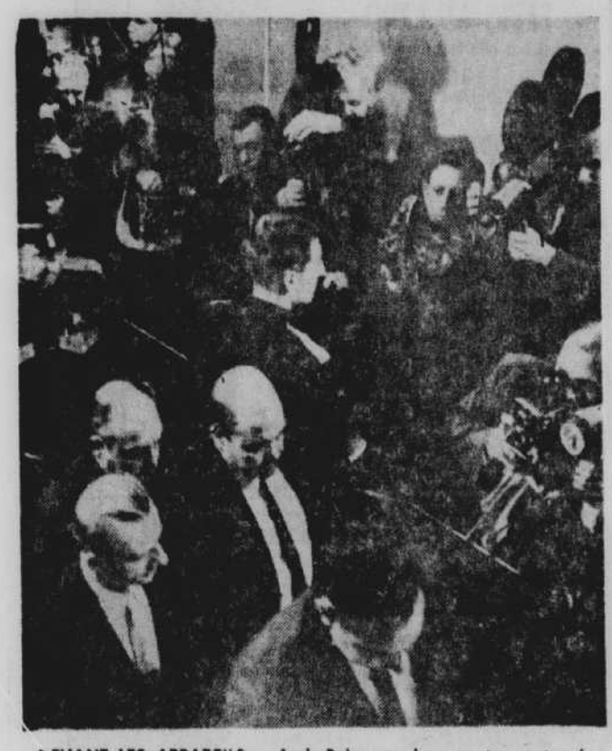

DEVANT LES APPAREILS — Jack Ruby, au bas, centre, entouré de ses avocats, quitte la Cour après le deuxième jour de son procès pour le meurtre du présumé assassin du président Kennedy.

MESURE DE SECURITE — Le capitaine F. M. Buckalew et Rosemary Allen du département de la police de Dallas, gardent la sortie de la salle d'audience au palais de justice de Dallas, où Jack Ruby subit son procès. Personne, sauf les avocats et les autorités du palais de justice, peuvent entrer dans la salle.

Turcs et Grecs demeurent sur leurs positions

—o—o—o—
—o—o—o—

Nicosie, Chypre (UPI-PA) — Les officiers britanniques sont revenus bredouilles des montagnes de Chypre où ils ont tenté de convaincre les guerriers grecs et turcs d'abandonner leurs positions de combat. Sur les sommets des collines entourant la ville de Kokkina, des Cypriotes turcs ont refusé d'abandonner leurs emplacements de canons pointés vers les villages grecs. Des Grecs en armes sont retranchés près de là, prêts à se lancer à l'assaut. C'est un peu ce qui se passe dans les autres villages des régions pauvres de l'île.

Par ailleurs, les diplomates aux Nations unies tentent d'apporter une solution à la crise et aujourd'hui le Conseil de sécurité étudiera les propositions de Thant, secrétaire général de l'Organisme mondial, qui envisagent la création d'une force internationale et la nomination d'un médiateur.

Les Etats-Unis se disposent à accepter les propositions de Thant.

L'inquiétude augmente dans les milieux officiels britanniques, à la suite de rapports selon lesquels les Cypriotes grecs continuent à s'armer. Les autorités disent que quelque 30,000 Cypriotes grecs, dont plusieurs sont des vétérans de l'armée de guerilla de l'EOKA, avant l'indépendance, sont sous les armes. On se demande jusqu'à quel point l'archevêque Makarios, président de l'île, peut exercer son autorité sur cette armée présumément secrète.

Il ne fait pas de doute que ces irréguliers doivent leur allégeances à l'EOKA, armée clandestine qui a combattu les Britanniques dans les années 1950, avant que Chypre n'obtienne son indépendance.

La Grande-Bretagne a demandé à ses alliés de l'OTAN et à plusieurs pays neutres de l'Europe de cesser les envois d'armes à Chypre. Mais on ne peut guère intervenir depuis Londres, pour mettre un frein à ces envois d'armes qui parviendraien à l'île via la République arabe unie, le Liban et d'autres pays du Moyen-Orient, aussi bien que de groupes officieux en Grèce et en Turquie.

L'ambassadeur soviétique Kikolai Fedorenko, croit-on, exposera l'attitude de Moscou à l'égard de la force internationale. Le Kremlin a appuyé les Cypriotes grecs dans leur querelle avec les Cypriotes turcs.

WADE ECOUTE — Ce dessin montre Henry Wade, procureur de la Couronne de Dallas, en train d'écouter les réponses des futurs jurés pour le procès de Jack Ruby. Le dessin a été tracé par l'artiste Woodi Ishamel. (Téléphoto PA)

STEINBERG vous offre à PRIX de VENTE
USTENSILES DE CUISSON EN ALUMINIUM
Pantry King ultra-résistants... plus
Dix différents formats et modèles d'ustensiles de cuisson en aluminium sont en ce moment en vedette à votre marché STEINBERG. Exemple de la qualité de ces articles: les poignées sont d'acier renforcé et recouvertes de manchons en bakelite. Comparez cet ensemble d'ustensiles de cuisson avec n'importe quel autre... puis confrontez leurs prix en vous rappelant que celui offert par votre Steinberg est fait d'aluminium super-résistant... vous verrez alors toute la différence! La ménagère qui compte sur un bon ensemble d'ustensiles de cuisson... compte sur celui qui lui est offert chez STEINBERG!
TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
Chaque semaine, pendant dix semaines, un nouvel article sera mis en vedette, dans notre annonce hebdomadaire, accompagné de 200 Timbres Pinky Additionnels! C'est-à-dire l achat de l'ensemble complet d'ustensiles de cuisson vous donne droit à 2,000 Timbres Pinky Additionnels, chez...
STEINBERG
Semaine prochaine, le 26 — Friteuse à poulet, avec couvercle, 10"! $2.99
3e semaine, le 4 mars — Casserole une pinte, avec couvercle! $2.29
4e semaine, le 11 mars — Friteuse 3½ pintes, à prix de vente! $2.99
5e semaine, le 18 mars — Casserole 2 pintes avec couvercle! $2.79
200 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat :
POELE DE 8 POUCES
PANTRY KING, en aluminium avec poignée en métal renforcé
recouverte de bakelite! Prix spécial de vente! $1.69
Nul après samedi le 29 février 1964, aux marchés Steinberg!
6e semaine, le 25 mars — Cocotte 4 pintes, avec couvercle! $3.99
7e semaine, le 1er avril — Casserole 3 pintes, avec couvercle! $3.29
8e semaine, le 8 avril — Bain-marie Poignée de bakelite ne chauffe pas! $4.99
9e semaine, le 15 avril — Percolateur 8 tasses, à capuchon de plastique! $3.69
10e semaine, le 22 avril — Bouilloire à bec verseur pratique! $2.69
STEINBERG

Nouveau programme des Ecoles Normales dès septembre dans la province

Le nouveau programme que la commission des écoles normales du comité catholique de l'Instruction publique s'est employée à élaborer au cours de l'année dernière, pourra être mis en oeuvre dès septembre dans la province. A l'occasion de sa dernière séance en effet, le Comité catholique a approuvé en principe ce nouveau programme à l'intention des étudiants et étudiantes des écoles normales.

La sous-commission des écoles normales a de plus été chargée d'envisager la possibilité de rendre obligatoire au moins un cours d'histoire et un cours de géographie et de permettre aux élèves du cours latin-sciences de choisir au moins un cours de sciences en 1ère année du brevet "A".

Comme le Surintendant de l'Instruction publique, M. Omer-Jules Désaulniers, l'annonçait lui-même il y a quelques semaines, à l'occasion d'une conférence de presse, la bonne qualité du français écrit et parlé des candidats à l'enseignement sera une condition importante à satisfaire par ceux-ci.

A l'occasion de sa dernière session, le Comité catholique a en effet convenu que "le contrôle de la langue parlée soit fait au moyen d'un examen intégré aux programmes de français des première et deuxième années des cours généraux des brevets d'enseignement classe "B" et classe "A". L'examen tiendra compte de la langue courante de l'élève, des résultats obtenus lors d'examens scolaires appropriés, ainsi que du résultat obtenu par le candidat lors de l'examen final annuel devant un jury.

Le programme nouveau du cours général conduisant au brevet "A" comprendra sept cours obligatoires et trois cours facultatifs en deuxième année. En première année, les cours obligatoires seront les sciences religieuses (4 crédits); soit quinze périodes de cours par crédit; le français (4 crédits); anglais (6 crédits); histoire ou géographie (6 crédits); matière complémentaire : arts (2 périodes par semaine). Les étudiants devront aussi choisir un cours de six crédits entre les options suivantes : latin, physique, chimie, biologie.

Quant aux étudiants de deuxième année du brevet "A", la liste des cours obligatoires à leur intention comprend quatre crédits en sciences religieuses, huit crédits en français, six crédits en biologie et quatre périodes par semaine en matière complémentaire : arts.

Les étudiants devront en outre choisir trois cours entre les options suivantes : civilisation grecque, histoire, géographie, physique, chimie, biologie mathématiques.

Lesage et Johnson s'inquiètent de leurs maux respectifs

Le premier ministre Jean Lesage et le leader de l'Opposition, Me Daniel Johnson, se sont mutuellement inquiétés de leurs "maux" respectifs, hier après-midi.

A M. Johnson qui prétendait que ce sera une fois de plus le consommateur qui sera frappé par les normes nouvelles d'inspection de la viande et autres aliments parce qu'il devra payer le coût des inspections, ce qui constituera une nouvelle taxe, le premier ministre a répondu :

"C'est de la "taxophobie", ça m'a l'air, dont souffre le chef de l'Opposition".

M. Johnson: "Bien, c'est que le premier ministre donne des signes inquiétants de "taxomanie", "taxomanie" qui devient extrêmement onéreuse dans la province actuellement".

Le chef de l'Opposition a continué en prétendant que le gouvernement pourrait gaspiller un peu moins qu'il ne le fait actuellement dans tous les domaines.

Sur ce, le premier ministre, rappelant qu'on allait entreprendre bientôt l'étude du budget, a fait remarquer: "Ça fait quatre ans que j'attends une proposition de la part de l'Opposition pour diminuer un montant prévu au budget".

Ne voulant rien entendre, le député de Bagot a qualifié de gaspillage la location de loyers au coût de $18,000 par mois, loyers qui selon lui seraient toujours inoccupés.

M. Johnson a encore mis dans le même sac du gaspillage l'enterrement du bois coupé sur la Manicouagan, ce à quoi M. Lesage a retorqué qu'il s'agissait "d'histoires de croque-mitaines".

Finalement les deux hommes ont convenu qu'ils reparleraient de tout cela "en temps et lieu".

L'APC déplore l'indigence de notre cinéma

"Les salles de cinéma du Canada véhiculent exclusivement la culture des autres".

C'est ce qu'a déclaré, aujourd'hui, M. Claude Jutra, président de l'Association professionnelle des cinéastes, en expliquant les raisons pour lesquelles le groupement a fait tenir aux autorités fédérales un long mémoire, contenant 22 raisons pour justifier la création d'une industrie de long métrage au pays.

"L'Office national du film donne trop facilement bonne conscience au gouvernement canadien", a-t-il souligné. "Tant que nous n'aurons pas une industrie viable de long métrage, ses vitrines garnies de trophées internationaux ne serviront qu'à camoufler l'indigence de notre cinéma. Car les salles de cinéma au Canada véhiculent exclusivement la culture des autres. C'est devant cette affligeante réalité que l'APC a décidé de réagir".

Le mémoire a été remis aujourd'hui au Secrétaire d'Etat, l'hon. Maurice Lamontagne, au nom de 104 membres de l'APC. Le mémoire note qu'il y a lieu de s'inquiéter des conséquences économiques et culturelles de l'état actuel de la distribution et de l'exploitation des films. Il mentionne aussi que le talent canadien est forcé de s'expatrier afin de se produire, donnant une liste imposante des grands noms du cinéma qui auraient pu s'épanouir dans leur patrie, le Canada.

Le mémoire fait suite à des recommandations semblables faites au gouvernement du Québec lorsque l'APC fut consultée, en novembre, par le Conseil d'orientation économique. L'APC réclamait alors que le gouvernement du Québec prenne ses responsabilités dans le domaine du cinéma et se soucie de la création et de la survie d'une industrie privée de long métrage, industrie indispensable tant sur le plan économique que social et culturel.

"Alors que le gouvernement fédéral se penche régulièrement sur le sort des pays sous-développés, on s'étonne qu'il n'ait pas pris conscience du sous-développement de l'industrie cinématographique au Canada", dit M. Jutra.

Un comité de l'APC prépare présentement un rapport décrivant les modalités par lesquelles les deux gouvernements pourront donner suite à ces revendications.

Nouveaux programmes scolaires

La commission de l'enseignement élémentaire soumettra à l'approbation du Comité Catholique de l'Instruction publique, lors de sa réunion du 26 février courant, un programme de "classe préparatoire" qui serait appliqué à l'étendue de la province, en septembre prochain, de même qu'un nouveau programme de première année qui serait mis à l'épreuve, aussi en septembre prochain, dans quelques classes contrôlées.

On sait que le Comité catholique a confié à un groupe de spécialistes le soin de préparer un programme qui permettrait de réduire de sept à six ans le cours élémentaire dans les écoles publiques de la province. En même temps, on s'est employé à mettre au point un programme de classe préparatoire adapté aux conditions nouvelles.

Le programme de première année qui sera mis à l'épreuve en septembre 1964 dans des classes-pilotes pourrait être généralisé, selon les prévisions, dès septembre 1965. On mettrait alors concurremment à l'épreuve le programme de 2e année pour continuer de la sorte, d'année en année, dans le cas des autres degrés du cours.

On travaille de plus à préciser les modalités d'un examen de première année qui permettrait, dès le point de départ, "un classement homogène nécessaire à l'application d'un programme à trois voies". C'est-à-dire que l'on pourrait dès lors orienter les débutants vers des cours qui répondraient à leurs aptitudes au lieu de les exposer à marcher vers des échecs.

Les spécialistes du Comité catholique ont également mis au point deux projets de programme d'études de français et d'arithmétique. L'un s'adressera aux élèves lents au plan intellectuel, de 1ère à 7e années. L'autre sera à l'intention des élèves surdoués, de 5e à 7e années.

Le Comité catholique sera saisi d'un exposé des cycles et des voies comme aussi des multiples aspects du problème que comporte la structuration du programme des autres matières autour des trois disciplines de base : religion, français, arithmétique.

Le sous-comité d'Histoire et de Géographie a pour sa part élaboré quatre projets de programmes : 1— le civisme ; 2— l'étude du milieu au 2e cycle (3e et 4e années) ; 3— la géographie au 3e cycle (5e et 6e années) ; 4— l'histoire du Canada au 3e cycle (5e et 6e années). Le Comité catholique avisera à sa réunion de mercredi de la semaine prochaine.

Distribution du courrier à domicile à Loretteville

L'hon. John R. Nicholson, ministre des Postes, vient d'annoncer que le service de la distribution du courrier par facteurs sera établi à Loretteville dès que 80 pour cent des maisons seront pourvues du nécessaire pour recevoir le courrier.

Une circulaire sera adressée aux propriétaires pour leur indiquer les conditions à remplir.

La région qui bénéficiera de la distribution à domicile comprend 2,645 points de remise dans les localités de Loretteville, Neufchâtel, Château-d'Eau et Village des Hurons. Elle a été répartie en cinq itinéraires de facteurs qui s'étendent sur une distance de 27 miles.

M. Nicholson déclare que c'est là un reflet de l'expansion que prend toute cette région.

Loretteville deviendra le 191e bureau de poste canadien à offrir le service de facteurs.

Janvier : $36,176 à 982 familles

Au cours du mois de janvier, les Conférences de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ont dépensé, en secours aux pauvres, une somme de $36,176.00. Ce montant a été distribué à 982 familles.

Le Conseil Central de la Société a fourni une somme de $4,890 à différentes Conférences qui étaient en déficit.

En fournissant ces chiffres, le juge Thomas Tremblay, président de la Société, adresse au public charitable ses remerciements.

GAGNANTS AU JEU TIC TAC TOE

Mme H. Boissonneault, Ville Jacques-Cartier, Qué.
Mme E. Isabelle, Ville de Québec, Qué.
M. Arthur Payne, Montréal, Qué.
Mme Madeleine Holloway, Montréal, Qué.
M. G. Allaire, Ville St-Michel, Qué.
M. A. Rheault, Trois-Rivières, Qué.
M. P. Stenard, Dollard des Ormeaux, Qué.
Mme Rolland Lavoie, Montréal, Qué.
M. Paul Intrevado, Montréal, Qué.
Mme René Côté, Ville D'Anjou, Qué.
M. G. Bernier, St-Laurent, Qué.
M. Philibert Dubé, Montréal, Qué.
M. J.-G. Lavallée, St-Jean, Qué.
Mme M. Marchand, St-Jean, Qué.
Mme M. Bibaud, Ville Jacques-Cartier, Qué.
Mme Hubert Forget, Ottawa, Ontario.
M. L.-M. Scharfe, Ottawa, Ontario.
Mme R. Routhier, St-Laurent, Qué.
Mme Margolis Licel, Montréal, Qué.
Mme J. Scott, Ile Perrot, Qué.
Mme J. Yetman, Montréal, Qué.
Mme Gilles Tassé, Montréal, Qué.
Mme A. McLean, Ville de Québec, Qué.
M. Bagdanov, Roxboro, Qué.
Mme P. Stenard, Dollard des Ormeaux, Qué.
Mme S. Samulack, Ottawa, Ontario.
Mme O. Piquette, Trois-Rivières, Qué.
M. André Caron, Trois-Rivières, Qué.
M. Arthur Dubois, Trois-Rivières, Qué.
Mme Fernand Dubord, Trois-Rivières, Qué.
M. B. Massicotte, Trois-Rivières, Qué.
Mme W. Ladbourne, Les Forges, Qué.
Mme Jean Porter, Trois-Rivières, Qué.
Mme J.-P. Allard, Ville de Lery, Qué.
M. J.-P. Canuel, Châteauguay, Qué.
Mme Duncan Lamond, Châteauguay, Qué.
Mme W. Gannon, Châteauguay, Qué.
Mme Slusargyn, Rosemont, Qué.
Mme Lefebvre, Ville St-Michel, Qué.
Mme E. Dowler, Ville St-Michel, Qué.
Mme L. Gauthier, Ville St-Michel, Qué.
Mme J. Davis, St-Lambert, Qué.
Mme M. Hartman, Pointe Claire, Qué.
M. A. Lévesque, Longueuil, Qué.
Mme H. Barkshine, Pointe Claire, Qué.
Mme N. Décarie, Ile Bizard, Qué.
Mme Berye, Pointe-Claire, Qué.
M. H. Hodess, Pointe-Claire, Qué.
M. Aimé Bastien, Montréal, Qué.
M. C. Garland, Montréal, Qué.
Mme Jean Lefebvre, Montréal, Qué.
Mme Paul Lamarre, Montréal, Qué.
Mme H. Demers, Montréal, Qué.
M. R.-W. Richards, Ottawa, Ontario.
Mme Mandler, Montréal, Qué.
M. F. Bérubé, Montréal, Qué.
Mme Rae Frank, Montréal, Qué.
M. Warner, Laprairie, Qué.
Mme Jeannine Larose, Candiac, Qué.
Mme F. Poliquin, Ville St-Michel, Qué.
Mme L. Provost, Ville St-Michel, Qué.
Mme U. Labelle, Ville St-Michel, Qué.
M. E. Wilson, Ottawa, Ontario.
M. Michel Simard, Chicoutimi, Qué.
M. Clément Rajotte, Chicoutimi, Qué.
M. Léonce Lavoie, Chicoutimi, Qué.
M. Jacques Barrette, Chicoutimi, Qué.
Mme Pierre Jaron, Chicoutimi, Qué.
Mme Xavier Morin, Chicoutimi, Qué.
Mme Jean-Marie Tremblay, Chicoutimi, Qué.
Mme Raymond Demers, Chicoutimi, Qué.
Mme Constance T. Aubin, Chicoutimi, Qué.
Mme Jean Harvey, Chicoutimi, Qué.
Mme Aurèle Ouellet, Chicoutimi, Qué.
M. Aimé Dionne, Chicoutimi, Qué.
M. Aimé Parent, Duvernay, Qué.
Mme Roger Fournier, Duvernay, Qué.
Mme Eva Dubé, St-Vincent-de-Paul, Qué.
Mme A. Pichette, St-Vincent-de-Paul, Qué.
Mme Marcelle Paquin, Duvernay, Qué.
Mme M.-T. Maher, Duvernay, Qué.
Mme Valenti, Côte St-Luc, Qué.
Mme Gordon Campbell, Montréal, Qué.
M. Robert Tuggey, Beaconsfield, Qué.
M. McEven, Montréal, Qué.
M. P. Charland, Trois-Rivières, Qué.
M. Albert Frénette, Montréal, Qué.
M. Kent Jeffres, Baie-Comeau, Qué.
Mme Paul Cambon, Hauterive, Qué.
Mme Claire Langlois, Montréal, Qué.
Mme Claire Perret, Montréal, Qué.
M. S. Cohen, Montréal, Qué.
Mme Yasin, Montréo. Qué.
Mme Arthur St-Arnaud, Shawinigan Sud, Qué.
Mme Victor Bélanger, Shawinigan, Qué.
Mme Lemire, Shawinigan, Qué.
M. G. Rowez, Montréal, Qué.
M. A. Martel, Ville de Québec, Qué.
Mme R. Jolicoeur, Ville de Québec, Qué.
Mme Robert Lepage, Ville de Québec, Qué.
M. Louis-A. Fontaine, Ville de Québec, Qué.
M. Gordon Gelchrist, Ottawa, Ontario.
M. Gérald Gratton, Pointe-Gatineau, Qué.
Mme Ruth Bretzlaff, Ottawa, Ontario.
M. L. Anderson, Ottawa, Ontario.
Mme Marion Nachbaur, Ottawa, Ontario.
M. James B. Gibbs, Montréal, Qué.
Mme R. Baldrey, Montréal, Qué.
M. Bill Mandilaras, Montréal, Qué.
Mme J. Kun, Côte St-Luc, Qué.

STEINBERG

STEINBERG

COMMENT PARTICIPER:

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone sur l'endos d'une étiquette ou d'un fac-similé acceptable d'un des six (6) Produits-de-la-Semaine représentés en "Coupon Pinky Double-Format". Vous déposez cette inscription dans la Boîte Marché Express installée à cet effet à l'entrée de votre supermarché d'alimentation STEINBERG, ceci avant le samedi de la semaine où le coupon est nul... (le 22 février 1964). Chaque semaine, 10 inscrits seront tirés au sort et les dix personnes ainsi qualifiées auront droit, après avoir correctement répondu à une question-concours, à leurs 3 minutes de Marché Express GRATUIT!

DES MARCHES EXPRESS AURONT LIEU DEMAIN MATIN A 10h. A.M. aux marchés STEINBERG suivants:

8114, rue St-Denis, près Jarry, Montréal
1990, Ave Mont-Royal, près Bordeaux, Montréal
6525, Boul. Monk, près Springland, Montréal
790, Boul. Décarie, près De L'Eglise, Montréal
6645, Ave Somerled, près Walkley, Montréal
1023, Boul. Taschereau, Jacques-Cartier
12976, rue Notre-Dame, Centre d'Achats Jardins St-Georges
901, Boul. Curé Labelle, Centre d'Achats St-Martin
2570, Boul. Sir Wilfrid Laurier, Place Ste-Foy, Québec
3, rue Fusey, Cap-de-la-Madeleine
29, rue Selkirk, Centre d'Achats Eastview
197, rue Notre-Dame, Victoriaville

Produits-de-la-Semaine pour le Marché Express!

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MELANGE A SOUPE
poulet et nouilles, de Stuart House
12c de rabais! 4 Pqts 2¼ oz 42c
STEINBERG Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FEVES AU LARD
en sauce aux tomates, Clark!
2 boîtes 15 onces 39c
STEINBERG Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PATATES CHIPS
Hostess, Empaquetage — Pratique!
3 sacs au paquet 29c
STEINBERG Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
NOUILLES GATTUSO
Fines ou larges!
2 paquets 12 onces 33c
STEINBERG Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PAPIER HYGIENIQUE
Soft Rite, couleurs diverses!
4 rouleaux au paquet 57c
STEINBERG Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
HUILE DE MAIS
pure, Mazola!
Bouteille 32 onces 93c
STEINBERG Nul après mardi, le 25 février

75 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
Bouteille 12 oz de
SHAMPOOING
Breck... et bte 2 oz de Hair Set Mist
Les deux pour seul. $1.69
Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Maïs pur
"POP CORN"
Marque T.N.T.
Bte 10 oz seul. 23c
Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Bâtonnets de
PRETZEL
marque Schuler
succulent! Pqt 12 oz 39c
Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
GRUAU
INSTANTANE
délicieux marque Ogilvie!
Boîte 44 onces 49c
Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SPAGHETTI
ou macaroni court de Catelli
2 pqts 16 oz 43c
Nul après mardi le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
4c de rabais
MARGARINE
à sac comprimable Golden Girl!
2 paquets 2 lbs 57c
Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Mélanges à
GATEAU
au BEURRE divers, Betty Crocker
Boîtes de formats divers 47c
Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PAPIER D'ALUMINIUM
Reynolds Wrap
Roul. 18" x 25"... 69c
rouleaux 12" x 25" 74c
Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
OLIVES
Manzanilla "Loose Park" de McLarens
Pot 12 oz seul. 49c
Nul après mardi le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CREVETTES
marque Bayview délicieux fruits de mer!
2 Btes 4¾ oz 90c
Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
EGG ROLLS
aux crevettes ou au porc Bar-B-Q, Chinatown!
Paquet 12 onces 49c
Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CROQUETTES
de poisson Steinberg
4 croquettes au paquet 29c
Nul après samedi, le 22 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
10 (ou plus)
PAMPLEMOUSSES
juteux, savoureux, frais, importés, toutes variétés!
Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
2 sacs cello 10 oz (ou plus)
EPINARDS
lavés et nettoyés Canada, classe No 1
Nul après mardi, le 25 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CROQUETTES
de veau panées ou ordinaire
La livre 69c
Nul après samedi, le 29 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SAUCISSE
de porc, très maigre, Steinberg pure!
La livre 65c
Nul après samedi, le 29 février

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
½ lb (ou plus) de
CHAMPIGNONS
Frais, Blanc-Neige toutes variétés Canada No 1!
Nul après mardi, le 25 février

Pour que soient vôtres de nombreuses merveilles telles que meubles, jouets, appareils électriques ou photographiques et même articles de sport, consultez votre catalogue de cadeaux PINKY et amassez en grande quantité les timbres que vous offre votre supermarché STEINBERG!

75 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CASSEROLE
avec couvercle, Fire King
Ovale ou ronde, Contient 1½ pintel
BLANC LAIT $1.09
TON CUIVRE $1.19
MOTIF DE BLE $1.29
Nul après samedi, le 29 février

ENCORE NEUF JOURS POUR JOUER AU "TIC TAC TOE"

STEINBERG

De Qualité Contrôlée!

BANANES

dorées, mûries-à-point!

PETITES — EN SAC POLY! LA LB **10¢**

GROSSES — **2** LB POUR **29¢**

POMMES FRAÎCHES

diverses variétés, extra de fantaisie!

fermes, sucrées et juteuses! **19¢** la lb

McIntosh modifiée, délicieuse rouge ou dorée de C.-B., Newtown de C.-B. ou Winesap de C.-B.

Pommes 50 lbs au sac **89¢**
de terre de table, du N.-B., Canada No1

Carottes 5 lbs en sac poly **29¢**
fraîches, sans coeur, No1 du Québec!

Oignons 10 lbs au sac **49¢**
jaunes, fermes, No 1 du Québec!

Citrons la douz. **49¢**
Sunkist, juteux, de Californie, grosseur 165!

ORANGES

SUNKIST, DE CALIFORNIE **3** douz. pour **99¢**

Navels sans pépins, sucrées, juteuses! Grosseur 163!

Les concerts

SYMPHONIQUES... ALBUM-DE-LA-SEMAINE

Album No 2
Concerto No 1, de Tchaikovsky
Orchestre Symphonique de Rias; pianiste, Conrad Hansen; au pupitre, Wolfgang Sawallisch...

$1.37 chacun

Série de concerts symphoniques populaires, pour tous ceux qui aiment la belle musique!

... accompagné d'un disque compacte: "La vie des compositeurs"

Des milliers de dollars ont déjà été gagnés à l'excitant jeu TIC TAC TOE Steinberg. Il ne reste cependant que neuf jours pour participer... hâtez-vous! Obtenez GRATUITEMENT vos cartes du jeu Tic Tac Toe à la caisse de n'importe quel marché Steinberg. Sur chaque carte sont inscrites les règles du jeu... c'est facile de jouer... et de gagner! VOUS AUSSI pouvez gagner! Jouez souvent et vous serez peut-être une des prochaines gagnantes de certificats d'aliments de $10 ou de $100... à votre supermarché d'aliments Steinberg!

Spéciaux de la Semaine!

Haricots 6 btes 20 oz **$1.00**
jaunes ou verts, Orchard king, de choix — jusqu'à 11¢ de rabais!

Pois verts 8 btes 10 oz **$1.00**
Orchard king, de choix, grosseurs diverses — 16¢ de rabais!

Fromage 2 pqts 8 oz **55¢**
canadien, en tranches, fondu, Fields O'Clover 7¢ de réduction!

3¢ de moins! Moitiés de
Pêches 2 btes 20 oz **59¢**
de choix, Orchard king

3¢ de moins!
Poires 2 btes 28 oz **59¢**
à dessert, Orchard king, de choix!

Patates frites
Ondulées ou ordinaires
congelées, de fantaisie, Steinberg!
faciles à préparer! 4 pqts 9 oz **59¢** 7¢ de rabais!

3¢ de moins!
Jus de tomates 2 btes 48 oz **59¢**
Orchard King, de fantisie!

21¢ de moins! Lait écrémé en poudre
MIL-KO bte 3 lbs **79¢**
Instantané, fait 12 pintes!

Moutarde préparée pot 24 oz **19¢**
Marque Steinberg, à bas prix!

Sacs de thé 100 par bte **75¢**
Encore — 4¢ de moins!

Papier ciré 2 roul. de 100 pds **55¢**
Steinberg

Détersif en poudre
Steinberg, "Heavy Duty" économique, tout usage!
grosse bte **35¢** bte géante **69¢**

GRATIS! Une bouteille 30 oz de Dry
GINGER ALE
ICE CASTLE!
Achetez 2 bout. 30 oz, une 3e gratuite!
3 bouteilles 30 onces **35¢**
Epargne de 18¢
(dépôt pour bout. remboursable)

CAFE
instantané Cream-O 100% pur, frais!
9¢ de moins! Pot 6 oz **79¢**
riche et corsé!

Catégorie "A" Canada grosseur gros!
OEUFS FRAIS
White flock! **45¢** LA DOUZ.

JUS de POMMES
Orchard king
7 btes 20 oz **$1.00**
vitaminé, de choix, 16¢ de moins!

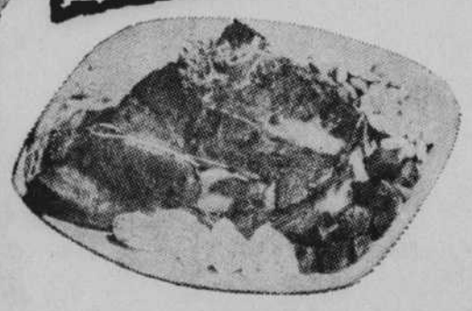

Boeuf de marque rouge, Canada de choix!

ROTI DE PALETTE

tendre, juteux! Pour ragoût ou pot-au-feu! LA LB **39¢**

Boeuf de marque rouge!
Rôti de côtes croisées
LA LB **59¢** pour un rôti au four tendre!

Rôti de longes de porc
maigre, découpé (poids environ 3 lbs)
bout de côte **39¢** bout de filet **49¢**

Filets d'aiglefin la lb **29¢**
frais pêché!

Pizza au fromage chacune **45¢**
fraiche, Steinberg — épargnez 04¢!

Pain de poulet 2 pqts 6 oz **49¢**
tranché, frais! de porc ou de viande et olives, Hygrade

Filets de morue pqt 1 lb pour seul. **29¢**
ou de perche, congelés, Booth ou Rupert!

Pâtisseries fraîches du four Steinberg, en spécial!

10¢ de moins! et à la **TARTE au CITRON CREME** **49¢**
Croûte au beurre dorée, légère et succulente pleine d'une onctueuse garniture au citron... succulente!

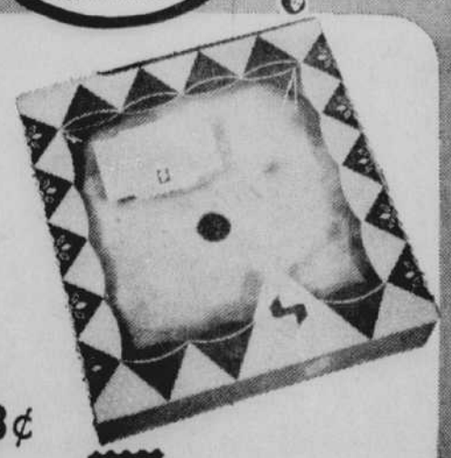

Brioches du Carême 8 au pqt **33¢**
fraîches, épicées!

Gâteau étages chacun **49¢**
frais, léger — 6¢ de moins!

25 timbres "Pinky" additionnels... sans coupon... lors de l'achat d'un gâteau à l'ancienne ou d'un pqt de 25 donettes au sucre Steinberg!

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, sam. le 22 février.
Les prix des denrées sont sujets aux fluctuations du marché.

STEINBERG

SIMPSONS-SEARS

Chez Simpsons-Sears voici enfin
à la portée de tous,
des oeuvres d'art authentiques !

Collection de Tableaux *choisis par* Vincent Price

Plus de 200 tableaux comportant une gamme exquise de techniques et de sujets . . . Artistes européens, canadiens et américains renommés ! Cette collection vous est expliquée par Monsieur Arnold Mazelow, représentant attitré de Vincent Price, aussi bien que son conseiller en Art canadien.

Vincent Price amène donc demain chez Simpsons-Sears la formidable collection d'oeuvres originales qu'il a choisies spécialement pour la maison Simpsons-Sears ! Voici l'occasion par excellence de venir voir une collection fameuse par sa variété de sujets et de techniques et la modicité de ses prix ! Au cours d'une récente visite en notre pays, Monsieur Price a ajouté à sa collection, des centaines de tableaux de peintres canadiens et plusieurs vous seront présentés à Québec demain. Chaque pièce a été personnellement choisie par Vincent Price . . . et il y expose clairement le mérite artistique de chacune dans un bref historique de l'artiste et de son oeuvre.

Vous vous demandez: "Puis-je m'offrir des tableaux originaux ?"
"Aucun doute . . . et de bons originaux, par surcroît, d'affirmer Monsieur Price.
L'Art appartient à tous . . . et maintenant tous peuvent se le permettre grâce à Simpsons-Sears !"

En plus de sa renommée comme comédien, Vincent Price compte plusieurs titres en marge des Arts : Membre du Comité des Beaux-Arts à la Maison-Blanche ; Membre de la Fédération Américaine des Arts ; Conférencier à la Bibliothèque du Congrès Américain ; ancien Président du Conseil des Arts du "U.C.L.A." (Université de Californie) et finalement il est l'auteur d'une autobiographie originale "I Like What I Know".

RUBIN $140

VILLENEUVE $55

COSGROVE $300

Un aperçu seulement de ce que vous trouverez:

TOWN "Le guerrier à la lance"..... $39
ARBUCKLE "Procession"..... $1,200
COSGROVE "Nature morte à la pomme" $300
CLAVE "Carmen" $65
CHAGALL "La tombe de Rachel"..... $300
PAGLIACCI "Carnevale a Rio"..... $995

Voyez tous ces tableaux des Maîtres anciens jusqu'à nos artistes canadiens contemporains !

La gamme étendue, qui s'offre à votre choix, vous ravira ! Des Maîtres anciens, tels Goya et Whistler ; les Grands Modernes tels Picasso, Chagall et Clave; des artistes canadiens de grande renommée, tels Town, Collier, Winter, Cosgrove !

Vous aurez à choisir parmi des huiles, aquarelles, dessins, eaux-fortes, lithographies . . . au montage et à l'encadrement irréprochables . . . tous sont prêts à suspendre !

En plus, évidemment, si vous le désirez, vous n'avez qu'à porter à votre compte Universel Simpsons-Sears !

Ne manquez donc pas de voir cette captivante collection !

Notre garantie immuable:

Durant le séjour de la Collection Vincent Price en notre magasin et durant toute autre visite future, vous avez le privilège de retourner tout tableau acheté de cette Collection, pourvu bien entendu qu'il soit en parfaite condition.

Vous recevrez un crédit pour le montant total de l'achat et qui s'appliquera à l'achat d'un autre tableau de coût égal ou supérieur.

HEURES : Chaque jour (sauf dimanche) 9h.30 A.M. à 5h.30 P.M. du jeudi 20 février au samedi 29 février inclusivement.

EMPLACEMENT : Simpsons-Sears — Rayon des Meubles, au deuxième

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

★ ★

LE SOLEIL

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

83e ANNEE — No 45 QUEBEC, MERCREDI 19 FEVRIER 1964 PAGE TRENTE-SEPT

La diététique

4e article

l'alimentation... du berceau à l'adolescence

N.D.L.R. — Le Soleil vous présente, en collaboration avec l'Association de Diététique du Québec, section de Québec, le quatrième d'une série de quinze articles sur la diététique et l'alimentation familiale.

Une jeune diététicienne de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, mademoiselle Paule Fortier, nous parle cette semaine de l'Alimentation des enfants, du berceau à l'adolescence. Mlle Fortier est graduée du Mount Saint Vincent College d'Halifax, et a fait son internat en diététique, à l'hôpital Saint Michael's de Toronto.

Préposée au département de Pédiatrie depuis deux ans, mademoiselle Fortier voit à la préparation de menus spéciaux adaptés à des enfants de quatre mois à douze ans. Les deux départements de pédiatrie de cet hôpital accueillent environ une centaine d'enfants. Mademoiselle Fortier dispense aussi l'enseignement de diététique pédiatrique aux étudiantes infirmières, durant leur stage en diététique.

Rien n'influence plus la croissance et le développement physique que l'alimentation, dit Mlle Fortier. Elle est particulièrement importante durant les premières années de la vie alors que le corps de votre enfant se bâtit de la nourriture qu'il assimile. Le choix de la nourriture que vous donnerez à votre enfant dès les premiers mois déterminera en grande partie son état de santé pour la vie.

LE BEBE

Le lait maternel est sans contredit, l'aliment le mieux adapté au nourrisson. L'enfant nourrit au sein résiste mieux à l'infection, est moins sujet aux troubles d'estomac et d'intestin.

Le bien fondé de l'introduction précoce d'aliments, autres que le lait, dans le régime de l'enfant normal, est aujourd'hui démontré : l'addition de céréale, premier aliment solide, ajouté comme complément du lait, apporte un supplément de sels minéraux et de vitamines. Divers autres aliments combleront les déficiences du lait de vache en 1) **vitamine C**, 2) **vitamine D** et 3) **en fer.**

1e— **La vitamine C** est importante pour prévenir le scorbut et pour garder les tissus en bon état. Elle peut-être prise sous forme de jus d'orange, de vitamine en capsule ou en liquide.

2e— L'exigence en **Vitamine D**, existe dès la naissance et la vitamine sera prescrite par le médecin sous forme de préparation d'huiles de poisson ou autres concentrés. Elle protège les enfants contre le rachitisme, une maladie grave qui altère la consolidation des os et qui résulte souvent en déformation diverses.

3e— Les réserves en **fer** ne tardent pas à diminuer chez le nourrisson aussi faut-il y suppléer. Les oeufs, surtout le jaune constituent une source commode de **fer et de phosphore** ; on peut les incorporer au régime assez tôt. On commence par de petites quantités de jaune à cause d'une allergie toujours possible. Aussi, les légumes sont ajoutés à la diète du bébé assez tôt à cause de leur teneur en fer et en minéraux. Les purées de bananes et de prunes sont de bonnes sources de vitamine C.

Dès que le bébé perce des dents, on devra ajouter des aliments qui obligent à mastiquer.

Il est bon d'offrir d'abord de petites quantités d'un seul aliment solide à la fois. Si l'enfant repousse un aliment tel que le navet ou les épinards, servez-lui des carottes et des pois, quitte un autre jour à glisser un peu d'épinard ou de navet avec d'autres légumes ou céréales. L'apparence de nouveaux aliments présentés influence l'enfant. Une assiette trop remplie peut le décourager ; une petite portion en appelle une deuxième.

Les enfants sont aussi en premier lieu des imitateurs. Si le père ou la soeur exigent des mets spéciaux, expriment leurs préjugés au sujet de certains aliments, l'enfant fera vite la même chose sans qu'on puisse l'en blâmer. Les discussions, les promesses et les menaces, en plus d'être désagréables, ne corrigent pas les mauvaises habitudes alimentaires d'un enfant. L'enfant, très vite conscient des réactions de ses parents, peut décider que l'attention qu'il reçoit vaut bien la peine de faire ses difficultés.

L'ENFANT

Il faut soigner le régime alimentaire de l'enfant d'âge préscolaire. Les aliments qu'il absorbe ne contribuent pas seulement à son développement normal, mais lui donnent de bonnes habitudes alimentaires pour la vie. On doit habituer graduellement l'enfant à une grande variété d'aliments. Il mange en grande partie les mêmes aliments que le reste de la famille, en proportion plus petite. Evitez les aliments riches, fortement assaisonnés, breuvages stimulants, excès de friandises.

L'ECOLIER

La vie écolière apporte des problèmes alimentaires spéciaux. Les enfants de cet âge croissent rapidement et dépensent beaucoup d'énergie. Il leur faut plus d'aliments que les adultes en proportion de leur taille. Nombre d'écoliers prennent un déjeuner insuffisant. C'est dommage parce que sans un bon déjeûner il est difficile d'inclure dans les deux autres repas, les aliments nécessaires chaque jour. Un repas du midi, à la maison où à l'école, doit comprendre : viande, fromage, oeufs, poissons, légume ou fruit, pain avec beurre ou margarine fortifiée, lait — soit sous forme de breuvage ou potage, crème, dessert au lait.

L'ADOLESCENT

L'adolescent doit avoir la même alimentation que les plus jeunes, mais en beaucoup plus grande quantité. Les besoins calorigues, les besoins de **calcium** et de **fer** sont particulièrement élevés à cet âge.

1) On trouvera des **sources concentrées d'énergies** dans le fromage, le beurre, le pain, le beurre d'arachide, le macaroni, les fèves au four, la crème glacée, les confitures. A noter que ces aliments doivent s'ajouter à ceux recommandés par le guide alimentaire canadien. En plus des repas réguliers, l'adolescent aura besoin de collations après la classe et au coucher : un verre de lait avec un sandwich ou un fruit.

2) Les **besoins de calcium** sont à cet âge presque doublés, pour servir à la formation des os et des dents. Le lait et le fromage sont les principales sources de calcium et il est impossible que les normes recommandées soient atteintes, à moins que l'adolescent ne prenne quatre tasses de lait par jour sous une forme quelconque. La poudre de lait reconstituée, fournit tous les besoins nutritifs et est beaucoup plus économique.

3) Le **fer** est essentiel à la formation d'hémoglobine dans les globules rouges du sang qui transportent l'oxygène dans toutes les parties du corps. Une carence de fer entraine ordinairement l'anémie. Les bonnes sources de fer sont les viandes, plus spécialement le foie et les abats, les fruits secs, les légumes verts, les céréales et pains à grains entiers, le jaune d'oeuf, la mélasse.

Gare au désir qu'ont les adolescentes d'être sveltes !

Cette coquetterie les porte souvent à des égards alimentaires qui se traduisent en santé précaire.

Congélation domestique

La congélation domestique exige des empaquetages solides et qui conservent bien l'humidité. Les sacs de polythène conviennent parfaitement à cet usage parce qu'ils empêchent la déshydratation des aliments et la communication des odeurs.

Lavage de lainages

Lorsque vous lavez des chaussettes ou des chandails, tournez-les d'abord à l'envers. Ainsi, si le tricot mousse au frottement, il n'en paraitra rien à l'endroit.

Mercredi le 26 février nous traiterons de :

les personnes seules

MADEMOISELLE PAULE FORTIER, diététicienne à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, fait goûter au petit Pierre l'un des plats qu'elle avait mis au menu de cet enfant hospitalisé au département de pédiatrie.

Recherches pour identifier la momie au tombeau rose

Qui était la fillette à la poupée d'or?

ROME (PA) — Les archéologues italiens tentent d'expliquer le mystère d'une découverte extraordinaire, faite par hasard la semaine dernière, en banlieue de Rome. Il s'agit d'une momie, embaumée il y a 1,800 ans, grâce à un procédé inconnu de nos jours, et qui fut trouvée dans une tombe de marbre rose.

Les savants estiment que c'est l'une des découvertes les plus importantes faites en Italie depuis nombre d'années. Lorsque le tombeau de pierre fut ouvert pour la première fois, on pouvait même voir les cils de la momie, retombant délicatement sur les joues finement burinées. L'arc des sourcils remontait assez haut, comme s'il eut été tracé par des spécialistes de beauté d'Orient. La noire chevelure semblait avoir été ondulée artificiellement.

Et pourtant, les archéologues ont révélé aux journalistes que "l'enfant ne devait pas avoir plus de sept à neuf ans". Qui était-elle ? Peut-être la fille d'un ambassadeur oriental, qui serait morte dans l'ancienne Rome, avec une poupée dorée entre ses bras. Ou encore, elle aurait pu être la fille d'un puissant Consul romain attaché à un pays oriental, qui serait morte et transportée ensuite dans sa ville natale, avec ses anneaux d'or aux oreilles, et son collier de perles noires.

Ces deux théories sont actuellement étudiées par les archéologues.

Seule, parmi 98 hommes d'affaires

Mme Marianne Coste, de Montréal, épouse de l'écrivain Donat Coste, est la première femme à se joindre à l'Association canadienne de gérance industrielle. Elle est aussi la seule femme, parmi 98 hommes d'affaires, à suivre le cours du soir, de gérance et d'administration industrielle, à l'université McGill.

De quoi arrêter de fumer

CALGARY (PC) — Lorraine Pieronek, de Calgary, a décidé cette semaine, de ne plus fumer, après avoir découvert une lame de deux pouces de longueur dans une cigarette. Mme Pieronek, âgée de 23 ans, croyant d'abord qu'il s'agissait d'un petit morceau de bois, essaya de l'enlever, mais elle se brûla les doigts sur la pièce de métal rougie par la flamme.

La jeune femme a décrit la fine scie comme ayant environ un huitième de pouce de largeur, et "aussi tranchante qu'un rasoir."

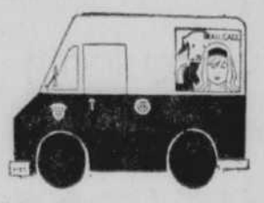

Chère Gigi,

L'idée de prendre un bain tous les soirs me déplait et je ne crois pas que ce soit nécessaire. J'ai discuté de la question avec ma mère et elle continue à insister pour que je lui obéisse sur ce point. Qu'en pensez-vous ?

Sincèrement, La Baigneuse

Chère Baigneuse,

Vous devez en avoir assez d'entendre dire que votre mère a raison, aussi bien, je ne le dirai pas. Plutôt, j'aimerais vous poser une question. Qu'est-ce qui vous déplait dans le fait de prendre un bain ? Avouez-le, vous voulez éviter d'avoir à nettoyer la baignoire quand vous avez fini. Si tel est le cas, prenez un bain mousseux qui ne laisse pas de marques disgracieuses sur la porcelaine. Néammoins, si de prendre un bain tous les soirs vous ennuie tellement, rien ne vous empêche de passer un soir, de temps à autre, pourvu que, cette fois-là, vous vous donniez un bain d'éponge. Assurez-vous que vos aisselles et vos pieds soient propres en tous temps.

Soyez heureuse, GIGI

Répandez une fraîcheur printanière dans votre foyer...

NOUVEAU VAPORISANT DÉSINFECTANT ET DÉSODORISANT

Lysol

Elimine les microbes, la moisissure et les odeurs.
Ce n'est pas un camouflage, c'est une *élimination.*
Rien n'est comparable à ce produit. Le vaporisant Lysol élimine les germes que vous ne pourriez même pas enlever en frottant. Il dissipe les odeurs de cuisson et de tabac... et les remplace par une odeur de fraicheur agréable. Rendez votre foyer un endroit agréable à visiter.

Les microbes s'accumulent par millions autour d'une baignoire. Alors, tuez-les avec le vaporisant Lysol.

Eliminez instantanément les odeurs de poubelle, tuez les microbes et répandez souvent Lysol.

Gardez votre foyer d'une fraicheur agréable... et éliminez toutes les odeurs avec le nouveau vaporisant Lysol.

Disponible maintenant chez votre pharmacien local et votre magasin alimentaire.

Une partie de la foule qui se pressait au magasin Harvey's en faillite lors de l'ouverture mardi dernier.

La liquidation de
FAILLITE
DU MAGASIN
HARVEY'S LTD
217 Est, rue St-Joseph, coin Caron

Bat son plein

et remporte un succès monstre
Sous les ordres du Syndic
PAUL GINGRAS

tout doit être vendu sans égard. Des centaines et des centaines de personnes ont déjà profité des
PRIX INCROYABLEMENT BAS
que seul un magasin en faillite peut offrir.

MANTEAUX
avec ou sans fourrure.
Valeurs jusqu'à 99.50
Prix de faillite :
10.00 15.00 20.00

Nouvelles
ROBES
printanières
Valeurs jusqu'à 39.95
Prix de faillite
3.00 7.00 9.00

CAGOULES DE SKI REVERSIBLES
Valeurs jusqu'à 49.50
Prix de faillite : **5.00**

Grand choix de
BLOUSES — JUPES ET SLACKS
1.48

Pour le printemps 64
MANTEAUX
en Mohair - Bouclé, Laminé, etc.
Valeurs jusqu'à 69.50
Prix de faillite : **19.95** et plus

Profitez d'un meilleur choix en venant tôt. Personnel additionnel.
TOUTE VENTE FINALE

AMEUBLEMENT A VENDRE Caisse enregistreuse, filière, machine à coudre, mannequins, miroirs, Rocks-comptoirs, etc.

Prévalez-vous de notre
PLAN MISE DE CÔTÉ

R. R. PHILIP LIQUIDATEUR ENR
217 EST, RUE ST-JOSEPH
COIN CARON

Cette appétissante tarte au chocolat fera la joie de votre famille

Succulente tarte au chocolat

TARTE GLACEE AU CHOCOLAT AU LAIT

- 1 paquet (6 onces) de "chips" de chocolat au lait
- ¾ tasse de lait
- 16 pâtes de guimauve
- Pincée de sel
- 1 c. à thé de vanille
- 1 tasse de crème à fouetter, fouettée
- 1 croûte de tarte de 8 pouces, cuite et refroidie
- 1 c. à table d'eau

Mettre de côté une cuillerée à table de "chips" de chocolat pour la garniture. Mélanger le reste des "chips", le lait, les pâtes de guimauve et le sel dans la partie supérieure du bain-marie. Mettre sur de l'eau bouillante et faire cuire, en remuant de temps en temps, jusqu'à ce que les "chips" soient fondus et que le mélange soit uniforme. Retirer du feu; ajouter la vanille. Laisser refroidir à la température de la pièce, en remuant de temps en temps. Incorporer la crème fouettée au mélange au chocolat. Verser dans la croûte de tarte cuite. Mettre au congélateur jusqu'à consistance ferme. Retirer du congélateur environ 10 minutes avant de servir. Faire fondre les "chips" mis de côté avec l'eau et faire égoutter sur la garniture, comme décoration. Servir immédiatement.

Femmes mariées et accidents de travail

Les femmes mariées qui travaillent, sont plus souvent victimes d'accidents que les célibataires. Un rapport, établi par Mme Ethel McLellan, directrice du département féminin du Bureau du travail, de l'Ontario, indique que sur une moyenne de 5,016 travailleuses devenues temporairement incapable de travailler, 2,651 étaient des femmes mariées.

La plupart de celles qui ont été victimes d'accidents mortels, en 1962 étaient aussi des femmes mariées. Disons de plus que la moitié de toutes les travailleuses étaient alors mariées.

Discernement des troubles visuels chez l'enfant

Les premiers pas d'un enfant sont un événement. Pour l'enfant qui peut enfin expérimenter son autonomie, et pour les parents qui voient avec plaisir leur enfant entrer dans une nouvelle phase.

Car l'enfant ne s'est pas levé de son berceau pour marcher. Il a graduellement, progressivement, développé et perfectionné sa locomotion. Il l'a apprise, comme toutes les autres habiletés, par l'acquisition de certaines expériences, et suivant un ordre fixé par la nature même.

L'organisme doit tout apprendre par stades. La locomotion a été précédée de diverses performances, telles le relèvement de la tête, puis du tronc. Ensuite, la reptation sur le ventre, la marche sur les mains et les genoux, et enfin, les premiers pas.

Chaque fonction qui s'éveille peut, malgré les soins des parents, présenter un trouble, une insuffisance, une déviation. D'autres fois, ce sont des habitudes fâcheuses qui s'installent. Lorsqu'il s'agit de la marche, point n'est besoin d'être expert pour s'en rendre compte, et conduire le jeune apprenti chez un orthopédiste.

La vision, tout comme la marche, est aussi une habileté apprise. Il faut plus que deux yeux dans une jolie frimousse pour posséder une bonne vision.

S'il n'y a pas matière à surprise, il y a cependant matière à réflexion. Car les déviations ou habitudes fâcheuses facilement constatables dans le développement de la locomotion, peuvent difficilement être decelées par les parents ou proches, lorsqu'il s'agit de la vision. Il est beaucoup plus facile pour un non-initié de constater que bébé marche la pointe des pieds en dedans, que de voir s'il n'utilise qu'un seul oeil à la fois.

Combien de parents connaissent, pour les avoir observés, les stades du développement de la vision. Le passage de la noirceur à la clarté, le discernement du contour des choses, l'identification des choses, les dimensions, la profondeur, et d'autres, sont autant de stades importants qui président au développement de la vision. Et qui peut dire si bébé les a bien intégrés?

L'optométrie a développé et mis au point des méthodes d'examen pour le tout jeune enfant. Pourquoi ne pas vous en prévaloir?

Conditions de vie des vieillards

Mme Rodolphe Auger, de Montréal, a effectué une étude personnelle sur les facilités de vie, offertes aux personnes âgées, à Montréal. Elle considère, trop longtemps négligées, ces personnes dont les revenus sont devenus minimes et qui veulent, cependant, continuer à vivre par elles-mêmes.

Mme Auger, suggère que l'on construise pour ces vieillards des maisons spéciales, où ils pourraient occuper des logements séparés. Elle a d'ailleurs dressé un plan, de ce genre d'appartements, après avoir étudié aussi les conditions de vie des vieillards, dans d'autres villes.

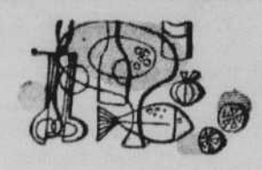

Cordon Bleu

CHOUCROUTE GARNIE AU BEURRE DE CARVI

- 6 pommes de terre moyennes, pelées et coupées en deux
- 1 tasse d'eau bouillante
- ½ c. à thé de sel
- 12 saucisses de Francfort (wieners), coupées en deux
- 1 boite (28 onces) de choucroute égouttée

BEURRE DE CARVI:

- ½ tasse de beurre fondu
- 1 c. à thé de graines de carvi
- ⅛ c. à thé de poivre

Cuire partiellement les pommes de terre dans l'eau bouillante salée, 10 à 15 minutes. Ajouter les saucisses et cuire 5 minutes de plus. Ajouter la choucroute et réchauffer à feu doux, 10 à 15 minutes. Arroser chaque portion de 1 c. à table de beurre de carvi. 6 portions.

ANNONCE

Vous sentez-vous plus vieille que vous ne l'êtes à cause de la ménopause?

Trop irritable pour jouir pleinement de la vie familiale?

Dans des épreuves cliniques, un médicament spécial a soulagé les bouffées de chaleur, la sensation de débilité, l'irritabilité chez de nombreuses femmes ...qui ont pu ainsi mener une existence plus heureuse!

L'âge critique vous rend-il si faible, si irritable que vous vous sentez plus vieille que vous ne l'êtes en réalité? Suffoquée par les bouffées de chaleur, les nerfs tendus, vous ne pouvez être la maman aimante et prévenante d'autrefois...

Des milliers de femmes ont constaté que le COMPOSÉ LYDIA PINKHAM peut soulager le malaise physique et l'irritabilité...en clinique, avec le COMPOSÉ PINKHAM, de nombreuses femmes ont éprouvé un soulagement bienfaisant! Bouffées de chaleur, nervosité insupportable se sont calmées rapidement, et la plupart de ces femmes ont pu "retrouver le sourire," vivre une vie heureuse! Pourquoi pas vous?

Si l'âge critique vous fait sentir plus vieille que vous ne l'êtes, demandez le COMPOSÉ VÉGÉTAL LYDIA E. PINKHAM à votre pharmacien. Vous retrouverez bientôt tout votre entrain grâce à ce médicament spécial.

SANG PAUVRE EN FER?

Dans les cas d'anémie causée par une simple déficience de fer, prenez les comprimés Pinkham. Contenant du fer, ils commencent à améliorer le sang en un jour!

Mon rêve... une **BERNINA**

Tout le monde s'extasie devant ce chef-d'oeuvre de l'industrie suisse . . . le merveilleux résultat de nombreuses années de recherches . . . la toute nouvelle BERNINA. Comme je deviendrais adroite si seulement je possédais une magnifique BERNINA. Je pourrais coudre mes toilettes, broder, faire des boutonnières, raccommoder et repriser. La nouvelle BERNINA est réellement entièrement automatique. Tout, vraiment tout est encastré . . . aucun changement de disques, pas d'ajustement de tension. BERNINA se vend à partir de.... **$109**

Garantie pour la vie—Choix de cabinets

BERNINA, *"La machine Suisse la plus simple à utiliser"*

Dépositaires

TERREAU RACINE inc. 196 rue St-Paul — Tél.: 524-5181	**CENTRE DE COUTURE BERNINA** 975, 3e AVENUE LIMOILOU Tél.: 525-7363	**DOMINIQUE PAQUET** 1425, St-Paul Ancienne-Lorette Tél.: 872-2911
CENTRE DE COUTURE BERNINA J.-EMERY MATHIEU, prop. 22, 20ième RUE — TEL.: 228-3341 VILLE ST-GEORGES, CO. BEAUCE 20 années continuelles dans la machine à coudre	**FERNAND MARCOTTE** MEUBLES 73 Boul. St-Jean-Baptiste Rivière-du-Moulin CHICOUTIMI — Tél.: 543-6279	**CENTRE DE COUTURE BERNINA CHEZ** DUBOIS TELEVISION ENR. 248 Boul. LAMARCHE CHICOUTIMI — Tél.: 543-1428
Mme CLEMENT CAYOUETTE Ste-Justine Cté Dorchester Tél.: 7-2761	**VIVOIR MODERNE Enr.** St-Jean-Port-Joli Téléphone : 11	**Lauzier T.V. Meubles** ENR. Ste-Croix, Lotbinière Tél.: 628-3391

Les couches lavées au JAVEX offrent une plus grande sécurité

JAVEX purifie et adoucit les couches et protège ainsi contre l'échauffaison

Il ne suffit pas toujours de laver et de rincer les couches de bébé. Elle peuvent présenter des microbes dangereux et leur surface peut être trop rugueuse pour la peau tendre de bébé. "Javex" fera disparaître toutes traces de dépôts non hygiéniques, rendra aux couches leur blancheur tout en assurant une plus grande protection. Avec "Javex", les mamans n'ont plus à s'inquiéter au sujet des couches.

Les fibres de cette couche sont ternes, dures et risquent d'irriter la peau tendre de bébé. Ceci est causé par des dépôts invisibles qui contiennent des microbes nuisibles.

"Javex" a rendu les fibres de cette couche propres et hygiéniques. Toutes traces de dépôts rugueux ont disparu. La couche est plus douce et offre une plus grande sécurité pour bébé. Et "Javex" lui a donné une merveilleuse blancheur.

Achetez JAVEX® c'est le meilleur

JAVEX est une marque déposée

Le mariage d'Irène soulève de l'émoi aux Pays-Bas

N.D.L.R. Voici le premier d'une série de trois articles préparés par la United Press International, sur les circonstances qui ont entouré l'annonce du mariage de la princesse Irène des Pays-Bas, avec le prince espagnol Hugo Carlos de Bourbon Parme.

Londres, (U.P.I) — Un jour, votre fils ou votre fille arrivera à la maison avec l'élu (e) de son coeur. Si le fiancé semble acceptable, le mariage aura lieu sans complications.

Voilà la douce simplicité de l'amour dans une chaumière.

Mais dans un palais, comme tout se complique!

Considérez le cas de la princesse Irène, âgée de 24 ans, fille de la reine des Pays Bas, qui est devenue amoureuse du prince Hugo Carlos de Bourbon Parme, âgé de 33 ans, prétendant carliste au trône d'Espagne.

Il est espagnol. Les souvenirs royaux et les rivalités des maisons royales survivent longtemps dans la mémoire. N'était-ce pas l'Espagnol qui fit couler le sang hollandais, il y a 400 ans? N'était-ce pas un général espagnol qui fit massacrer la population de Naarden jusqu'au dernier homme?

Dans la longue lignée de ce beau prince, n'y a-t-il pas un ancêtre à perruque, Louis XIV, le Roi Soleil de France? Oui, et Louis fit la guerre contre la Hollande avec la même ténacité, sinon la même férocité que le duc d'Alva.

L'Espagne est catholique, le prince Carlos aussi. Quatre cents ans représentent l'éternité pour une famille ordinaire, mais pour une nation, ce n'est que quelques pages d'un livre d'histoire (celui de la Hollande) qui remonte aux écrits sur la campagne de Jules César, en 57 avant le Chirst.

Les antagonismes et suspicions d'autrefois ont couvé sous la cendre et un rien peut raviver la flamme. Et quand la princesse Irène abandonna sa foi protestante pour devenir catholique, en décembre dernier, la première de sa famille depuis Guillaume le Silencieux, le feu s'aviva.

La princesse Irène est l'une des quatre filles de la reine Juliana et du prince Bernhard. Avec leurs parents, elles composent une famille chaleureuse, d'une naturelle simplicité. Quand Juliana et Bernhard disent que le bonheur de leur fille est leur premier souci, il y a lieu de les croire.

Jusqu'à récemment, Irène était la seconde héritière du trône, après sa soeur la princesse Béatrix, âgée de 26 ans. Elle aime le ski, le patin, la natation et les voitures de course, mais comme toute Hollandaise, elle sait être sérieuse et prendre ses responsabilités. Elle a reçu son diplôme de traductrice de la langue espagnole et une licence lui permet de remplir le rôle d'interprète dans les cours de justice de son pays.

Le 10 janvier dernier, elle s'est rendue en Espagne et l'on croyait que c'était pour parfaire son espagnol et non, en autant que le public le croyait, afin de concentrer toute son attention sur le verbe "amar" qui signifie, aimer. On ignorait aussi, à ce moment là qu'elle avait été reçue dans l'Eglise catholique, un mois auparavant, par le cardinal Bernhard, évêque d'Utrech.

Quarante pour cent de la population hollandaise est catholique, mais la famille royale a toujours été protestante, depuis ses célèbres démêlés avec l'Espagne. Aussi, lorsque l'on apprit, en Hollande, la conversion de la princesse Irène, le 29 janvier, les dirigeants de l'Eglise réformée de Hollande exprimèrent-ils leurs profonds regrets.

La reine Juliana expliqua alors qu'il s'agissait d'une décision strictement personnelle de sa fille.

Cependant, au dire d'un porte-parole de la cour, les développements amenés par cet événement aurait donné lieu à une situation des plus confuses. On raconte, en effet que la conversion de la princesse est due à son amour pour le prince espagnol. Et cette rumeur persiste, en dépit des affirmations contraires.

Les membres du Cabinet des Pays Bas exerce maintenant une surveillance étroite sur la famille royale et il semble qu'un état de crise est à se former au sein du gouvernement en raison des suites évidentes que pourrait avoir cet événement.

Bien sûr, le régime de Franco n'est pas populaire en Hollande, mais les idées politiques du prince Bernhard se trouvent cependant opposées, elles aussi avec celles qui sont à l'honneur en Hollande.

Le 4 février, la reine Juliana s'adressa à son peuple en tant que mère plutôt qu'en tant que reine. Et ce fut alors un moment dramatique dans la vie paisible du peuple hollandais. Comme vous le savez, dit-elle, ils s'agit du mariage probable de ma fille. Je dois vous, dire malheureusement que la princesse Irène nous révèlera, cet après-midi, s'il s'agit oui ou non de projets sérieux. Vous devez considérer, cependant, que ma fille est actuellement aux prises avec de graves difficultés."

Deux jours après Irène avait changé d'idée, où les choses avaient-elles changé pour elle. Le prince Bernhard pilota Juliana dans l'avion royal, tandis que le drapeau royal flottait toujours au-dessus du palais de Soestdijk, ce qui indique normalement la présence de la reine au palais. Quand les membres du cabinet découvrirent où était le couple royal, il leur demandèrent de revenir ; ce qu'ils firent.

La surprise fut grande quand, le jour suivant, on annonça le mariage d'Irène, malgré tout. Mais si la princesse et son fiancé étaient assurés qu'un amour véritable allait surmonter tous les obstacles, ils se trompaient encore.

Les choses ne sont pas si simples dans les familles royales, comme plusieurs ont pu le voir lorsqu'il s'est agi du mariage du roi Edouard VIII et celui de sa nièce, la princesse Margaret.

Moyen original pour assurer la santé mentale

Le Dr Hyman Caplan, assistant-directeur du département de psychiatrie dans un hôpital pour enfants, à Montréal, affirme que cuisiner est un excellent moyen de préserver la santé mentale.

Le Dr Caplan a d'ailleurs inclu ce procédé, dans son programme destiné à diminuer les troubles émotionnels chez l'enfant. Ce dernier choisit lui-même les ingrédients qu'il utilisera. Il les mélange et les fait cuire lui-même. Il mange ensuite le résultat de son travail. Selon le Dr Caplan, l'enfant apprend ainsi à agir par lui-même et de façon tout à fait indépendante.

Les modistes de Paris essaient de percer le mystère des chapeaux

(AFP) — Mais oui, il y a un mystère des chapeaux ! D'un côté, les femmes — jeunes femmes, jeunes filles, qui n'en ont pratiquement jamais porté, femmes un peu moins jeunes qui ne veulent ni avoir l'air d'en avoir jadis porté, ni avouer avoir envie d'en porter, et qui, toutes, proclament en choeur : "Pas de chapeaux ! de quoi aurions-nous l'air!" Certaines vont même jusqu'à s'écrier : "Des chapeaux ? Allons donc ! Les chapeaux, ça fait dame !" Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur cette évolution des moeurs et du langage, en vertu de laquelle le mot "dame" devient un terme vaguement teinté de mépris amusé ...

1. — JEAN BARTHET : Feutre blanc, bord relevé en soie, couleur vison, garni de gros-grain noir.

De l'autre côté, des modistes de Paris qui créent inlassablement de très jolis chapeaux et que cette quasi-unanimité des "anti-chapeaux" n'a pas l'air d'incommoder tellement. Qui donc alors les porte, ces très jolis chapeaux ? Est-ce qu'il y aurait des sociétés secrètes de "dames" qui se réuniraient dans des caves pour s'y livrer clandestinement à des orgies de chapeaux ?

Enfin, et en ce moment, brochant sur le tout, les grands couturiers, qui présentant leurs collections se plaisent à coiffer leurs mannequins de chapeaux stupéfiants tels, pour n'en citer qu'un exemple, ces chapeaux-voilettes de **Pierre Cardin** dont le bord heureusement ajouré s'incline, devant, presque jusqu'à rejoindre ses fameux faux-décolletés — jusqu'au nombril...

Quoi qu'il en soit les modistes, fidèles à leur coutume, ont présenté leurs collections à la veille de la présentation de celles des couturiers.

4. — MARIE CHRISTIANE : Cloche en paillasson laqué "tête-de-nègre".

Beaucoup de bords relevés, beaucoup de fonds plus ou moins souples, évoquant par leur forme les coupoles semi-orientales du Kremlin. Des garnitures sobres, rubans et noeuds. La plume d'autruche, qui a repris une place si importante dans la couture, sous forme de "brins", n'apparait qu'occasionnellement, et très discrètement, sur les chapeaux, ou plutôt dans les coiffures de cocktail et du soir. Nous ne sommes pas près, semble-t-il, de revoir ces plumes d'autruche retombantes que l'on avait baptisées "pleureuses", à l'instar des saules pleureurs, il y a une cinquantaine d'années ..

Tissus, pailles et feutres légers se partagent les faveurs des modistes. **Jean Barthet** recouvre de soie "vison" le bord relevé d'un chapeau de feutre blanc ; un ruban noir souligne ce bord et se noue légèrement sur le côté (figure 1).

Un "breton" de **Paulette** n'est ou semble n'être qu'un bord relevé : le fond ne se laisse voir ni de face ni de profil (figure 2). Large et haut, porté très en arrière, ce chapeau est en paille d'Italie, noire. Le ruban qui l'orne, sur la nuque, des traditionnels "suivez-moi, jeune homme" est un ruban d'organza noir.

3. — GEORGETTE DE TREZE : Chapeau souple en shantung de différents tons : marron, turquoise, beige, blanc, entièrement piqué.

Petite débauche de couleurs chez **Georgette de Trèze** avec un chapeau souple, à bord très relevé, encadrant tout le visage : il est en shantung, entièrement piqué, et ce shantung, toujours uni, est tantôt marron, tantôt turquoise, tantôt beige et tantôt blanc. Une interprétation inattendue du patchwork, en somme (figure 3).

Mais voici qui tranche sur tous ces bords relevés: celui d'une cloche en paillasson laqué couleur "tête-de-negre", et dont le fond haut perché affecte la forme "coupole" dont nous parlions tout-à-l'heure, est au contraire nettement et régulièrement rabattu sur tout son pourtour, ce qui fait que la toque descend jusqu'aux sourcils (figure 4). **Rose Valois**, elle, relève, rabat et bascule le bord irrégulier d'un élégant petit chapeau en "Bengale" pain brûlé. Un gros-grain blanc serpente à sa jonction avec la calotte souple, et vient se nouer à plat en biais, au-dessus de l'oeil droit (figure 5).

5. — ROSE VALOIS : Bengale pain brûlé garni de gros-grain blanc.

ANNONCE

LES FEMMES DE PLUS DE 29 ANS SOURIENT-ELLES MOINS QU'AVANT?

Très souvent — oui! Elles ont peur de rire parce qu'alors leurs rides sont accentuées. Il est facile de faire disparaître ces rides lorsque vous réalisez que le savon en est probablement la cause. Le savon peut assécher, flétrir et vieillir votre épiderme. C'est pourquoi plusieurs compagnies de savon ont dû ajouter du cold cream à leurs produits — parce que le savon avait vraiment besoin de la richesse du cold cream. Mais vous pouvez obtenir un véritable cold cream à la fois pur et riche — le COLD CREAM DE POND. Il chasse les impuretés de la peau. Le COLD CREAM DE POND pénètre profondément dans les tissus déshydratés . . . il adoucit rides, pattes d'oie et imperfections. Dès ce soir, utilisez le COLD CREAM DE POND . . . et vous pourrez rire à nouveau.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

VÊTEMENTS PRINTANIERS COORDONNÉS

en "Carioca" . . une nouvelle texture genre toile. De notre collection: à gauche, blazer entièrement doublé, $19.95, et jupe à plis de 2 pouces, $16.95. Blouse de coton Dacron*, $10.95. A droite: robe-casaque de ligne A, $19.95. Bleu geai, framboise ou jade. Blouse en tons assortis. Tailles 8 à 16.

*T.M. DuPont

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Stationnement gratuit, 1 h., nouveau garage Frontenac, 47, rue St-Louis

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

Seulement chez H.R. . .

PARAGON PRINTANIER . . .

Le faite de la perfection, un manteau de Blin et Blin importé; coutures rabattues, coupe de maître. Rouge, marine ou brun vigogne; tailles 6 à 14, $115.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Station. gratuit, 1 h., nouveau Garage Frontenac, 47, rue St-Louis

Salon Fleuri

FLEURS NATURELLES ou ARTIFICIELLES

Sur une table, disposez quelques fleurs dans un vase vous aurez ainsi une décoration charmante, tout à fait personnelle.

COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

135 est St-Joseph

Pour garder à la peau de bébé sa beauté et sa fraîcheur naturelles

NOUVEAU! Z.B.T. Loving touch POUR LES SOINS DE LA PEAU DE BÉBÉ

OFFRE DE PRÉSENTATION

RÉG. $1.00 89¢ 5 OZ

CAPUCHON À VA-ET-VIENT

FAVORISE LA CICATRISATION EN CAS DE BOUTONS DE CHALEUR IRRITATION CAUSÉE PAR LES COUCHES ÉCHAUFFAISON calme et protège avec douceur la peau délicate de bébé

TRÈS DOUX AUSSI POUR LES MAINS DE MAMAN!

Z.B.T. Loving touch POUR LES SOINS DE LA PEAU DE BÉBÉ

Mamans, la nouvelle lotion Z.B.T. LOVING TOUCH, délicatement parfumée, pour les soins de la peau de bébé, aide à garder à la peau de bébé sa beauté et sa fraîcheur naturelles. En effet, la lotion LOVING TOUCH est la *seule* lotion pour bébés qui assure une DOUBLE PROTECTION à la peau délicate de bébé.

Premièrement—elle contient un agent antibactérien qui détruit les bactéries les plus communes qui causent l'irritation. Elle élimine l'irritation causée par les couches, ainsi que l'odeur.

Deuxièmement—elle contient un ingrédient spécial aux "silicones" qui établit sur la peau de bébé une véritable barrière contre la moiteur, ce qui protège contre l'échauffaison causée par l'urine, les boutons de chaleur et autres irritations cutanées.

Grâce à la lotion LOVING TOUCH, la peau de bébé reste fraîche et sent toujours bon. Votre bébé aimera la lotion Z.B.T. LOVING TOUCH, adoucissante et calmante, pour les soins de la peau de bébé. Profitez dès maintenant de cette offre spéciale de présentation. Format régulier à $1.00—seulement 89¢ . . . VOUS ÉPARGNEZ 11¢!

Il faut éliminer les dépotoirs à ciel ouvert (Alarie)

"Le système du dépotoir à ciel ouvert, comme c'est le cas à Sainte-Foy, est le moins hygiénique".

Telle est la conclusion apportée par le Dr C.-E. Alarie, professeur à l'université Laval, alors qu'il s'adressait aux membres de la Chambre de Commerce de Sainte-Foy, hier soir, à l'occasion de leur dîner-causerie mensuel.

A l'aide de diapositives, le conférencier a clairement indiqué que le système le plus hygiénique et le plus rentable pour une municipalité, est celui de l'usine de compostage en ce qui a trait aux ordures ménagères ou autres déchets du même genre.

Après avoir maintenu qu'il n'y avait pas un dépotoir dans le Québec métropolitain qui respecte les principes élémentaires de l'hygiène, le Dr Alarie a souligné qu'il y avait: le système utilisé dans quelques petites villes: enfouir les déchets dans la terre. Ce système, dit-il, est sûrement plus hygiénique mais impensable pour une municipalité de la grandeur de Sainte-Foy. Il a expliqué que pour utiliser ce système à Sainte-Foy, il faudrait que la cité puisse disposer d'un terrain de 4 acres par année pour enfouir les ordures ménagères et que ce terrain puisse demeurer inutilisable pour une période de 25 ans.

Le Dr Alarie a également maintenu que le système de l'incinération des déchets n'est certes pas plus avantageux que celui du compostage.

Une usine de compostage, dit-il, est le système le plus économique et le plus hygiénique.

Pour démontrer que le système de transformation des ordures ménagères et autres déchets en compost revient à un prix moindre que l'utilisation du système de l'incinérateur, il a dit que Montréal avait un incinérateur qui pouvait répondre à la destruction de 300 tonnes de déchets par jour et que cette usine avait coûté environ $5,000,000, alors qu'en Europe, une usine de compost de $1,500,000 pouvait transformer 500 tonnes de déchets par jour, en un produit d'utilité agricole.

Le Dr Alarie a conclu en reconnaissant qu'après la plus grande richesse naturelle, qui est l'eau, vient le compost.

L'amour des livres comble les heures difficiles de la vie (Laetare Roy)

"Aimez les livres, vous leur devrez des heures délicieuses, et dans les heures difficiles ils seront vos amis fidèles, qui ne vous décontenteront jamais!" C'est la suggestion que faisait aux jeunes le juge Laetare Roy, dans une causerie donnée hier, devant les membres du Club Rotary de Québec.

Le juge Roy, qui a siégé pendant près de 30 ans à la Cour des sessions de la paix, a évoqué à l'intention des rotariens certains souvenirs d'hommes politiques qu'il a connus. Avec la verve et la finesse habituelles que lui connaissent les Québécois, le juge Roy a retracé brièvement les carrières de sir Wilfrid Laurier, d'Ernest Lapointe, d'Henri Bourassa, Lucien Cardin, Alexandre Taschereau, Camilien Houde et sir Lomer Gouin.

Le juge Roy s'est attaché à décrire les caractéristiques d'éloquence de ces hommes politiques. "L'éloquence de Laurier était victorienne, admirable, a-t-il rappelé; sa phrase était claire, solide, balancée." D'Ernest Lapointe, il a rappelé qu'il avait la parole plutôt lente mais qu'il avait le talent de mettre en relief les faits importants. "C'était un "Canayen" de la tête aux pieds, un homme du peuple qui savait parler au peuple."

De tous ces hommes qu'il a connus, le juge Roy est d'opinion que sur le plan de l'éloquence, la palme va à Bourassa. "Il était l'éloquence même, a-t-il dit. Son accent était unique, vif, un peu martelé et sa voix portait bien."

Les courtiers en assurances ont atteint un nouveau statut professionnel (Parizeau)

"Le bill 157 constitue l'Association des Courtiers en Assurance en corps professionnel fermé et il faudra désormais que ses membres s'élèvent au niveau de ce statut".

Cette citation renferme l'idée générale de ce que M. Michel Parizeau, membre du bureau de direction de l'Association des Courtiers en Assurance, communiquait aux membres de cette organisation, hier soir, lors d'un souper-causerie.

Le conférencier a appuyé sur le fait que le bill 157 faisait d'un organisme qui avait auparavant pour seul but d'aider ses membres, un corps à caractère professionnel qui se devait maintenant de protéger le public. "Pour cette raison, a-t-il dit, il va falloir que tous les courtiers saisissent parfaitement les conséquences du statut professionnel et que chacun d'eux songe à élever le niveau de ses capacités. Certains d'entre nous, a-t-il précisé, se considèrent encore comme de simples vendeurs; le courtier doit être le mandataire de l'assuré, son conseiller".

Après avoir déploré le caractère trop intéressé de certains des membres de l'Association, M. Parizeau s'est efforcé de déterminer le nouveau rôle et les nouvelles responsabilités de l'assureur, pour ensuite expliquer les méthodes que le comité d'éducation de l'association se propose d'employer pour arriver à faire du courtier un professionnel digne de ce nom. "Il faudra qu'il possède des connaissances générales, une certaine compétence en comptabilité et un sens aigu des responsabilités et l'Association, a-t-il déclaré, veut pousser ses membres actuels à s'en convaincre, ainsi que s'assurer des qualifications de ses nouveaux membres en ce sens."

A ce propos, le conférencier a précisé certains projets et innovations de l'organisme. Il a exposé les méthodes d'éducation prônées par la direction de l'Association des Courtiers, dont la plus importante est sans doute la création encore discutée d'une faculté universitaire de courtage en assurance. Une autre innovation notable serait l'émission d'un permis temporaire, qui permettrait une pratique stagiaire d'un an. Le candidat serait ensuite accepté ou refusé comme membre de l'Association après avoir passé un examen portant sur ses connaissances générales aussi bien que sur ses capacités de courtier.

M. Parizeau a terminé en précisant le but poursuivi par son organisme dans l'élaboration de ces projets, qui est, a-t-il dit "de protéger le public et se mériter la confiance que le gouvernement nous a accordée en adoptant le bill 157, dont le sens et la composition est unique au Canada et probablement unique au monde. La province de Québec, a-t-il déclaré, est par là en avance et de loin, sur les autres provinces du pays dans le domaine de l'assurance".

Le conférencier avait été présenté par M. Guy Vallée et a été remercié par M. Jean-Marie Poitras, président provincial de l'Association des Courtiers en Assurance. L'assemblée était dirigée par M. André Lévesque, président de l'organisme pour la région.

Planifier les profits (Roy)

M. Louis Roy, professeur à la faculté de Commerce de l'université Laval, a déclaré, hier soir, devant les membres de la Société des constructeurs d'habitations de Québec, que le gérant d'une entreprise doit planifier ses profits.

"Sinon," a-t-il précisé le gérant n'aura pas conduit son entreprise, mais celle-ci l'aura dirigé. Il n'aura pas réalisé un profit ou une perte, mais l'aura subi.

Le conférencier a donné des règles précises qui régissent la manière de planifier les profits.

Le travail de planification tel qu'expliqué par le conférencier se divise en plusieurs phases. La première est la détermination du profit désiré qui se subdivise en deux catégories:

a) le profit nécessaire aux opérations de l'entreprise;

b) les prélèvements (dividendes).

Au sujet du profit nécessaire, le conférencier déclare qu'il y a autant d'entreprises qui font faillite parce qu'elles prennent de l'expansion trop rapidement, que d'autres qui subissent un échec parce qu'elles ne prennent pas d'expansion. "On fait de l'argent avec de l'argent, et on ne peut espérer vivre tout le temps avec les intérêts de ses dettes," de dire M. Roy.

La deuxième phase est celle de la détermination des frais fixes de l'entreprise "qui varient en fonction du temps plutôt que du volume d'affaires. Ici sont inclus les salaires des comptables, des commis, les loyers, l'électricité, les taxes ("avec réserves"), etc...

La troisième phase est celle de l'établissement des frais variables. "Il y a les coûts historiques, frais qui varient selon le volume d'affaires, comme exemples, les matériaux, la main-d'oeuvre.

"En étudiant le passé (le plus près possible), le gérant peut découvrir que lorsqu'il vend pour un dollar, 60 cents serviront à couvrir ces frais variables. Si 60 pour cent est consacré à la troisième phase, il en reste 40 pour cent pour les deux premières.

La quatrième phase consiste à établir le chiffre d'affaires requis pour couvrir les frais fixes et les profits.

A supposer que les profits requis sont de $100,000, et que les frais fixes sont également de $100,000, le calcul des frais variables étant de 60 pour cent, il faudra un chiffre d'affaires de $500,000 à l'entreprise.

La cinquième phase est celle de la surveillance. "Tous les mois, l'entrepreneur sort les états financiers. On compare ce qui était prévu, et ce qui est arrivé; on fait rapport des écarts, on en analyse les causes, et on prend les mesures correctives appropriées.

M. Roy a conclu en disant que c'est là la manière de gérer une entreprise, et par là, de ne pas avoir de surprises désagréables.

TOWERS
LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

Préambule Printanier

Dites bonjour . . . au printemps !
. . . avec un nouveau chapeau !

La maison Towers vous fournit l'occasion d'agrémenter votre ensemble printanier avec un joli chapeau, à prix d'aubaine.

Dans le groupe vous trouverez divers modèles: matelot, breton, cloche, etc... dans une infinité de coloris.

Comparez à $5. et $10. 2.99

UNE GAMME DE COLORIS . . .
EN JOLI BOUCLE DE LAINE LAMINEE

Modèles élégants: Coupe "A" avec col croisé. Coupe "Crayon" avec col Peter-Pan et finalement Coupe "Couturier" avec col ailé. Doublure en rayonne satinée. Romantiques pastels. Tailles : Junior : 6 à 16; Jeunes filles: 10-20.

Offre sensationnelle. Comparez à 29.95 **22.90**

Elégants costumes 2-pièces
n tricot de coton ou toile "Serrano"

Voilà un ensemble parfait que vous porterez ce printemps . . . et tout au cours de l'été, jusqu'à l'automne. Veste unie. Jupe unie de modèle fourreau. Encolure du type tailleur. Pastels ou marine. Tailles 10-18.
AUSSI COSTUMES 3-pièces de même tissu. Marine, rouge ou bleu. Tailles 10-18.

Comparez à 12.95 et 14.95 **9.77**

DANS LES ROBES....
LA NOUVEAUTE "SERRANO"

Si vous êtes soucieuse de paraître à votre plus chic . . . vous serez tentées, mesdames, par ces deux modèles en toile "Serrano" de tout dernier cri ! Contours étroits, manches courtes, encolure bijou, pli à l'arrière. Motifs suisses brodés . . . si féminins ! Tons pastels ravissants. Tailles : 9 - 19.

COMPAREZ A 16.98
9.77

DITES SIMPLEMENT "Chargez-le"

TOWERS PLACE LAURIER
BOUL. SIR WILFRID LAURIER BLVD.
STE. FOY EN FACE DE L'HOPITAL MILITAIRE

M. Marcel Landry, directeur adjoint de l'Association des Hôpitaux catholiques du Québec ; la R.S. Ste-Madeleine, augustine, directrice de l'Hôtel-Dieu de Montmagny ; la R.S. Marie-Florida, des Soeurs de la Providence, présidente de l'A.H.C.Q. ; Me Gilles Fillion, conseiller juridique, et M. André Moison, directeur général.

Les contrôles gouvernementaux

Profonde inquiétude des communautés hospitalières

Les communautés religieuses hospitalières semblent manifester beaucoup d'inquiétude en ce qui concerne les législations dont elles ont été l'objet au cours des dernières années.

Plus d'une centaine de délégués d'institutions hospitalières, membres de l'Association des Hôpitaux catholiques de la Province de Québec qui participent actuellement à une session d'études sur le droit coopératif, à la Maison Montmorency de Courville, ont visiblement manifesté cet inquiétude hier après-midi.

A la suite d'exposés de Me Gilles Fillion, conseiller juridique de l'A.H.C.Q., sur la nature des corporations, les divers types de chartes; les droits et privilèges des corporations; les modes de corporations: bill, partie 111 de la Loi des Compagnies, Loi des Evêques, Chartes de communautés, etc... et un cours sur la constitution du Conseil d'administration (règlements et officiers), les secrétaires de comités d'études ont soulevé des questions qui laissent entrevoir une profonde inquiétude des communautés religieuses en face des législations actuelles.

Le droit de propriété leur échappe. Avec la Loi des Hôpitaux et de l'Assurance-Hospitalisation, elles ne peuvent utiliser comme elles l'entendent leurs institutions; ni disposer comme elles le désirent des bénéfices réalisés. De plus, il leur est impossible d'agrandir, de céder, de transformer leurs institutions, sans une autorisation du lieutenant-gouverneur en Conseil. Plusieurs administrateurs laïcs et religieux d'hôpitaux ont vu dans la situation actuelle, un pas important vers l'étatisme et le dirigisme gouvernemental.

L'inquiétude des institutions hospitalières se manifeste aussi sur le plan financier. La situation actuelle ne leur permet plus de se créer un fond de roulement pour subvenir aux besoins courants. On déplore notamment, dans plusieurs hôpitaux, que le budget approuvé par l'Assurance-Hospitalisation arrive beaucoup trop tard pour subvenir à ces besoins.

Les communautés religieuses ne manquent pas d'être profondément inquiètes, par ailleurs, avec le cloisonnement imposé par les nouvelles législations, entre l'hôpital et la communauté. On doit actuellement recourir à une double incorporation.

La loi sur les hôpitaux exige l'incorporation, pour que le public puisse bénéficier de l'assurance-hospitalisation, que la communauté ou institution intéressée reçoive son permis d'exploitation, ainsi que les subventions gouvernementales.

Certaines difficultés, non moins inquiétantes, se présentent aussi en ce qui concerne la constitution du Conseil d'administration, l'une des deux parties d'une Corporation d'hôpital. La loi établit que ce conseil d'administration ne doit pas compter dans ses rangs plus du tiers de ses membres, employés de l'hôpital. C'est-à-dire que, dans tel hôpital les deux tiers des membres d'un conseil d'administration ne doivent avoir aucun lien avec le travail hospitalier. Le Conseil doit compter au moins un médecin, et le président ne doit pas être employé de l'hôpital concerné.

Ces difficultés créent des problèmes particulièrement pour les institutions qui avaient l'habitude de nommer au sein du Conseil d'administration la supérieure de l'hôpital, la supérieure de la communauté, et au poste de président, une supérieure ou un médecin de l'hôpital.

Il faut immédiatement avertir les services de santé local si on s'aperçoit qu'un restaurant est insalubre. Les microbes que transmettent les malades sont facilement transportés et transmis par la vaisselle mal lavée, la coutellerie sale ou les verres d'une propreté douteuse.

Construction d'une route retardée

Sept-Iles (DNC) Le ministre des Richesses naturelles René Lévesque vient de faire parvenir une lettre à la Chambre de Commerce locale l'avisant que l'Hydro-Québec ne peut ouvrir la route entre Manicouagan 5 et Gagnon avant 1970.

Cette déclaration a semé l'inquiétude chez les habitants de l'ouest du Labrador et des villes minières du nord de la province. La cause du retard, selon la déclaration du ministre, serait la trop grande densité du trafic entraîné par la construction des barrages sur la Manicouagan.

Les organismes régionaux, y compris les syndicats, voudraient que Gagnon soit reliée au reste de la province avant encore six autres années. Un meilleur système de communications aiderait à diminuer le coût des transports, amènerait des livraisons plus rapides et moins de perte de marchandises périssables.

La Banlieue

Sainte-Foy

Le conseil de ville de Sainte-Foy a adopté le règlement "816" pour l'exécution des travaux d'aqueduc et d'égouts dans les rues Port-Royal, Moreau et Père Druillettes. Le coût des travaux s'élèvent à $15,000.

REGLEMENT "815"

Le règlement "815" voté par les membres du conseil comprend les travaux de mise en forme, de chaines, de puisards et de pavage permanent dans les rues Beauduc, Gregg et Montpellier. Ces travaux coûteront à la Cité $17,000.

MAIRE CARTER

La troupe scoute Notre-Dame-de-Foy a reçu, lundi soir, le maire Noël Carter, membre honoraire dans le cadre de la Semaine internationale des scouts. A la même occasion, trois membres du scoutisme ont reçu un brevet attestant de leurs connaissances dans le domaine du scoutisme, il s'agit de M. Neilson Bouffard, chef scout du diocèse de Québec, Mlles Paule Lebrun et Cara Cocomendi.

CONDOLEANCES

Le conseil a adopté une résolution de condoléances et le versement des honoraires d'une messe pour l'ancien maire de Sainte-Foy, M. Nérée Tremblay.

EMPRUNT

Le règlement "782", adopté par le conseil, permet à la cité de Sainte-Foy de contracter un emprunt temporaire de $33,000.

AUTORISATION

Le maire Carter a été autorisé à signer le contrat entre la Cité et la compagnie Quebec Power pour la fourniture de l'électricité à l'usine de pompage.

RUE CHAPDELAINE

Une demande sera faite auprès du ministère des Affaires municipales pour autoriser la cité de Sainte-Foy à prolonger la rue Chapdelaine sur une largeur de 60 pieds.

NOMINATION

Me Paul-Etienne Bernier, avocat, a été nommé arbitre patronal pour la période se terminant le 31 décembre 1965. Il succède à M. Arthur Matteau.

RENOUVELLEMENT

L'engagement de M. Michel Lambert comme commis classe 1 a été renouvelé pour une période additionnelle de 3 mois.

COMITE REGIONAL

Le conseil a pris connaissance d'une résolution de la ville d'Orsainville, visant à former un Comité régional pour centraliser certains services municipaux. Le conseil a résolu d'adopter la proposition de cette municipalité et de participer au Comité.

CONTRAT

La firme J.-A. Roy & Fils a obtenu le contrat pour l'installation d'un système de ventilation au garage municipal.

L'INGENIEUR BERUBE

Le conseil a renouvelé pour une période de trois mois, l'engagement de M. Clément Béru, bé, ing. p., comme surveillant des travaux d'aqueduc et d'égouts, au service des ingénieurs.

NEIGE

Le conseil a étudié lundi soir, la possibilité d'utiliser certains territoires de la cité, dans les différents quartiers, comme dépotoir pour la neige au cours de l'année. A cette occasion, le maire Noël Carter a suggéré aux ingénieurs de la Cité d'étudier les possibilités d'installer un tuyau du centre commercial Laurier au fleuve, qui servirait à débarrasser la neige de ce territoire. De toute manière, le département des ingénieurs étudiera les possibilités dont dispose Sainte-Foy pour améliorer le service de l'enlèvement de la neige.

Charlesbourg

La cité de Charlesbourg a reçu une lettre de félicitation de la division municipale de protection contre les incendies de la Canadian inderwriters Association pour les magnifiques résultats obtenus par le Service de protection des incendies de Charlesbourg pendant l'année 1963.

DEMANDE

Le conseil de ville de Charlesbourg demande officiellement à la cité de Québec de procéder à l'expropriation des servitudes nécessaires à l'installation des services publics dans la partie de la rue Dumas, n'appartenant pas encore à la cité de Québec, jusqu'aux limites sud de la cité de Charlesbourg, et d'offrir à la cité de Québec de lui rembourser le coût des frais d'expropriation de telles servitudes, en autant que ces services pourront être définitivement installés à la fin de la présente année.

Requête en vue de l'annexion de Château-d'Eau à Loretteville

Une délégation de contribuables de Château-d'Eau a présenté devant le conseil municipal de Loretteville une requête portant 210 signatures et réclamant l'annexion complète du territoire de cette municipalité à Loretteville.

A la suite de cette requête, le conseil de Loretteville a adopté à l'unanimité en deuxième lecture le règlement d'annexion de ce territoire et cette décision sera soumise au ministère des Affaires municipales pour recevoir l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

La requête signée par 210 des 267 contribuables de Château-d'Eau mentionne que les annexionistes représentent 78.7 pour cent du total des contribuables de l'endroit et que l'évaluation imposable de leurs biens s'élève à $1,263,437.71 soit 74.99 pour cent du total de $1,684,787.93. La population de Château-d'Eau est présentement d'environ 1,200 personnes.

La question de l'annexion de Château-d'Eau a débuté officiellement le 28 octobre 1963 alors qu'un groupe de 100 contribuables de cette ville était venu rencontrer les autorités municipales de Loretteville pour demander le rattachement de leur territoire à celui de Loretteville.

Le conseil de cette dernière ville avait alors préparé un règlement d'annexion dont une copie fut envoyée au conseil de Château-d'Eau pour qu'il l'adopte ou le désapprouve. Cette désapprobation est survenue en deçà du délai légal de 60 jours, soit le 2 janvier dernier.

La présentation de la requête des annexionnistes de Château-d'Eau constitue avec l'adoption en deuxième lecture par le conseil de Loretteville du règlement d'annexion, un autre pas dans la voie des procédures normales qui doivent être suivies dans ces questions.

Si le ministère des Affaires municipales approuve l'annexion Château-d'Eau deviendra d'après le règlement adopté partie intégrante de Loretteville et son territoire scindé en deux pour être abouté à deux quartiers adjacents dans cette ville.

La centralisation de l'éducation s'imposait (Rioux)

Rimouski (DNC)—Le manque d'instruction serait la principale cause qui a fait que le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie ont dévalé la côte aussi vite, a déclaré Me Louis-Philippe Rioux lors du dîner du club Lion de Rimouski.

Président de la Commission scolaire de Sayabec, Me Rioux a déclaré que la centralisation de l'enseignement aurait dû être faite depuis longtemps parce que "nous sommes restés longtemps esclaves de l'école de rang".

Selon lui, il faut grouper pour atteindre des normes et éviter le gaspillage des ressources et des professeurs. Cependant, la planification scolaire ne doit pas être faite sans enquête "dans le fond d'un bureau, à Québec".

Il a exprimé certaines craintes au sujet des normes proposées par les experts du ministère de la Jeunesse qui ne peuvent s'appliquer dans le Bas Saint-Laurent où la densité de la population est trop faible pour se comparer aux centres urbains.

LIQUIDATION de SOLDES
APRES INVENTAIRE
Fourrures Prémont

RABAIS de 30% à 50%
commençant jeudi matin le 20 février

8 MOUTON DE PERSE GRIS
7 MOUTON DE PERSE TEINT BRUN
2 CHAT SAUVAGE RASE
29 MOUTON DE PERSE TEINT NOIR
19 CASTOR DU QUEBEC
5 PATTES DE VISON PASTEL
1 PATTES DE VISON BLEU IRIS
6 PATTES DE VISON TEINT NOIR
4 VISON CHINOIS
1 ECUREUIL GRIS DE RUSSIE
6 DOS RAT MUSQUE RASE TEINT OTER PHANTASY
2 DOS RAT MUSQUE TEINT NOIR
2 HUDSON SEAL (RAT MUSQUE RASE TEINT NOIR)
5 LOUP MARIN ARGENTE
6 LOUTRE CANADIENNE
5 PHOQUE D'ALASKA
1 OCELOT
3 VISON CANADIEN PASTEL
1 VISON CANADIEN "BLACK DIAMOND"

AUBAINES EXTRAORDINAIRES POUR MISES DE COTE

LES FOURRURES PRÉMONT

125 est, rue Saint-Joseph, Québec

Madame, vérifiez chez "JATO" l'excellente

QUALITÉ

des viandes et comparez nos centaines prix coupés

FROMAGE VELVEETA — Boite 1 lb — 59¢
"KRAFT" FONDU, LE MEILLEUR
REGULIER .67 CH. — EPARGNEZ .08

FEVES VERTES — 2 Btes 15 oz — 39¢
"DEL MONTE" STYLE FRANÇAIS, DE LUXE
REGULIER 2/.49 — EPARGNEZ .10

LAIT CRINO — Boite 3 lbs — 79¢
EN POUDRE, INSTANTANE
REGULIER .97 CH. — EPARGNEZ .18 CH.

PRUNES ARKELL — 2 Btes 20 oz — 39¢
30% SIROP DE SUCRE, DE CHOIX
REGULIER 2/.47 — EPARGNEZ .08

BISCUITS DAVID — 2 cellos 25 b. — 69¢
M.M. APPLE BLOSSOM, FRAIS ET LEGERS
REGULIER .39 CH. — EPARGNEZ .09

MELANGES A GATEAUX — Pqt 19 oz — 39¢
"DUNCAN HINES" DE LUXE, ASSORTIS
REGULIER .49 CH. — EPARGNEZ .10

BOEUF DE "MARQUE ROUGE" SEULEMENT — LE MEILLEUR AU CANADA

T-Bone ou surlonge
Steak ou Rôti

Tendre, juteux et savoureux

89¢ lb

REGULIER 1.19 LB — EPARGNEZ .30 LB

PATATES

Canada — No 1 — Blanches

50 livres 88¢

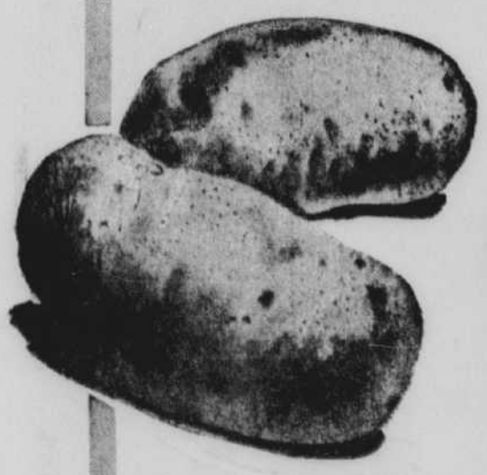

Régulier 1.19 — Epargnez .31

ROTI DE BOEUF — 89¢ lb
"PETIT FRANÇAIS" DE MARQUE ROUGE
DESOSSE ET SANS PERTE
REGULIER 1.19 LB — EPARGNEZ .30 LB

POULET ROTI — 99¢ ch
SUR LA BROCHE, PRET A MANGER
CHAUD OU FROID, REG. 1.49 — EPAR. .50

SAUCISSE FUMEE — 49¢ lb
FRANKFURTER DE "SWIFT"
REGULIER .59 LB — EPARGNEZ .10 LB

PETIT PATE SAUMON — 2/27¢
'BILOPAGE' AVEC 1 ENV. KETCHUP HEINZ
REGULIER 2/.33 — EPARGNEZ .06

P'PLEMOUSSES 10 pr 59¢
NO 1 — FLORIDE — JUTEUX GR. 112s
REGULIER 10/.79 — EPARGNEZ .20

CHOUX-FLEURS 29¢
BLANCS NEIGE DE CALIFORNIE — GR. 16s
REGULIER .39 CH. — EPARGNEZ .10

PERSIL CH. 11¢
FRAIS, VERT IMPORTE — GROS BUNCH
REGULIER .15 CH. — EPARGNEZ .04 CH.

PIMENTS VERTS LB 29¢
NO 1 — DE LA FLORIDE AU CHOIX
REGULIER .39 LB — EPARGNEZ .10 LB

Shortening pur

Crisco

100% végétale

Boîte 3 lbs

99¢

Régulier 1.17 ch — Epargnez .18

Qualité "Heinz"

Ketchup

Rouge et piquant

Btle 11 oz

21¢

Régulier .27 ch — Epargnez .06 ch

ALIMENTS DE QUALITÉ

SARDINES A L'HUILE 6 BTES 3¼ OZ — 49¢
"BRUNSWICK" LES MEILLEURES
REGULIER 3/.29 — EPARGNEZ .0

PUREE DE PATATES 2 BTES 6 OZ — 49¢
"SHIRRIFF'S" PRECUITE, INSTANTANEE
REGULIER .33 CH. — EPARGNEZ .17

BETTERAVES SUCREES 2 JARRES 24 OZ — 49¢
"RAYMOND" TRANCHES OU MORCEAUX
REGULIER .29 CH. — EPARGNEZ .09

PRODUITS SANITAIRES

DETERSIF WISK — FORMAT GEANT — 79¢
LIQUIDE ET CONCENTRE POUR LA LESSIVE
REGULIER .91 CH. — EPARGNEZ .12

CIRE CLAIR — CONT. 32 OZ — 99¢
"JOHNSON", NE JAUNIT PAS
REGULIER 1.29 CH. — EPARGNEZ .30

PAPIER DE TOILETTE 4 ROUL. — 59¢
"DELSEY" BLANC OU COLORE
REGULIER 2/.33 — EPARGNEZ .07

NOUVEAU BREUVAGE
SUNNY 3 BTES 6 OZ — 89¢
"ORANGE" — SAVOUREUX ET VIVIFIANT
REGULIER 2/.69 — EPARGNEZ .16

NOS PRODUITS SONT DE QUALITE INSURPASSABLE ET GARANTIS SANS CONDITION.

REPAS MAIGRE
FISH & CHIPS BTE 16 OZ — 49¢
"SEA SEALD" PRET A SERVIR
REGULIER .59 CH. — EPARGNEZ .10 CH.

815 Ave Myrand, Ste-Foy 2455 Chemin St-Louis, Sillery

Jato

"où magasiner est un plaisir"

Radio-Brazzaville: La révolte a été matée dans la république du Gabon

Paris (UPI) — Le président Charles de Gaulle a envoyé des troupes françaises au Gabon afin de rétablir l'ordre et le pouvoir légal à la demande des amis du président Léon M'Ba et en vertu d'accords entre la France et le Gabon.

L'un des premiers actes du gouvernement provisoire, présidé par Jean-Hilaire Aubame, âgé de 51 ans, chef de l'opposition, a été la promulgation d'un décret qui proclame l'état de siège sur tout l'étendue du couvre-feu de 8 h. 30 du soir à 6 heures du matin et interdit tout attroupement de plus de cinq personnes.

Par ailleurs, selon Radio-Brazzaville captée à Dakar, un officier de l'armée gabonaise, le capitaine Palar a annoncé aujourd'hui au micro de Radio-Libreville que "la mutinerie est matée".

Lançant un appel aux mutins, le capitaine a ajouté : "La gendarmerie est avec nous. Il est inutile de continuer la résistance. Déposez vos armes. Il ne vous sera fait aucun mal.

Le capitaine n'a pas fait mention de l'arrivée de troupes françaises au Gabon.

Selon Radio-Brazzaville, le capitaine a fait sa déclaration à 10 heures locale. Auparavant, Radio-Libreville avait diffusé sans interruption de la musique.

Par ailleurs, à Dakar, de source militaire française, on se refuse à commenter l'annonce faite à Paris de l'envoi d'une compagnie française au Gabon.

"Nous ne pouvons confirmer ni démentir", dit-on de même source.

On déclare par ailleurs, de source proche du gouvernement français, "qu'aux yeux de la France, M. Léon M'Ba est toujours le chef légal du gouvernement gabonais."

On qualifie, de même source, les événements survenus hier à Libreville "de rebellion militaire d'une portée limitée."

On déclare de même source que le gouvernement français considère que le message de M. Léon M'Ba, lu hier à la radio de Libreville, "ne constitue pas une démission: c'est un document rédigé par les rebelles que le Président a été obligé de signer".

Il semble, ajoute-t-on, que la gendarmerie gabonaise soit demeurée loyale à M. M'Ba et on rappelle, toujours de même source, que la France est liée au Gabon par des accords qui prévoient non seulement une aide économique mais aussi un appui militaire.

De source militaire, on déclare par ailleurs qu'aucun soldat français ne se trouvait au Gabon hier, quand le coup d'Etat s'est produit, à l'exception d'une poignée de conseillers techniques et d'instructeurs.

Les communications entre Paris et Libreville étaient encore interrompues ce matin. Selon des informations non confirmées, des troupes françaises seraient arrivées au Gabon et se "préparaient à rétablir l'ordre".

D'autres informations indiquent que M. Aubame, dont avait annoncé hier soir la nomination à la tête du gouvernement, par le Comité révolutionnaire, refuserait maintenant d'accepter ce poste.

Choc sismique

2,000 maisons s'effondrent

Angra de Heroismo, Açores (UPI-Reuter) — De nouvelles secousses sismiques ont ébranlé encore aujourd'hui les Açores, théâtre d'un effort international en vue de mettre à l'abri du danger 15,000 habitants de l'archipel portugais.

Plus de 700 réfugiés sont arrivés à Angra ce matin et ils ont donné des détails sur les dévastations causées par les tremblements de terre. Pendant 12 heures hier, toutes les îles du groupe central, Terceira, Graciosa, Pico, Fayal et Saint-Georges, ont été d'abord ébranlées par des secousses telluriques et ensuite balayées par des orages et des vents d'ouragan, atteignant 75 milles à l'heure.

Un porte-parole de la base de l'aviation américaine à Lajes, sur l'île Terceira, à 20 milles plus loin, a dit que les secousses sismiques à Saint-Georges "ont empiré graduellement." Les îles montagneuses des Açores sont une possession portugaise dans l'Atlantique à 1,000 milles à l'ouest de Lisbonne. Le premier ministre du Portugal, Antonio de Oliveira Salazar, a convoqué une réunion de son cabinet à Lisbonne pour discuter du sort des insulaires.

Les secousses telluriques ont surtout ébranlé l'île Saint-Georges; il n'y a pas eu de victimes, mais on rapporte qu'il ne reste que 3 maisons debout dans la ville principale, Vila das Velas. Les tremblements ont démoli 1,997 immeubles. Toutes les îles de l'archipel, à l'exception de Santa Maria, sont clairement d'origine volcanique. On craint des éruptions volcaniques. Il y a une odeur de soufre dans l'air.

Une série semblable de tremblements en mai 1958 a annoncé la création d'une nouvelle île volcanique dans les Açores.

Les géologues à Lisbonne disent que s'il y a une éruption dans l'île de Saint-Georges, il y a danger que l'île se coupe en deux.

Selon eux, l'île possède deux volcans, l'un au nord et l'autre au sud.

La ville de Vila das Velas, qui se compose de petites maisons et d'immeubles en bois, est déserte. Tous les citoyens ont fui. Ils se sont réfugiés au port de Calheta. Ils attendent les navires. L'île Saint-Georges compte 20,000 habitants et toute la population, sauf environ 5,000, devra être transportée ailleurs.

L'évacuation de Saint-Georges rappelle l'exode de toute la population de Tristan da Cunha, en octobre 1961, lorsqu'un tremblement de terre et une éruption volcanique ont ravagé l'île de 42 milles carrés, située à mi-chemin entre le sud de l'Afrique et l'Amérique du Sud, et très loin au sud des Açores.

L'Eglise et l'apartheid en Afrique du Sud

Bloemfontein, (PA) — L'enseignement de l'Eglise catholique ne s'oppose nulle part à l'idée d'un formé de groupes raciaux maintenus séparés, dit une déclaration de l'Eglise catholique, dans cette municipalité de l'Afrique du Sud.

Le point de vue de l'Eglise catholique en Afrique du Sud, sur l'apartheid, a été exposé dans une déclaration sous la forme d'une série de questions et réponses, par l'archevêque de Bloemfontein, Mgr W. P. Whelan.

Il est le directeur de presse de la Commission administrative de la Conférence des évêques catholiques de l'Afrique du Sud. Il a précisé qu'il publie cette déclaration parce qu'il croit "que le temps est mûr pour affirmer l'attitude officielle de l'Eglise."

L'archevêque a fait allusion à une déclaration de l'Eglise, en date de 1952, qui disait: "La grande majorité des non-Européens, et particulièrement des Africains, n'a pas encore atteint le stade de développement justifiant l'intégration."

L'archevêque dit que la situation en Afrique du Sud, malgré des défauts, est stable, sûre et pleine d'espoirs de développement.

Il n'y aura pas de conférence du Commonwealth

Londres (Reuter) — Il n'est pas prévu pour le moment de réunir cette année une conférence ministérielle du Commonwealth, a déclaré aujourd'hui à Londres un porte-parole du "Commonwealth Office", qui se référait à une information, parue dans le "Times", selon laquelle sir Alec Douglas Home, premier ministre britannique procéderait actuellement avec d'autres dirigeants du Commonwealth à des consultations évoquant la possibilité d'une telle conférence.

Le porte-parole a précisé que le "Commonwealth Office" ne pouvait que rappeler la déclaration faite devant la Chambre des Communes le 21 janvier dernier par sir Alec Douglas Home, qui avait déclaré qu'il étudiait la possibilité de "prendre l'initiative" de demander la réunion, cette année, d'une conférence ministérielle du Commonwealth.

La Ford à couple super élevé- confort somptueux, roulement enchanteur et lignes d'une élégance raffinée. C'est la plus populaire Ford de l'histoire.

Décapotable Ford Galaxie 500/XL 1964, une des voitures Ford d'une excellence générale fabriquées au Canada.

Quelques mots au sujet de la Ford 1964 La Ford à couple super élevé soulève l'enthousiasme . . . parce qu'elle *répond* aux *désirs* des acheteurs d'une voiture neuve! Une beauté extérieure incomparable, avec trois styles de pavillon au choix. Son luxe intérieur et son confort vous feront tressaillir d'aise et de ravissement. (Chaque modèle XL vient avec sièges baquet type coquille et le volant Swing-Away est une ravissante option!) Le *roulement* de cette Ford vous fera connaître le véritable luxe automobile, une souplesse et une douceur jusqu'ici insoupçonnées. Laquelle de ces Ford adopterez-vous? Il existe 16 modèles au choix, en 4 séries, dont la Ford Custom, Ford Custom 500, Galaxie 500, Galaxie 500/XL. Venez chez le Vendeur Ford mettre à l'épreuve l'excellence générale de la Ford '64 à couple super élevé.

Certaines caractéristiques illustrées ou mentionnées ici sont fournies moyennant supplément.

LA VOITURE DU VAINQUEUR EST TOUJOURS LA MEILLEURE—VOYEZ VOTRE VENDEUR FORD!

FORD — LAURENTIDE AUTOMOBILES INC, 25 Sud, rue Dorchester — Tél.: 525-5181 — MOTORS LIMITED, 777 Ouest, Boul. Charest — Tél.: 681-4626 — GARAGE W. MARTIN LTEE, Rond-Point, Lévis — Tél.: 837-8801

VOITURES USAGÉES A-1

UN TOTAL DE 3,900 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS!

MAGASIN MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITÉE

OBTENEZ DES TIMBRES PINKY ADDITIONNELS!

JOURS PINKY FÉVRIER

Stock de 1ère Qualité! Bas Prix Exceptionnels!

LUXUEUSES TENTES FAMILIALES DE S.E. WOODS

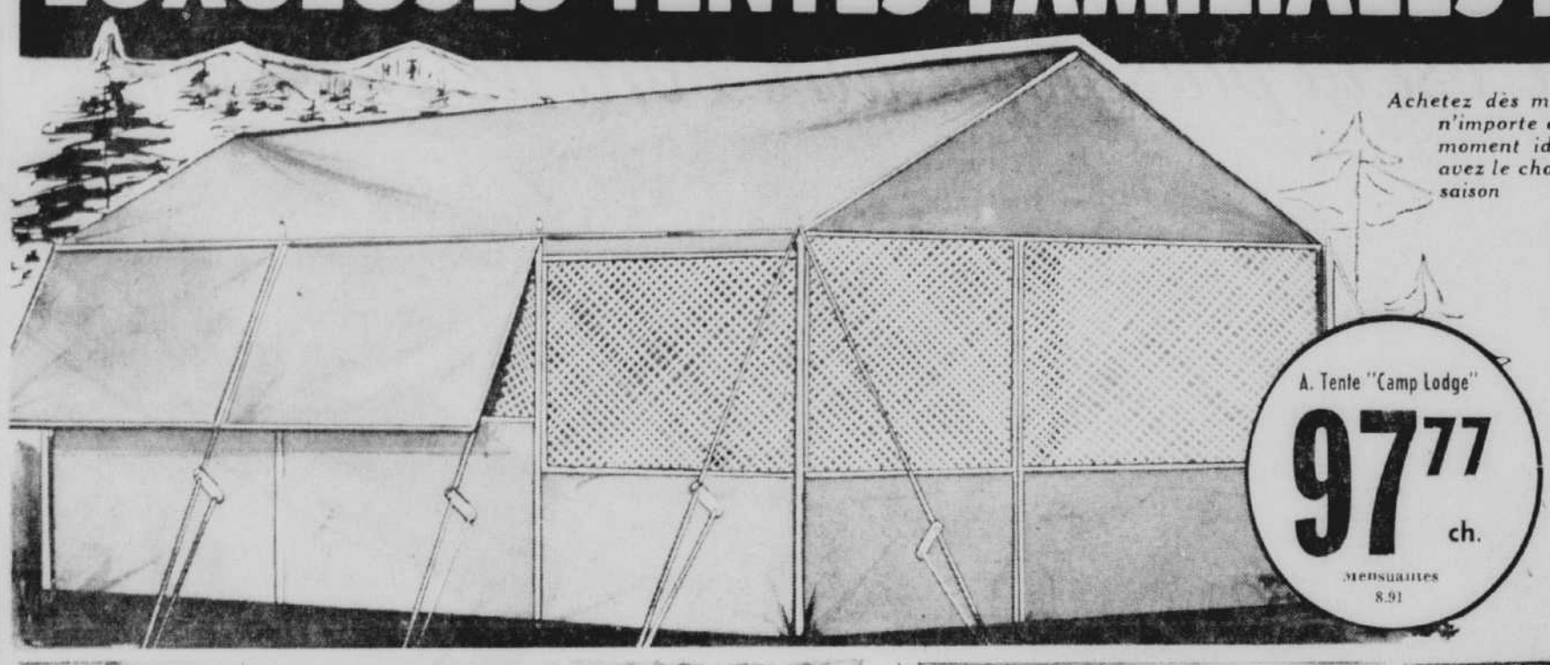

Achetez dès maintenant ! Voyagez plus tard ! Comparez qualité et bas prix n'importe où ! Ohé les campeurs ! Miracle Mart vous rappelle que c'est le moment idéal pour faire l'achat d'une tente, tout en économisant ! Vous avez le choix ici de 2 fameux modèles de S.E. Woods, offerts à bas prix avant-saison

A. Tente "Camp Lodge" **97.77** ch. Mensualités 8.91

A. Tente Deluxe "Camp Lodge"

Confortable tente aux dimensions 12' x 15' x 7½', faite de robuste coutil spécialement traité de vinyl imperméabilisant. Porte hollandaise avec glissière et porte de seuil. Fenêtres à bannes, avec moustiquaire en fibre de verre. Tapis de sol cousu. Montages par cordes en Prolypropylene, mâts et piquets en acier. Ton bleu ciel. Ch. **97.77**
Mensualités 8.91

B. Tente Familiale "Holiday"

Tente spacieuse mesurant 12' x 9' x 7½', faite de solide coutil traité spécialement pour plus de robustesse. Fenêtres à bannes — Porte hollandaise à glissière. Corde en Prolypropylene, mâts et piquets en acier. Ton bleu ciel. Ch..... **77.77**
Mensualités 7.09

Aucun versement comptant ! Taxe payable au moment de l'achat ! Réglez votre compte par mensualités raisonnables !

Tente oliday" **77.77** ch. Mensualités 7.09

PINKY — 700 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'un **Sac de couchage "Alaskan" valant 24.97**
Sac de couchage double "Station-wagon", rempli de "Celaloud". Extérieur en popeline bleue et rouge à l'épreuve de l'eau. Doublure flanelle. 84" x 36". Offre valable du 19 au 22 février 1964. Rayon 82.

PINKY — 700 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'un **Sac de couchage "Laurentide" valant 24.97**
Modèle simple rempli de duvet et plumes. Ne pèse que 2 lbs. Fabrication en coton batiste bleu clair. Doublure en parell. Approx. 35" x 80". Offre valable du 19 au 22 février 1964. Rayon 82.

PINKY — 150 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'un **Sac de couchage "Mallard" valant 19.97**
Modèle simple fait de Térylène 100% pur, ne pesant que 2½ lbs. Doublure en flanelle jaune. Glissière en aluminium de 100". Bleu. 35" x 80". Offre valable du 19 au 22 février 1964. Rayon 82.

VAISSELLE 'DU FOUR A LA TABLE'

Fabrication en terre cuite finie émail, allant au four !

Service à dîner "Old Hickory"

Rehaussez l'éclat de votre table avec ce luxueux service à dîner de 16-pièces en terre cuite finie email tons de brun et blanc. L'ensemble complet comprend: assiettes à dîner, 4 assiettes pain et beurre, 4 tasses et soucoupes. Il s'agit d'une offre exceptionnelle que vous ne devez absolument pas manquer ! **2.97** ens.

GOBELETS POUR CAFE **4/.97**
De "Old Hickory". Parmi nos gobelets à café en terre cuite finie email brillant. Eléments allant du four à la table ! Forme attrayante — ils sont décorallis et "différents" ! Achetez-en plusieurs à ce bas prix !

GOBELETS POUR BIERE **3/.97**
Pratiques gobelets à bière également en terre cuite finie email allant au four ! Grande capacité ! Tous de tons brun et blanc. Le contenant idéal pour servir la bière !

SERVICE A GOUTER "OLD HICKORY"

Nouveau ! Pratique ! Attrayant !... ce joli service à goûter en terre cuite finie émail, de même marque que le service à dîner ! L'ensemble complet comprend : 3 plats en forme de seaux, pour servir les "pretzels", les "chips" ou les arachides ! Chaque plat est orné d'une anse et d'une garniture en métal ton or. Tons de brun et blanc.
Venez tôt profiter de cette offre avantageuse ! ..... **2.97** ens.

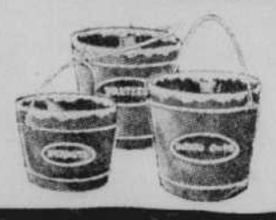

PINKY — 1000 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'une Tente "Camp Lodge" de S. E. Woods valant 97.77. Offre valable du 19 au 22 février 1964. Rayon 82.

PINKY — 750 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'une tente "Holiday" de S. E. Woods valant 77.77. Offre valable du 19 au 22 février 1964. Rayon 82.

PINKY — 700 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'un service à dîner 16 pièces "Old Hickory" valant 2.97 ens. Offre valable du 19 au 22 février 1964. Rayon 82.

PINKY — 200 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'un service à goûter "Old Hickory" valant 2.97 ens. Offre valable du 19 au 22 février 1964. Rayon 80.

PINKY — 100 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'un ensemble de gobelets à raie valant 4 pour .97 — Offre valable du 19 au 22 février 1964. Rayon 80.

PINKY — 100 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'un ensemble de gobelets à bière valant 3 pour .97 — Offre valable du 19 au 22 février 1964. Rayon 80.

BAS PRIX ! APPAREIL-PHOTO 'POLAROID' 160

VENEZ FAIRE PRENDRE GRATUITEMENT VOTRE PHOTO par Miss Polaroid qui vous attend **au rayon des caméras Miracle Mart à 7.10h. p.m. les 20 et 21 février et à 11h. a.m. le 22 février!** Vous assisterez en plus à une démonstration de ce formidable appareil-photo !

Profitez aujourd'hui même de cette offre exceptionnellement avantageuse . . . mettant en vedette un superbe appareil-photo "Polaroid" 160 à développement instantané. Il s'agit d'un bas prix spécial dont vous vous devez de profiter et ce le plus tôt possible car cette vente ne dure que 4 jours !

Ce luxueux appareil développe les photos noir et blanc en **10 secondes** seulement ! et les photos de couleur en **50 secondes !**

Achetez selon un des modes faciles de paiement Miracle Mart : comptant, à crédit (mensualités raisonnables) ou par plan "mise-de-Côté".

59.97 ch. Mensualités : 4.45

PINKY — 1000 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'un appareil-photo "Polaroid" valant 59.97 — Offre valable du 19 au 22 février 1964. Rayon des caméras.

Timbres PINKY avec chaque achat — **OUVERT de 10 h. a.m. à 10 h. p.m. LUNDI à SAMEDI** — **PLACE STE-FOY**

M. C. Fortin favorable à une représentation des municipalités au sein du Conseil supérieur du travail, organisme possédant des cadres assez larges

Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, s'est abstenu de tout commentaire hier matin sur certaines représentations qui lui ont été faites par l'Union des municipalités.

La délégation qui était dirigée par le maire de Valleyfield, M. Robert Cauchon, président de l'Union des municipalités, a particulièrement insisté pour que les municipalités soient représentées au sein de toutes les commissions ou agences provinciales qui s'occupent de relations ouvrières telles que la Commission du salaire minimum et la Commission de relations ouvrières.

COMITE PARLEMENTAIRE

M. Fortin a refusé de se prononcer sur cette demande faisant remarquer que cela ne serait pas décent puisqu'un comité parlementaire, celui des relations du travail, a entrepris déjà l'étude de tout ce qui regarde la fonction publique.

M. Fortin a par ailleurs annoncé qu'une étude préparée par trois experts en relations ouvrières serait remise au comité des relations du travail. M. Fortin a précisé que cette étude servira de base aux discussions ajoutant que tous les corps intermédiaires qui voudront faire des représentations au comité seront invités à le faire.

En ce qui concerne la demande de l'Union des municipalités, M. Fortin a laissé entendre qu'il serait favorable à l'idée d'une représentation au sein du Conseil Supérieur du Travail, car, cet organisme possède des cadres assez larges. M. Fortin s'est montré par ailleurs fort hésitant lorsque M. Cauchon a argumenté en faveur d'une représentation au sein de la Commission de relations ouvrières disant que cette dernière possède des cadres plutôt restreints.

L'Union des municipalités a fait des représentations concernant les certificats de reconnaissance syndicale, les tribunaux d'arbitrage et d'autres problèmes mais M. Fortin a refusé de les discuter, toujours pour la même raison, à savoir, qu'un comité parlementaire en fait l'étude actuellement.

Johnson à l'UCC

Application de mesures hardies

Le chef de l'Opposition a déclaré à une délégation générale de l'UCC qu'il va falloir appliquer des politiques hardies dans le domaine agricole. "Une action puissante et positive des pouvoirs publics s'impose et ce n'est pas en tournant autour du problème qu'on arrivera à enrayer le dépérissement de l'agriculture québécoise".

L'UCC est venue au début de la semaine soumettre son mémoire annuel au gouvernement et elle a rencontré le chef de l'Opposition à cette occasion.

LES MOYENS DE DIFFUSION

M. Daniel Johnson a dit qu'au moment où l'agriculture québécoise lutte pour sa survivance, ce n'est pas le temps de diminuer la représentation rurale à l'Assemblée législative.

"Alors que tous les grands moyens de diffusion sont concentrés dans les villes, les campagnes n'ont que leurs députés pour faire écho à leurs problèmes et à leurs besoins. N'allons pas les priver du seul moyen d'influence qui leur reste", a dit le chef de l'Opposition.

Dozois suggère l'annexion de 19 municipalités à Montréal

Montréal (PC) M. Paul Dozois, ancien ministre provincial des Affaires municipales et présentement député de l'Union Nationale du comté de Montréal Saint-Jacques, a exposé hier devant la Chambre de Commerce du district de Montréal, une formule qui, à son avis, résoudrait le problème métropolitain de Montréal.

Cette formule prévoit l'annexion à la ville de Montréal de 19 municipalités. Selon cette même formule, chaque municipalité annexée deviendrait un quartier de Montréal qui serait connu sous son ancien nom de ville. Les nouveaux quartiers éliraient un nombre de conseillers proportionnel à leur population; un conseil local, dans une forme à déterminer, serait maintenu dans chaque municipalité qui en manifesterait le désir par référendum; les attributions des conseils locaux feraient partie des conditions d'annexion et ne pourraient être changées qu'après référendum.

"Ce projet, a dit M. Dozois ne peut se réaliser que par un acte d'autorité", que devrait poser la législature provinciale.

Brèves nouvelles parlementaires

Du 20 juin 1962 au 31 décembre 1963, 699 emprunteurs ont remboursés $2,935,372.18 qu'ils avaient obtenus de l'Office du crédit agricole du Québec en vertu d'un plan avec la Société de crédit agricole canadien.

—o—o—o—

L'an dernier, 1801 emprunteurs ont obtenu $14,350,850 sous forme de prêts de conversion de l'Office du crédit agricole de Québec.

—o—o—o—

Le ministre des Terres et Forêts a refusé hier, au député J.-G. Gauthier, (UN) de Roberval, de dire les noms des acheteurs et le prix de vente du bois coupé à la rivière Manicouagan. M. Cliche a dit qu'il n'était pas dans l'intérêt public de donner une telle réponse.

—o—o—o—

La ville de Loretteville figure parmi les municipalités qui ont demandé que la Commission municipale de Québec fasse enquête sur l'opportunité de faire exécuter des travaux utiles à plusieurs municipalités. La demande est en délibérée.

—o—o—o—

Le 15 octobre 1963, le gouvernement a émis des obligations pour $75 millions. Le coût net moyen à la province s'élève à 6.128 p. c. Le syndicat financier formé de la Banque de Montréal, de A. E. Ames et de L. G. Beaubien, a obtenu $16 millions. Le reste à été vendu au public.

En mars 1963, la province émettait des émissions d'obligations d'épargne de la province pour $178,289,200. Les dépenses de cette émission se sont élevées à $320,733.09, soit 0.1809 p. c. du montant total. Depuis cette date, la province a rachetée pour $18,290,000 des obligations émises.

Vol de mandats-poste

Le Better Business Bureau signale un vol de mandats-poste portant les numéros de la série allant de 60,080,224 à 60,080,300. Ces mandats-poste sont présentement en circulation. La population est priée de porter attention à toute personne qui paierait au moyen d'un mandat-poste et de signaler à la police celles qui auraient en leur possession un mandat-poste portant un des numéros de la série citée plus haut.

Spéciaux les 20, 21, 22 février 1964

QUALITE, COURTOISIE, SERVICE, BAS PRIX est la devise de

Pour mieux vous servir un nouveau Marché Trans-Kébec:

O. BOUDREAULT ET FILS

11224 AVE ROYALE BEAUPRE

TEL.: 263-3771

Trans-Kébec MARCHÉ D'ALIMENTS

VIANDE DE QUALITE

BOEUF DE L'OUEST

STEAK DE RONDE Tranche complète

STEAK HACHE frais toutes les heures

79 lb

TETE FROMAGEE BILOPAGE Bol 12 onces .39

POULES CAT. "A" fraîches éviscerées, 2½ à 4 lbs .29 LB

POISSON: FISH & CHIPS RUPERT BRAND (Morue) 20 oz .53

FRUITS ET LEGUMES

ORANGES Sunkist Navels

CELLO 5 lbs .59

CAROTTES fraîches cello 5 lbs .25

CHOUX de Bruxelles cello 1 .39

Très jolie nappe en coton quadrillé de première qualité, couleurs assorties, dimensions 50 x 66. Val. régulière: 1.98 SPECIAL 1.29

NOURRITURES BEBES HEINZ Bte 5 onces 6/.63

Beurre Caramel Shirriffs Carton 14 oz .31

Marmelade Good Morning Jarre 24 onces .63

CEREALES DE GENERAL FOODS EN VEDETTES

Crispy Critters, Boite 10 onces, 2/.73	Sugar Crisp, Bte 8½ onces, 2/.67	Grape Nuts Flakes, Boite 12 onces, 2/.59	Café instant, Chase 12c rabais jarre 6 onces, 1.15	Bovril Cordial, Bouteille 5 onces, .55
Fromage tranché, Kraft 1 lb, .63	Fromage Cracker Barrell, Doux, 3c rabais 12 oz, .45	Fluffo Shortening, 3c rabais, Boite 1 lb, 2/.59	Pour de délicieuses crêpes Aunt-jemina Pancake, Boite 1 lb, .23	Sirop Crown, Jarre 2 lbs, .37

PATATES CHIPS HOSTESS SAC .10

Participez au concours HOSTESS, à gagner "100 Télévisions"

3/.29

---PRIMES DE VALEUR---

Semaine du 17 FEVRIER

A qui la chance?

CHAQUE SEMAINE une prime de valeur sera attribuée à la personne chanceuse.

INDIQUEZ plus bas le nom de votre Marchand TRANS-KEBEC et joignez une preuve d'achat.

NOM DU MARCHAND .....

.....

Signez ici ce coupon :

Votre NOM.....

et ADRESSE.....

Et retournez à :
Concours TRANS-KEBEC, A/s Rioux & Pettigrew Ltée, C.P. 1396 - Québec

La gagnante de notre concours cette semaine est Madame Georges Robitaille, 1530 3ième Avenue, Québec, cliente de chez O. Blouin, 1287, 1ère Ave. Québec. La gagnante se mérite une magnifique bouilloire électrique G.E.

TRANS-AUBAINES dans les produits

AYLMER

Catsup Aylmer, Bouteille 18 onces	3/.99
Jus de tomates Aylmer, Fantaisie Boite 20 onces	5/.79
Soupe légumes Aylmer, Boite 10 onces	6/.79
Soupe tomates Aylmer, Boite 10 onces	8/.99
Pêches Aylmer, Boite 20 onces	2/.59
Fèves au lard B.B. Aylmer, Boite 20 onces	3/.59

TRANS-AUBAINES

THE SACHETS LIPTON

Boite 60, 10c rabais avec coupon de 10c à l'intérieur. .69

Les annonces classées du Soleil Tél.: 529-9231

"Le Soleil" est publié et imprimé au 390 de la Couronne à Québec par la compagnie LE SOLEIL LTEE

"Le Soleil" est sociétaire de la Presse Canadienne et affilié à l'Association des journaux quotidiens du Canada à l'Audit Bureau of Circulation à la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques ...ioliques à l'Union internationale de la Presse catholique à l'Institut international de la Presse au Commonwealth Press Union

"Le Soleil" puise son information aux sources suivantes : la Presse Canadienne la Presse Associée, l'agence Reuter, la United Press international et la Conférence catholique canadienne. Il est abonné au service de Téléphoto de la Presse Canadienne La Presse Canadienne est seule autorisée à reproduire les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, la Presse Associée et l'agence Reuter, ainsi que toutes les nouvelles locales publiées par "Le Soleil"

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous Atalante Baie-Comeau Beauport Camp Valcartier Cap-Rouge Champigny Charlesbourg Chevry Château d'Eau Courville Giffard Gros Pin Hauterive Lac St-Charles Ancienne-Lorette Les Saules Lévis Loretteville N-D des Laurentides Orsainville Québec Québec-Ouest St-Romuald Sillery Village Huron Ville Montmorency Région du Saguenay-Lac-St-Jean

5c la copie (édition régulière) et 10c la copie (édition avec Perspectives) ou $17.50 par année

Sept-Live 50 par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $25.00 par année

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs 10c par semaine ou $15.00 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants Le même tarif s'applique pour nos abonnés qui demeurent dans un de ces centres et qui préfèrent recevoir Le Soleil par la poste

PAR LA POSTE

Dans les comtés du Québec suivants : Abitibi Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton Dorchester Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants : Gloucester, Madawaska et Restigouche, 1 an $10.00, 6 mois $5.25, 3 mois $3.00, 1 mois $1.25. Ailleurs au Canada 1 an, $15.00, 6 mois $8.00, 3 mois $4.25 et 1 mois $1.50

Etats-Unis et pays étrangers : 1 an $30.00, 6 mois $16.00 ; 3 mois, $8.00 ; 1 mois $2.00

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 529-9231

TARIF COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum $1.00
3 ins consécutives Escompte de 12%
6 ins. consécutives Escompte de 20%
24 ins. consécutives Escompte de 20% + 15%
Minimum 3 lignes comptées par ins.
Titre individuel par insertion .35

Annonces de l'extérieur

Strictement payable d'avance.
Avis de décès formule régulière $2.00
Services anniversaires formule régulière $1.50
Services anniversaires avec photo $15.00
Remerciements, formule ordinaire $1.50
Mots additionnels $0.06
Avis dans carnet mondain $2.00
Remerciements pour faveur obtenue même tarif que les annonces classées minimum $1.00
La charge de service pour les numéros de dépt., ou de case, requis dans les annonces $1.00
Les réponses sont envoyées à tous les mardis et jeudis de chaque semaine en ville et à l'extérieur

Bien que tous les efforts soient faits pour livrer le plus rapidement possible à l'annonceur le courrier reçu pour une ou des annonces classées à adresse départementale, nous ne pouvons en aucune façon être tenus responsables pour la perte l'oubli le retard la négligence le dommage ou pour toute autre raison que ce soit dans ce service particulier de livraison du courrier

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h. 45 p.m la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant 4 heures le vendredi

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès ou noces, non responsable n'est accepté par téléphone.

6 AGENTS

COMMERCE — Commencez le votre à crédit. Votre propre patron. 575 ont gagné de $3,000.00 à $5,000.00 en 1963. Nous vous fournissons le stock à crédit. Plaisant, commerce profitable, endossé d'un bout à l'autre du Canada. Bureau et entrepôt à Québec. Pour informations, écrivez à Produits Pauls, 21 St-Paul, est, Montréal quo-29

VENDEURS demandés avec automobile $130.00 par semaine. Se présenter 268 de la Couronne, local 122, jeudi, 20 vendredi 21 février à 10hrs a.m. ou 2 hrs p.m. précises. quo-19

8 ANIMAUX A VENDRE

BERGERS allemands, boxers, cocker, autres races. Vendons, achetons. — Tél.: 681-3810. quo-3

CANICHES bains (Toy Poodles miniatures choix Adultes, 3 livres. Certificats. Prix spécial. L'Isleville. 247-3392. quo-3

CANICHES enregistrés, piqués, 10437 Royale, Ste-Anne de Beaupré, tél.: 263-3418. quo-4

PETITS chiens poméranien. Achetons, vendons. Tél.: 681-1954. quo-22

CHIEN doux, bon garde, $15.00. Boxer enregistré. Néon lumineux. 861-0217. quo-19

COCKERS, Chihuahuas, Bostons, Bulls, Bergers allemands, Esquimaux blancs, $10. — 663-0026 quo-2

PETIT chihuahua, pure race, 2 à 3 lbs. Tél.: 527-0256. quo-22

CANICHE, pékinois, poméranien, mâles, femelles vendre. Mâles pour accouplement 372-2462. quo-17

13 ARGENT A PRETER

N'EMPRUNTEZ pas sur hypothèque sans nous consulter. Société d'Entreprises, 529-9311. quo-4

1ère et 2ième Hypothèque, consenti promptement. Taux raisonnable, ville, banlieue, 523-9167 quo-11

$150.000 à 6½-7-7½-7½-8 à partir $1600 et plus, maison résidentielle ou commerciale 1ère ou 2e hypothèque Aucune charge d'inspection. Prêt accordé immédiatement. S'adr : 264 de la Couronne G Barrette, courtier, Bur 529-6333 et rés.: 683-0614. quo-28

1ère et 2e hypothèques, Québec, banlieue seulement. Samson, Samson, Gascon et Mercier, notaires, 970 avenue Cartier. quo-10

PRETS 1ère et 2e hypothèques sur propriété résidentielle ou commerciale. Baillargeon & Cartier, notaire, Le Crédit Hypothécaire Inc., 38, Desjardins, Québec. Demander : André Lepage 525-4637. quo-11

PREMIERE, deuxième hypothèque, Québec et environs, Immeubles Montcalm, 529-1711 — 529-3366 quo-13

Si vous travaillez avez-vous besoin d'argent ? Payez comptant et vous bénéficierez sûrement d'un escompte de votre marchand. Tél : 529-1518 entre 9 et 5 P.M., soir 622-3870. quo-21

AUCUNS frais ni commission, sur hypothèques partout dans la province. Pour tous genres de propriétés ainsi que sur propriétés commerciales. Pour toutes améliorations ou réparations. Consultez nos experts. Prêts de un à vingt ans si désirés. Aucuns frais de commission. Prêt Hypothécaire Champlain 466 de la Couronne, chambre 236, Québec 2, P.Q. Jour, 522-3968 — soir 653-7908

13 ARGENT A PRETER

1ère et 2e hypothèques, Québec, Lévis, banlieue Demers Fortier & Demers, notaires, 47½ d'Auteuil, 525-4909. quo-27

PRET à bas taux, long terme, résidentiel, commercial, industriel. Québec Finance, 265 de la Couronne, suite 202 — 529-9759 quo-19

1ère ET 2ème hypothèque, résidentiel et commercial. Taux défiant toute compétition, inspection gratuite. Prontitude Inc. 1533 Garnier. 681-2802 — soir 523-9620.

14 ARGENT DEMANDE

ETES-vous intéressés faire de bons placements sur propriétés. 522-3792. quo-17

29 BRULEURS A L'HUILE

NETTOYAGE de brûleurs $4.00; banlieue $5.00. Ouvrage garanti. Vente brûleurs Victor, Lynn, Boston Bresse, Kemac Parent, 198, 3e avenue. 524-4990. quo-17

30 BUREAUX A LOUER

BUREAUX. Edifice épreuve du feu, ascenseur. L. Cassulo, 1026 St-Jean. quo-20

EDIFICE Holland, 1305 chemin Ste-Foy, 400 pieds, $125 par mois, service d'ascenseur, concierge 529-9077. quo-21

BUREAU, Ave Turnbull, 700 pieds, stationnement et voûte, 524-9904 quo-25

RUE St-Joseph 764 Est, 5000 pieds carrés plancher chauffé division choix, location, ascenseur et monte-charge, Place stationnement Edifice Edouard, 522-6809. quo-27

629, 1e avenue, 1er étage, 2 bureaux chauffés, $75.00. 526-5427. quo-4

BUREAU meublé, avec salle d'attente 1041 St-Jean, 2e étage comprenant : filères, bibliothèque, bureaux, clavigraphe, armoires et tables, $60 par mois, libre immédiatement. Inf.: 653-4581 quo-20

45 ST-JEAN, rez-de-chaussée, près Balaberry, pour professionnel ou commercial, 2 grandes pièces ultra moderne, chauffées, prix d'aubaine, pour 1er mai, 522-6484 soir 527-1877. Quo-6

748 ST-JEAN, bureau chauffé, éclairé, eau chaude, $40. — 525-3427. quo-9

NOUVEL édifice moderne, occupation le 1er mai, au coeur de Ste-Foy, coin Quatre-Bourgeois et Mgr Grandin, complètement à l'épreuve du feu, service d'ascenseur, vaste terrain de stationnement, choix de bureaux bien éclairés, 4 étages de 6,000 pieds carrés par étage, subdivisés selon vos besoins. Location ou autres informations : J.-C Lamothe, c.a. Tél.: 522-6484. quo-10

BUREAU, salle d'attente, 1038 des Erables, 683-0622 après 5 hres. quo-11

RUE St-Joseph Est, 3 bureaux chauffés, conviendraient pour professionnels. St-Cyr Frères, 754 St-Joseph Est. quo-12

EDIFICE Montminy, réserves pour mai votre bureau, nouvelle construction, ascenseur, conciergerie. Pour visiter — 529-0171, Royal Trust, soir, 661-1552 quo-22

BUREAU à louer, 111 Côte de la Montagne. 529-0618. quo-21

CARRE Jacques-Cartier bureau meublé, Tél.: 525-8711 ou 527-0405. quo-14

502, 1ère AVENUE bureau à louer chauffé, $60.00. Tél.: 529-4908 quo-16

APPARTEMENTS l'Elysée, 926 Myrand. Bureaux luxueux, ascenseur, pour professionnels. 525-3427 quo-16

31 McMAHON, coin d'Auteuil, local 310 pieds carrés, 2e étage, libre immédiatement, 681-6151. Soir 527-2814. quo-17

RUE ST-JOSEPH EST

BUREAUX 1300 pieds carrés, chauffé, de plancher. Bâtisse ultra moderne, 2e étage. Peut être divisé. Conviendrait pour professionnels, etc. — 842 rue St-Joseph Est. 522-6458. quo-11

$30 PAR MOIS

COIN salaberry bureaux modernes, idéal pour courtier, agent manufacturier. Royal Trust, 529-0171, soir 527-1618. quo-22

38 CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes 230, 3e Avenue, 523-6045. — quo-3

CHAMBRE et pension pour homme seulement, 529-3012 quo-19

PONR monsieur préférence, 102 Aberdeen, appt 4, 525-9707. quo-20

ST-SACREMENT, 1269 de Callières, tous privilèges, pension possible, stationnement, 681-8756. quo-20

ST-SAUVEUR chambre et pension, 1-2 personnes, $18, semaine, 524-7598. quo-20

HAUTE-Ville, chambre pension si désirée, monsieur, 326 Dolbeau, 681-3254 quo-21

CHAMBRE et pension Hôtel Canari N.-Dame des Laurentides, à prix modique, stationnement. Tél. 849-8005 quo-21

STE-FOY, chambre seule, pension si désirée, pour dame, demoiselle. 653-5869. quo-24

CHAMBRE avec pension. S'adr: 386, Dorchester. quo-24

CHAMBRE et pension pour monsieur, 389, 3ème Rue. 522-7302. quo-19

ST-ALBERT, 816 Colombière-Est, chambre, pension. Très bonne nourriture, personne honnête, distinguée. 623-9661. quo-20

CHAMBRE et pension, deux garçons, 522-5830. quo-21

ST-PASCAL, grande chambre, pension, 2 fils, messieurs, près Canardière, 661-2771. quo-24

GRANDE chambre avec pension, conviendrait pour 1 ou 2 messieurs. S'adr: à 180 Saunders. 525-9662. quo-21

CHAMBRE et pension, 845 Ste-Marguerite, 529-3086 quo-21

CHAMBRE et pension pour monsieur, rue Lockwell. Tél.: 524-6843. quo-21

39 CHAMBRES ET PENSIONS DEMANDEES

CHAMBRE et pension demandée, Ste-Claire d'Assise. Tél.: 525-4760, entre 9 et 5 p.m. quo-21

40 CHAMBRES A LOUER

ST-SACREMENT, grande chambre très propre, voyageur, monsieur distingué Tél.: 527-3834. quo-20

AVE Turnbull, tapis, eau, autre bain, douche, balcon, monsieur. 524-9904. quo-28

ST-SACREMENT, libre, chambre propre, dame ou demoiselle, près autobus. — 683-3082 quo-2

CHAMBRE simple et double, 1er, bien située tranquille Ste-Foy 653-4832. quo-28

HAUTE-Ville, chambre pour monsieur, pas de cuisine, 48 Ste-Ursule. quo-5

BOUL. Laurier, monsieur, maison privée, arrêt autobus, stationnement, lavabo. 527-7061. quo-6

ST-SACREMENT, Marguerite Bourgeoys, 1-2 personnes, boudoir, permis cuisine 683-7439. quo-20

CHAMBRE confortable, eau courante, 24, rue Ste-Anne. quo-9

CHAMBRES doubles et simples, bain privé, 30 Ste-Anne, Manoir Ste-Anne. quo-10

CHAMBRE de luxe, entrée seule, 1-2 personnes, 1588 Chemin St-Louis, jour 527-2548, soir: 527-8413. quo-25

13 ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

1ère Hypothèque-amortissement 20 ans à 7%. Aussi 2ème hypothèque $1600.00 et plus. Directement du prêteur — aucune commission ni aucuns frais cachés.

Quelques exemples (capital et intérêts)

Hypothèque	5 ans	7 ans	10 ans
$2000.00	44.20	33.00	—
5000.00	110.50	82.50	70.91
9000.00	198.89	157.49	127.63

Nos prêts p être protégés par une assurance-vie.

MAURICE HURTUBISE
Près stationnement Co. Paquet
609 Blvd Charest est, suite 5
(Craig Investment Ltd)
JOUR 529-0539 SOIR 653-8282
36-22

13 ARGENT A PRETER

1ERE et 2e hypothèques, Québec, Lévis, banlieue Demers Fortier & Demers, notaires, 47½ d'Auteuil, 525-4909. quo-19

STE-FOY, près centre Laurier, simple lavabo, 1267 d'Argenteuil. 653-5898. quo-19

SILLERY, près Université, chambre, permis cuisine, stationnement. — Tél.: 527-5217 quo-11

ST-PASCAL, belle chambre pour monsieur distingué, 661-1130. quo-19

HAUTE-VILLE, près autobus, tranquille, bon chez-soi. Tél.: 523-1836. quo-19

STE-FOY, près Place Laurier, grande chambre, permis cuisine, stationnement. 653-2434. quo-20

LIMOILOU, grande chambre, famille sans enfant, pour monsieur distingué, 524-2264. quo-20

JOLIE chambre, bon chez-soi, monsieur, 33 St-Cyrille, Est quo-20

PARC Nelson Ste-Foy, monsieur distingué, entrée privée. Permis cuisine. 653-2658. Quo-19

CHAMBRE-boudoir, 1-2 personnes, près autobus stationnement. 626-0518. quo-20

CHAMBRE à louer, 20 Perland. Tél.: 524-4307. quo-21

PRES hôpital Enfant-Jésus grande chambre ameublement neuf et moderne avec salle bains, entrée seule. 2619 Vitré, 529-1509. quo-21

ST-PASCAL grande chambre, permis cuisine, 1er étage demoiselle préférence. 661-6662 quo-21

DAME, belle chambre meublée, propre, confort, 715 Salaberry. 529-4208. quo-21

BELLE grande chambre à louer, bon chez-soi dans paroisse Notre-Dame du Chemin, monsieur seulement, autobus porte. 681-6827. quo-21

PRES Château, chambre meublée, entrée privée, après 6 hres, 523-8679 quo-21

30 LOCKWELL, simple, ensoleillée, propre, tranquille, préférence monsieur. Informations 529-1947. quo-21

PRES du nouveau département des Travaux Publics, Blvd de l'Entente, chambre, entrée propre monsieur seulement. 683-0584 après 6 heures. quo-19

CHAMBRE meublée avec lavabo, entrée privée, 870 Moreau. 653-8685. quo-22

2 CHAMBRES, ameublement neuf, permis cuisine, pas dans un sous-sol, autobus, stationnement, Cité Universitaire, 2295 Chemin Ste-Foy. 527-0889. quo-20

ST-ROCH, chambre pour personne tranquille. S'adr.: 637 du Roi. quo-20

PRES Cité Universitaire, chambre luxueuse pour monsieur, entrée privée — 653-9787. quo-24

PRES Cité Universitaire, chambre luxueuse, 794, Chevrement, 653-0981. quo-24

STE-FOY Chambre moderne, stationnement, télévision, autre commodité 653-9048. quo-24

ST-PIE X, meublée, moderne, entrée seule, permis cuisine, chauffe. 661-1109. quo-24

ST-SACREMENT une chambre avec salle bains, entrée seule. Tél.: 681-3405 quo-20

CHAMBRE-boudoir, permis cuisine, près place Laurier, réfrigérateur. 653-0375. quo-24

AVE Cartier, Chambre simple, très propre, permis cuisine. 522-1321. quo-22

CHAMBRE chauffée, meublée, bain, téléphone, confort, $7.00 — 816, St-Patrick, 3ème quo-24

CHAMBRE à louer. Tél.: 524-7821. quo-20

ST-PASCAL La Ronde, chambre-boudoir, meuble, réfrigérateur, permis cuisine 523-1384. quo-19

PRES Parlement, chambre, avec ou sans privilège cuisine pour femmes d'affaires. 523-3243 quo-34

PROXIMITE du Pont de Québec, chambre à louer. Tél.: soir ou avant-midi 683-3930. quo-22

CHAMBRE dans Ste-Foy, Entrée seule, chauffage individuel. Tél.: 683-8059. quo-20

GRANDE chambre, 1 ou 2 personnes, endroit tranquille, près Centre industriel, rue Lafayette. 683-9677. quo-22

ST-ALBERT, chambre moderne, chauffée, pension si désirée. Tél.: 623-7720. quo-25

ST-PIE X, jolie chambre, bon chez-soi, près autobus, 661-8779. quo-25

CHAMBRE à louer, permis cuisine, 2150 rue Deblois, Giffard, 661-8215. quo-21

ST-COEUR de Marie, près Parlement, grande chambre, réfrigérateur, permis cuisine $10. semaine. 1136 Berthelot. 523-0841. quo-20

GRANDE chambre-boudoir moderne, meublée, réfrigérateur, balcon. 2040, Bardy, 661-6620. quo-21

81 RUE Ste-Anne, grande chambre avec tapis, meublée, eau chaude et froide. 523-5432. quo-19

STE-FOY, chambre à louer. Tél.: 653-2384 quo-25

CHAMBRE pour une ou deux personnes sérieuses, dans St-Roch. 524-0710. quo-21

GRANDE chambre face hôpital St-François d'Assise. 523-4353. quo-19

820, BELVEDERE, belle chambre, tout confort, téléphone, entrée privée. — 683-0371 quo-25

CHAMBRE-salon, entrée seule, moderne, lavabo, 616 Rue, Charlesbourg. 626-1451 quo-19

CHAMBRE rue St-Louis, 3e étage, permis cuisine, $10.00. Tél.: 837-8766 quo-21

CHAMBRE, près hôpital St-François-d'Assise, Colisée, 35 de Gaspé. 529-1403 quo-25

JOLIE chambre, 1-3 personnes, Parc Neilson, autobus, tél.: 653-8160 quo-21

53 COMMERCES A LOUER

QUINCAILLERIE avec bonnes conditions, immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-19

EPICERIE dans Limoilou, bonnes conditions. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 613-19

RESTAURANT à louer coin Couillard et Perland. 529-8219. quo-22

54 COMMERCES A VENDRE

SALON de chapeaux pour dames à vendre, rue St-Jean. — 683-7103 quo-2

TAVERNE à vendre cause maladie S'adr directement au propriétaire — 683-7103. quo-2

LAUZON excellent poste épicerie, boucherie cause décès Tél.: 837-3778. quo-26

EPICERIE banlieue à vendre, considérerais échange maison ville Morel, courtier, 527-1732. quo-27

HOTEL 4 Chemins, St-Lambert, 13 unités, bar, salle réception, salle de quilles. Prix offre raisonnable sera considérée. Gabriel Fontaine, 889-3206. quo-4

SALON coiffure à vendre, cause mariage. Après 6 heures, 522-8989. quo-6

LIMOILOU, épicerie-boucherie licenciée. Tél. soir, 849-3914. quo-24

TAVERNE

DIRECTEMENT du propriétaire. Excellente affaire pour acheteur sérieux. Vente rapide, en bas du prix coûtant. Long bail garanti. Gros achalandage. Tél.: 653-4758 le soir. Que-21

SALON DE COIFFURE

A VENDRE, très bonne clientèle, très bon emplacement. 623-4909. quo-19

RESTAURANT A VENDRE

POUR cause maladie tout offre raisonnable acceptée. St-Roch centre de la ville Tél.: 623-9037. quo-20

POSTE MEDICAL

NOUS avons poste médical à 80 milles à l'Est de Québec, rive sud, conditions intéressantes, revenu très lucratif pour jeune homme ambitieux. Informations Royal Trust, Jean Vaillancourt, 529-0171, soir 681-8227. quo-20

PLACE LAURIER

COMMERCE de détail La Chocolatière, ligne exclusive, bon chiffre d'affaires, appeler Raymond Moreau, Royal Trust, jour: 529-0171, Soir: 653-4759. quo-21

ATTENTION

SOYEZ votre propre patron dans nouveau commerce lingerie mobile. Camion Métro G.M.C., complètement équipé pour tout genre de lingerie. Revenu intéressant. Informations: 872-3875. quo-24

54 COMMERCES A VENDRE

25 MILLES Montréal, centre ville, Grand terrain, 25 chambres, licencié Bar salon, salle manger, taverne. Ecrire 85, 1ère Avenue, Iberville. quo-21

ST-TITE des Caps, restaurant seul, dans village, avec résidence privée, 5 pièces. 263-2586. quo-24

EPICERIE - boucherie licenciée, directement du propriétaire. Tél.: 527-8037. quo-22

COMMERCE spécialité de la mariée, vente et location. Cause santé. Ecrire Dépt 845, Le Soleil. Quo-21

QUARTIER Limoilou — Epicerie moderne, chiffre d'affaire $100,000.00. Jacques Paré, 527-1620. Faucher Immeubles & Prêts Inc. Courtier. 681-7743. quo-19

HAUTE-VILLE, restaurant-licencié, moderne, chiffres d'affaires $68,000, accompte $2,000. Société Immobilière Québec Métropolitain 529-0047 quo-20

EPICERIE licencié, poste de 8 ans, beau bilan, prix $10,500. Société Immobilière, — Québec Métropolitain, 529-0047. quo-20

COMMERCE complètement neuf, prix vente $30,000 comptant $10,000 à $15,000. Revenu net $10,000 plus par année. Robert Bruneau, courtier, — 653-4275. quo-21

RESTAURANT à vendre, genre cafétéria, cause maladie. Tél.: 522-0461. quo-20

EPICERIE-boucherie établie depuis 45 ans, avec bâtisse, chiffre d'affaires: $90,000 à $100,000, situé St-Sauveur. Ecrire dépt 849, Le Soleil. quo-22

OCCASION à ne pas manquer. Salon coiffure moderne à sacrifier. Théo Genest, 522-1533 — 524-9439. quo-24

RESTAURANT avec logement 4 pièces, meublé, bon chiffre d'affaires 524-0023. quo-16

MERCERIE, confection pour hommes, très progressif, banlieue de Québec, bonne clientèle stable, local agréable, vendre ou à louer, ameublement moderne, raison âge, succession et santé, discrétion assurée, directement du propriétaire. Ecrire dépt 852, Le Soleil quo-19

MOTELS de différentes grandeurs et prix différents, c'est le temps d'y songer. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

RESTAURANT équipé, bonnes affaires pour $2,500.00. Acompte $1,500. Appeler Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

TABAGIES, bonnes conditions, bonnes affaires, $5,000.00 et plus. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers 681-6358 613-19

RESTAURANT bien équipé, bonnes affaires pour seulement $2,000.00. Acompte $1,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

Hôtel licencié

Environ 30 milles de Québec, bon chiffre d'affaires, possession immédiate.
S'adresser Raymond Moreau, Royal Trust
529-0171 jour — 653-4759 soir
quo-28

ATTENTION

Nous avons changé notre numéro de téléphone, afin de faciliter les communications, d'éviter les erreurs, d'augmenter l'efficacité et la promptitude de notre service des annonces classées.

CE NOUVEAU NUMERO EST :

529-9231

EMPLOYEZ-LE SOUVENT.

LE SERVICE DES ANNONCES CLASSEES

LE SOLEIL - L'EVENEMENT

54 COMMERCES A VENDRE

HOTEL près de Québec, sur route principale, 13 chambres, salle à manger, grill, commerce bien établi, occasion à $35,000.00. Conditions disputables. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers — 681-6358. 613-19

SUCRERIE incluant biscuiterie, bonbons et pâtisserie, commerce idéal pour $1,-700.00 seulement. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

TAVERNES dans ville de Québec, bonnes conditions. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

LIMOILOU, comptoir-lunch vendre ou échanger bas prix, cause départ. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers — 681-6358. 613-19

RESTAURANT bien équipé dans Limoilou à sacrifier pour cause départ. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. — 681-6358. 613-19

EPICERIE bien située, grosses affaires. Acompte $15,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

SALON barbier, 3 chaises, comprenant maisons, maladie. Morel, courtier — 527-1732. quo-13

RESTAURANT comptoir-lunch, 3 pièces, chauffées. Léo Bernier, courtier. — 523-6066. Quo-25

MAISON de chambres, vente cause transfer. Léo Bernier, courtier, 523-6066. Quo-25

RESTAURANT comptoir-lunch avec ameublement neuf. Léo Bernier, courtier, 523-6066. quo-25

TABAGIE comptoir-lunch, rue St-Jean, directement du propriétaire, très bas prix, cause santé, 523-2883 — 683-0556. 356-29

RESTAURANT dans ville des plus prospères, bilan sera produit à acheteur sérieux. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée demandez Breton. Tél.: 529-8121. quo-21

EPICERIE boucherie située dans Limoilou sur artère principale, chiffre d'affaire annuel de plus de $160,000 ; prix de vente $27,000 comptant $15,000. J.-A Emond, jour 529-0171, soir 627-4919. quo-24

TAVERNES, magasin général, épiceries licenciées, motels, maisons — Morel, courtier, 527-1732.

55 COMMERCES DEMANDES

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — 681-6358 quo-3

COMMERCES. Avons acheteurs sérieux. L. Hunt, courtier, 171 St-Jean 529-3582. quo-20

60 COUPLES DEMANDES

CONCIERGE (couple) pour Pentrefien d'une maison de chambres. Appartement 3 pièces meublées fourni. 698 St-Jean. Tél.: 529-2171. quo-21

63 DIVERS — A LOUER

DU nouveau — Location, vente, robes mariée, soirée, demoiselle d'honneur, crinoline, voiles, diadème. Salon Chez Jeanne Enrg., 436, 1e avenue. 529-7606 quo-2

SALON Camilla Nadeau : robes mariées soirées, diadèmes, crinolines, fourrures. 683-0465. quo-3

LEA Nadeau Enrg., robes mariées, demoiselle d'honneur, soirée, crinoline, diadèmes, capes renard blanc, vendre, louer. 2017, 1ère Avenue. 524-2124 524-2125. quo-10

64 DIVERS — A VENDRE

ROBES de bal, mariée, graduation — $10. — $15. Crinoline $7. — 683-0465. quo-28

VENEER neuf toutes sortes, et usagé, prix d'aubaines. 842-1969. quo-28

EN spécial, veneer, préfini, feuilles 4 x 8 $4.70. — 842-1969. Quo-26

ACHETEZ ou louez votre set d'haltères Weider, bicycles pour culture physique, courroies à massages. Distributeur-vendeur Jacques Collin. 523-0712 683-0848. quo-20

64 DIVERS — A VENDRE

50 REFRIGERATEURS, poêles 110 et 220, TV, congélateurs, laveuses, très propres, garantie écrite, prix raisonnable. Robitaille, 504 Canardière. — Tél.: 529-9488. quo-21

FOURNAISE à bois, fournaise neuve à l'huile, machine à pneu, cric et bureaux. Tél.: 527-1779. quo-24

CUTTER carriole et camion pick-up, ½ tonne, Fargo 1953, parfait. — 683-4934, 527-9007. quo-24

MACHINES coudre, démonstratrices à moitié prix. 1058 St-Michel, soir, 524-3825 quo-27

MEUBLES, poêles, appareils électriques Nous vendons aux clients qui cherchent les plus bas prix. Croteau Ltée 25 Est St-Joseph. Tél.: 525-9426 quo-28

REFRIGERATEURS usagés, parfaite condition à partir $35.00. 464 St-Vallier est. quo-3

LOT télévisions, réfrigérateurs, poêles, laveuses, excellente condition, termes faciles. 529-3522. quo-4

BOUILLON pour malades, vieillards, excellent avec concentrés du Chef chez votre épicier, sinon 663-3548 quo-7

LAVEUSE Conor, $20. Poêle 110-220, — 935, 4e Avenue, 524-4390. quo-3

REPRISE de finance: 23 machines à coudre, 5 stéréos, 7 T.V., 3 poêles, 5 balayeuses 22 tourne-disques, 14 transistors, 1 enregistreuse, 1 réfrigérateur, 2 machines à écrire, 1 sedavenport. Payable $8-$10 par mois, demandez gérant crédit. 663-7243. quo-19

SINGER usagée, aucune offre refusée, 975, 3e avenue. Tél.: 525-7363. quo-7

CONCENTRES du chef, indispensables pour réussir une bonne soupe. Exigez chez votre épicier. Sinon 663-3548 quo-7

SET cuisine, polisseuse électrique, 3 brosses, neufs. 523-7547. quo-27

CHOIX de meubles assortis qui ont servi aux maisons modèles, à vendre à prix de sacrifice. Conviendrait fort bien aux nouveaux mariés qui ne veulent pas payer cher. Conditions de paiement. Tél.: 529-9648. Soir, M. Thibeault 527-9175. 239 St-Vallier Ouest. quo-9

LOT de 980 matelas, lits continentals et superposés à sacrifier. Avons entrepôt à libérer. 239 St-Vallier Ouest, 529-9648 quo-9

INCROYABLE mais vrai. Lampes 17-21-24 pouces, $18.-$49., du manufacturier, garantie 12-18 mois. 773 St-Vallier ouest, 681-5496. TV 21-17 portatifs, reconditionnés, $29. - $99., garantie 12 mois. quo-10

LIVRES de tous genres, achetons vendons, échangeons. Comptoir du Livre, 29 St-Vallier est. 525-6402. quo-10

ACHETONS vendons, Marceau Meubles Usagés, 111 Boul. Charest Ouest. — 523-3625. quo-11

MENAGE neuf à vendre, balance qui reste à payer, $884. Accepterais conditions de palement. Tél.: Jour 529-9648 Soir: 626-0711. M. Bergeron, 239 St-Vallier Ouest. quo-9

ARTICLES de ménage, bureaux, poêles, chesterfield, réfrigérateur. Prix d'aubaine. 661-7105. quo-12

STOCK faillite, machines coudre $49 à $150. 1058 St-Michel. Tél.: 524-3825 quo-13

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons vendons meubles et autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs usagés, bas prix 110 rue St-Paul. Tél.: 529-1741. quo-14

Bain — Toilette — Lavabo

NEUFS et usagés, Gilles Laflamme, 1115 St-Vallier Est. 524-3382. quo-19

MEUBLES NEUFS - USAGES

ENSEMBLE complet ménage, stéréo télévision, salon, cuisine, chambre. Prix avantageux. 402, 3e Rue. Tél.: 523-2793. quo-4

A BAS PRIX

MACHINE à crème glacée molle. Aussi équipement de restaurant neuf et usagé. Les Entreprises St-Laurent, 1194 St-Jean, Québec 4. quo-13

SKI DOO

Husky, 1963, comme neuf, 653-3978 quo-21

64 DIVERS — A VENDRE

ROBE mariée en dentelle, 10, 12 ans, voile, diadème. 837-3398. quo-19

BALAYEUSE, polisseuse, informations : 623-5078. quo-12

AUBAINE robe de mariée, création, tuille 12-14, faille. 661-7888. quo-21

BANC de cuir table restaurant, chaises, congelateur, réfrigérateur, 529-8502. quo-21

AUBAINE, manteau mouton perse, gr 18-20 ans. 523-7400 quo-22

POELE blanc avec brûleur huile, $25.00. Tél.: 522-2375. quo-20

LIT ¾ avec sommier et matelas. Tél.: 524-7810. quo-20

3 BUREAUX pour chambre coucher, acajou solide. Tél.: 523-4607. quo-21

MENAGE à vendre, robe mariée 8-10, lingerie 10-14 ans, habits d'homme. — 681-6565, après 6 hrs p.m. quo-20

PROJECTEUR 8 mm. automatique, son, neuf, moitié prix. 663-6310. quo-20

MACHINE coudre automatique, état neuf, avec cabinet, 6 tiroirs. Prix d'aubaine, $175. (garantie). Autres modèles à partir $10. 837-8834, 41 ave Begin, Lévis. quo-24

ROBE mariée blanche, organza, 12 ans, avec traîne, confection haute couture. Soir: 529-3298. quo-20

BALAYEUSE Connor, réfrigérateur, TV 24 pcs, l'autre 21 pcs, modèle Consol. Prix d'occasion. 839-8642. quo-24

AUTHENTIQUE tapis oriental, cause de grandeur, 9'x 15, valeur $1,500.00, prix à discuter. Appeler après 6 heures : 683-2011. quo-24

MACHINE à coudre légèrement égratignée dans le transport, vous adresser à votre centre de couture Singer, 324 St-Joseph Est. quo-21

SNOWMOBILE à vendre. 683-3250. quo-20

MANTEAU fourrure, palles mouton, garni vison, bas prix, cause mortalité, poêle à gaz, 523-1621. quo-19

EQUIPEMENT de boucherie usagé Hobart. Balance calculatrice, hacheviande, scies à viande, trancheurs Steak-Master, délicatissor. Prix raisonnables. Conditions faciles. Victor Butchers Supplies Inc. 775 côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1934. 361-2

EQUIPEMENT restaurant, usagé, poêle à patates frites, table à salade frigorifique tranche-patates Silex, poêle à hot-dog, grille-pain, mélangeur, laveuses de vaisselle, peleuse de patates Hobart machine à Bar-B-Q. Prix raisonnable et conditions faciles. Victor Butchers Supply Inc. 775 côte d'Abraham Québec. 613-36

LAVEUSE sécheuse Bendix duomatic. Tél.: 661-1649 — 1874 de Grandpré. quo-25

HIDE Bed Singer, très propre, bon marché. Tél.: 524-8317 quo-21

JOLIE toilette de mariée, gré 7-9 ans, prix raisonnable. Tél.: 529-4839.

Composez 529-9231 — Le numéro magique pour des économies

AUTOS USAGÉES
Toutes les marques
Tous les modèles

RAMBLER 1961, V-8 état neuf, 18000 milles, $1500 — 837-3166. quo-21

METEOR 1961 très propre, très bonne condition, mécanique. Tél.: 623-3061. quo-21

FORD 1947 coupé, Opéra, moteur Mercury 1957. 527-7209. quo-19

PONTIAC Laurentien 1963, bas millage, cause auto fournie. Tél.: 527-7344. quo-20

PONTIAC 6, ordinaire 1957. Terme, échange. 1385 Dorchester. 529-5319. quo-20

CHEVROLET 1962, ordinaire, 8, aubaine $1875.00. — 1385 Dorchester. 529-5319. quo-20

SPECIAUX

1963 Austin Sprite, 1962 Volkswagen coach, 1962 Rambler American, 1961 Austin special, 1961 Studebaker coach, 1960 Volkswagen coach, 1959 Ford sedan, 1957 Ford coach, 1957 Pontiac hard-top. D'Aiguillon Automobiles Inc., 190 St-Jean. 524-3891. quo-21

VOLVO 1961 sport équipé, vendre avec garantie. 1385 Dorchester. 529-5319. quo-20

CHEVROLET hard-top, 1957, automatique, radio. 1385 Dorchester. 529-5319. quo-20

PONTIAC 1957 convertible, $950.00. Tél.: 661-5403. quo-19

OLDSMOBILE 1963 Starfire, convertible. Terme échange 1385 Dorchester. 529-5319. quo-20

STATION wagon Dodge Regent 1954. Tél.: 323-9764 — 622 St-Vallier ouest. quo-19

PREFECT 1955, 4 portes, $100.00. Tél.: 524-1134. quo-20

CAMION Mercury, 3 tonnes avec dompeuse, moteur neuf. Tél.: 527-7209. quo-21

LA CLEF D'UNE VOITURE FERAIT VOTRE BONHEUR?

Achetez-en une grâce à un prêt peu coûteux, comportant une assurance-vie.

CAISSE DE PRETS BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

quo-19

ATTENTION. Chevrolet Belair 1957, hard-top, 4 portes, très propre, radio, 45 mille milles, pneus neufs, automatique, comme neuf, aubaine, $650. - 633-9608. quo-20

FORD Fairlane 1962, régulier, blanc, intérieur, rouge, cause départ, 529-3298. Entre 5.30 et 6.30 p.m. quo-20

AUCUN comptant pour automobiles, jusqu'à 36 mois pour payer. 681-7398. 135-28

VOLKSWAGEN 1957, prix $275.00, soir seulement. 524-4728. quo-21

CHEVROLET 1958, 6, très propre. 623-0833. 235-21

2 ACCESSOIRES D'AUTOS DE CAMIONS

MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées, 589, 1ère Avenue. 529-0661. quo-20

LUDGER Ferland Enr. Parties d'automobiles neuves, usagées, vitres. 661 1ère Avenue. Tél.: 524-2926. quo-10

MR. Moteur et Transmission : Regardez notre annonce dans "Guide". — 681-3804. quo-12

Grégoire Autos Parts Inc. St-Augustin

AFFILIES à Fontaine Autos Parts Inc. à Victoriaville. Chars accidentés et pièces usagées. Tél.: 683-3038. quo-4

17 AUTOS — CAMIONS DEMANDES

ACHETERAIS voiture 1935 à 1962 de particuliers. Paierais comptant. — G. Bourget. Tél.: 529-9268. quo-4

ACHETONS autos argent comptant. Turmel Automobiles, 1385 Dorchester. Tél. 529-5319. quo-17

ACHETONS COMPTANT

TOUS modèles. Aussi vente, échange. Beaulé Auto 28, 3e Avenue. quo-4

ACHETONS AUTO

ARGENT comptant. Hudon Auto. 1365 rue Dorchester. Tél.: 525-4769. quo-13

AUTO sport Sunbeam Alpine 1962, convertible, parfait ordre, $1,850.00. Tél. 843-3467, après 6 hres p.m. quo-21

CHEVROLET 1958, 6, automatique, très propre. 623-1807. 236-21

DIRECT du propriétaire, Gazelle station wagon 1960, balance de finance. Tél.: 822-1466. quo-22

PETITES AUTOS 58 A 62

ENVOY, Vauxhall, Acadian, Falcon, Comet, Morris, Austin, Fiat, Wolkswagen, Austin Sport, Convertible. Condition 36 mois, 1050 Capucins, coin Canardière. 529-4394. quo-22

IMPALA convertible 1961, tout équipé. Terme, échange. 1265 Canardière. Tél.: 529-0371. quo-24

CHEVROLET sedan 1961, automatique, 6, condition. 1265 Canardière. 529-0371. quo-24

ACADIAN 1962 convertible. Terme échange. 1265 Canardière. Tél.: 529-0371. quo-24

CHEVROLET 1958 Hard top, 2 portes, 6, automatique, radio. 529-0371. quo-24

GALAXIE 1962, Hard-top, Beaulieu - Gagnon, 750, Boul. Hamel. 681-5387. — quo-20

VAUXHALL, Sedan, 1960, Beaulieu - Gagnon, 750, Boul. Hamel. 681-5387. — quo-20

STATION-WAGON

1961 PONTIAC, 1962 Pontiac, 1960 Envoy, 1959 Chevrolet, 1959 Dodge, 1957 Plymouth, 1958 International, 3 bancs, 36 mois pour payer, 1050 Capucins, coin Canardière. 529-4394. quo-22

SERAIS acheteur de carosserie Chevrolet, 1956 - 1957 - 1958, 8 cylindres. 522-1081. quo-24

PONTIAC coach 1962, ordinaire. Terme, échange. 1265 Canardière. 529-0371. quo-24

CHEVROLET 1956 et 1956, coach, ordinaire 6, 1265 Canardière, 529-0371. quo-24

CADILLAC 1961, Bas millage, Règlement succession. 529-4280. Soir: 522-3881 — 623-7783. quo-16

CHEVROLET 1958, 6, transmission ordinaire, parfaite condition, 623-7841. quo-20

JAGUAR sport, 1959, XK-150, propre bon mécanique, visible soir 5 à 8 hres. 663-6044. quo-19

OLDSMOBILE 1959, Dynamique 88, convertible, en bon ordre. Tél.: 849-3222. quo-22

FORD 1953 $150. Tél.: 623-4492. quo-20

CAMION Ford 1963 refait à neuf avec graite hydraulique, capacité 2,000 livres. Faut vendre vite. S'adr. Motel Panorama, Boul. Ste-Anne. Tél.: 260 Château Richer. quo-22

"AMATEUR DE CAMPING"

TRAILER Camp, complet $300.00, stock-car, roues spéciales, complet, débarras, $150.00. 837-3954. Soir après 9.30 p.m. quo-21

PLYMOUTH 1952, moteur très bonne condition, propre en général, pneus presque neufs, radio $130. — 681-5380. quo-21

CORVAIR 63, modèle Monza-Spyder, coupé sport, tout équipé, 22,000 milles. Cause départ. 681-4997 après 6 p.m. quo-21

AUBAINE, $260.00, Buick 1957 Riviera, légèrement accidenté, bonne mécanique. 683-7130. quo-20

1962, PONTIAC Parisienne convertible, 19,000 milles, entièrement équipé. 527-1418. quo-21

ANGLIA 1961-1962, Ford Galaxie 1961, Chevrolet 1958, International Travelall 1956, Consul 1960, Cadillac 1960, Chevrolet Panel 1957, Zephire convertible 1961, Giroux Auto, 401 Boul. Ste-Anne, Beauport. 663-9972. quo-25

CONVERTIBLE, Chevrolet Impala 1961, très propre, comme neuf. 663-9972. quo-25

AUCUN COMPTANT

POUR automobile, 36 mois pour payer. Tél.: 529-4394 ou 529-8477. quo-3

AVONS besoin urgent de chars usagers 1958 à 1962. Allouons $200.00 de plus que le prix de liste sur achat Rambler 1964. Montmorency Automobile, dépositaire Rambler 1964, Boul. Ste-Anne. Tél.: 822-1341. quo-17

CAMION G.M.C., une tonne 1957, Vannette, parfait ordre, $850.00. Acceptera échange. 870 Lienard, 681-4101. quo-22

CHEVROLET 1953, moteur parfait ordre, $175.00. Tél.: 527-1658. quo-20

CHEVROLET 1957, hard top, 4 portes, 6, automatique, d'un particulier. S'adresser à 860 St-Vallier Ouest. quo-20

88 HOMMES DEMANDENT EMPLOI

DENEIGEMENT avec camion — Tél. 683-8225. quo-25

MENUISIER compétent demande emploi, spécialité salle jeux, satisfaction garantie. 623-0906. quo-24

HOMME marié, sérieux, bilingue, demande gérance salle de quilles. 842-5084. quo-20

COMMIS de bureau, possède 12e commerciale anglaise, demande emploi. 863-3214. quo-20

PLATRIER peintre, demande plâtrage joints gyproc, peinture, ouvrage garanti. 683-8331. quo-16

JEUNE homme demande emploi, ouvrage général. Tél.: 522-2218. quo-21

MENUISIER prendrait ouvrage dans la réparation et finition de sous-sol. — 663-3040. quo-28

CHEF-cuisinier prendrait charge de cuisine de restaurant ou hôtel, avec bonnes références, 15 ans expérience de cuisine canadienne-française, âge 31 ans. Tél.: 523-6363. quo-21

ACCEPTERAIS travail de bureau ou autre. Soirs et samedis. 2 ans. Tél.: 522-5313. quo-19

MENUISIER prendrait travail réparations, finitions, autres. Tél. jour, soir: 525-6210. quo-21

HOMME demande emploi ménage de bureau. Tél.: 524-7847. quo-20

89 HOMMES DEMANDES

VENDEURS demandés ayant expérience dans la vente, mariés, possédant auto, nous fournissons cours de vente. Pour information, 1400 ave Maguire, entre 9 et midi. quo-28

POURQUOI travailler à commission $50. de salaire par semaine. Prospects fournis, boni chaque semaine, char fourni. Centre de Couture Universel, 975, 3e Avenue. 525-7363. quo-7

VENDEURS avec expérience dans la vente de machinee coudre et batteries cuisine, salaire garanti et commission. S'adr. en personne 419 St-Vallier Ouest entre 1 et 4 p.m. quo-9

3 JOURS voyage, 4 jours à maison. Candidat dépassant 40, parlant français, anglais, courts voyages dans région Québec. Rémunération $4,000 à $6,000 année. Ecrire W. J. Swallow, Pres., Southwestern Petroleum Corp., 534 No. Main St., Fort Worth 1, Texas. quo-21

HOMME avec expérience demandé pour vente de fruits et légumes, possedant automobile, ville de Québec et banlieue. Pour informations, s'adresser à Dominion Fish and Fruit, 45 rue St-Paul, Québec. quo-21

NOUS avons besoin de 2 jeunes hommes âgés de 23 à 35 ans. Revenu assuré d'après qualifications. Minimum d'instruction 10e année. Inutile de vous présenter si vous n'êtes pas prêts à commencer immédiatement. S'adr.: à 350 est Boul. Charest, chambre 202 et demandez le chef du personnel. quo-19

REPRESENTANT demandé région de Québec et Chicoutimi avec expérience et contacts dans les usines pour vente d'équipement de sécurité industrielle. Ecrire dept 850, Le Soleil. quo-24

VENDEUR d'expérience pour travailler 3 heures par soir plus samedi. Auto nécessaire. Prospects fournis et qualifiés. Tél.: 529-7851, M. Tremblay. quo-19

VENDEURS

EXPERIMENTES dans la vente de cours. Prospects fournis. Entre 10 a.m. et midi seulement. 523-7062. quo-20

CAISSIER

CAISSIER demandé, âgé de 22 à 25 ans environ, ayant de l'expérience dans une caisse populaire de préférence, salaire payé suivant qualifications, demeurant à Montmorency si possible. Caisse Populaire de Montmorency, 33, ave Ruel, 661-3729. quo-20

NOUVEAUX, NOUVEAUX

SI vous disposez de 25 heures par semaine, possédez auto, la nouvelle organisation de la compagnie Fuller Brush vous offre l'opportunité de gagner $100 et plus par semaine. Pour appointements, 522-8377. 351-24

$100. DE SALAIRE

PAR semaine ou commission et boni offert à monsieur possédant automobile et libre immédiatement. —L'expérience de la vente n'est pas nécessaire, entraînement à nos frais. Prospects fournis, pas de porte en porte, nous exigeons une apparence soignée. Se présenter 265 de la Couronne, local 122, jeudi 20 février seulement à 10 hres a.m. ou 2 hres p.m. précises. quo-19

PUBLICITAIRE

capable d'agencer ses propres annonces. Expérience dans un journal. Excellente situation et avenir pour le candidat qualifié. L'expérience en art commercial augmenterait la rémunération. Connaissance des deux langues requise. Mentionner expérience, salaire désiré et fournir échantillons du travail à :

L'Avenir and Sept-Iles Journal,
365 Avenue Laure,
Sept-Iles, Qué.

38-21

Gyproc

Tireurs de joints
pour Montréal
800 maisons
Travail permanent
Tél.: 489-6656 ou
écrire dept 857, Le Soleil
quo-21

DESSINATEUR SENIOR

Ayant de l'expérience dans les structures d'acier et la mécanique.

Excellente opportunité pour un homme qualifié.

Adressez-vous à :
Surveillant en Chef des Services du Personnel,
NORANDA MINES, LIMITED
Noranda, Québec.
— spécifiant —

Education, expérience, âge et état matrimonial.

Plan de pension et plan médical en vigueur.

quo-20

72 FEMMES-FILLES DEMANDEES

(VOIR AUSSI RUBRIQUE 158 SERVICE DOMESTIQUE)

COIFFEUSE demandée, 2 ans d'expérience. Tél.: 683-9933. quo-19

FILLE bilingue, ouvrage général de bureau, sténographie nécessaire, bureau-chef d'une importante compagnie St-Marc-des-Carrières, Portneuf. Très bonnes conditions travail. Tél.: Québec, 524-3174, St-Marc-des-Carrières 264-3581 (frais virés). quo-22

POURQUOI ne pas avoir un commerce bien à vous? Les produits Avon sont en grande demande. Comme représentante de cette compagnie, vous pouvez posséder un commerce des plus profitables. Tél.: 323-7706. quo-20

TEMPS plein ou partiel, produits de beauté Doraldina, Mme Careau, 135 d'Argenson, Québec. 524-2923. quo-20

JEUNE apprentie couturière, pour apprendre à coudre chez tailleur — 524-5321. quo-26

FILLE de comptoir demandée. Pas de travail soir et dimanche. S'adr. Tabagie Roy, 74 St-Pierre. quo-20

COMMIS pour département de bonbons. S'adr. jour M. David, Jonction Sillery, 310 St-Cyrille-Ouest. quo-20

DAMES de 25 à 45 ans demandées dans chaque localité. Si vous disposez de 10 heures et plus par semaine et désirez les employer à augmenter vos revenus et votre prestige, écrivez à l'Institut du Dr V. A. Oneskiw, 1640 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q. quo-16

SERVICE table (waitress), bonne apparence demandée, pour Café & Bar Elite, 54 Rue Couillard. 522-0384. quo-24

BESOIN urgent de couturières d'expérience à l'usine seulement, sur machines à une aiguille, 2 aiguilles, zig-zag, overlock. S'adresser Canadian Lady Corset, 291 St-Vallier Est. quo-24

CUISINIERE d'expérience pour Restaurant Dorin, 602 des Oblats. 524-0056. quo-20

COMPTABLE pour travail de comptabilité le soir. Tél.: 681-3848. quo-18

JEUNE fille demandée sans expérience pour ouvrage général de bureau, mentionner salaire exigé. Ecrire Dept 853 Le Soleil. quo-20

GOUVERNANTE prendre charge d'une maison, 6 enfants 9 à 19 ans, personne qualifiée, 30 ans et plus, salaire et conditions de travail très avantageux. Immédiatement. Tél.: 681-7323. quo-20

AVONS besoin de vendeuses pour compagnie de produits beauté de qualité. Pas de territoires. Bénéfices des plus intéressants. Vous serez initiés gratuitement par nos représentantes qualifiées. Ecrivez à C. P. 88, Station C, Montréal, ou téléphone : 861-1668. quo-19

FILLE de table, bilingue, expérience. S'adr. en personne Bellevue Restaurant, 1166 St-Jean. Inutile de téléphoner. quo-22

DAMES, jeunes filles, étudiantes, infirmières, téléphonistes du Bell, employées de bureaux, filles de chambres, tout en gardant votre emploi actuel, vous pouvez gagner $1,000 à $1,500 par année, celles qui n'ont pas d'emploi pourront se faire salaire $3,000 à $6,000. Se présenter 1213 1ère Avenue, de 1 h. p.m. à 9 h. p.m. du lundi au vendredi, Le samedi de 1 h. p.m. à 4 h. p.m. quo-29

SECRETAIRE PARTICULIERE POUR DIRECTEUR

D'UNE compagnie importante. Candidate doit posséder steno, avoir une belle personnalité, de l'initiative et de l'entregent. Excellentes conditions de travail. Répondre donnant tous détails utiles, salaire exigé et si possible photo qui sera retournée strictement confidentiel. Ecrire Case postale 101, Haute-Ville, Québec. quo-21

72 FEMMES-FILLES DEMANDEES

(VOIR AUSSI RUBRIQUE 158 SERVICE DOMESTIQUE)

BANQUE demande jeune fille bilingue expérience non nécessaire. Appelez 525-4591. quo-2

FILLE ou femme demandée pour comptoir lunch avec expérience. S'adresser à 124 Crémazie Ouest. quo-19

toir lunch avec expérience. S'adres-

CAISSIERE demandée pour tabagie, travail jour seulement. S'adresser, 3165, Chemin St-Louis. Demander M. Rose. 653-4602. quo-20

GARDIENNE pour garder un enfant, de 6 hres à 3 heures du matin, $12.00 par semaine. Tel.: 661-6410. quo-20

CHICOUTIMI, 2 femmes pour travail téléphone, temps partiel, salaire 543-4555. quo-21

COMMIS demandée pour magasin draperies, Montréal, Centre Laurier. — 683-4069. quo-22

73 FEMMES-FILLES DESIRENT EMPLOI

(VOIR AUSSI RUBRIQUE 158 SERVICE DOMESTIQUE)

COUTURIERE expérimentée ferait confection et réparations générales. — 525-8902. quo-20

DEMANDE ouvrage à la journée. 681-4044. quo-21

CELIBATAIRE bilingue, expérience ouvrage général bureau, standardiste, chef département ventes, dactylo, opératrice machine comptable, spécialisée en comptabilité désire emploi permanent, références si désirées. Ecrire dépt 856, Le Soleil. 36-22

OUVRAGE général de bureau, dactylo, expérience 1½ an. Disponible immédiatement. Tél.: 527-6790. quo-20

81 GARAGES — STATIONNEMENT A LOUER

ST-SACREMENT, des Jésuites, chauffé, neige enlevée. 527-3663. quo-28

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

89 HOMMES DEMANDES

VENDEURS D'AUTOMOBILES

Nous requérons les services de 2 vendeurs pour la vente de véhicules VOLKSWAGEN neufs et usagés. De préférence mariés et âgés de 25 à 35 ans. Bonne apparence et pouvant fournir références. NOUS OFFRONS : Bon salaire et généreuse commission, démonstrateur fourni, assurance et bénéfices sociaux. Revenu variant entre 6,000.00 et 10,000.00 par année. S'adresser à PIERRE MIVILLE, gérant des ventes.

LAHOUD AUTOMOBILES INC.
2145, boul. Charest ouest — Tél.: 681-6311

quo-19

Gérant de personnel bilingue

Une importante industrie métallurgique employant plus de 600 personnes requiert les services d'un gérant de personnel hautement qualifié.

Pour être considérés, les candidats devront avoir une bonne formation en relations industrielles et au moins 5 ans d'expérience pratique dans l'administration du personnel, les négociations de conventions collectives, etc. Position permanente offrant d'excellentes possibilités d'avancement.

S.V.P. mentionner âge, statut marital, éducation, expérience, références, etc. Confidence assurée.

ECRIRE DEPT 848 LE SOLEIL

Quo-20

COPPI — par App

Elle accepte les bonbons et les biscuits, mais ne désire rien d'autre de vous!

89 HOMMES DEMANDES

COMMISSIONNAIRE demandé, âge 15 à 18 ans. 523-3424. quo-19

COMMIS junior pour département de crédit, avec expérience d'un an dans le crédit de détail, scolarité: 11e année ou cour commercial, âge 18 à 22 ans, bénéfices sociaux, salaire intéressant pour débuter. Terreau & Racine Ltée, 196, St-Paul, 524-8181, local 221. quo-20

HOMMES demandés avec automobile, pour Québec et les environs. Toute personne intéressée à améliorer sa situation. Une compagnie internationale vous offre un bon revenu et une position stable pour les personnes choisies. Expérience de la vente n'est pas obligatoire. Bienvenue aux Européens de plus d'un an au Canada. Amenez votre épouse. S'adr. Motel Holliday Inn, chambre 217, jeudi le 20 février à 3 hres et 8 hres précises. quo-20

J'AI présentement deux très bons territoires de vente à offrir à un homme sérieux. 1— Beauceville et environs. 2— East Broughton, St-Frédéric, Tring Je. Pour renseignements, écrire ou téléphoner Antonio Bourque, Vallée Jonction, Beauce. 437-5398. quo-29

MECANICIEN demande pour épicerie. — Tél.: 822-5654. quo-20

ON demande un compagnon pressier pour presses platine et petite presse offset. Imprimerie Grand'Mère Enr., 253, 6ième Avenue, Grand'Mère, P.Q. — Tél. LE6-8633. quo-25

90 HOMMES OU FEMMES

GAGNEZ $75 à $100 par semaine dans votre entourage, vendant nos 250 produits connus, garantis. Médecines, articles de toilette, épices, essences, insecticides, etc. Ecrire Produits Berube, St-Alexandre, Kam., P.Q. quo-25

DEMANDONS vendeurs, vendeuses, temps partiel pour la vente de bas nylon. S'adr.: 2173, des Intendants, appt 4, de 6 à 10 hres. quo-20

12 Hommes ou Femmes

DEMANDES avec aptitudes d'organisateur pour prendre charge de territoires de distribution d'un journal dans la ville de Québec, ainsi que la banlieue et Lévis. La personne qualifiée devra s'occuper d'approvisionner une centaine de porteurs. Automobile nécessaire. Toute application confidentielle. Temps plein ou partiel. Bons revenus. Ecrire à Case Postale 1862, Bureau de Poste, Québec 2 à l'attention du gérant de circulation. quo-19

ATTENTION

Nous avons changé notre numéro de téléphone, afin de faciliter les communications, d'éviter les erreurs, d'augmenter l'efficacité et la promptitude de notre service des annonces classées.

CE NOUVEAU NUMERO EST :

529-9231

EMPLOYEZ-LE SOUVENT.

LE SERVICE DES ANNONCES CLASSEES

LE SOLEIL - L'EVENEMENT

91 HOPITAUX — MATERNITE

MATERNITE privée Laroche, demoiselle 154, Pierre-Bertrand, Québec-Ouest. — 683-4084. quo-10

POUR filles-mères, consultation, assistance sociale, orientation, placement d'attente discret et rémunéré en maison privée avant hospitalisation. S'adresser Madame Alice-C. Fontaine ou son assistante, 43 d'Auteuil, Québec. Tél. : 529-1707. quo-13

HOPITAL privé, convalescents, cas chronique, assurance-hospitalisation. 1480 Frontenac. 681-3275. quo-17

96 INFIRMIERES — G.-MALADES

URGENT

INFIRMIERES auxiliaires diplômées, bonnes conditions de travail, avec enfants arriérés, salaire intéressant. S'adresser à 770 Boul. Grignon, St-Jérôme, P.Q. quo-2

105 LOCAUX A LOUER

62 ST-JOSEPH Ouest, libre, $75 par mois, pas chauffé. 523-8255. quo-25

SILLERY, rue Sheppard, magasin neuf, chauffé, 15 x 30. 522-4609 — 527-1969. quo-27

24-26 ST-JOSEPH Ouest, chauffé, ensemble, séparément, occupation mai. 524-3228. quo-9

LOCAL chauffé, 38 Garneau, conviendrait salon coiffure, chiropraticien, médecin, dentiste, comptable, etc. 1100 pds plancher. 305 Boul. Charest est. 525-4831. quo-12

MAGASIN, 84 Ouest St-Joseph. S'adr.: 82 Ouest St-Joseph. Tél.: 523-9640. quo-20

LOCAL 3,000 pieds carrés, comprenant magasin, garage, 1044 Bourlamaque. 527-8784. quo-20

LOCAL, 1755 Canardière. Tél.: 661-2705 jour. Soir 527-9276. quo-21

1128, 3e AVENUE, local à louer, chauffé, $80 mois. 524-8519. quo-21

303 RUE St-Paul. Local commercial à louer, chauffé, libre immédiatement. Loyer: $160.00 par mois. 529-3884 ou 529-3972. quo-20

RUE Sutherland, local pour shop barbier, $35.00, non chauffé, mal, visible sur appointement, 525-9776 — 522-8569 — 522-5060. quo-21

RUE Sutherland, local pour restaurant, $75.00, non chauffé, mal, visible sur appointement, 525-9776 — 522-8569 — 522-5060. quo-21

PEUT servir pour magasin et bureau. Devant vitré, 1677 Boul. Hamel, Ville Duberger. 527-5429 — 527-1814. 358-29

722 D'ABRAHAM, local bien situé, central. Tél.: 522-2347. quo-25

5000 PIEDS

DE planchers, bâtisse moderne avec salle de montre, bureaux département de pièces, atelier, espace pour stationnement, site central, Limoilou. 522-3949. quo-6

RUE ST-JOSEPH EST

LOCAL 1200 pieds carrés, chauffé, de plancher, Bâtisse ultra moderne, 3e étage. Peut être divisé. Conviendrait pour professionnels, etc. — 843 rue St-Joseph Est. 622-6458. quo-11

105 LOCAUX A LOUER

2 LOCAUX, bureau, barbier, coiffeuse, labagie, médecin ou autres commerces. St-Paul Apôtre 1719 Bergemont. 523-1301. quo-25

SALLE de montre, avec 4 bureaux. Chauffé. Centre commercial. S'adresser 210 du Pont. quo-17

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES

ENTIEREMENT meublé, propre, boudoir, cuisinette, réfrigérateur, bain, douche. 524-9904. quo-28

FLAT meublé, chauffé, éclairé, édifice à l'épreuve du feu. 524-3481. quo-19

BEAUPORT 2 pièces meublées, chauffées, éclairées, salle bains, entrée seule, pour 15 février, stationnement — 661-2933. quo-19

APPARTEMENT meublé, chauffé 4 pièces, élévateur, occupation immédiate, adultes, $77. 8 rue Collin, voir concierge. quo-19

ST-Rodrigue près 1ère Avenue, bachelo: à louer, 1 de 1½ pièces 1 de 2½ pièces, neufs tapis mur à mur, pour 1-2 personnes. S'adresser 128, 56e rue Est. 623-4588. quo-19

APPARTEMENT 1½ pièce meublé, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, situé à 1740, avenue Bardy, angle La Canardière. Libre 28 février. Tél. 529-9221. quo-19

PRES Château, 3 pièces, luxueux, 5 Ave Ste-Geneviève, appt 101. quo-10

MEUBLES, chauffés, vivoir, cuisinette, réfrigérateur, poêle électrique, chambre bain et douche. 387 St-Cyrille ouest. quo-21

PRES hôpital St-Michel, 2 flats, meubles, 2185 Dexroches. 661-4929. quo-21

ST-PASCAL 3 pièces, chauffé, plus salle bains, eau chaude, $60 par mois. 663-0992. quo-19

CENTRAL, moderne, 2½, chauffé, eau chaude comprise, incinérateur, buanderie, service concierge. Tél.: 523-3114 — 681-5654. quo-16

FLAT, boudoir, cuisine, meubles neuf, St-Sacrement. 1355 Boul. l'Entente. — 527-2370. quo-24

BACHELORS

1½ PIECE meublés, chauffés, ascenseur, concierge, buanderie, sun-deck, près Cité Universitaire, Académie. $80.00. La Régence, 2470 Quatre-Bourgeois. — 527-9032. quo-26

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES

ENTIEREMENT meublé, propre, boudoir, cuisinette, réfrigérateur, bain, douche. 524-9904. quo-28

FLAT meublé, chauffé, éclairé, édifice à l'épreuve du feu. 524-3481. quo-19

BEAUPORT 2 pièces meublées, chauffées, éclairées, salle bains, entrée seule, pour 15 février, stationnement — 661-2933. quo-19

APPARTEMENT meublé, chauffé 4 pièces, élévateur, occupation immédiate, adultes, $77. 8 rue Collin, voir concierge. quo-19

ST-Rodrigue près 1ère Avenue, bachelo: à louer, 1 de 1½ pièces 1 de 2½ pièces, neufs tapis mur à mur, pour 1-2 personnes. S'adresser 128, 56e rue Est. 623-4588. quo-19

APPARTEMENT 1½ pièce meublé, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, situé à 1740, avenue Bardy, angle La Canardière. Libre 28 février. Tél. 529-9221. quo-19

PRES Château, 3 pièces, luxueux, 5 Ave Ste-Geneviève, appt 101. quo-10

MEUBLES, chauffés, vivoir, cuisinette, réfrigérateur, poêle électrique, chambre bain et douche. 387 St-Cyrille ouest. quo-21

PRES hôpital St-Michel, 2 flats, meubles, 2185 Dexroches. 661-4929. quo-21

ST-PASCAL 3 pièces, chauffé, plus salle bains, eau chaude, $60 par mois. 663-0992. quo-19

CENTRAL, moderne, 2½, chauffé, eau chaude comprise, incinérateur, buanderie, service concierge. Tél.: 523-3114 — 681-5654. quo-16

FLAT, boudoir, cuisine, meubles neuf, St-Sacrement. 1355 Boul. l'Entente. — 527-2370. quo-24

BACHELORS

1½ PIECE meublés, chauffés, ascenseur, concierge, buanderie, sun-deck, près Cité Universitaire, Académie. $80.00. La Régence, 2470 Quatre-Bourgeois. — 527-9032. quo-26

MAI Intendants, 4 pièces, thermostat, entrée laveuse, secheuse, $83. 683-9827. quo-19

1735 RUE Bardy : 3 pièces chauffées, salle bains. quo-20

LOGEMENTS modernes : 3 pièces plus salle bains, chauffé, $80 par mois; 4 pièces, chauffé, $90 par mois. 436, 3e avenue. quo-20

STE-ODILE, 4 pièces, Installation secheuse, laveuse, fan, compartiment cave, stationnement auto, libre 1er mai. 523-9081. quo-20

STE-CLAIRE d'Assise, 3 ou 4 grandes pièces, bains, chauffées, 164, 25e rue, appt. 2. quo-12

ST-PIE X 4-5 pièces modernes, près école, 663-7553 — 681-4229. quo-12

269 SAPINIERE Dorion, sous-sol, 5 pièces, $80.00, 3e plancher, 5 pièces $85.00. Visible entre 7 et 8 h. p.m. quo-20

5 PIECES, chauffé, $90 par mois, libre 1er mai, 289 des Pins est. Tél.: 681-1821 quo-21

ST-PASCAL, 2 logements 3 pièces chauffés, $65.00 — $70.00 mai. 525-8364. quo-13

LOGEMENT moderne, $75, 2246, Gerin-Lajoie. S'adr.: appt 6. quo-21

ST-PIE X, Des Intendants, 4-7½ chauffées, $85, $130. 683-2065. quo-6

ST-PIE X, 4 pièces, chauffé, garage, 2615 Vitré. 626-1871. quo-19

4 PIECES, chauffé, moderne, remise, $85.00. 245 Colombière Ouest. 623-9423. quo-16

ST-PIE X, 4 pièces, thermostat, sortie laveuse, sécheuse, $80.00. 661-8186. quo-16

ST-PIE X, 4 pièces chauffées, près église, entrée laveuse, sécheuse, 529-7931 — 661-8539. quo-2

LIBRE 1er mars, 4 pièces plus salle bains, chauffées, 522-8389. quo-22

STE-CLAIRE d'Assise, 5 pièces, salle bains, adultes, 524-4975. quo-20

135 CARIGNAN-Salieres, 3 pièces et chambre de bain, chauffé, aucune taxe, libre 1er mai. Loyer: $95.00 par mois. 529-5884 ou 529-5972. quo-20

984, 2e RUE, 4 pièces et chambre de bain, chauffé, taxes de vidanges et neige, libre 1er mai. Loyer: $80.00 par mois. 529-5884 ou 529-5972. quo-20

7160-2162 DES Intendants, 3 pièces et chambre de bain, chauffé, moderne, stationnement, balcon, aucune taxe, libre 1er mai. Loyer: $93.00 par mois. 529-5884 ou 529-5972. quo-20

CHAMPFLEURY, 4 pièces, chauffé, balcon, tambour, avril, $73.00, garage, 661-4263. quo-20

ST-PIE X, 2 logements : 5 pièces, $95; 4 pièces, $85. 663-6404. quo-20

ST-PASCAL : 4 pièces chauffées, $75; garage si désiré. De Grandville. 662-4722. quo-20

4 PIECES, pas chauffées, 3ème $45. Libre, 730 St-Albert. quo-19

LOGEMENTS neufs 3 pièces, $65 - $68 - $70. Près hôpital St-François d'Assise, entrée laveuse, secheuse, thermostat individuel, escalier lavés, près autobus. 529-3481 ou 524-5785. quo-24

ST-PAUL Apôtre, logements 4 pièces modernes, tapis mur à mur, $90. Tél.: 529-4280. Soir : 522-3881 - 622-7783. quo-16

ST-PIE X, 26e Rue, logements 4 pièces, modernes, tapis mur à mur, $90. — 529-4280. Soir : 522-3881 — 622-7783. quo-16

RUE Vitré, 3 pièces, thermostat, après 6 p.m. tél.: 523-6858. quo-22

3-4 PIECES, neuf, chauffées, $80. St-Albert. Tél.: 626-2923. quo-20

3 PIECES, salle bains, non chauffées, 2e, $50 — 1240 Ozanam. quo-24

4 PIECES, salle bains chauffées, eau chaude. S'adr. 2020 Rivard, Appt 1. quo-24

6 PIECES, chauffé, 2e étage, eau chaude fournie, $93, 1er mai, 2683 Henri-Bourassa. 527-2848. quo-24

5-3-2 PIECES, modernes, lambour, Iranquillite, Steinberg's. 2185 Canardière. quo-20

ST-PIE X, 1 de 6 pièces, 2 de 3 pièces, au 2e étage, garage. Théo Genest, courtier, 522-1533, 524-9459. — quo-24

ST-PIE X, 2 logements, 5 pièces, acompte $3,000. Théo Genest, courtier. — 522-1533 — 524-9459. quo-24

ST-ALBERT, 4 pièces avec remise, thermostat, 1er mai, $78. 623-7543. quo-22

INFIRMIERES

MAGNIFIQUES 2 pièces, poêle, réfrigérateur, à partir de $70.00. 2 mois loyers gratuits. Royal Trust. André Ferland. 529-0171, soir 626-0790. quo-4

DU NOUVEAU

2045 BERGEMONT, 1-2 pièces, poêle, réfrigérateur, chauffés $79, 1-4 pièces, thermostat, concierge, $90. Occupation immédiate. Royal Trust. Tél.: 529-0171. — 626-0790. quo-23

ST-PASCAL

AVENUE Bergemont, 2 et 4 pièces, disponibles immédiatement ou pour 1er mai, logements modernes, sécheuse, laveuse, concierge. Royal Trust. — 529-0171. Soir : 626-0790. quo-22

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

QUARTIER LIMOILOU

ST-PASCAL, 3 pièces, chauffées, libre 1er mars, 681-6144. quo-22

STE-ODILE, 4 pièces modernes, 1er, $85, libre 1er mai, 623-2571. quo-21

3-4 PIECES modernes, plus salle bains, chauffées, meublées si désiré, immédiatement ou 1er mai, stationnement gratis, prix d'aubaine. Tél.: 529-4445, 2389, Boul. Henri-Bourassa. quo-6

4 PIECES chauffées, modernes, avril, mai, $83.00 net, 122 des Chênes ouest, 681-3423. quo-17

ST-ALBERT, 751 Des Lilas est, appt 5, 4 pièces chauffées, $80.00. - 527-3559. quo-22

5 PIECES chauffées, libre immédiatement. Tél.: 522-9365. quo-19

ST-PASCAL, mai, 4-5 pièces, chauffé, entrez laveuse, sécheuse, 2e, $103.00. 3e, $88.00, 4 pièces, 1er, $78.00. 661-6293. quo-25

84, DE L'Espinay, près église St-François d'Assise, 4 et 5 pièces chauffées. 681-7002. 336-22

LOGEMENT neuf 4 pièces, chauffé, 1er mars, 813 Lilas Est. quo-22

4 PIECES, neuf, chauffé, mars, avril, 115 des Pins ouest. Tél.: 623-1959. quo-22

ST-ALBERT 4 pièces, salle bains, chauffé, 626-2422. quo-25

ST-PASCAL, 4 pièces, chauffé, près église, autobus, libre, $80. —683-0199. quo-20

2 LOGEMENTS neufs, salle bains, entrée, stationnement, 10, 4e Avenue, 2e étage. 623-6168. quo-23

LIBRE immédiatement, 4 p

Prévisions pour demain: Résultats rapides, profitables avec les annonces classées du Soleil

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

STE-FOY

STE-FOY, Mgr Grandin, 2½ et 6 pièces, occupation immédiate, nouvellement construit, stationnement, près des autobus et écoles. 529-0071, après 6.30 hres p.m., Tél.: 652-2697. quo-11

3900 Le Pinguet, 4 pièces, meublé neuf, peut être loué pour 4 ans. 653-2678, 527-1860. quo-20

MAISON neuve, luxueux 5½ pièces, bien insonorisé, tranquille, stationnement, 1er mai. 633-1045. quo-12

ST-THOMAS d'Aquin, 3½ pièces, 4 pièces, 7½ modernes, thermostat 683-8098 quo-20

L'ELYSEE, 3½ - 5½ pièces, très moderne. $100, $145. 525-5427, 683-7474. quo-13

3½ - 4½ NEUFS, concierge, stationnement, près église, centres d'achats, 653-4563 quo-21

PLACE Philippe, 5 pièces chauffées, stationnement. Tél.: M. Blais, Royal Trust, 529-0171, le soir 626-0790. quo-22

VILLERAY, 4 pièces, neuf, chauffé, meuble, stationnement, prix spécial. 653-2212 quo-13

PLACE Philippe, 5 et 6 pièces, modernes, stationnement, service de concierge, $135 et $150. Tél.: 527-1098. quo-13

LUXUEUX, 7, 2 salles bains, arrière cour d'achats. $175. 653-8428. quo-21

3069 CHEMIN Ste-Foy, 2½ pièces, meublé, balcon, libre mai. 653-5869. quo-24

3125-3129 BOULEVARD Nelson, Le François Ier, superbes logements, 4 pièces, 2 balcons, installation laveuse, sécheuse, ventilateur cuisine, tuile céramique, casier sur galerie, cave, près terrain jeux, écoles, autobus à porte, libre immédiatement. 523-0874 — 626-0297. quo-16

762 AVENUE Myrand nord, 5 pièces et chambre de bain, chauffé, très moderne, balcon, aucune taxe, libre 1er mai. Loyer à partir de $90.00 par mois. 529-5884 ou 529-5972. quo-24

4 ET 5 pièces, chauffé, moderne, bien situé, stationnement, prise courant 807, Mgr Grandin. 653-2005. quo-20

LOGEMENT 4 pièces, chauffé, 772 chanoine Scott. Libre 1er mars. 633-8246. quo-20

MYRAND, 4 pièces modernes, chauffées, 1e étage, $80. Tél.: 527-2012. quo-24

PARADIS, 4 pièces, entrée seule, centre d'achats, stationnement, $85. 681-1182. quo-20

ST-THOMAS d'Aquin, logement neuf à louer, 4-5 et 6 grandes pièces, stationnement, chauffage individuel, remise. Tél.: 683-0907 — 683-7213. quo-16

APPARTEMENTS Montcalm, 1½-4½ pièces, poêle, réfrigérateur, eau chaude, service conciergerie, incinérateur, sécheuse, laveuse au sous-sol, peinture neuve. 527-7668. quo-24

4 PIECES chauffées, libre immédiatement, 710 Myrand Nord, appt 7 — S'adr. 746 Myrand Nord, Appt 2. Tél.: 681-6840. quo-20

4 PIECES près Place Laurier, 1er mars, $95. Tél.: 653-9583. quo-22

4 PIECES, chauffées, $78, thermostat, duplex 1er mars, stationnement 653-4330. quo-24

LOGEMENT 4 pièces, chauffées, 837 Delage, 1er étage. Tél.: 653-3290. quo-21

COIN de Longpré et Richer, 4 pièces chauffées, stationnement, libre 1er avril. 681-7092. 356-22

PLACE Philippe, 779, 5 pièces, 2 salles bains, balcons, place d'auto, prise courant, concierge. 681-5671. quo-22

4 PIECES chauffées dans duplex, central, commodités, prix raisonnable. 653-1432. quo-25

BOULEVARD Neilson, logement neuf moderne, 4 pièces, prix réduit pour qu'il ferait service concierge. 623-1206. quo-25

4 PIECES, chauffé, très moderne, 715 Myrand. 683-7910. quo-29

PLACE Philippe, 5 grandes pièces modernes, chauffées, 1er plancher. 681-6026. quo-17

LOGEMENTS NEUFS

BOUL. Neilson, 3-4 grandes pièces modernes, $85.00 - $95.00. 527-8608. quo-6

LE BON-AIR

PRES Cité Universitaire, luxueux 3-4-5 neufs, stationnement, concierge, buanderie, poêle, réfrigérateur, meublées ou non, $70 plus. 653-2088 — 653-1644. quo-16

PLACE GENERAL VANIER

DUPLEX 8 pièces, magnifique terrain, carport, occupation 15 avril, Royal Trust Co., 529-0171, soir: 527-7618. quo-22

LE DANUBE

3200 CHEMIN Ste-Foy, 3-5 pièces chauffées, poêle, réfrigérateur, balcon privé, service de concierge, occupation 1er mars, Royal Trust, 529-0171, Soir: 626-0790. quo-22

LE CAPRI
3015, BOUL. NEILSON

LOGEMENTS luxueux, 3-4-5 pièces, avec balcons, vue panoramique, entrée pour laveuse et sécheuse, buanderie commune, terrasse, poêles et frigidaires, si désiré, stationnement, près autobus, écoles, terrain de jeux et piscine sur place. Tél.: 653-7279 ou 653-5861. quo-13

LOGEMENTS A LOUER

8 OU 9 chambres à coucher, thermostat individuel, grande remise, balcons, stationnement, buanderie automatique, service conciergerie, occupation mars-avril. Tél.: 683-4588. Soir: 323-1083. quo-5

APPTS DE L'ELYSEE

LOGEMENTS nitra-modernes, 3½ pièces $100.00, 4½ pièces $145.00 et plus, ascenseurs, terrasse, piscine, garage, à 926 Myrand. 525-5427 — 683-7474. quo-20

PARC HORIZON

LOGEMENT neuf, 4 grandes pièces, occupation immédiate près Université, stationnement inclus, aussi 2½ pièces, 653-4774. quo-9

RORO CLUB

4-5 PIECES service de buanderie automatique, piscine gratuite, stationnement, 653-2304 ou 653-3725. quo-24

BANLIEUE

CHARLESBOURG, logements neufs, libres, 4 pièces, chauffés, salle de bains, entrée laveuse, parking entretenu, 1 mois gratuit. 623-1061. quo-20

CHARLESBOURG, St-Jérôme, près église, école, logements neufs, chauffés, 4 pièces, thermostat individuel, salle bains avec vanité, stationnement, entretenu l'hiver, 683-3032. quo-25

ST-RODRIGUE, 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, $85. 683-3971, 626-2181. quo-28

BEAUPORT, place Orléans, logement moderne, 4 pièces, thermostat individuel, stationnement entretenu l'hiver, libre 1er mai. 663-3032. quo-2

CHARLESBOURG, St-Jérôme, près église, école, logements neufs, chauffés, 4 pièces, thermostat individuel, salle bains, avec vanité, stationnement, entretenu hiver, 683-3032. quo-4

ST-RODRIGUE 3 et 4 pièces neufs, chauffés, 1er mai. 623-1061 — 623-5531. quo-2

GIFFARD 3 pièces, chauffé, salle bains, entrée 220, 3215 Joncas. quo-28

ST-RODRIGUE 3 pièces chauffées, $60. Libre 135, 46e rue Est. 623-3271. quo-20

COURVILLE ave Royale, libre immédiatement logement 3½ pièces chauffé, meublé poêle, réfrigérateur, eau chaude, électricité fournie $18. semaine. 663-8748. quo-20

COURVILLE, magnifique 4 pièces, salle bains, neuf, près église. 323-3187. quo-21

LOGEMENT neuf, Courville, 4 pièces plus salle bains. 522-8060. quo-24

ST-EMILE, 3½ pièces chauffées, tuile, propres, taxe d'eau, $57. 842-5070. quo-20

LOGEMENT neuf, $73 mois, 4 pièces, salle bains, chauffé. 661-3629. quo-20

CHATEAU d'Eau, 67 ave des Erables, 9 pièces et 2 chambres de bain, pas chauffé, libre 1er mai. Loyer: $60.00 par mois. 529-5884 ou 529-5972. quo-20

CHARLESBOURG, place Montclair, plain-pied 3 pièces, foyer, carport, patio, gazon, asphalte, direct propriétaire, $16,000; acompte, $3,000. Tél.: 623-7648. quo-16

CHARLESBOURG
APPARTEMENTS LE-VI-VE

160-150, 73e RUE ouest. Logements neufs 3-4-5 pièces et chambre de bain, chauffé, très moderne, balcon, occupation le 1er mai. Loyer à partir de $75.00 par mois. T. G. C., 529-5884 ou 529-5972. quo-24

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

BANLIEUE

ST-RODRIGUE 2 logements 5 pièces modernes, chauffé. 366, 52e rue est. quo-19

4 PIECES, garage, salle de bains, $60. 1235 Boul. Hamel. quo-19

2 GRANDES pièces, chauffées, eau chaude, galerie, voisin église, $50, 135, 47e rue Est, 86-Rodrigue. quo-20

GIFFARD, plain-pied 5 pièces, neuf, pierre et brique. Acompte: $2,000. Immeubles Montcalm courtiers, — 529-1711. quo-19

BEAUPORT, 3 pièces chauffées, éclairées, 220, 1er mai. Tél.: 663-9066. quo-20

ST-JEROME, maison 5 pièces, près église, école, cause départ. 623-4155. quo-22

ST-RODRIGUE, 5 pièces chauffées, premier étage, tranquille, libre mai. 623-7341. quo-20

GIFFARD, 4-3 pièces, chauffées, $72.00, $70.00, près église. 663-6841. quo-22

ST-RODRIGUE quartier résidentiel près église, sous-sol, dans cottage 4 pièces, plus salle bains, entrée laveuse, sécheuse fan chauffage électrique, stationnement auto, $75. Occupation 1er mars. 623-2013. quo-20

RIVE SUD

4 PIECES, adultes, 220, $55 par mois. Visible après 7.30 hres. 462 St-Joseph, Lauzon. quo-19

LAUZON, rue St-Joseph, 4 pièces, près du chantier. 837-4311. quo-20

ST-ROMUALD face Sillery, logements, chauffés ou non, 4 à 7 pièces. Marché Olivier 839-9408. quo-24

LAUZON, 4 pièces, chauffé. S'adresser 837-3179. quo-20

DEUX pièces meublées ou non, balcon, cour, salle bains. 839-9554. quo-21

108 LOGEMENTS-APPARTEMENTS DEMANDES

COUPLE désire loyer tranquille, thermostat, stationnement, dans St-Sacrement. 663-2948. quo-19

7 PIECES, 4 chambres à coucher, très propre centre résidentiel, prix raisonnable, 1er mai. 626-0563. quo-24

DANS quartier Montcalm, 5 ou 6 pièces, chauffées ou non chauffées, pour famille 4 adultes. Tél.: 527-2777. quo-20

COUPLE seul désire 4 ou 4½ pièces balcon, références, 1er étage. Notre-Dame du Chemin, St-Dominique, en bas de $100. Tél.: 683-9031. quo-19

PERSONNE demande logement chauffé, meublé ou semi, St-Sauveur, Jacques-Cartier ou Sacré-Coeur, 2 ou 3 grandes pièces, immédiatement, pas de 1e étage. Appelez entre 5 et 7 heures, 523-9139. quo-25

QUARTIER Montcalm, St-Sacrement de préférence, 7 ou 8 pièces, 1er plancher, soir: 527-9619. quo-23

LOGEMENT demandé, 4 ou 5 pièces, salle de bains, pour le 1er mai, pas chauffé, S'adr.: 529-4085. quo-20

5 PIECES demandées, trois adultes, hangar ou cave, pas chauffé, Limoilou, St-François d'Assise. Tél.: 522-7305. quo-19

110 MACHINERIES A VENDRE

TRACTEURS neufs et usagés, G. & G. Equipement, 105, 1e Avenue. — Tél.: 529-1439. quo-25

J5 CHENILLE grattе hydraulique, parfaite condition, $1,800. Tél.: 683-4934, 527-9007. quo-24

JOHN-Deere, Bulldozer avec trailer, conditions si désirées. St-Romuald — 839-8691. quo-21

FLOAD Gardner, 40 tonnes, 1960, Générateur Cat D311, 20KWA, Camion GMC 4 tonnes 3 différentiels, Camion Sicard, 7 tonnes, équipé avec aile de côté, Autobus Prévost, 28 passagers, 683-8940. quo-21

SPECIAL — Allis-Chalmers, HD-5, parfaite condition. Paiement facile. 105 1e Avenue. 529-1439. quo-24

TRACTEURS Industriel neuf, International. Démonstration, 105, 1e Avenue. 529-1439. quo-16

COMPRESSEURS JAEGER

NEUFS ou usagés, aussi outils, drills, marteaux Thor. General Supply Co. of Canada Ltd., C.P. 174, Sillery — Tél.: 653-1813. quo-6

120 MAISONS A LOUER

ST-MALO, maison de flats, de même qu'à la haute-ville. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

MAISON seule à louer, 7 pièces, sous-sol salle jeux, près Vatel, 9235 Boul. Henri Bourassa. Jour: 529-2567; soir: 529-5497. quo-22

ORSAINVILLE, maison seule, 5 pièces, $100, libre 1er mai. 626-0768. quo-21

121 MAISONS A VENDRE

NON CLASSIFIEES

MAISONS résidentielles dans Québec, Sillery, peuvent être converties en maisons de chambres ou édifice à bureaux. Aussi terrain dans la banlieue. Tél.: 523-6938. quo-24

MAISON de flats et chambres, revenus $19,000.00 par an, prix $50,000.00 avec conditions. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

HAUTE-Ville, maison de chambres, aubaine, 18,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

DANS Québec, propriétés de 12 logements, 25 logements et 100 logements. Bon placement. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

LIMOILOU, St-Pie X, Haute-Ville, propriété de 6 et 12 logements, conditions surprenantes. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

POSTE MEDICAL

NOUS avons poste médical à 80 milles à l'Est de Québec rive-sud, conditions intéressantes, revenu très lucratif pour jeune homme ambitieux. Informations Royal Trust, Jean Vaillancourt, 529-0171, soir 681-8227. quo-20

QUARTIER CHAMPLAIN

RUE St-Flavien, 5 flats, 3 chambres, direct propriétaire. 837-3766. quo-26

EDIFICE à bureaux, rue Ste-Anne, près Palais de Justice, restaurant au rez-de-chaussée. Informations, appeler M. Gourdeau, Royal Trust, 529-0171. Soir: 683-0481. quo-21

QUARTIER LIMOILOU

PLAIN-pied moderne, aussi maison 2 étages. Morel, courtier. 527-1732. quo-20

6 LOGEMENTS, St-Pie X, $41,800, rapporte 10%, 2173 Intendants, 524-1867. quo-21

260 DES Saules Ouest, 5 pièces modernes, direct propriétaire. quo-28

JOLI plain-pied 6 pièces, moderne, foyer. Acompte $7,500. — 623-9937. quo-28

ST-PASCAL, rue Vitre, face hôpital, bloc 6 de 4 pièces, ultra moderne. Dolbec, courtier, 683-4795. quo-13

ST-PIE X, 8 logements de 4 pièces, neufs, revenu $8,160 par année. Tél.: 626-1842. quo-4

STE-ODILE, 6 logements de 4 pièces, neufs, revenu $6,120 par année. Tél.: 626-1842. quo-4

2975 RUE de la Ronde, 8 logements de 4 pièces chauffées directement du propriétaire, $50,000, comptant $13,000. — Téléphone: 861-7022. quo-20

ST-PIE X, rue Mauflis, 3 logements, 5 pièces, Morel courtier, 527-1732. quo-7

RUE des Saules, en construction, 5½ pièces, abri d'auto, moderne, 1er avril, $16,000. 623-4483. quo-9

ST-PIE X, maison neuve, 6 logements, $46,000. Comptant $6,000. 661-3087. quo-10

121 MAISONS A VENDRE

QUARTIER LIMOILOU

ST-ALBERT-le-Grand, plain-pied 7 pièces, y compris salle familiale au sous-sol, très bonnes conditions, acompte $3,000. 623-2086. quo-29

RUE des Frênes, 4 logements 4 pièces, possibilité 6 logements. Société Immobilière Québec Métropolitain. 529-0047. quo-20

3 LOGEMENTS, rapporte 10% net, construction neuve, terrain 70 x 100. Société Immobilière Québec Métropolitain. 529-0047. quo-20

2 LOGEMENTS 5 pièces, presque neufs très belle apparence, 1 logement avec chambre et salle de jeu au sous-sol, acompte à discuter. — Informations: Royal Trust, — Jean Vaillancourt, — 529-0171. Soir: 681-8227. quo-20

ECHANGERAIS, St-Albert, bâtisse 6 logis de 5 pièces, rapportant $6,084., pour propriété uni-familiale ou 2 logements, Chalifour Inc. 681-6389. quo-20

ST-PIE X, 5 logements 7 pièces, libre, comptant $6,500. 653-2065. quo-6

ST-PASCAL, directement du propriétaire, 2 logements de 6 pièces, garage, près église. 661-6479. quo-13

ST-FRANÇOIS d'Assise, 7 revenus dont 2 commerces épicerie-boucherie, pharmacie, bon placement, $35,000. J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-24

ST-PAUL Apôtre, 6 quatre pièces chauffées, modernes installation laveuse, sécheuse, semi-façade. — Acompte: $12,500. J.-A. Turmel Inc., Courtier, 529-2575. quo-24

ST-FRANÇOIS d'Assise, 3 logements 5 pièces, premier chauffé, près église, école. Acompte: $7,000. J.-A. Turmel Inc., Courtier, 529-2575. quo-24

PREMIERE Avenue propriété 10 pièces, idéal pour bureaux, $27,000. — J.-A. Turmel Inc., courtier 529-2575. quo-24

ST-PIE X, 2 quatre pièces non chauffées, $13,500. J.-A. Turmel Inc., Courtier, 529-2575. quo-24

ST-ALBERT — 6 pièces chauffées, grand terrain. Acompte: $5,500. J.-A. Turmel Inc., Courtier, 529-2575. quo-24

ST-PAUL Apôtre, cottage 7 pièces, salle jeux $18,500 — J.-A. Turmel Inc., Courtier, 529-2575. quo-24

ST-PIE X, 9 pièces, sous-sol fini, $20,000. J.-A. Turmel Inc. Courtier, 529-2575. quo-24

4e AVENUE, 2 logements, 6 pièces, sous-sol fini moderne, Théo Genest, courtier, 522-1533 — 524-9459. quo-24

RUE Colombière, plain-pied 6 pièces, coin rues Théo Genest, courtier, 522-1533 — 524-9459. quo-24

5e RUE, 3 logements, 5 pièces, $16,000. Acompte $4,000. Théo Genest, courtier, 522-1533 — 524-9459. quo-24

ST-ALBERT le Grand, 4 logements, 1-6 pièces à l'acheteur, Théo Genest, courtier, 522-1533 — 524-9459. quo-24

ST-FRANCOIS d'Assise, 2 logements, garage double, acompte $3,000. Théo Genest, courtier, 522-1533 — 524-9459. quo-24

STE-ODILE, luxueux plain-pied, 7 pièces, foyer, revenus sous-sol, piscine, grand terrain, Théo Genest, courtier, 522-1533 — 524-9459. quo-24

ST-PIE X, 18 logements 5 pièces, chauffés, brique pâle. Acompte $20,000.00, balance facile. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

ST-ALBERT, 6 logements 5 pièces, grands appartements, bon placement, bonnes conditions. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

ST-PASCAL, maison de 4 flats de 3 pièces, meublés, moins un pour placement de 12%. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

PRIX $19,000.00. Sept logements, acompte $4,000.00. Bon placement. Leclerc, 523-3174. quo-21

COIN rues, 4 logements, bons revenus. Léo Bernier, courtier, 523-6066. quo-25

ST-PASCAL, maison seule, 7 pièces, garage. Léo Bernier, courtier, 523-6066. quo-25

STE-ODILE, très belle résidence, 7 pièces, 623-3016. quo-32

QUARTIER MONTCALM

PLAIN-pied 10 pièces, sous-sol fini, idéal pour professionnel. Tél.: 683-4934 — 527-9007. quo-24

5 LOGEMENTS, chauffage huile, situés Marguerite-Bourgeois, terrain commercial — 683-4934 — 527-9007. quo-24

BATISSE 4 étages, ascenseur, idéal pour bureau, chef de compagnie. — 683-4934 — 527-9007. quo-24

ST-SACREMENT, maison seule 4 chambres coucher, garage. Morel, courtier, 527-1732. quo-3

2 LOGEMENTS, 7 pièces, chauffés. Tél.: 527-6873 — 683-8622. quo-24

RUE St-Cyrille, belle propriété de 3 logements 7 pièces, 3 garages, grand terrain. Société Immobilière Québec Métropolitain. Plante, 529-0047. quo-20

RUE Jeanne-D'Arc, 7 pièces, chauffé, très propre, Aubaine $10,500. Albertus Bouchard, courtier, 653-9522. quo-20

STS-MARTYRS, 5 logements 5 pièces, garage, $38,500. Acompte $10,000. Albertus Bouchard, courtier, 653-9522. quo-20

MADELEINE de Verchères, bungalow 7 pièces, brique américaine 3 chambres coucher salle famille salon avec foyer, garage. Pour visiter, appelez Mme Lionel Bouvrette 327-0860. Davis-Morin, courtiers. quo-19

ST-DOMINIQUE, 245 Saunders, maison deux logements, moderne, un huit, un quatre pièces, propriétaire. — Tél.: 524-2831. quo-20

GRANDE-ALLEE, maison de touriste, bien meublée. Théo Genest, courtier, 522-1533 — 524-9459. quo-24

ST-SACREMENT, 11 pièces, brique, chauffé, $25,000.00. Acompte raisonnable. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

NOTRE-Dame du Chemin, 8 revenus, 1 logement de 8 et un 7 pièces, 6 magasins. Acompte $20,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

39 LOGEMENTS

MAGNIFIQUE occasion pour club de placement construction complètement en béton, ascenseur, garage au sous-sol. Informations Royal Trust, Jean Vaillancourt, 529-0171, soir 681-8227. quo-20

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

ST-JEAN Baptiste, rue Richelieu, 4 log., 6 pièces, excellente place pour location de chambres. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée demandez: Rosaire Poulin. Tél.: 623-2371. quo-21

QUARTIER ST-ROCH

BATISSE commerciale située rue St-Joseph, revenu: $13,800.00 année. — 683-4934 — 527-9007. quo-24

MAISON revenus, bâtisse commerciale, terrain pour stationnement. Morel, courtier, 527-1732. quo-11

ST-ROCH, rue St-François Est, maison commerciale, brique solide, chauffage huile, près église, couvent. 626-2803, 683-4631. quo-13

RUE Prince Edouard, propriété 3 logements, extérieur brique, prix très raisonnable. Demander Georges Zizka, Royal Trust, 529-0171, soir: 527-4829. quo-21

PROPRIETE à revenus, Rue du Roi, $3,000 comptant, 3 logements de 4 pièces non chauffés, Québec Land & Realty, Courtiers, (Jacques Vachon) 529-8456, Soir: 653-7966. quo-19

QUARTIER ST-SAUVEUR

RUE Napoléon, 3 logements, chauffés, semi-modernes, tout brique, placement intéressant, Albertus Bouchard, courtier, 653-9522. quo-20

RUE St-Vallier, 6 logements, 5 pièces, Théo Genest, courtier, — 522-1533 — 524-9459. quo-24

121 MAISONS A VENDRE

QUARTIER ST-SAUVEUR

ST-MALO, maison 7 flats meublés, revenu 12½%, à vendre ou échanger, petit acompte, Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

3 LOGEMENTS, près église, école, $13,500. Léo Bernier courtier, 523-6066. quo-25

SILLERY

SILLERY Gardens, Plain-pied de grand luxe, 3 pièces, sous-sol fini, garage. Georges Paquet Enr. 524-4517 — Soir 653-7631. quo-21

MAISON brique, 10 pièces, sous-sol fini, garage chauffé, grand terrain, 1210 Preston, près boul. Laurier. 525-7164. quo-26

MAISON familiale, 1½ étage, 6 chambres coucher, Morel courtier, 527-1732. quo-26

VUE sur le fleuve terrain et maisons neuves, Eugene Chalifour constructeur, 2488 Chemin St-Louis Tél. 681-6389. Soir: 653-9011. quo-27

CHEMIN St-Louis très jolie maison 9 pièces, foyer, 4 chambres, magnifique salle jeu. Peut accomoder grande famille. Aupelez Mme Lucille Levie, 683-9562. Davis-Morin courtiers. quo-1

GASPARD Fauteux, 4 chambres coucher, bains, garage. Morel, courtier, 527-1732. quo-3

SILLERY rue William, pour grande famille, 8 chambres à coucher. Informations Royal Trust, Jean Vaillancourt, 529-0171. Soir 681-8227. quo-20

ST-CHARLES Garnier, 1924 Sheppard, près église école, autobus 2 étages, 7 pièces, tapis mur à mur, foyer. Directement propriétaire. Comptant $10,000 balance conditions faciles. — 683-8479. quo-22

COTTAGE 8 pièces, plus salle de famille et 2 chambres à coucher au sous-sol, près église St-Charles Garnier. Royal Trust, demander Georges Zizka — 529-0171, soir: 527-4829. quo-21

CHEMIN St-Louis, grand bungalow, pierre au complet, 7 pièces, salon 17 x 20, salle diner 12 x 17, fumoir, 3 chambres coucher, 2 salles bains, 2 garages. Davis-Morin, courtiers, Mme Lionel Bouvrette 527-0860. quo-19

RUE Brulart, jolie résidence 7 pièces, salle jeu, garage, foyer, volsinage idéal. Appelez Jack Ouellet, Davis-Morin, courtiers, 527-1706. quo-19

SILLERY, plain-pied 6 pièces stucco, libre immédiatement. Acompte $3,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

ST-CHARLES Garnier, 8 pièces, chauffé, sous-sol fini, beau terrain. Acompte $5,000.00. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 613-19

BUNGALOW semi-détaché de 6 pièces. Garage pour 3 automobiles, salon et salle à manger de 10½ x 27½, cuisine de 10½ x 24. En parfaite condition. Photo M.L.S. Québec Land & Realty, Courtiers, (Marcel Lambert) 529-8456. Soir: 653-0204. quo-19

GRAND cottage d'excellente construction, Rue Bellevue. Conviendrait pour famille nombreuse ou location de chambres pour étudiants. Beau terrain paysagé. Prix occasion. Québec Land & Realty Courtiers, (Henri Alcaras) 529-8456. Soir: 653-4110. quo-19

SITE EXCEPTIONNEL

MAISON 13 pièces, 8 chambres coucher, avec lavabo, 2 étages, plus logement, 5 pièces, au sous-sol à louer $150.00. Grand terrain. Demander Georges Zizka, Royal Trust, 529-0171. Soir: 527-4829. quo-21

RUE DES GOUVERNEURS

MAISON de grand luxe, terrain 194 x 150, près Université. Informations Royal Trust, Jean Vaillancourt. — 529-0171, soir 681-8227. quo-20

5 CHAMBRES COUCHER

FANTASTIQUE pour $25,000. Vous pouvez loger votre famille confortablement. Salle familiale avec foyer, terrain paysagé 100 x 100. Informations: Mme Denis Lachance, 681-4043. Davis-Morin, courtiers. quo-19

STE-FOY

ST-YVES, plain-pied, 2 chambres bains, foyer Morel, courtier, 527-1732. quo-4

AVE Beau Site, magnifique bungalow, 7 pièces 32 x 30 garage Georges Paquet Enr., 524-4517 quo-21

ST-LOUIS de France grand plain-pied, 7 pièces 30 x 30, Georges Paquet Enr., courtier, 524-4517. quo-21

DOMAINE d'Anjou, magnifique bungalow, 5½ pièces et 6 pièces, occupation immédiate ou pour mai, léger comptant, à partir de $103.00 par mois. S'adr.: Maison Modèle, 3188 de Bellefeuille. Demandez Louis Dion, 653-1902 — 529-4702. quo-24

STE-FOY, Ave Moreau sud, 11 pièces, 3 chambres à coucher, $18,500.00 P.-A. Savard, 653-1383. quo-24

BUNGALOW 5 grandes pièces, rue de Galais, foyer, garage, terrain paysagé, acompte $3,000. R. DeRosa, courtier, 653-7279. quo-24

MAISON neuve 1044 Avenue Louis Jobin, Ste-Foy, 653-4361, directement propriétaire. quo-3

LE Prémont, 6 pièces chauffées, carport, acompte $3,000.00. Raymond Belanger, notaire, 764 est St-Joseph. 323-5352. quo-10

RUE des Melezes, bungalow 5 pièces, $11,500. Peu comptant. Faucher Immeubles & Prêts Inc., courtiers, 681-7743. quo-19

STE-FOY, luxueux plain-pied, 7 pièces, foyer, garage, sous-sol fini, grand terrain, possession immédiate. Demander Raymond Moreau, Royal Trust, jour, 529-0171, soir, 653-4759. quo-20

MAISONS neuves, 6 pièces, style Canadien, 2845 Soulanges (entre Fournier et Landry). Terrain en pelouse, près des magasins, écoles, etc. Maison modèle, 1036 Jean-Dumets, Bois de Vincennes. Ouverte de 2 à 9 hres. Terrain boisé. Dufresne & Légaré Inc. Constructeurs, 2835 Chemin Gomin, 653-8202 et 653-4031. quo-20

AUBAINE magnifique 7 pièces, 37 x 47, carport, céramique, endroit résidentiel Société Immobilière Québec Métropolitain. 529-0047. quo-20

ST-LOUIS de France, split-level, 10 pièces, foyer, carport, grand terrain, coin de rues, $21,000. Albertus Bouchard, courtier, 653-9522. quo-20

DE BOULOGNE, 7 pièces, 4 chambres, salle jeu, Albertus Bouchard, courtier, demandez Philippe Cordier, 681-7995. quo-20

CARRE Bochart, 6 pièces, 4 chambres, Aubaine $13,800. Albertus Bouchard, courtier, demandez Philippe Cordier, 681-7995. quo-20

PAROISSE Ste-Geneviève, 5 pièces, garage, arbre, arbuste, $10,300, Acompte $4,700. Albertus Bouchard, courtier, 653-9522. quo-20

PARC Neilson, 7 pièces, salle jeu, 2 salles bains, $15,800, Albertus Bouchard, courtier, 653-9522. quo-20

AVE du Coteau, 6 pièces, 4 chambres, très propre, joli terrain. Albertus Bouchard, courtier 653-9522. quo-20

OCCASION propriété 6 pièces, libre immédiatement, sous-sol complètement fini, acompte à discuter, prix très abordable. Informations: Royal Trust, Jean Vaillancourt, 529-0171, Soir: 681-8227. quo-20

TRANSFERT EXTERIEUR

BUNGALOW de 5½ pièces, carport, terrain arrière fini, beau voisinage, près de l'église et école et terrain de jeux. Rue Fabre, Québec Land & Realty, courtiers, (Henri Alcaras), 529-8456 — soir, 653-4110. quo-19

CAUSE DEPART

ST-DENIS, Bungalow, pierre avant, 8 pièces, 4 chambres, salle jeux finie, direct propriétaire, près école, église, centre d'achats. $16,500. Comptant $3,000. — 2633 Le Noblet. 653-9111. quo-22

ST-LOUIS DE FRANCE

PLAIN-pied 8 pièces, garage, planchez en chêne, magnifique résidence. Appeler Georges Zizka, Royal Trust, 529-0171. Soir: 527-4829. quo-21

MAGNIFIQUE

BUNGALOW 6 pièces, finition ultra-moderne, foyer, carport, prix et conditions très intéressants. Demandez Georges Zizka, Royal Trust, 529-0171. Soir: 527-4829. quo-21

AUBAINE

391 PLACE Dermot, 6 pièces, $1,000 comptant, prix $13,000.00. Informations Royal Trust, Jean Vaillancourt 529-0171, soir 681-8227. quo-20

DE BOULOGNE — $15,500

PLAIN-pied 4 chambres coucher, salle jeu, carport et terrain complètement fini, près Chemin St-Louis. Appelez Jack Ouellet: 527-1706, Davis-Morin, courtiers. quo-19

CAUSE DEPART

ST-LOUIS-de-France, bungalow 7 pièces, directement du propriétaire, 527-0732. quo-22

121 MAISONS A VENDRE

STE-FOY

PLACE Belle-Place, 5 pièces, moderne, $15,000. Albertus Bouchard, courtier, demandez Philippe Cordier, 681-7995. quo-20

ST-LOUIS de France, maison 6 pièces, foyer, 4 pièces au sous-sol, J.-B. Pelissier, courtier, 683-7673, soir: 683-7632. quo-15

BUNGALOW 6 pièces, sous-sol fini, nombreuses commodités, garde-robes en cèdre près des écoles, église, acompte $3,000 si désiré. Informations Royal Trust, Jean Vaillancourt, — 529-0171, soir 681-8227. quo-20

GRANDE cuisine, St-Louis de France, rue Deschambault près des écoles, église sous-sol, fini très beau terrain. Informations Royal Trust, Jean Vaillancourt, 529-0171, soir 681-8227. quo-20

DU LUXE à bon compte, garage chauffé, armoire froide, buanderie, foyer, 4 chambres, salon, salle à diner, cuisine avec dinette, le plus beau terrain de l'entourage. Informations: Royal Trust, Jean Vaillancourt — 529-0171, soir 681-8227. quo-20

4 CHAMBRES salon cuisine, dinette, tapis mur à mur salle de jeu, terrain des plus magnifique, cloturé, carport, près du Parc Horizon. Informations Royal Trust, Jean Vaillancourt, 529-0171, soir 681-8227. quo-20

PARC St-Louis, 5 pièces, 4 chambres à coucher, salle de jeu 1½ salle de bains, magnifique terrain transféré il faut vendre Informations Royal Trust Jean Vaillancourt, 529-0171, soir — 681-8227 quo-20

STE-FOY Parolisse St-Denis, grand 6 pièces, 4 chambres à coucher, 929 Courchesne. S'adresser à Société d'Administration et de Fiducie, Tél.: 522-8196 — Soir: Maurice Charest 623-3935 — Marcel Dombrowski 623-3517 quo-15

STE-FOY, rue Ménard, près église, école, autobus, centres d'achats, 8 pièces, garage chauffé, foyer, finition extérieure pierre, prix raisonnable. Tél.: R. Moreau, Royal Trust, jour: 529-0171, soir: 653-4759. quo-21

PLAIN-pied 6 pièces, garage, prix d'aubaine, seulement $11,200. Conditions faciles. Appeler Raymond Moreau, Royal Trust, jour: 529-0171 Soir: 653-4759 quo-21

PARC Neilson maison 40 x 31, pierre, plâtre près Caisse Populaire. Prendrais terrain comme comptant, $15,800. Tél.: 527-0587. quo-15

MAGNIFIQUES bungalow neufs de 4 chambres à coucher, planchers en chêne, salle de bain en céramique de couleurs, construction de première qualité, Québec Land & Realty, Courtiers, Jacques Vachon, 529-8456. Soir: 653-7966. quo-15

9 PIECES, $32,000. Comptant $12,000. Robert Bruneau, courtier en immeubles, 653-4275. quo-21

16 LOGEMENTS, construction neuve. Revenus $19,000, par année, échange pour terrain ou commerce, Robert Bruneau, courtier en immeubles, 653-4275. quo-21

ST-THOMAS d'Aquin, près autobus, 4 grandes pièces, salle bains, chauffage eau chaude, 2e étage, construction 6 ans, grand terrain. Tél.: 527-7199. quo-15

PRES Cité Universitaire, carré Pijart, luxueux "split-level" neuf, 7 grandes pièces 2½ salles de bains foyer, garage. Prix $32,000; comptant $12,000. J.-Adrien Boivin Ltée, 681-3527. quo-21

4 CHAMBRES coucher. Ave Colonel Jones, charmante maison 7 pièces, brique américaine, salle manger, grand terrain 90 x 100 près école, libre immédiatement ou 1er mai 1964. Appelez Gilbert Cashman, 681-4055. Davis-Morin courtiers. quo-19

FINIES les inquiétudes de logement quand vous pouvez devenir propriétaire d'une jolie maison 6 pièces pour $17,000. Construction 1962, rue De Noue, près école et terrain jeu. Mme Lucille Levie, 683-9562, Davis-Morin, courtiers. quo-19

MON Repos, plain-pied 6 pièces, pierre et brique, près écoles et église. Hypothèque 5½%, mensualités $92.81 incluant taxes. Prix $17,000. Jacqueline Fleury, 523-0206 Davis-Morin, courtiers. quo-19

PARC de la Colline charmante maison 6 pièces, salle manger, construction 1963, près école, centre achats. Peu de comptant requis. Libre 1er mai. Appeles Gilbert Cashman, 681-4055, Davis-Morin, courtiers. quo-19

RUE Windsor, Ste-Foy, (près école Filteau

Echos du Parlement

Vérifier l'impôt

Le ministère du Revenu aurait besoin d'une centaine de personnes à temps partiel pour vérifier un certain nombre de rapports d'impôt sur les revenus, a appris, hier, le Soleil. Il en faudrait une cinquantaine à Québec et une cinquantaine à Montréal. Le ministère du Revenu en aurait besoin pour un an ou deux au maximum et préférerait faire l'embauchage de personnes âgées, personnes à leur pension ou retraitées. On sait que le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, a déclaré récemment qu'il avait l'intention de récupérer $40 millions de personnes qui fraudent la province. Par l'engagement de personnes à temps partiel, le ministère espère ainsi soulager son personnel régulier débordé de travail.

60 étudiants...

Un groupe de 60 étudiants et étudiantes du Current Events Club of Baron Byng, de Montréal, a assisté, hier, à une partie de la session provinciale. Le groupement réunit 16 groupes ethniques. M. Harry Blank a souligné que c'était un High School protestant donnant les cours en français.

Chutes Hamilton

M. Daniel Johnson est revenu à la charge, hier, au sujet de l'aménagement des chutes Hamilton, au Labrador. A la suite d'un article du Business Week, le chef de l'Opposition a demandé au premier ministre si c'était maintenant à propos de donner des informations à la Chambre sur l'état des démarches sur ce développement considérable.

M. Lesage a dit que la situation n'avait pas changé depuis la dernière question posée par le chef de l'Opposition, il y a quelques jours.

Sanction des lois

Le lieutenant-gouverneur de la province, M. Paul Comtois, sanctionnera, cet après-midi, les premières lois adoptées au cours de la session 1964. La cérémonie aura lieu vers 5 heures, dans la salle du Conseil législatif.

Code revisé...

Les directeurs de permanence et le personnel du bureau des examinateurs électriciens de la province sont en semaine d'études à Québec pour analyser la revision du code canadien de l'électricité, édition 1962. Les séances sont sous la présidence de M. Olidor Ménard, examinateur en chef et directeur du service au ministère du Travail. M. Gérard Tremblay, le sous-ministre, a souligné l'importance de la réunion pour une application uniforme du code. Il a insisté sur l'importance du service d'inspection des installations électriques.

Nouveau centre...

Le ministère du Travail vient de reconnaître la ville de Sherbrooke comme centre d'apprentissage des métiers de l'automobile. Le centre inclut outre Sherbrooke, Magog et Coaticook un rayon de 10 milles de leurs limites ainsi que Thetford et un rayon de 5 milles de ses limites. Québec et Montréal ont déjà deux centres d'apprentissage dans l'industrie de l'automobile.

La refonte de la loi de l'industrie laitière est remise à plus tard...

Le gouvernement n'a pas l'intention de refondre la loi de l'industrie laitière au cours de la présente session.

Le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, en a informé le député René Bernatchez (UN), de Lotbinière, qui le questionnait sur le sujet.

Le ministre a expliqué que la loi de l'industrie laitière a commencé à recevoir ses premiers amendements quand la Régie des marchés agricoles a succédé à la Commission de l'industrie laitière. Les pouvoirs de l'inspecteur ont été remis à la Régie.

Tous les six mois, la Régie tient des séances publiques pour l'émission de nouveaux permis de laiteries. Les intéressés peuvent s'y faire entendre.

Le gouvernement édicte de nouveaux règlements pour découvrir quelles en seront les conséquences afin de pouvoir amender d'une façon plus logique la loi des produits laitiers.

La loi ne sera pas refaite au cours de cette session.

Programme pour améliorer le rendement agricole

Bonn. — Sous le patronage de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, un programme régional concernant les engrais sera mis en application en Afrique occidentale pour y intensifier et améliorer le rendement agricole. C'est un Allemand, le Dr Hauck, expert à la F.A.O., qui dirigera cette action.

A&P

PRIX TRÈS MODIQUES
VOUS ASSURANT DE BELLES ÉPARGNES!

Tarte au raisin à son meilleur ! Remplie jusqu'au bord de raisin, enrichi de soleil . . . Essayez-en une dès aujourd'hui !

Tarte au Raisin
JANE PARKER
grande tarte 24 ozs 39¢
Prix rég. 49c cha.—Epargnez 10c

GATEAU EN BARRE - - cha. 29¢
ESPAGNOLE JANE PARKER Prix rég. cha. 39c—Epargnez 10c
PAIN BLANC - - - 2 pains 16 ozs 35¢
JANE PARKER
GATEAU CAFE-RAISIN - cha. 35¢
TOURNE, JANE PARKER Prix rég. cha. 39c—Epargnez 4c
BEIGNES GLACES pqt de 12 pour 43¢
JANE PARKER Prix rég. pqt 49c—Epargnez 6c
ROULES FRANCAIS pqt de 6 pour 21¢
JANE PARKER, ord., rôtir et servir Rég. pqt 27c—Epargnez 6c
GATEAU ETAGE - - - cha. 69¢
AU CHOCOLAT, JANE PARKER

COMPOTE DE POMMES - - 2 btes 20 ozs 39¢
QUALITE DE FANTAISIE A&P SPECIAL !
CAISSE DE 24 BOITES $4.68
POIS IONA - - - - - - - 4 btes 20 ozs 59¢
Prix rég. 2 btes 33c—Epargnez 7c
CAISSE DE 24 BOITES $3.54—EPARGNEZ 42c
SPAGHETTI LIBBY'S - - - 4 btes 20 ozs 79¢
AVEC FROMAGE DANS SAUCE AUX TOMATES SPECIAL !
JUS DE POMMES - - - - 3 btes 48 ozs 89¢
SURCHOIX, MARQUE R Prix rég. 2 btes 65c—Epargnez 9c
CAISSE DE 12 BOITES $3.56—EPARGNEZ 34c
POIRES BARTLETT - - - - - bte 28 ozs 39¢
QUALITE DE FANTAISIE, AUSTRALIENNES CAISSE DE 24 BTES $9.36

SAUMON SOCKEYE - bte ½ 55¢
QUALITE DE FANTAISIE A&P Prix rég. bte 59c—Epargnez 4c
FARINE D'AVOINE pqt de 3 lbs 45¢
OGILVIE — RAPIDE ET INSTANTANEE Rég. pqt 49c—Epargnez 4c
THE A&P - - - - - - pqt 1 lb 73¢
MELANGE SPECIAL Prix rég. pqt 75c—Epargnez 2c
KETCHUP - - - - 2 btles 11 ozs 39¢
ANN PAGE Prix rég. btle 21c—Epargnez 5c
SAIL LIQUIDE - - btle plastique 24 ozs 39¢
DETERGENT Prix rég. btle 43c—Epargnez 4c
GAUFRES GRAHAM - pqt 13½ ozs 39¢
CHRISTIE'S Prix rég. pqt 41c—Epargnez 2c
CIRE LIQUIDE (Offre à 10c de rabais) bte 40 ozs 99¢
HEAVY DUTY, SUCCESS Prix rég. bte $1.09—Epargnez 10c extra
FAB (Offre à 40c de rabais) boîte géante $1.09
DETERGENT Prix rég. bte $1.15—Epargnez 6c extra
ROULES A DINER 3 pqts 8 ozs $1.00
CRESCENT PILLSBURY Prix rég. pqt 39c—Epargnez 17c
RAISIN - - empaquetage de 6 btes 23¢
DENOYAUTE, A&P Prix rég. empaquetage 25c—Epargnez 2c
CEREALES POST'S SPECIAL !
GRAPENUT FLAKES 12 ozs VOTRE
SUGAR CRISPS 8½ ozs CHOIX 3 pqts 97¢
CRISPIE CRITTERS 10 ozs

A&P NE VEND QUE DES VIANDES ACHETEES DE SALAISONS INSPECTEES PAR LE FEDERAL

Grande Vente de Volaille
PRODUIT DU QUEBEC

POULETS EN MORCEAUX (en panier) frais tués ou congelés 2 à 3 lbs lb 39¢
POULE Pour bouillir Catégorie "A", fraiche tuée, ou congelée prête à cuire—4 à 5 lbs environ lb 39¢
VOLAILLE EN MORCEAUX (en panier Prête à cuire moyenne 4 à 5 lbs environ lb 43¢
DINDES Cat. "A", congelées, prêtes pour le four 5 à 10 lbs environ lb 43¢
POULETS Cat. "A", frais tués 2 à 4 lbs. environ lb 35¢
POULETS Cat. "A", Cry-O-Vac, congelés, prêts pour le four 5 à 6 lbs environ lb 47¢
POULETS Cat. "A", frais tués, prêts pour le four 5 à 6 lbs environ lb 49¢
DINDES Cat. "A", fraiches tuées, prêtes pour le four 5 à 10 lbs. environ lb 45¢

CANARDS CATEGORIE "A" CONGELES lb 57¢
PRETS POUR LE FOUR, DU LAC BROME
POULETS JEUNES GIBIERS CORNISH lb 89¢
CRY-O-VAC. Minimum 16 ozs — COU ENLEVE
MOITIES de poulet lb 43¢
CUISSES de poulet lb 55¢
POITRINES de poulet lb 57¢

APPROVISIONNEZ VOTRE CONGELATEUR
ACHETEZ-LES A LA CAISSE
DINDES CATEGORIE "A" CONGELEES lb 42¢
CRY-O-VAC, PRETES POUR LE FOUR, 5 à 10 lbs
POULETS CATEGORIE "A" CONGELES lb 45¢
CRY-O-VAC, PRETS POUR LE FOUR, 5 à 6 lbs
POULETS CATEGORIE "A" CONGELES lb 36¢
CRY-O-VAC, PRETS POUR LE FOUR, 2 à 3 lbs

FRUITS ET LEGUMES FRAIS DE CHAQUE JOUR !

PATATES
No 1 TABLESTOCK, DU N.-B., CANADA
50 LBS EN SAC 99c

ORANGES douz. 59c
Navel Sunkist, de Calif., de fantaisie, sucrées, juteuses, grosseur 113

POMMES DE CHOIX, DES E.U., GOLDEN DELICIEUSES, CROQUANTES, JUTEUSES, GROSSEUR 100 6 en pqt 39¢
BROCOLI NO. 1 DES E.-U., FRAIS, VERT, GROS PAQUETS chaque pqt 29¢
RAISIN NO. 1 ROUGE EMPEREUR, DE CALIFORNIE, CROQUANT, JUTEUX, DODU lb 33¢
RHUBARBE NO. 1, DE SERRE-CHAUDE, DE L'ONTARIO lb 29¢
CAROTTES NO. 1 DES E.-U., FRAICHES, JEUNES SANS COEUR 3 lbs en sac cello 29¢

Tous prix dans cette annonce garantis jusqu'à samedi, 22 février, 1964

SPECIAUX EN ALIMENTS CONGELES
PATATES - - - - - - 2 pqts 9 ozs 33¢
FRITES, A&P
STEAKETTES - - - - - pqt 1 lb 53¢
AU BOEUF OU VEAU HACHE Prix rég. pqt 59c—Epargnez 6c
FRAISES - - - - - - - pqt 15 ozs 37¢
TRANCHEES, DE FANTAISIE, A&P Prix rég. pqt 37c—Epargnez 2c
LESTOIL NETTOYEUR LIQUIDE, TOUT USAGE btle 28 ozs 89¢
ENVELOPPE REYNOLD'S PAPIER ALUMINIUM 12" de largeur roul. 25 pds 35¢
POIS "HONEY POD" DE FANTAISIE STOKELY'S 2 btes 15 ozs 39¢

VITAMINE, MITCHELL'S
Jus de Pommes bte 48 ozs 33¢

SPECIAUX DE FROMAGE POUR LE CAREME
FROMAGE DOUX - - - lb 55¢
COLORE
FROMAGE VELVEETA - pqt 1 lb 65¢
KRAFT Prix rég. pqt 67c—Epargnez 4c
BRIOCHES HOT CROSS 6 en pqt 33¢
JANE PARKER — Essayez-en, elles sont délicieuses !
RAISIN A&P - - - - - pqt 15 ozs 29¢
DENOYAUTE, QUALITE DE FANTAISIE Prix rég. pqt 33c—Epargnez 4c
Les nouveaux Livres de Cuisine "GOOD HOUSEKEEPING"
20 MAGNIFIQUES VOLUMES SEULEMENT 39¢ cha.
Volume 4 — "Vite et Facile" en vente cette semaine
A&P MAGASINS d'ALIMENTATION
THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.

VERIFIEZ CES PRIX TRES MODIQUES !
DINER KRAFT - - - - 4 pqts 7½ ozs 59¢
MACARONI
LAIT ECREME - - - sac de 3 lbs 95¢
INSTANTANE EN POUDRE, CARNATION
POUDINGS ROYAL - - 2 pqts 4 ozs 31¢
INSTANTANEES — 7 SAVEURS
MARGARINE NUCOA - 2 pqts 1 lb 49¢
Offre à 3c de rabais — Epargnez 4c extra !
TISSU DE TOILETTE pqt de 2 roul. 25¢
PUREX — BLANC OU COLORE — (Offre à 2c de rabais)
POIS ROYAL ROSE - - 2 btes 20 ozs 37¢
QUALITE DE FANTAISIE
THON CARNATION - - bte 7 ozs 35¢
VIANDE BLANCHE SOLIDE
SPAGHETTI CATELLI pqt de 2 lbs 37¢
LONG MACARONI PRET COUPE
ARACHIDES REDSKINS - pqt 1 lb 29¢
BEAVER JUMBO

Le docteur Hefelman raconte sa vie devant le tribunal qui l'accuse du meurtre de 73,000 débiles mentaux

PROCES D'UN NAZI — Hans Hefelman était directeur du département "d'euthanasie", à la Chancellerie hitlérienne du troisième Reich. Il subit présentement son procès à Limbourg, en Allemagne de l'Ouest. Il est accusé de l'assassinat de 73,000 débiles mentaux, dont trois mille enfants. Hitler faisait disparaître les aliénés mentaux pour épurer la race allemande. On aperçoit les avocats de la défense, au second plan.
(Téléphoto PA)

LIMBOURG (Reuter) — Accusé d'avoir, sous le régime nazi, assassiné 70,000 adultes et 3,300 enfants anormaux, le docteur Hans Hefelmann, agronome de 57 ans, a retracé sa carrière, hier, au tribunal de Limbourg.

Tout seul dans le box des accusés — ses coinculpés étant morts ou en fuite — le Dr Hefelmann a raconté comment il était entré en 1934 au service du professeur Pietsch, conseiller économique de Rudolf Hess, adjoint d'Hitler à la tête du parti nazi.

Le bureau du professeur Pietsch ayant été dissous l'année suivante, Hefelmann entra à la chancellerie du parti nazi, où il s'occupait d'"affaires d'Etat" dont il n'a pas précisé la nature.

Il y resta jusqu'en 1945, exception faite pour une période de huit mois pendant laquelle il fut mobilisé et contracta une maladie de foie.

Il touche actuellement une pension d'ancien combattant.

VRAI NOM

Le Dr Hefelmann a précisé qu'il avait toujours gardé son vrai nom, tant pendant la guerre qu'après.

Il a raconté qu'il avait été arrêté par les Soviétiques peu après la guerre pour s'être rendu illégalement à Dresde, sa ville natale, en Allemagne de l'Est, mais qu'il avait été relâché "parce qu'il n'avait pas appartenu aux S.S.".

A l'ouverture de l'audience, M. Paul Leszcynsky, dont le frère fut au nombre des 200,000 victimes du plan nazi d'euthanasie, et qui est la seule personne à s'être portée partie civile, avait demandé qu'un certain nombre d'autres médecins soient poursuivis.

Le président lui a répondu que certains étaient morts, d'autres avaient déjà été condamnés et que les autres faisaient l'objet d'enquêtes.

LE SEUL

Hefelmann est le seul de quatre accusés pouvant encore témoigner. Deux autres sont morts et le troisième s'est enfui du pays.

Le Dr Werner Heyde, le principal accusé, s'est pendu en prison jeudi dernier. La veille, l'accusé no 2, Friedrich Tillmann, s'est tué à la suite d'une chute d'une fenêtre d'un huitième étage.

Un troisième accusé, le Dr Gerhard Bohne, a fui l'Allemagne l'été dernier, et on croit qu'il est en Amérique du Sud.

Heyde, un professeur de médecine de 61 ans, dirigeait le côté médical du programme d'euthanasie d'Hitler. Il a été accusé d'avoir participé au meurtre de 100,000 personnes.

Tillmann, le spécialiste de l'administration du programme, était accusé de la mort de 70,000 personnes.

Bohne est accusé d'avoir tué au moins 15,000 personnes.

PROCES SEPARE

Après la mort de Heyde et de Tillmann, la poursuite a cherché à faire ajourner le procès de Hefelmann jusqu'à ce qu'il puisse subir son procès à une date ultérieure, avec plusieurs autres personnes accusées d'avoir participé au programme d'euthanasie.

Mais les juges ont insisté pour que le procès se déroule, même si Hefelmann est le seul accusé disponible.

Hier, le juge président Adolf Wirtz a dit devant la Cour remplie à craquer que, par suite de la mort de deux des quatre accusés, "le procès devant jury contre eux n'aurait pas lieu".

Il a annoncé que le tribunal allait juger Hefelmann et Bohne, mais parce que Bohne a fui à l'étranger, son procès aurait lieu séparément de celui de Hefelmann.

Hefelmann, qui a dit aux autorités, après la mort de Heyde et de Tillmann, que lui au moins ne manquerait pas le procès, est entré dans la Cour entouré de policiers, dix minutes avant le début du procès.

Toutes les victimes des quatre accusés étaient des malades mentaux ou des handicapés, des gens que la terminologie nazie qualifiait "de matière vivante indigne de vie, des consommateurs inutiles d'aliments".

200,000 VICTIMES

Quelque 200,000 personnes tombant dans cette catégorie sont mortes au tout début du Troisième Reich, selon un programme qui devait servir de tremplin pour l'assassinat en masse, par la suite, dans les camps de concentration nazis.

On soupçonne, aujourd'hui, qu'un maquis nazi organise la fuite d'Allemands recherchés pour crimes de guerre et même aide les accusés qui sont pris à s'enlever la vie.

L'autopsie pratiquée sur le cadavre du Dr Heyde a révélé des traces de poison dans l'estomac, bien que la mort soit due à un étranglement, a déclaré, lundi soir, M. Fritz Bauer, procureur général de l'Etat de Hesse, au cours d'une conférence de presse.

Ce dernier avait affirmé plus tôt qu'une puissante organisation projetait de faire évader Heyde, lorsque celui-ci se suicida à Francfort, jeudi dernier.

Selon M. Bauer, un ancien codétenu de l'accusé, du nom de Goetz Wick, âgé de 24 ans, a déclaré aux magistrats que le plan consistait à faire évader Heyde et à le cacher en Egypte.

L'accusé ayant déclaré que, selon lui Israël était trop proche de l'Egypte, où il risquait d'être enlevé par un commando, il avait été décidé de l'emmener dans "une ville du Brésil", a déclaré Wick.

CROIX ROUGE OU BLEUE

"Toutes les indications données par Wick nous ont convaincus que Heyde avait l'intention de s'évader. Nous avions pris la précaution de le transférer de la prison de Limbourg à celle de Butzbuch", a conclu M. Bauer.

Hefelmann, un agronome universitaire, était administrateur au département de l'euthanasie du bureau d'Hitler.

Quelque 70,000 patients des institutions psychiatriques ont été tués entre l'automne de 1939 et l'automne de 1941, dans des chambres à gaz déguisées en salles de douches et installées dans les cliniques.

Les corps ont été brûlés par la suite.

Une croix rouge inscrite par les médecins sur les dossiers des patients signifiait la mort; une croix bleue signifiait la vie.

Heyde et un professeur Nitsche prenaient la décision finale. Nitsche a été condamné à mort par un tribunal militaire soviétique en 1947 et fut pendu.

Même si les assassinats ont cessé dans les hôpitaux psychiatriques en 1941, à la suite de vigoureuses protestations de la part du public et du clergé, ils ont continué dans les camps de concentration.

Les enfants malades mentalement étaient également passés par la chambre à gaz.

Aucune nouvelle formule proposée pour régler la crise de Panama

Washington (UPI) — L'ambassadeur du Paraguay, M. Juan I. Plate, président du comité de l'OEA, envoyé à Panama pour enquêter et tenter de trouver une solution au différend E.-U-Panama, a déclaré aux journalistes, à sa descente d'avion, qu'aucune nouvelle formule n'avait été proposée pour régler la dispute.

CONSEIL DE SECURITE

De sources diplomatiques, on apprend que le différend pourrait probablement être soumis tions Unies. Les entretiens d'une semaine n'ont apporté aucun ne semaine n'ont apporté ucun progrès sensible au règlement de la crise.

PAS DE SANCTION CONTRE LES E.-U.

Il a également été révélé qu'après avoir fait enquête sur les émeutes survenues à Panama les 9 et 10 janvier dernier, le Comité a conclu qu'il n'y avait pas de faits suffisants qui justifieraient l'application du Traité Mutuel de Défense, de Rio de Janeiro, contre les Etats-Unis.

Le traité de Rio prévoit l'application de sanctions économiques et diplomatiques contre tout pays trouvé coupable d'agression.

L'ambassadeur Plate a révélé qu'avant son départ de Panama, le comité avait obtenu l'assurance de la part des deux pays (E.-U.-Panama), qu'ils continueraient leurs efforts en vue de régler cette crise à l'intérieur du système interaméricain. Ceci indique que Panama ne fera probablement pas appel aux Nations Unies immédiatement.

Les Etats-Unis ont révélé qu'ils étaient prêts à discuter sur n'importe quel point en litige avec Panama, sans toutefois se commettre dans une nouvelle négociation du traité.

Les diplomates ont fait remarquer que de son côté, Panama a refusé de retirer sa demande que les Etats-Unis donnent l'assurance d'une nouvelle négociation.

Mort accidentelle de Mme A. Asselin

Un jury du coroner a rendu, hier, un verdict de mort accidentelle dans le cas de Mme Arthur Asselin, domiciliée au 2010 de la rue Bergemont à Québec, qui a succombé aux blessures subies dans un accident.

La victime est décédée le 7 février à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où elle avait été conduite à la suite d'un accident de la route survenu au début de la soirée du même jour. Elle était âgée de 58 ans.

Madame Asselin avait été heurtée par une voiture vers 5 h. 55 du soir, alors qu'elle traversait la rue De la Canardière, près de l'intersection que fait cette rue avec la rue Niverville. La voiture en cause était conduite par le Dr Jacques Labrie, du 6 Terrasse Dufferin à Québec.

Outre le Dr Labrie, trois autres personnes ont témoigné. Il s'agit de M. André Renaud, de Beauport, de Mlle Ghislaine Lortie et M. Paul-A. Métivier de Québec. Le coroner, le Dr Paul Desruisseaux, était assisté de M. P.-E. Magnan, greffier, et Me Jean-Rock Lefrançois agissait pour la Couronne.

La Chine rouge prépare une proposition au Japon

TOKYO (UPI) — La Chine communiste a préparé une proposition en trois points afin d'améliorer ses relations avec le Japon, a-t-on annoncé hier.

Le programme a été élaboré le 12 février à Pékin par Liao Cheng-Chin, le président de l'association amicale sino-japonaise, lors d'entretiens avec deux membres du parlement japonais en visite en Chine.

Les trois points sont les suivants :

un accord non-gouvernemental dans le but d'organiser un service commercial aérien entre Tokyo et Pékin, ou alternativement entre Shanghaï et Fukuoka, au sud du Japon;

établir une mission commerciale permanente à Pékin et à Tokyo afin de promouvoir un accord commercial non-gouvernemental signé en 1962 par Liao et Tatsunosuke Takasaki, l'ancien ministre japonais de l'industrie et du commerce international;

un échange de reporters entre les deux pays.

Les ministres japonais n'ont approuvé que les deux derniers points.

Les quatre cagoulards ont comparu sous des accusations d'évasion

Montréal (PC) — Quatre individus soupçonnés de faire partie d'une bande de cagoulards qui ont terrorisé durant plusieurs mois des citoyens du Québec et de l'Ontario ont comparu hier devant le tribunal sous des accusations qui ont trait à leur évasion, il y a deux semaines, du nouveau palais de justice à Montréal.

Les quatre présumés cagoulards avaient en Cour des menottes aux poignets et des chaînes aux pieds. Ils avaient auparavant, durant cinq jours, pour protester contre le traitement qu'ils reçoivent dans les cellules du quartier général de la police provinciale à Montréal, fait la grève de la faim. Cette grève a débuté mercredi dernier, avec le carême, et elle s'est terminée lundi.

CONDAMNES

Ont été condamnés hier à subir leur procès Jean-Guy Darveau, 28 ans; Jean-Rosaire Falardeau, 37 ans; Aristide Fecteau, 27 ans, et Victor Lévesque, 23 ans, présumé chef de la bande des cagoulards.

Les dates des procès de chacun des accusés seront fixées prochainement. Falardeau et Lévesque sont accusés de s'être évadés de prison, crime qui entraîne une peine maximum de deux ans de détention. Darveau est accusé d'évasion avec violence, crime qui prévoit une peine maximum de cinq ans. Fecteau est accusé d'évasion, d'avoir volé un revolver et d'avoir dérobé $89.50 appartenant à un autre détenu.

ACHETEZ A PEU DE FRAIS AU
Paquet
BON BUDGET
SOUS-SOL

SOLDE DE MANTEAUX D'HIVER
tous garnis de fourrure
CHAUDEMENT DOUBLÉS ET ENTRE-DOUBLÉS
6 à 20 ans et couleurs désassorties.
Rég. 29.99 à 39.99 — 10.
Rég. 49.99 — 15.
Rég. 69.99 — 20.
Rég. 99.99 — 25.
Paquet, manteaux pour dames, sous-sol.

Pantalons de lainage
Solde de pantalons de bonne qualité, et de belle coupe, genre fuseau, avec poches dissimulées. 12 à 16 ans, couleurs désassorties.
Quantité limitée — 1 par client
Rég. 3.99
1.
Paquet, sport pour dames, sous-sol.

Jupes de lainage
Bel assortiment de jupes de différents styles: droites, amples ou encore par plis. De coupe et confection soignées. 12 à 18 ans, couleurs désassorties.
QUANTITE LIMITEE AU COMPTOIR SEULEMENT
Rég. 3.99 et 5.99
2.

Blouses de coton ou de soie
Ravissantes blouses imprimées ou encore unies, en plusieurs styles tout à fait coquets. Couleurs désassorties. 10 à 20 ans et 40 à 44.
QUANTITE LIMITEE - 1 PAR CLIENT
Rég. 3.99 et 4.99
1.

Chandails de laine ou Ban-Lon
Solde de très confortables et pratiques chandails — modèles pull-over ou cardigan au choix. Blanc, brun, vert, beige, bleu, rouge. 14 à 20 ans désassorties.
Rég. 5.99 et 6.99
Autre valeur Rég. 16.99
2. 5.

Un lot de robes de crêpe - soie - coton - dentelle
Robes de toilette et robes de maison, un lot de très jolies robes pour tous les goûts et toutes les occasions. En tons unis ou imprimés. 7 à 18 — 14½ à 24½ désassorties.
Rég. 5.99 à 14.99
1.
Paquet, robes pour dames, sous-sol.

Plusieurs autres valeurs exceptionnelles
A NOS RAYONS DE CONFECTION POUR DAMES
AU BON-BUDGET, SOUS-SOL — RABAIS ALLANT JUSQU'A 75%

COMPAREZ NOS BAS PRIX ET EPARGNEZ
IGA
ACHETEZ & EPARGNEZ
QUEBEC-OUEST
335 BOULEVARD WILFRID HAMEL — QUEBEC-OUEST
CHARLESBOURG
6975 BOULEVARD HENRI-BOURASSA — CHARLESBOURG
DONNACONA
225 RUE NOTRE-DAME — DONNACONA

VIANDES DE QUALITE 'TABLERITE'
RÔTI PALETTE
"TABLERITE" BAS PRIX SPECIAL
OS DE PALETTE ET TENDON DU DOS ENLEVES — LB 39c
RÔTI DE CÔTES
CROISEES — "TABLERITE"
UN ROTI VRAIMENT ECONOMIQUE ! — LB 69c

FRUITS ET LEGUMES TRES FRAIS
CAROTTES
JEUNES — TERRE NOIRE
5 LIVRES POUR 25c
PAMPLEMOUSSES
DE FLORIDE — EXTRA JUTEUX
GROSSEUR 96 — 8 POUR 59c

EPICERIES A TRES BAS PRIX
CAFE MAXWELL HOUSE — POT 10 ONCES — 1.49
INSTANTANE — EPARGNEZ 40c
THE EN SACHETS "KADANA" — PAQUET 120 SACS — 59¢
MOINS DE ½ CENT PAR SACHET — EPARGNEZ JUSQU'A $1.06
BISCUITS SODA "CHRISTIE" — PAQUETS 2 LIVRES — 63¢
ORDINAIRES OU SALES — EPARGNEZ 8c
MARGARINE "GOLDEN GIRL" — 4 PAQUETS 1 LIVRE — 1.00
EXCELLENTE SUR ROTIES — EPARGNEZ 6c
Prix en vigueur du 19 au 22 février incl.
LIVRAISON GRATUITE TIMBRES GOLD STAR
DE TOUTE COMMANDE DE 3.00 OU PLUS — AVEC CHAQUE ACHAT DE 10

L'opinion de Kyprianou sur Chypre

Protéger l'indépendance et l'intégrité territoriale

Nations-Unies (PA, Reuter) — Les représentants de Chypre et de la Grande-Bretagne ont à tour de rôle exposé devant le Conseil de sécurité des Nations-Unies leur idée sur le rôle que devra jouer le conseil dans la création d'une force internationale devant être envoyée sur l'île méditerranéenne pour y maintenir la paix.

M. Spyros Kyprianou, ministre cypriote des Affaires étrangères, a déclaré que toute force internationale devrait être placée sous le contrôle du Conseil de sécurité mais a demandé que le Conseil prenne séance tenante les mesures nécessaires pour protéger l'intégrité territoriale et l'indépendance de la république cypriote.

Plus tôt, sir Patrick Dean, représentant de la Grande-Bretagne, a demandé au Conseil de sécurité de laisser à l'Angleterre, à Chypre, à la Grèce et à la Turquie la tâche d'établir en collaboration avec le secrétaire général des Nations Unies, U Thant, une force chargée du maintien de la paix sur l'île.

Sir Dean a proposé que le Conseil devrait "montrer le chemin" vers une solution acceptable des difficultés, qui divisent Chypre.

Sir Patrick Dean a déclaré que de l'avis de la délégation britannique, il semblait prématuré de soumettre pour le moment un projet de résolution.

"Toute résolution, devrait reprendre l'appel lancé par U Thant et demander aux parties intéressées d'assurer la création, dès que possible, d'une force chargée du maintien de la paix.

"Toute résolution devrait également porter sur la désignation d'un médiateur impartial", a ajouté sir Dean.

Prenant la parole après sir Patrick Dean, M. Kyprianou a déclaré que Chypre avait en sa possession des documents officiels prouvant sans l'ombre d'un doute que la politique de provocation suivie par la Turquie était basée sur un plan préparé à l'avance, dont le but était d'imposer l'idée d'un partage de l'île.

A Chypre, de nouveaux incidents violents ont eu cours. Une vieille femme grecque a été tuée par des citoyens cypriotes turcs dans un village près de Paphos, petit port de mer qui a été le théâtre d'actes de violence depuis le début de la crise.

A WASHINGTON

De hautes sources diplomatiques américaines ont laissé entendre, hier, que le président-archevêque Makarios était plus intéressé à enlever à la Turquie le droit d'intervention à Chypre, que de régler la crise actuelle avec le concours d'une force armée internationale.

Ces sources sont généralement d'avis, de plus, que la Russie n'opposerait pas son veto, si le Conseil de sécurité des Nations Unies envoyaient à Chypre une force militaire composée de pays du Commonwealth.

C'est le sous-secrétaire d'Etat, George Ball qui a laissé entendre que le président Makarios voulait faire perdre à la Turquie son droit de protéger la minorité cypriote turque.

Du point de vue américain, cela expliquerait pourquoi l'archevêque Makarios réclame l'intervention directe de l'ONU.

Mais le gouvernement américain croit que cette mesure pourrait lui être défavorable; une intervention de l'ONU alertera l'opinion mondiale, qui réclamera la cessation des combats sanglants entre les deux groupements ethniques cypriotes.

Washington prétend même qu'il n'existe plus de gouvernement responsable, à Chypre. Les véritables chefs de la population sont des généraux cypriotes grecs, qui lancent leurs armées à l'assaut de la population d'origine turque pour l'anihiler.

Chypre a une population composée d'environ 82% de Cypriotes grecs et 18% de Cypriotes turcs.

ATTITUDE DE MAKARIOS

Dans une entrevue avec le correspondant de la United Press International, l'archevêque Makarios a déclaré que si l'ONU prenait des mesures pour protéger Chypre contre les agressions possibles, tel que le demande le gouvernement cypriote, "il serait inutile d'augmenter le nombre des troupes pacificatrices présentement sur l'île".

Selon le président Makarios, le problème le plus important de la crise actuelle, c'est d'enlever à l'Angleterre, la Grèce et la Turquie, le droit d'intervenir dans les affaires cypriotes, tel que stipulé par le traité de 1960, qui établit officiellement l'indépendance de Chypre, sous la protection de ces trois pays.

Ce seraient là les racines du mal qui afflige actuellement la population cypriote, a laissé entendre le président Makarios.

Quelque 5,300 soldats britanniques sont actuellement cantonnés sur la république insulaire, pour y maintenir la paix, et à Londres, les milieux gouvernementaux prétendent que ce détachement est impuissant à exercer les fonctions qu'on lui a assignées.

En ce qui concerne l'établissement d'une force internationale, le chef d'Etat cypriote a déclaré qu'il aimerait "voir des troupes de la Ligue arabe", mais il n'a pas semblé enthousiaste de la présence de soldats afro-asiatiques, si les circonstances les amenaient à Chypre.

L'archevêque Makarios s'est déclaré prêt à entreprendre des pourparlers avec les représentants de la population cypriote turque, en ce qui a trait au maintien de leurs droits de minorité.

Garçon blessé par une auto au cours d'une glissade

Un garçon de 11 ans repose dans un état grave, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Marc Godbout, fils de M. Félix Godbout, de St-Nérée de Bellechasse, a été transporté dans cette institution, hier soir, par l'ambulance Gauthier, de Lauzon. Il a été heurté par une auto dans le village de St-Nérée alors qu'il glissait en traîneau avec deux compagnons qui sont indemnes. Le jeune Godbout a reçu des soins à l'Hôtel-Dieu de Lévis avant d'être dirigé à Québec.

Accident mortel, à Manic II

Un citoyen de Baie Saint-Paul a trouvé une mort affreuse lundi après-midi, sur les chantiers de l'Hydro-Québec, à Manic II M. Zoël Tremblay, 38 ans, marié et père de neuf enfants, a eu la tête coincée après avoir été projeté par un dallot d'un malaxeur de béton. La mort a été instantanée. Aucun des compagnons de travail de la victime n'a été témoin oculaire de la tragédie. Les restes mortels ont été transportés à la morgue Banville, à Hauterive, où le Dr J. Beaumont, a ouvert une enquête.

Une phase prometteuse des relations entre le Canada et les Etats-Unis (Sharp)

WINDSOR, Ontario (PC) — Les relations économiques entre le Canada et les Etats-Unis entrent dans une phase nouvelle et plus prometteuse, a déclaré, hier soir, le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp.

"Elle sera marquée par des consultations plus suivies au niveau gouvernemental, a-t-il ajouté. Elle sera marquée par une multiplication des échanges de vues entre les populations des deux pays, organisées ou non".

M. Sharp parlait au dîner de la Chambre de commerce des jeunes de Windsor marquant la journée internationale annuelle. Dans son auditoire, il y avait de nombreux ressortissants américains.

Il a formulé l'espoir de voir s'accroître les relations canado-américaines au niveau commercial.

Claude Jodoin manifeste son mécontentement

OTTAWA (PC) — M. Claude Jodoin, président du Congrès du Travail du Canada, a déclaré hier que la centrale syndicale déplore les tentatives de saboter la mise en oeuvre d'un régime universel de retraite dans l'optique d'abord proposée par le gouvernement l'an dernier.

Parlant du projet de loi contenu dans le Discours du Trône, M. Jodoin a déclaré que le CTC a surveillé avec grand regret les signes indiquant que les normes proposées initialement en vue de l'institution d'un tel régime sont constamment écartées.

M. Jodoin a ajouté que le CTC attendra d'avoir plus de détails sur le programme avant de faire connaître son appui ou son opposition.

Le programme original a été tempéré par suite de la conférence fiscale fédérale-provinciale de l'automne dernier. Le principal changement a été d'abaisser les prestations mensuelles maximums de $200 à $75.

Depuis lors, le premier ministre Robarts de l'Ontario a déclaré que de nouveaux changements seraient à désirer afin de doubler la période au terme de laquelle le plan doit fonctionner intégralement.

M. Jodoin a dit que le Congrès attend l'occasion de présenter ses vues au gouvernement une fois le programme dans sa forme finale.

Villeneuve accepte...

(Suite de la page 21)

plique une dépense additionnelle de $9,797.00 au chapitre des salaires pour l'exercice en cours (1963-1964). Les commissaires ont accueilli la délégation avec sympathie, mais ils n'ont évidemment pas pris attitude sur le champ. Ils ont semblé toutefois favoriser la parité en faveur des institutrices.

FRAIS DE SCOLARITE

Tous les frais de scolarité payables aux institutions indépendantes, selon la loi, ont été acquittés à date par la Commission scolaire. Ces frais s'élèvent à $17,926.00 depuis le début de la présente année scolaire.

On sait que toute commission scolaire doit, en vertu de la loi, contribuer jusqu'à $200 aux frais de scolarité d'un enfant de son territoire qui s'inscrit dans une institution indépendante au niveau secondaire.

M. Robert Gagnon, inspecteur des écoles du district, a été autorisé par les commissaires à organiser les examens de promotion de juin prochain. C'est la quatrième année consécutive que les commissaires font appel au concours de l'inspecteur du district. Cette formule donne des résultats tout à fait satisfaisants.

Mlle M. Létourneau

Mlle Marguerite Létourneau, institutrice retraitée, fille de feu Joseph Létourneau et de feu Octavie Paradis, est décédée le 18 février, à l'Hôpital Général. Elle demeurait à 455, rue Dorchester.

Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. Joseph Létourneau, de Saint-Pierre, I.O., M. et Mme Eudore Létourneau (Marie-Louise Fillion,) de Québec, M. et Mme Joseph Plante (Maria Létourneau), de Saint-Laurent, I.O., M. et Mme Alphonse Létourneau (Rosanna Giguère), de Saint-Eugène, et Mlle Gratia Létourneau, de Québec.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire de l'Hôpital Général, boulevard Langelier, Québec. Le service aura lieu vendredi, en l'église de Notre-Dame des Anges. La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Etape vers l'unité des fonctionnaires

OTTAWA, (PC). — Les deux plus importants syndicats de fonctionnaires du gouvernement fédéral ont fait un pas de plus vers une unification des deux organismes, qui représentent plus de 100,000 employés du gouvernement central.

Les dirigeants des deux corps syndicaux ont accepté, en principe, quelques-uns des points importants qui seront à la base d'une constitution, élaborant la forme générale et les fonctions d'un nouvel organisme, réunissant les deux parties.

Ces discussions sur l'unification mettent en cause les 32,000 membres du Syndicat des employés et les 72,000 membres de la Fédération des employés de la fonction publique, qui sont groupés dans 15 organisations syndicales autonomes.

Il existe deux autres syndicats de fonctionnaires au service du gouvernement : celui de l'Institut professionnel, qui compte 7,000 membres et l'Association des employés des Postes CTC, qui comprend 10,500 membres.

Les entretiens sur l'unification doivent se continuer. Un comité spécial doit tracer un plan définitif de la constitution du nouvel organisme ainsi qu'établir un budget provisoire pour répondre aux besoins financiers du groupement.

En guise de prélude à la réalisation finale, ce comité élaborera également un accord de principe sur l'unification.

Début de l'enquête préliminaire de G. Lavoie, dans une affaire de meurtre

L'enquête préliminaire de Gaston Lavoie, un journalier de 23 ans de Rivière-à-Pierre, s'est ouverte, hier, devant le juge Achille Pettigrew des sessions de la paix.

Lavoie est accusé du meurtre de René Laroche, commis dans cette localité du comté de Portneuf, dans la nuit du 9 au 10 novembre 1963.

L'acte d'accusation ne précise pas s'il s'agit d'un meurtre qualifié ou non.

La séance d'hier a été ajournée à ce matin afin de permettre au juge Pettigrew de décider si une question du procureur du ministère public, Me Anatole Corriveau, peut être acceptée, en raison du caractère particulier qu'elle revêt.

Me Corriveau avait demandé au père du prévenu s'il avait posé une question à son fils lors d'une visite à la prison, dans la journée du 21 novembre.

L'avocat de l'accusé, Me René Letarte, s'opposa à ce qu'une telle question soit permise parce que la conversation à laquelle faisait allusion Me Corriveau s'était déroulée en présence de Me Jules Blanchet, qui occupe également pour la défense, et qu'y répondre porterait atteinte au secret professionnel.

Parmi les principaux témoins entendus, hier, le docteur Gaétan Caron, de Saint-Raymond, a précisé que l'enfoncement de la région temporale de la victime ne pouvait avoir été causé par des poings, mais plutôt par un objet contondant.

Le cadavre portait aussi une accumulation de sang à l'oeil droit ainsi qu'une coupure, allant de l'oeil gauche jusqu'au menton.

La mort a été attribuée à une fracture du crâne et à une hémorragie cérébrale.

Les adolescents qui ont retrouvé le cadavre ont révélé à la Cour qu'il était à demi vêtu. Un gousset de pantalon était viré et la victime gisait entre une route et une voie d'évitement ferroviaire.

Laroche avait rencontré des personnes le soir précédant sa mort et il était sans le sou et ne semblait pas dans son assiette.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR SUPERIEURE
LOI SUR LA FAILLITE
No : 7701-F
Dans l'affaire de la faillite de :
GAGNE & FRERES LIMITEE
manufacturier de placage
corps politique et incorporé
ayant sa place d'affaires à
50, rue Bigarré,
Victoriaville P.Q.
Débitrice

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre "GAGNE & FRERES LIMITEE", le 5ième jour de février 1964, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27ième jour de février 1964 à 11.30 heures de l'avant-midi au bureau de Me Marcel Gaumond le séquestre officiel, au Palais de Justice, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Daté de Québec ce 11ième jour de février 1964.

GEORGES-HENRI BOULET, C.A.
syndic

Bureau de :
BOULET & BOULET, C.A.
56, rue St-Pierre,
C. P. 38, Station "B",
Québec 2.
TEL.: 522-7096.

AVIS PUBLIC

QUEBEC-TELEPHONE, requérante.

Avis est donné que la requérante s'est adressée à la Régie des Services Publics de Québec pour obtenir l'autorisation de modifier ses taux pour le service local de téléphone au moment où, dans un territoire donné de service local, elle fournira le service de catégorie urbaine au lieu du service rural aux villages dudit territoire qui comptent cinquante (50) abonnés ou plus et ne sont pas pourvus de leur propre central. Toute personne qui désire prendre connaissance de cette requête pourra le faire en s'adressant à l'un des bureaux d'affaires de la requérante ou à celui de la Régie. Quiconque a des objections à faire valoir à l'encontre de cette requête devra le faire par écrit au bureau de la Régie des Services Publics de Québec, 1305 Chemin Ste-Foy, Québec, sous un délai de quinze (15) jours de la dernière publication du présent avis, soit au plus tard le 15 mars 1964.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
No : 7612-F
Dans l'affaire de la faillite de
PROGRESS LUMBER LTD, corps politique et incorporé, ayant son siège social à 198, Chemin Chambly, Longueuil, Qué.
Débitrice

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre PROGRESS LUMBER LTD, le 10ème jour de février 1964 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ème jour de mars 1964 à 11.30 heures de l'avant-midi, au bureau de Monsieur Marcel Gaumond, Séquestre-Officiel en le Palais de Justice de Québec.

Daté de Québec, ce 14ème jour de février 1964.

J. MARMETTE & R. LEFAIVRE
syndics.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE SAGUENAY
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-JOSEPH-DE-LA-RIVE (Charlevoix)
REGLEMENT NO : 184

A une séance régulière du Conseil de la Coporation Municipale de St-Joseph-de-la-Rive, tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, le 3 février 1964, à 7.30 heures du soir :

Sont présents : MM. Alfred Tremblay "thomas", Raymond Tremblay, Bruno Trudel, Jean-Baptiste Normand, Jean-Paul Desgagnés, Amédée Ménard, sous la présidence de S. H. le maire Gérard Desgagnés.

REGLEMENT CONCERNANT LA VENTE DES LIQUEURS ALCOOLIQUES NO : 184

CONSIDERANT qu'un avis de motion requis par la Loi a été régulièrement donné ;

CONSIDERANT qu'il lui est impossible de retracer, tant dans les archives du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-de-la-Rive, que dans celles du Conseil de Comté, un règlement prohibant la vente des liqueurs alcooliques et l'octroi de permis pour cet objet ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de croire qu'un tel règlement ait pu être adopté soit par le conseil de St-Joseph de la Rive ou encore par le Conseil de Comté, et que ce règlement soit encore en vigueur ;

CONSIDERANT qu'à tout événement il y a lieu de permettre dorénavant la vente des liqueurs alcooliques, et l'octroi de permis pour cet objet, dans les limites de la Municipalité de St-Joseph de la Rive, vu la Loi de la Régie des Alcools du Québec présentement en vigueur ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Jean-Baptiste Normand, secondé par Amédée Ménard et résolu à l'unanimité, qu'un règlement portant le numéro 184, soit adopté, et qu'il soit statué et décrété par le dit règlement comme suit :

1.—Le Conseil révoque à toutes fins que de droit tout règlement étant ou pouvant être en vigueur dans la Municipalité de St-Joseph-de-la-Rive, et dont l'objet serait de prohiber la vente des liqueurs alcooliques et l'octroi de permis pour cet objet ;

2.—Le Conseil autorise et permet la vente des boissons alcooliques et l'octroi de permis pour cet objet dans les limites de la Municipalité de St-Joseph-de-la-Rive.

3.—La Régie des Alcools du Québec pourra émettre des permis suivant la Loi la régissant ;

4.—Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs le 31ième jour de mars 1964, de 9 heures du matin, à 6 heures du soir, suivant la procédure établie par la Loi de Tempérance du Québec, (Statuts Refondus 1941 chapitre 257 et amendements).

5.—Auront droit de vote à ce referendum, les contribuables qui ont les qualités et les conditions lorsqu'une élection municipale est tenue.

Fait et passé à St-Joseph-de-la-Rive, ce 31ième jour de février 1964.

Signé : CAPT. GERARD DESGAGNES, Maire
MICHEL TREMBLAY, Secrétaire-trésorier

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

AVIS est par les présentes donné que l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des membres de L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS sera tenue en l'Auditorium du Collège de Lévis, 25 rue St-Joseph, dans la Cité de Lévis, P.Qué., à deux heures de l'après-midi, le mercredi 11 mars 1964, pour recevoir et considérer le rapport des directeurs ainsi que les rapports des auditeurs, pour l'élection des directeurs et la nomination des auditeurs ainsi que pour toutes autres fins.

Daté à Lévis, le 17 février 1964.

Gilles de Billy,
Secrétaire

MUNICIPALITE DE NEUFCHATEL

Soumission pour travaux d'aqueduc

PROJET No A-1663-A

La Corporation Municipale de Neufchâtel, à titre de mandataire des municipalités de Charlesbourg-Ouest, Ville Les Saules et Ville de Duberger, demande des soumissions pour la construction d'une prise d'eau et d'une station de pompage décrites sommairement ci-après :

a) l'installation d'une conduite de captage de 30 pouces de diamètre sur une longueur totale de 1400 pieds, en bordure de la Rivière Jacques-Cartier ;

b) la construction d'une prise d'eau d'urgence dans la Rivière Jacques-Cartier ;

c) la construction complète d'une usine de pompage comprenant l'installation de trois turbines verticales dans un puits de succion de 30 pieds de profondeur, de 2 moteurs électriques de 600 HP, d'un engin diesel de 685 HP, de chloromètres, d'un alimentateur de chaux, et toute tuyauterie, appareils et accessoires, y compris les installations de chauffage, d'électricité, de plomberie et de ventilation.

Les plans, devis et formules de soumissions sont disponibles au bureau des ingénieurs-conseils, Piette, Audy, Lépinay & Bertrand, 1134, Chemin St-Louis, Sillery, moyennant un dépôt de CINQUANTE DOLLARS ($50.00) qui sera remboursé aux entrepreneurs sur remise des documents. Le dépôt des entrepreneurs qui ne présenteront pas de soumission ne sera pas remboursé.

Pour être considérées les soumissions devront être préparées en duplicata sur les formules préparées à cette fin et transmises sous enveloppe scellée, sur laquelle sera lisiblement écrite la mention "SOUMISSION - PROJET A-1663-A". Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque canadienne, fait à l'ordre du mandataire, pour un montant de $40,000.00.

Les soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à cinq heures de l'après-midi (heure en vigueur) mardi le 17 mars 1964, au bureau de la Municipalité de Neufchâtel, 180, rue Racine, Loretteville.

Les travaux devront être complétés au plus tard le 1er novembre 1964.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

PIERRE PICARD,
Secrétaire-trésorier

MUNICIPALITE DE NEUCHATEL

Soumission pour travaux d'aqueduc

Projet No A-1663-E

La Corporation Municipale de Neufchâtel, à titre de mandataire des municipalités de Charlesbourg-Ouest, Ville Les Saules et Ville de Duberger, demande des soumissions pour la construction de deux réservoirs en béton armé.

Les plans, devis et formule de soumissions sont disponibles au bureau des ingénieurs conseils, Piette, Audy, Lépinay & Bertrand, 1134 Chemin Saint-Louis, Sillery, moyennant un dépôt de CINQUANTE DOLLARS ($50.00) qui sera remboursé aux entrepreneurs sur remise des documents. Le dépôt des entrepreneurs qui ne présenteront pas de soumission ne sera pas remboursé.

Pour être considérées les soumissions devront être préparées en duplicata sur les formules préparées à cette fin et transmises sous enveloppe scellée, sur laquelle sera lisiblement écrite la mention "SOUMISSION-Projet A-1663-E". Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque canadienne, fait à l'ordre du mandataire, pour un montant de $10,000.00.

Les soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à cinq heures de l'après-midi (heure en vigueur) mardi le 3 mars 1964, au bureau de la Municipalité de Neuchâtel, 150 rue Racine, Loretteville.

Les travaux devront être complétés au plus tard le 1er novembre 1964.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

PIERRE PICARD, sec.-trés.

CITÉ DE QUÉBEC

SOUMISSIONS
pour
Fournitures Vestimentaires Annuelles
pour
LE DEPARTEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

Avis Public est, par les présent donné que des soumissions cachetées, adressées : "Soumissions pour Fournitures Vestimentaires Annuelles pour le Département de la Police Municipale" seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel-de-Ville de Québec, d'ici le 25 février 1964, à 3.00 hrs P. M. pour la fourniture de : Uniformes, pantalons, paletots, bottines, gants, casquettes, chandails, chemises, cravates, imperméables, bottes en mouton, crémones de laine et casques en mouton.

Pour plus amples informations et formules de soumissions, s'adresser à la Chambre 101, à l'Hôtel-de-Ville ou à 203 ouest, Crémazie, Québec, bureau du Quartier-Maître de la Police.

L. P. DESJARDINS,
Greffier Cité de Québec

Nous donnons les timbres Gold Star

Drolet & Montreuil

2 magasins pour mieux vous servir
12 St-Joseph Ouest et 1689 de la Capricieuse
Tél. : 522-5279 A Limoilou. Tél. : 529-9302

Spécialité boeuf de l'Ouest

ROTI DE BOEUF haut de côte LB **.39**

ROSBIF FRANÇAIS frais, sans perte SPECIAL LB **.79**

LARD SALE entrelardé, livre	.39	HAUT DE PATTE de lard, livre	.29
BOEUF HACHE frais, 3 livres	$1.00	CAROTTES du Québec, cello de 5 livres	.25
STEAK DE BOEUF haut de ronge congelé, livre	.79	PAMPLEMOUSSES de Floride, 10 pour	.59
ROSBIF pointe de surlonge congelé, lb	.69	ORANGES Sunkist 3 douzaines	$1.00
LARD HACHE bien maigre, livre	.49	OEUFS "A" Gros la douzaine	.49

Assortiment de poissons frais.

Livraison gratuite par toute la ville et la banlieue

ARTHUR THIVIERGE & FILS E N R.

EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Jus tomate 20 onces 8 pr	.99	Oeufs "A" moyen 2 doz. pour	.95
Blé d'Inde doré 20 oz 7 pr	.99	Saucisse pure lard Swift 2 pr	.95
Carottes & betles 20 7 pr	.99	Boeuf Haché 3 lbs. pour	.89
Soupe tomates 9 btes pr	.99	Bacon tranché Pqt. 1 lb.	.49
Poires, ananas et pêches bte 20 onces 4 pr	.99	Lard frais soc dés. lb.	.59
Sirop table 16 onces 5 pr	.99	Lard salé entrelardé lb.	.39
Margarine 4 lbs pour	.99		
Savons du pays 12 pour	.99		
Papiers toilette 12 pour	.99		

Nescafé jarre 10 onces	1.35	Jambon épaule lb	.39
Bisc. soda Christie 2 lbs	.62	Jambon haché lb.	.50
Miel blanc pur no 1 4 lbs	1.19	Boeuf Haut-Côte lb.	.39
Melasse fancy 40 onces	.29	Steak ronde délicatisé lb	.75
Moutarde Schwartz 32 oz	.27	Saucisson 4 lbs et plus lb.	.29
Bovril bout. 20 onces	1.55	Foie lard lb.	.29
Corned beef bte 12 oz 2 pr	.95	Lièvres le couple	.99
Crispy critters 15 oz 2 pr	.95	Creton français la lb.	.59
Mélange gâteau Twinkle 2/.45		Lard haché 2 lbs pour	.79
Petite morue 3 lbs pour	.50	Cuisse de poulet lb.	.53
Filet morue bte de 5 lbs	1.59	Poulet Evis 5 à 7 lbs	.47
Morue, turbot, harreng salé		Graisse chaud. pure lard lb.	.14

Soupe céleri Aylmer 3 btes	.44	Oranges S.K. 3 doz pour	1.00
Soupe champignon Ayl. 3-	.50	Pamplemousses 12 pour	.79
Soupe poulet nouil Ayl 3-	.50	Pommes 5 livres pour	.39
Jus tomate 24/20 onces	2.85	Pommes ½ man. & manne	2.99
Blé d'Inde doré 24/20 oz	2.99	Tomates fraiches, la lb	.29
Soupe pois Habitant	4.35	Raisin Malaga 2 lbs pour	.49
Fromage Velveeta, 16 oz	.59	Bananes 2 livres pour	.29
Fromage fort	.55	Patates blanches 75 lbs	1.59

Acceptons commandes de la campagne avec mandat

Décès

BELZIL — A Bienville, le 19 février 1964, à l'âge de 79 ans, est décédée subitement dame Valérie Lagueux, épouse de feu Charles-Eugène Belzil.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire chez son gendre, le docteur Georges Lepage, No 17, rue St-Maurice, à 8 heures 45 pour l'église de Bienville et de là au cimetière St-Romuald.

BOUCHER — A St-David, le 19 février 1964, à l'âge de 63 ans 4 mois, est décédé M. Treflé Boucher, ex-employé de la Brasserie Dow, époux de dame Lucienne Isabelle, demeurant 34, rue Jalbert, St-David, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, No 38, avenue Bégin, à 8 heures 45 pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial.

BLOUIN — A Ste-Anne de Beaupré, le 19 février 1964, à l'âge de 33 ans, est décédée dame Françoise Paré, épouse de M. Joseph Blouin.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de l'Assistance Funéraire Inc., No 9770, avenue Royale, à 9 heures 45 pour la Basilique Ste-Anne et de là au cimetière paroissial.

CARRIER — A l'hôpital de Charny, le 19 février 1964, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Dora Arsenault, épouse en 1ères noces de feu Léon Leclerc et en secondes noces de feu Albert Carrier, demeurant à 22 rue St-Jacques, St-Romuald.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Enr., No 96, rue de la Fabrique, à 9 heures 45 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

M. L.-P. Latulippe

M. Louis-Philippe Latulippe, entrepreneur-électricien, époux en premières noces de feu dame Simonne Soucy et en secondes noces de dame Simonne Plamondon, est décédé hier, à Québec, à l'âge de 48 ans et 6 mois. Il demeurait au 18, 3e Rue (est), Orsainville.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Patrick, Céline, Camille et Jean-Marc; ses parents et beaux-parents, M. et Mme Philippe Latulippe, ainsi que M. Philippe-Henri Plamondon; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Jean-Paul Latulippe, de Hamilton, Ont., Charles Latulippe, Saint-Vallier, Bellechasse, Maurice Latulippe, de Québec, Lucien Latulippe, d'Orsainville, Henri Duval, (Gabrielle Latulippe), de Pont-Rouge, Gérard Fortier (Lauretta Latulippe), de Charlesbourg, Pierre Carmichaël (Jeanne-d'Arc Latulippe), de Laprairie, Georges Pitre (Jeannine Latulippe), de Château-Bigot, Ghyslain Lacroix (Thérèse Latulippe), de Québec, Louis-Hébert Marcotte (Monique Latulippe), de Charlesbourg, Henri Plamondon, de Rivière-du-Loup, Robert Terreau, André Grégoire, de Québec, René Gaginon, de Beauport, Albert Mercier, Norbert Lavoie, Henri Côté, de Québec, Paul-Albert Boulanger, de Charlesbourg et Jean Soucy, de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au foyer funéraire Germain Lépine Ltée, 318 Chemin de la Canardière. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église de Saint-Pierre aux Liens d'Orsainville et l'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles.

M. Phidyme Guay

M. Phidyme Guay, époux de dame Marie-Louis Lauzier, est décédé récemment, à Québec, à l'âge de 93 ans. Il demeurait au 884 Blvd Charest, est.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils adoptif, M. Wilfrid Guay, de Beaupré, sept petits-enfants, et quatre arrière-petits-enfants, son frère, M. Epiphan Guay, de Saint-Placide.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Notre-Dame-de-la-Paix. La direction des funérailles avait été confiée à la maison P.-X. Bouchard, de Ville-Montmorency.

Mme P.-A. Roberge

Thetford Mines — Mme P.-Allyre Roberge, née Irène Duchesneau, demeurant à Thetford Mines, est décédée le 18 février, en cette ville du comté de Mégantic, à l'âge de 80 ans.

Elle laisse dans le deuil ses fils et belle-filles: M. Guy Roberge, c.r., de Montréal, (Marie Raymond), Jean-Marc Roberge, notaire, de Thetford Mines, (Dr Gertrude Codère, m.d.), l'hon. Gabriel Roberge, juge de la Cour supérieure de Québec, (Denise Lemay), Philippe Roberge, notaire, de Montréal, (Hélène Morin); sa fille, Louise, épouse du Dr Louis-Georges Huard, de Montréal; ses soeurs: Mme J.-Omer Darche (Juliette), de Québec; la Rév. Sr Sainte-Marthe, de la maison mère de la congrégation Notre-Dame, de Montréal; son frère, Oswald Duchesneau, de Saint-Lambert.

Les funérailles auront lieu vendredi, à Saint-Alphonse, de Thetford Mines. Les restes mortels reposent au domicile de la défunte, au 437 rue Notre-Dame (nord).

Le Soleil offre tous les jours une profusion de nouvelles dans tous les domaines de l'actualité.

CHAMBERLAND — A St-François de Montmagny, le 17 février 1964, à l'âge de 37 ans 3 mois, est décédé M. Roger-R. Chamberland, fils de Weille Chamberland et de dame Alma Blais.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire à 9.30 heures pour l'église de St-François de Montmagny et de là au cimetière paroissial.

DEMERS — A St-Nicolas, le 17 février 1964, à l'âge de 6 ans 7 mois, est décédée accidentellement Claudette Demers, enfant bien-aimée de M. Jean-Marie Demers et de dame Pierrette Hamel.

La cérémonie des Anges aura lieu jeudi, à 10 heures.

Départ du salon mortuaire de Marcel Gingras, à 9 heures 30 pour l'église St-Nicolas et de là au cimetière paroissial.

DENIS — A Pont-Rouge, le 18 février 1964, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Arthur-T. Denis, époux de feu dame Victoria Boivin.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ des salons funéraires Julien & Fils, à 9.45 heures pour l'église de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

GAMACHE — A Savabec, le 16 février 1964, à l'âge de 80 ans 5 mois, est décédée dame Antoinette Labrie, épouse de feu M. Didace Gamache.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ du salon funéraire Georges Fournier, pour l'église de Ste-Marie et de là au cimetière paroissial.

HUOT — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 18 février 1964, à l'âge de 57 ans 4 mois, est décédé M. Jules Huot, époux de dame Antonia Bretet, demeurant à 3501, Mgr Gauthier, Giffard.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Wilbrod Robert Enr., No 1221 avenue Royale, à 8 heures 45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.

JOLY — A Québec, le 18 février 1964, à l'âge de 34 ans 5 mois, est décédé M. Albert Joly, époux de dame Gemma Lemieux, demeurant à 291 rue Proulx.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., no 270 Marie de l'Incarnation, à 8.45 heures pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles.

LABBE — A Québec, le 17 février 1964, à l'âge de 9 ans 6 mois, est décédée Lilianne Labbé, fille de Alyre Labbé et de dame Armande Lacasse, demeurant au no 466 de la Couronne.

Les funérailles auront lieu jeudi à 8 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, no 705 St-Vallier Est, à 7.45 heures pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

LANGEVIN — A Beauport, le 18 février 1964, à l'âge de 82 ans 10 mois, est décédé M. Georges Langevin, époux de feu dame Claire Mercier, demeurant à 38 rue Langevin, Beauport.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ des salons funéraires Wilbrod Robert Enr., 844 avenue Royale à 8h.45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

LATULIPPE — A Québec, le 18 février 1964, à l'âge de 48 ans 6 mois, est décédé M. Louis-Philippe Latulippe, époux en 1ères noces de feu dame Simone Soucy et en 2e noces de dame Simone Plamondon, demeurant à 18, 3e rue Est, Orsainville.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, no 318 Chemin de la Canardière, à 8 heures 45 pour l'église St-Pierre aux Liens, Orsainville, et de là au cimetière St-Charles.

LETOURNEAU — A Québec, le 18 février 1964, à l'âge de 80 ans 5 mois, est décédée Mlle Marguerite Létourneau, fille de feu Joseph

Parer aux carences de l'entreprise privée et freiner l'entrée massive des capitaux américains au Canada

La Confédération des Syndicats nationaux (CSN) est d'avis que les gouvernements fédéral et provinciaux, dans le but de freiner l'entrée de capitaux américains au Canada, se devraient d'investir massivement dans le développement industriel du pays, ce qui leur permettrait de suppléer aux déficiences de l'entreprise privée; quitte ensuite à modifier cette politique au besoin, une fois que la roue serait bien en marche.

Telle est la principale recommandation du mémoire annuel que la C.S.N. soumettait, ce matin, au cabinet fédéral à Ottawa.

"Le problème des relations canado-américaines est un des plus aigus auquel nous ayons a faire face. La domination de l'économie canadienne par l'économie américaine crée un processus d'intégration contre lequel il ne sera plus possible de réagir éventuellement si nous ne prenons des mesures réalistes pour assurer l'indépendance de notre pays" dit le mémoire.

Le Canada, dit la CSN, est envahi par un grand nombre d'institutions américaines dans les domaines social et économique. Il en résulte un affaiblissement de notre caractère propre et une identification toujours plus grande de notre milieu au milieu américain. De plus, dit le mémoire, des alliances militaires nous lient au point de nier, à toutes fins pratiques, la souveraineté du Canada. Quels que soient les avantages que nous retirons du voisinage des Etats-Unis, il est inacceptable que ce soit au prix de notre existence comme pays souverain et de notre liberté.

PRISE DE CONSCIENCE

La CSN ne voit pas de formule magique qui puisse neutraliser cette puissance d'assimilation, mais elle est d'avis que si tous les Canadiens prenaient conscience des dangers que court leur pays d'être englouti dans les Etats-Unis, il serait possible, non seulement de trouver des solutions, mais les objectifs que nous nous fixerions renforceraient la Confédération en mettant en évidence nos intérêts communs. "Si la survie et l'indépendance du Canada ne nous intéressent pas, dit la CSN, il est bien vain de s'attendre que des cadres juridiques comblent cette lacune."

POSITION CONTRADICTOIRE

Dans le domaine économique, la CSN voit une contradiction évidente dans la position canadienne, en ce qu'en même temps que nous désirons diminuer l'emprise de l'économie américaine sur la nôtre, les exigences de notre développement économique nous poussent dans les bras de nos voisins du Sud. "Il faudra payer le prix de notre indépendance, dit le mémoire, et les industriels et financiers canadiens doivent se mettre dans la tête que le Canada n'est pas les Etats-Unis et que ce qui est valable de l'autre côté de la frontière ne l'est pas nécessairement ici."

Les dirigeants de la CSN sont convaincus que l'attitude des Canadiens peut être modifiée si l'Etat définit clairement les objectifs et accepte de jouer pleinement son rôle.

Nous manquons de capitaux pour nous assurer une croissance économique suffisante. De l'avis de la CSN, les Canadiens n'ont pas fait tous les efforts pour corriger cette carence; les gouvernements du pays (fédéral et provinciaux), dit le mémoire, doivent suppléer aux déficiences de l'entreprise privée et investir massivement dans le développement industriel du pays, quitte, lorsque la roue sera bien en marche, à modifier cette politique s'il y a lieu. L'intervention de l'Etat est aussi nécessaire dans un autre domaine, celui des structures industrielles, déclare la CSN. Selon un préjugé courant, notre marché domestique ne serait pas assez fort pour permettre la création d'usines hautement productives, ce qui nous défavoriserait non seulement localement mais aussi sur les marchés internationaux. Le mémoire poursuit en disant qu'une étude américaine (Barriers to New Competition) démontre justement le contraire, soit que "l'efficacité maximum de la production en série peut être obtenue, dans la plupart des cas, avec des marchés de dimensions relativement modestes."

La CSN tient à souligner qu'elle ne fait pas cette proposition d'intervention de l'Etat au nom d'une doctrine quelconque mais uniquement parce qu'elle ne voit pas d'autres moyens d'en sortir.

Le développement technologique doit être axé sur la recherche

Voici en résumé quelques-uns des problèmes abordés par la Confédération des Syndicats nationaux dans le mémoire qu'elle a remis ce matin au gouvernement fédéral.

La CSN déplore la faiblesse du Canada en matière de développement technologique. "Le progrès de l'industrie moderne repose sur le développement technologique et ce dernier est fonction de la recherche," dit le mémoire. Selon la CSN, la majeure partie de notre technologie industrielle nous vient des Etats-Unis; ce procédé a eu un double effet, soit celui de nous priver d'une technologie bien à nous et de drainer vers les Etats-Unis nos hommes de science. Le Canada est l'un des pays qui dépensent le moins pour la recherche industrielle, soit huit dixièmes de un pour cent du revenu national, tandis que les Etats-Unis, la France, le Japon, l'Allemagne fédérale, la Suède, la Hollande, le Royaume-Uni y consacrent de un à trois pour cent de leur revenu national brut.

HAUSSE DU COUT DE LA VIE

Les hausses du coût de la vie frappent plus durement ceux dont la plus grande partie du budget est dépensée pour la satisfaction de besoins essentiels comme l'alimentation. Selon la CSN, l'arbitrage des prix devrait être établi au Canada afin de démasquer ceux qui profitent de circonstances favorables pour exploiter le peuple. Depuis longtemps déjà, la CSN recommande l'établissement d'un organisme qui obligerait les producteurs de biens et de services à justifier devant l'opinion publique les hausses de prix.

La CSN demande au gouvernement de donner suite à l'enquête qui a été menée sur les écarts de prix des denrées alimentaires. Le rapport d'enquête indique que ce ne sont pas les travailleurs agricoles qui bénéficient de l'augmentation des prix, mais les intermédiaires. "Il est frustrant, dit la CSN, de constater que des commissions d'enquête démontrent qu'il y a des abus et que le gouvernement n'agit pas."

L'HABITATION

Dans le secteur de l'habitation, la CSN déplore l'absence d'une politique cohérente de rénovation urbaine, d'élimination des taudis et d'accessibilité des salariés et de leurs familles à des logements salubres.

La prime d'achat à l'habitation ($500) a stimulé jusqu'à un certain point la construction en hiver mais, dit la CSN, il ne s'agit que d'une mesure partielle qui mérite d'être renouvelée. Une augmentation sensible du montant de la prime donnerait à coup sûr de meilleurs résultats, dit la centrale syndicale.

La taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction est inflationniste et frappe durement les travailleurs, qui sont la plus grande partie des contribuables. Cet impôt est anti-social, poursuit la CSN, parce qu'il risque d'accroître le coût de la vie et le chômage, tout en aggravant les conditions d'accessibilité à la petite propriété.

AFFAIRES INTERNATIONALES

La CSN voudrait que le Canada consacre toute son énergie au plan international, à promouvoir le désarmement et la paix. Elle a été amèrement désappointée, dit le mémoire, lorsqu'elle a constaté que le gouvernement acceptait l'entreposage d'armes nucléaires sur le sol canadien.

La CSN déclare qu'elle n'est pas d'accord sur la politique canadienne à l'endroit de l'Afrique du Sud. La centrale syndicale ne voit pas pourquoi ce pays serait soumis à des sanctions économiques par suite de son attitude rétrograde et provocante sur la question raciale. La CSN rappelle qu'après l'expérience hitlérienne nous savons où conduit le racisme et ce qu'il peut coûter en vies humaines et en sacrifices de toutes sortes.

Aux yeux de la CSN, toute politique complaisante à l'endroit du régime Franco, en Espagne, ou toute abstention sur les faits et gestes de ce gouvernement, qui vont à l'encontre de nos principes d'égalité et de liberté, nous mettent en contradiction avec nous-mêmes et constituent une prime au fascisme et à la dictature. La CSN est favorable à ce que le gouvernement canadien revise sa politique au sujet de la Chine continentale.

NATIONALISATION

La CSN réclame la nationalisation de toutes les compagnies de transport par air tout en protégeant les intérêts de travailleurs de ces compagnies.

La CSN est d'opinion que la compagnie de téléphone Bell, à cause de sa nature, de son caractère essentiel et de sa situation privilégiée devrait cesser d'être administrée exclusivement par ses intérêts privés. La CSN demande de créer une Commission spéciale pour enquêter sur l'activité, les structures et le mode de financement de la compagnie Bell et de faire des recommandations sur la meilleure façon dont elle pourrait être possédée et gérée dans le plus grand intérêt du public.

IMPOT SUR LE REVENU

La CSN demande au gouvernement fédéral de porter de $1,000 à $2,000 l'exemption de base pour les célibataires, et de $2,000 à $4,000 l'exemption de base pour les personnes mariées. De plus, dit-elle, le dégrèvement par enfant devrait être de $400 par année.

A la fin de son mémoire, la CSN souhaite que le gouvernement adopte le plus tôt possible un drapeau canadien distinctif qui ne renferme aucun emblème étranger. La CSN a aussi annoncé qu'elle présentera au gouvernement fédéral un mémoire sur la question de l'emploi dans les chantiers maritimes et l'établissement d'une marine marchande. Elle présentera aussi un mémoire à la Commission Dunton-Laurendeau sur le bilinguisme et le biculturalisme; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle n'a pas exprimé ses positions sur ce sujet dans le mémoire soumis ce matin au cabinet Pearson.

Réformer les bases économiques pour résorber le chômage

"Au Canada, le droit au travail n'existe pas pour un grand nombre de citoyens," déclare la CSN dans le mémoire qu'elle a présenté ce matin au gouvernement fédéral. Des centaines de milliers de travailleurs canadiens (396,000 en décembre 1963) sont en chômage ou sont mal payés, ou encore se demandent à quel moment on leur dira que leurs services ne sont plus requis, déclare la centrale syndicale.

Selon la CSN, le chômage semble être considéré comme un fait normal, regrettable certes, mais contre lequel on ne peut rien. "On se donne bonne conscience, dit-elle, en démontrant que, cette année, il y a eu plus d'emplois que l'année dernière et, parfois, moins de chômeurs."

Chaque automne, poursuit le mémoire, les gouvernements annoncent la création de travaux d'hiver qui susciteront quelques milliers d'emplois. Pour la CSN il ne s'agit que d'un pis-aller puisque des centaines de milliers de chômeurs et leurs familles ne sont pas touchés par ces mesures et sont condamnés à un régime de subsistance qui déséquilibre le niveau de vie et compromet l'avenir.

REFORMES DE NOS STRUCTURES ECONOMIQUES

La CSN se demande ce qu'on fera des millions de jeunes Canadiens qui arriveront sur le marché du travail au cours des prochaines années. Si, dit-elle, le Canada ne peut employer aujourd'hui la totalité de sa main-d'oeuvre, on est en droit de se demander comment elle fera face à la formation de blocs économiques puissants, au dynamisme des économies socialistes, à l'évolution des changements commerciaux et à l'adoption de techniques nouvelles qui accroissent la productivité.

Selon la CSN, si le Canada tient à assurer sa présence dans l'économie mondiale, on doit procéder à une réforme profonde et rapide de nos structures économiques.

Amender la loi fédérale sur les petits prêts et hausser le montant maxima

La CSN demande au gouvernement fédéral de porter immédiatement de $1,500 à $5,000 le montant-limite des emprunts sujets à l'application de la Loi des petits prêts, de réduire le taux d'intérêt sur les petits prêts de 16 pour cent à huit pour cent, et d'exercer une surveillance rigoureuse des sociétés et des personnes autorisées, sous condition, à prêter de l'argent.

La CSN propose que ces mesures soient prises immédiatement parce que, dit-elle dans le mémoire qu'elle a présenté ce matin au Cabinet fédéral, "il importe que le crédit soit accessible à tous ceux qui en ont besoin, sans, toutefois que l'on puisse profiter de l'occasion pour les exploiter."

Selon la CSN, la majoration à $5,000 du montant-limite des prêts soumis à l'application de la Loi des petits prêts protégerait plus efficacement l'emprunteur et serait plus réaliste. Certaines institutions prêteuses échappent totalement à la loi en insistant auprès de l'emprunteur pour qu'il accepte un montant qui ne dépasse que de très peu la limite actuelle prévue par la loi.

"Les usuriers, selon la CSN, sont actuellement favorisés par des lois inadéquates, une publicité tapageuse qui camoufle le coût réel de l'emprunt, des formules de contrat où tout est mis en oeuvre pour mystifier l'emprunteur quant à la portée de ses engagements." Dans son mémoire, la centrale syndicale présente des dossiers où le coût réel de l'emprunt revient en moyenne à 35 pour cent. Tout en reconnaissant qu'il n'est pas facile de déterminer un taux acceptable, la CSN est d'avis que ce taux ne devrait pas excéder huit pour cent.

L'Autriche veut participer à l'Expo de 1967

MONTREAL (PC) — L'Autriche est devenue le septième pays à annoncer son intention de participer à l'exposition internationale de 1967.

Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau a informé le conseil municipal que l'Autriche avait accepté d'exposer.

Les détails de la participation de l'Autriche seront bientôt divulgués, a ajouté le maire de la métropole.

Les autres pays qui ont annoncé leur intention d'exposer à Montréal en 1967 sont la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, l'Allemagne de l'ouest, le Maroc et l'Inde.

Paquet

Assistez à notre
REVUE DE MODES
printanières 1964
au Théâtre CAPITOL
les 25, 26 et 27 février
matinée 2 h. 15 et soirée 8 h. 15
Prix des billets: 1.25 - 1.00 - .75
Tous les billets sont actuellement en vente à notre magasin, à notre kiosque situé à l'étage de la mode (2ème).
AUCUNE RESERVATION PAR TELEPHONE
Seules les commandes avec mandat-poste sont acceptées et remplies immédiatement.

LA COMPAGNIE PAQUET INC., QUEBEC
Ci-inclus un mandats-poste au montant de $..... pour les billets suivants:

	Mardi 25 février Soirée seulement	Mercredi 26 février Matinée et soirée		Jeudi 27 février Matinée et soirée	
1.25					
1.00					
.75					

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél.: .....

Paquet

VENTE ARTICLES

pour bébés, fillettes, garçons. Salon Babino, Juvénile, 2e étage. Garçons, rez-de-chaussée.
Commander par la poste et téléphone: 529-4501

1—PYJAMAS
et baby doll en coton imprimé pour fillettes. En bleu, rouge, 4 à 6x ans.
Rég. 1.99 1.
AU COMPTOIR SEULEMENT

2—COUCHES
en finette, très absorbante et de longue durée, 30" x 40" en coton, et 26" x 26" en finette.
la douzaine 3.
AU COMPTOIR SEULEMENT

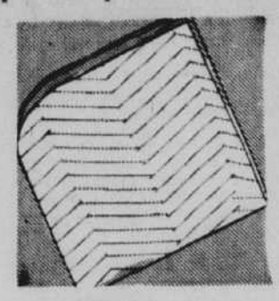

3—PIQUES
en coton matelassé de dimensions 17" x 18", disponibles dans le blanc seulement.
Rég. .79 2/1.

4—BLOUSES
en coton blanc ou imprimé de styles à manches courtes ou longues. Tailles: 4 à 6 ans seulement.
Rég. 1.99 1.
AU COMPTOIR SEULEMENT

5—EN COTON
Petits chandails pour enfants, disponibles en tons pastels: bleu, blanc, jaune, vert. 1, 2 et 6 ans.
Rég. 1.59 1.

6—CULOTTES
en coton doux et absorbant, disponibles en blanc seulement. Grandeurs: 2 à 6 ans pour fillettes.
Rég. .49 3/1.

7—ROBES DE NUIT
en finette douce pour la peau délicate de bebé. Blanches avec dessins jaunes, bleus ou roses.
Rég. .60 2/1.

8—COUVERTURES
Chaudes et légères, unies sans bordure. Choix de couleurs pastelles variées. 30" x 40".
Rég. 1.59 1.

9—ENSEMBLE 3 pièces
composé d'une blouse, d'un pantalon et de pattes, cet ensemble est pratique pour le jeu ou le dodo. Bleu, jaune, rose. 6 à 12 mois.
Rég. 1.59 1.

10—CHANDAILS
en Orlon * de style boutonné. Teintes pastelles dans les grandeurs: 1, 2 et 3 ans.
Rég. 2.99 2.
Orlon * — marque déposée de DU PONT.

11—VESTON SPORT
en joli velours, veston de bonne coupe et de belle apparence. Pour garçons de 2 à 3x et 4 à 6x ans. Gris, bleu ou brun.
Rég. 4.99 2.

12—SIEGE pour BEBES
se plaçant sur la table, dans la voiture, sur le plancher . . . Pratique et confortable, il vous permet de vaquer à vos occupations sans crainte pour le bebé. Blanc.
Rég. 9.99 6.

13—TROUSSEAU DE BAPTEME
en délicat nylon brodé, composé d'un manteau, d'une robe, d'un jupon et d'une capeline blanche.
Rég. 13.95 10.

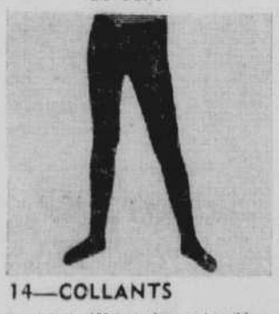

14—COLLANTS
en tricot 100% nylon extensible. Noir, beige ou bleu pour fillettes 3 à 6x ans. Un vêtement très confortable.
Rég. 1.59 1.

15—DIDEE et ROBES
en coton ou en nylon de bonne qualité. Teintes pastelles, pour 6, 12 et 18 mois.
Rég. 2.98 et 3.98 2.
AU COMPTOIR SEULEMENT

16—MANTEAUX D'HIVER
et habits de neige pour fillettes âgées de 2 à 6x ans. Grandeurs et couleurs désassorties.
Rég. jusqu'à 29.99 10.

17—ENSEMBLES DE HOCKEY
2 modèles au choix — Un comprenant un chandail à encolure lacée et une paire de bas. Rég. 5.99 3.
un autre comprenant un chandail, une paire de bas et une tuque, à 18 ans. Sélection de la plupart des clubs connus. Rég. 6.99 3.
Paquet — Articles pour garçons Rez-de-chaussée

18—SOULIERS POUR FILLETTES
Confortables souliers en cuir brun ou noir, et de très bonne qualité. Pointures désassorties: 2 - 2½ et 3.
Rég. jusqu'à 5.99 1.00
(150 paires)
AU COMPTOIR SEULEMENT
Paquet, chaussures pour enfants, rez-de-chaussée

19—CASQUETTES "SERAPHIN"
en velours côtelé, avec cache-oreilles. Disponibles en gris, brun ou bleu. Styles pour garçons, dans les pointures: 6¾ à 6¾.
Rég. 2.50 1.66
Paquet, chapeaux pour messieurs et enfants, rez-de-chaussée

20—ANORAK POUR FILLETTES
NYLON PIQUE
Une chaude veste de ski, en tissu parfaitement lavable à la machine. Et possédant un bonnet dissimulé dans le col. Rouge et noir. 8 à 14 ans.
Rég. 12.99 5.00

NON ILLUSTRE
Un lot de robes, 7 à 12 ans. Rég. jusqu'à 13.99 3.00
Un autre lot de robes, 8 à 14x ans. Rég. jusqu'à 15.99 6.00
EN VENTE AU COMPTOIR SEULEMENT

21—CHAUD PARKA DE SKI POUR GARÇONS
Populaire modèle en nylon, résistant, confortable, tout en demeurant léger. Style à capuchon s'insérant dans le col. Robuste fermoir éclair et deux poches.
Grandeurs et couleurs désassorties: rouge, marron, bleu, noir. 6-8-10-12-16-18 dans le lot.
Rég. 12.99 à 18.99
5.
Paquet, confection pour garçons, rez-de-chaussée.

Actuellement en cours: LE FESTIVAL DE LA COUTURE
Assistez à notre défilé de modes
TEX-MADE ET SIMPLICITY
les 19-20 et 21 février à 2h.30 et 7h.30 vendredi à la salle de spectacles, 3e étage.
ADMISSION GRATUITE
PRIX DE PRESENCE
Commentatrice: Mlle Marielle Gauthier de la maison SIMPLICITY

NOUS FACILITONS L'ECHANGE DES CHEQUES D'ALLOCATIONS FAMILIALES